14887 | B | 2

By
Emile
Claude
Bourne

L'ART

DE SE TRAITER SOI-MÊME

DANS LES

MALADIES VÉNÉRIENNES.

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

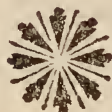
https://archive.org/details/b30525627

44663

L' A R T
DE SE TRAITER SOI-MÊME
DANS LES
MALADIES VÉNÉRIENNES,
ET
DE SE GUÉRIR DE LEURS DIFFÉRENS SYMPTÔMES.

Ouvrage fondé ſur une nouvelle théorie de ces Maladies, & dans lequel on explique, d'une maniere plus vraiſemblable, l'opération des remedes employés à leur traitement.

*Par M. ***, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris.*



A PARIS,
Chez J. P. COSTARD, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

M. DCC. LXX.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.

Meliora ſibi promittere cuncta
Ille poteſt, qui principiis noviſſe ſub ipſis
Serpentem tacito valuit per viſcera labem.

Fracaſtor. de morb. Gall. Lib. II.



PRÉFACE.

MON but en donnant cet ouvrage, n'a pas été de dérober la connoiſſance, ou plutôt le traitement des Maladies Vénériennes à ceux auxquels il appartient de droit, je veux dire aux Médecins. Quoique je n'aie rien négligé pour mettre les perſonnes attaquées de ces Maladies en état de ſe traiter & de ſe guérir elles-mêmes, je penſe néanmoins toujours que, quand elles le pourront, elles feront encore mieux de ſe confier à un habile Médecin, que de ſuivre ſeules la route

que je leur trace. Cependant, il faut convenir en même tems, qu'il y a souvent tant de difficultés à ce qu'on puisse s'adresser en pareil cas à un habile Médecin, que j'ai cru que le présent ouvrage seroit non-seulement très-utile à quelques particuliers, mais même dans les circonstances présentes, devenoit nécessaire pour le bien général.

Premiérement, combien de gens attaqués de ces Maladies, qui trop peu favorisés de la fortune pour s'adresser à un Médecin dont ils voudroient reconnoître généreusement les peines, ou gênés par des supérieurs rigides qui taxent de libertinage, ce qui le plus souvent n'est l'effet que d'un moment malheureux, sont obligés de devenir, par ces

raiſons, la proie de vils Charlatans, qui toujours riches en promeſſes, ne manquent jamais de les flatter qu'au moyen de quelques bouteilles de ptiſannes ou de quelques autres remedes, ſoi-diſant ſpécifiques, & dont ils ſe vantent d'être les ſeuls poſſeſſeurs, ils les guériront promptement, à peu de frais, ſans aucune gêne, & conſéquemment à l'inſçû de ceux qui les environnent! Je ne dois donc point être blâmé, ſi j'ai cherché à procurer à ces malades les moyens de ſe traiter eux-mêmes, plutôt que de les laiſſer expoſés plus longtems à ces peſtes de l'humanité dont je viens de parler, qui pallient tout-au-plus les accidens préſens, & rendent par conſéquent la Maladie plus grave,

ſoit en la dénaturant, ſoit en lui donnant le tems de prendre racine.

Secondement, la Vérole étant une Maladie contagieuſe qui ne peut ſe gagner que par un contact immédiat, il y a tout lieu de croire, que ſi une fois on pouvoit parvenir à en diminuer journellement les progrès, on en viendroit à la fin au point d'en éteindre tout-à-fait la ſource. Or, je ne vois que deux moyens propres à produire ces effets, que tout ami de l'humanité doit deſirer : le premier, dépend des Magiſtrats ; & le ſecond des Médecins.

Si les Magiſtrats, ou ceux qui ont le pouvoir en main, & qui conſéquemment ſont les modérateurs de la ſociété, vouloient

infliger une punition corporelle contre tout particulier qui ſeroit convaincu d'avoir communiqué quelques ſymptômes Vénériens, j'oſe avancer que, pourvu que les termes d'une pareille loi fuſſent exécutés à la rigueur, en peu de tems on verroit ces Maladies devenir moins communes. Mais qu'eſt-il beſoin d'une nouvelle loi à cet égard? Il n'y a qu'à renouveller celle qui exiſte déja & en faire obſerver les articles. En 1496, le Parlement de Paris ne fit-il pas publier un Arrêt par lequel il eſt ordonné à toutes perſonnes étrangeres attaquées de ſymptômes Vénériens, de ſortir de la Capitale; & à tous autres, qui ne ſont point étrangers, de ſe faire traiter ou chez eux, ou dans les hôpitaux indiqués à cet

effet, & cela *ſous peine de la hart?* Pourquoi, dans un tems où cette Maladie infecte toute la ſociété, porteroit-on moins d'attention à ce déſordre, que lorſqu'elle ne faiſoit que de naître, & qu'elle n'étoit encore que très-peu répandue? Qu'on ne ſe récrie donc pas ſur la ſévérité apparente du châtiment que je propoſe, ou pour dire mieux, qui eſt infligé par l'Arrêt du Parlement. Cette Cour célebre vit bien, lorſqu'elle publia ce Réglement, qu'un individu qui en infecte un autre d'une Maladie auſſi grave que la Vérole, faiſoit autant ou même plus de tort à la ſociété, qu'un ſcélérat qui égorge un citoyen pour s'emparer de ſes biens. Eh quoi! on punira de la corde ou de la roue

un malheureux que la diſette rend homicide, & on laiſſera jouir de toute impunité un libertin qui ſe fera un jeu d'attaquer ſourdement la vie non-ſeulement d'un homme, non-ſeulement de dix, de cent, mais encore celles des infortunés deſcendans de pareilles victimes! *O tempora, ô mores!*

Je dis que le ſecond moyen d'arrêter le progrès des Maladies Vénériennes & même d'en tarir tout-à-fait la ſource, dépend des Médecins. En effet, il ne conſiſte qu'à rendte le traitement de ces Maladies ſi aiſé & tellement à la portée d'un chacun, que celui qui aura eu le malheur de les contracter, puiſſe ſans différer & ſans leur laiſſer prendre racine, les détruire radicalement.

C'eſt dans cette vue que je fais imprimer cet ouvrage. On verra que je n'ai rien négligé pour remplir parfaitement les eſpérances que pourra donner ſon titre. J'ai vu que malheureuſement les Malades attaqués de ſymptômes Vénériens, laiſſoient invétérer leurs Maladies, ou parce qu'ils ne ſavoient d'abord à qui donner leur confiance, ou parce qu'étant ſous la ſévere diſcipline de ſupérieurs auxquels ils en veulent dérober la connoiſſance, ils ſe trouvent comme forcés d'avoir recours à ces vendeurs de *ſyrop mercuriel*, de *ptiſannes végétales*, de *remedes Antivénériens*, dans la compoſition deſquels, ſoi-diſant, *il n'entre point de mercure*; tous vrais bateleurs & crieurs de thé-

riaque, qui cherchent à capter moins la bienveillance que l'argent du public, en promettant qu'avec leurs remedes, il n'y a ni régime à obſerver, ni ſaignée à faire, ni purgatifs à prendre. Si ces Malades veulent ſuivre exactement les regles que je leur preſcris, je ne crains point d'aſſurer qu'ils ſe guériront radicalement, & qu'ils pourront maintenant le faire ſans aucun riſque, puiſque, ſous l'apparence d'une legére incommodité, ils ſe feront les remedes néceſſaires, ſans qu'on puiſſe même ſoupçonner la cauſe de leur maladie réelle. Cet ouvrage leur préſente encore l'avantage de pouvoir ſe traiter dès que le plus leger ſymptôme de la Maladie ſe manifeſte, ce qui la rendra moins opiniâtre, puiſqu'il

eſt certain que la plupart des ſymptômes Vénériens ne ſont rebelles, que par ce qu'on ne s'eſt pas oppoſé aſſez-tôt à leur cours, par des remedes convenables.

Il ne me reſte donc plus qu'à détailler la maniere dont j'ai tâché de remplir mon objet. J'avois d'abord eu en idée de ne parler abſolument que de la pratique, & de laiſſer ma théorie pour un autre ouvrage en faveur des gens de l'Art. Cependant, j'ai vu que c'étoit une choſe impoſſible, & que je devois donner, du moins en gros, des notions théoriques, tant afin que le Malade, inſtruit de la cauſe de la Maladie & de l'opération des remedes, fût plus en état de ſe conduire lui-même, que parce que ce ſont ces mêmes notions

qui, dans différentes circonſtances, doivent donner des raiſons de préférence à certains traitemens, ſur les autres. Comme néanmoins, ce n'eſt point pour les Médecins que j'écris, j'ai penſé d'un autre côté qu'il étoit inutile de m'aſſujettir à aucune méthode, quant à ma théorie, & qu'il ſuffiſoit de la rapporter & de l'étendre dans les endroits où elle m'a ſemblé abſolument néceſſaire. Il n'en eſt pas de même de la pratique, ſi elle n'eût pas été claire & méthodique, il eût été impoſſible aux Malades de la ſaiſir. Auſſi, j'eſpere que de ce côté, on n'aura rien à me reprocher.

La Maladie dont j'ai à traiter étant univerſelle ou locale, attaquant toute la machine, ou ſeulement quelques-unes de ſes par-

ties ; cela m'a fourni naturellement le moyen de diviſer cet ouvrage en deux parties. Dans la premiere, je parle de la Vérole univerſelle, ou ſimplement de la Vérole : dans la ſeconde, je traite des ſymptômes que cette Maladie occaſionne, lorſqu'elle ſe borne à certaines parties. Si, contre l'ordre accoutumé, j'ai parlé de la Vérole univerſelle avant de traiter de celle qui eſt locale, ce n'eſt pas pour me diſtinguer des Auteurs qui ont écrit ſur la même matiere. Je ne ſaurois bien rendre raiſon de ce qui m'a déterminé pour cet ordre. Il y a de certaines opinions qui portent naturellement à faire quelqu'action, quelque mouvement préférablement à un autre, ſans qu'il ſoit poſſible d'en

donner

donner aucune explication. La diſtribution que j'ai faite de mon ſujet, eſt de cette nature.

Dans ma premiere Partie, je donne une nouvelle théorie des Maladies Vénériennes, & j'explique d'une maniere auſſi nouvelle, l'opération des remedes qui conviennent à ces Maladies. Quoiqu'il ſoit impoſſible de prouver phyſiquement cette théorie ou cette explication, néanmoins, pour peu qu'on veuille la ſuivre, & qu'on y réfléchiſſe avec attention, je me flatte qu'elle paroîtra plus vraiſemblable qu'aucune autre. De plus, celle-ci a cela d'avantageux, qu'elle ne peut être contredite par aucun fait, qu'on y peut rapporter, au contraire, toutes les obſervations qui ont rapport à

la Maladie ſur laquelle elle donne des notions, & qu'elle préſente les moyens de ne plus ſe conduire en aveugle dans les différens traitemens de la Vérole, comme il ſemble qu'on a toujours fait juſqu'à préſent, ce qui certainement a toujours été la cauſe du peu de ſuccès qu'on a eu en différentes circonſtances. J'aurois pu étendre cette théorie beaucoup plus que je ne l'ai fait, mais, comme je l'ai dit, il n'y a qu'un moment, j'aurois voulu pouvoir la ſupprimer tout-à-fait, & la réſerver pour un tems où les matériaux que j'amaſſe pour en former un corps de doctrine, euſſent été plus complets, & mis en bon ordre.

Ma théorie me conduit à donner des régles sûres & infailli-

bles, ſelon leſquelles on pourra donner la préférence à une maniere de ſe traiter plutôt qu'à toute autre. On ſait que depuis l'origine du mal Vénérien juſqu'à ce jour, quoique dans le fond on ne ſe ſoit ſervi pour le détruire que de deux ou trois remedes, on les a néanmoins ſi fort variés, ſoit par rapport à leurs combinaiſons, ſoit par rapport à leur adminiſtration, qu'on ne ſait preſque plus auquel s'en tenir. Dans un pareil cahos comment ſe reconnoître, & comment diſtinguer le traitement qui convient en telles ou telles circonſtances ? Au moyen des régles que j'établis, je concilie les fauteurs des frictions mercurielles, de la ſalivation, de l'extinction ; les partiſans du ſublimé

corrosif ou autres sels mercuriels; les débitans de ptisannes sudorifiques, ou de remedes tirés de la classe des végétaux. Ce n'étoit pas, je pense, une petite besogne; on verra si je l'ai remplie.

La même théorie que je donne des Maladies Vénériennes, me présente l'occasion d'expliquer tout à la fois la maniere dont opérent les remedes qui les guérissent. Mes explications donnent même lieu de soupçonner qu'il pourroit encore y avoir d'autres moyens de guérir ces Maladies, que ceux qu'on a employés jusqu'à présent. C'est donc une nouvelle carriere, que j'offre aux observateurs qui saisiront bien mon systême & qui en tireront de justes conséquences. Par les

mêmes raiſons, les Malades bien inſtruits de la maniere d'agir des remedes, ſeront plus en état qu'on ne l'a jamais été, de parer facilement aux accidents qui, par fois, peuvent réſulter de leur adminiſtration.

Un chapitre qui n'eſt pas moins eſſentiel pour le bien de l'humanité, & qui paroît avoir occupé pluſieurs Médecins, eſt celui qui traite des préſervatifs de la Vérole. Je penſe, au moyen de ma théorie, avoir plus approché de la vérité, à cette occaſion, que tout autre qui m'ait précédé. Au reſte, quant à cet article, j'avoue bonnement que je n'ai pas d'expériences aſſez certaines pour pouvoir conſtater ce que j'ai avancé à ce ſujet en ſon endroit.

Ma ſeconde Partie eſt deſtinée à décrire tous les ſymptômes Vénériens locaux, & les remedes qui y conviennent. Comme ils ſont toujours des préludes d'une Vérole générale, je n'ai rien négligé pour mettre le Malade en état d'y bien remédier & les empêcher de dégénérer en vice habituel, ſur-tout lorſqu'il eſt de ſon intérêt de s'y prendre de cette maniere, & qu'il eſt poſſible de le faire. J'ai fait mention des cas où faute des remedes néceſſaires, le Malade peut être hors d'état de ſe traiter lui-même, & obligé d'avoir recours ſoit au Médecin, ſoit au Chirurgien. Alors, je n'ai fait qu'indiquer les opérations néceſſaires dans ces circonſtances, puiſque s'il avoit fallu les détailler, je n'aurois fait que

contribuer à la groſſeur de ce volume, & non à l'avantage du Malade. J'ai terminé cette ſeconde Partie par un *Appendix* qui traite du régime à obſerver pendant le cours des remedes Anti-Vénériens, & dans lequel on trouve par ordre de numéros les médicamens auxquels je renvoie dans l'ouvrage pour éviter les répétitions qui ſans cela auroient été fréquentes. J'ai cru encore à propos d'y joindre les recettes de quelques médicamens dont je n'avois pas parlé dans le corps de l'ouvrage, & qui néanmoins peuvent quelquefois être employés avec ſuccès.

Comme je ne prétends retirer aucun honneur ni aucun mérite de cet ouvrage, mais que j'ai

ſeulement eu en vue d'être utile à l'humanité ; pour abréger mes peines j'ai pris tout uniment dans les meilleurs Auteurs qui ont écrit ſur les Maladies Vénériennes, ce qui a paru me convenir : mais quoique je n'en aie cité aucun, je ne reconnois pas moins ici les ſecours que j'en ai pu tirer. Si je me ſuis ſouvent écarté de leurs idées, c'eſt que j'ai cru avoir de bonnes raiſons pour le faire, & qu'en fait de Maladie, l'expérience & l'obſervation ſont les ſeuls guides qu'on doive toujours ſuivre.

Je finirai par faire remarquer que l'intérêt perſonnel n'entrant pour rien dans mon plan, on ne doit pas être ſurpris que j'aie caché mon nom : je n'ai pas cru

devoir de même céler ma qualité, afin que les Malades puſſent diſtinguer mon ouvrage de ceux qui traitent de la même matiere, & dont cette Capitale ne ceſſe d'être inondée tous les jours.



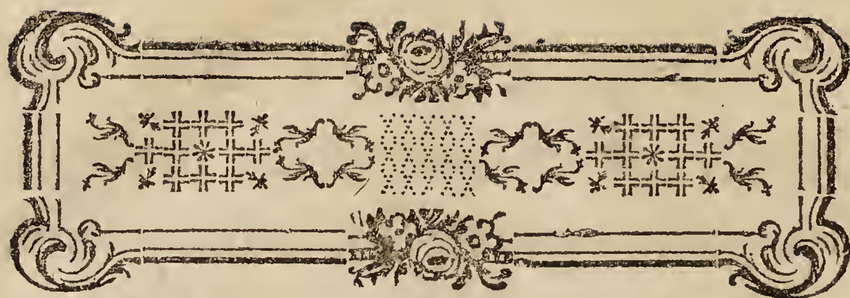


TABLE DES MATIERES
Contenues dans ce volume.

PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

ART.

Fin de la Table.



APPROBATION.

J'ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre : *l'Art de ſe traiter ſoi-même dans les Maladies Vénériennes*, *&c* ; je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. Fait à Paris, ce 23 Septembre 1769.

Signé, LEBEGUE DE PRESLE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand'Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT : Notre amé JACQUES LACOMBE, Libraire, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé : *l'Art de ſe traiter ſoi-même dans les Maladies Vénériennes, & de ſe guérir de leurs différens ſymptômes* ; s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres Perſonnes,

de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil ſept cent vingt-cinq, à peine de déchéance du préſent Privilege; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Préſentes : DU CONTENU deſquelles VOUS MANDONS & enjoignons de faire joüir ledit Expoſant & ſes ayant cauſes pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers, Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier, ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & né-

cessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Fontainebleau, le Mercredi vingt-cinquieme jour du mois d'Octobre, l'an mil sept cent soixante-neuf, & de notre Régne le cinquante-cinquieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris N°. 852, *Fol.* 40, *conformément au Reglement de* 1723. *A Paris, ce* 4 *Novembre* 1769.

Signé, BRIASSON, *Syndic.*

L'ART



L'ART

DE SE TRAITER SOI-MÊME

DANS LES

MALADIES VÉNÉRIENNES,

E T

De ſe guérir de leurs différens ſymptômes.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'origine, de la nature & du ſiege de la Vérole.

Il y a peu des maladies qui n'aient donné & qui ne puiſſent encore donner journellement matiere à une mul-

titude d'hypotheſes, dont les unes doivent détruire les autres, & qui bien ou mal conçues, ont rarement jetté ou jettent rarement quelque jour ſur les moyens dont il faut ſe ſervir préalablement à tout autre, pour les traiter avec plus de ſuccès. Entre pluſieurs raiſons qui empêchent que l'invention, ſouvent très-ingénieuſe de ces hypotheſes variées, ne puiſſe ſervir en quelque choſe aux progrès de l'Art, on peut dire que la principale eſt qu'au lieu d'imaginer un ſyſtême à l'aide des obſervations & de l'étayer de l'expérience, on commence ordinairement par ſe former des idées quelles qu'elles ſoient, & qu'enſuite l'eſprit ne s'occupe plus qu'à faire plier ou à détourner les obſervations ſelon ſon caprice & le ſyſtême qu'il a embraſſé. Les maladies vénériennes, quoique peut-être des plus communes, & par conſéquent plus capables qu'aucune autre de fournir des obſervations multipliées, ne ſont point encore à cet égard hors de la claſſe des autres maladies. Il eſt même

étonnant qu'elles n'aient fait naître qu'un petit nombre de ſyſtêmes bien digérés, & que leur cure ſoit encore fondée preſque ſur le ſeul empyriſme. L'expérience ſeule a heureuſement appris quels étoient les remedes les plus efficaces & les plus propres à guérir la vérole : car s'il avoit fallu attendre que les ſyſtêmes euſſent éclairé la pratique, il auroit été à craindre qu'il n'y eût eu que les révolutions des tems, qui euſſent pu calmer ce fléau ; comme il eſt arrivé par rapport à la lepre, maladie fort commune autrefois, & maintenant très-rare, quoiqu'on n'ait connu ou employé contre elle aucun ſpécifique.

La vérole peut donner lieu à une infinité de diſcuſſions intéreſſantes.

On a d'autant plus lieu d'être ſurpris du petit nombre de ſyſtêmes formés à l'ocaſion de la vérole, que cette maladie, dont on ne trouve aucune trace, du moins certaine & bien marquée dans l'antiquité, préſente une infinité de points à diſcuter, & ſur ſon origine, & ſur le tems de ſon apparition en Europe, & ſur ſa nature, & ſur le ſiege qu'elle peut occuper

dans le corps animal qu'elle attaque, & sur la maniere dont elle est guérie, & sur l'opération ou la maniere d'agir des remedes employés à son traitement, & sur les moyens de s'en préserver, &c. sans compter une foule de questions qui se présentent d'elles-mêmes, lorsqu'on veut réfléchir un peu sur cette matiere. Nous ne nous proposons de parler dans cet ouvrage que de quelques-uns de ces objets, & encore de ceux qui tiennent plus particuliérement au sujet.

Opinions des Médecins sur l'origine de la vérole.

Il importe fort peu aux malades attaqués de la maladie dont nous traitons, de sçavoir l'époque de son apparition en Europe. C'est pourquoi nous ne nous étendrons pas sur les opinions que quelques Auteurs nous ont données à ce sujet : opinions d'ailleurs qui ne paroissent pas des plus vraisemblables, puisqu'elles ne semblent appuyées que sur des conjectures fort hasardées.

On a d'abord cru que c'étoit une nouvelle maladie épidémique.

Les premiers Auteurs qui ont écrit sur les Maladies Vénériennes, ont été autant partagés sur leur ori-

gine en Europe, que ſur leur nature. On a d'abord commencé par prétendre qu'on devoit les regarder comme une épidémie nouvelle, qui étant produite par de grandes révolutions qui venoient de précéder dans l'atmoſphere, n'étoit qu'une dégénération des liqueurs dans le corps humain. Quelques-uns en ont encore rejetté la cauſe, moins ſur ces grandes révolutions, que ſur des eaux empoiſonnées, ou ſur l'uſage d'alimens véneneux ou de mauvaiſe qualité. Or, quoi qu'il en fût, il n'eſt pas étonnant que d'après ces principes on ait penſé que ces maladies pouvoient ſe contracter comme toute maladie épidémique, ou naturellement par l'effet d'un mauvais régime, ou contagieuſement par un contact médiat ou immédiat, & que ce ne ſoit que long-tems après que l'obſervation ait montré indubitablement qu'il falloit pour la gagner, des attouchemens immédiats.

D'autres Médécins, par la ſuite, ont ſoutenu que la vérole avoit exiſté de tout tems, qu'elle avoit été con-

Enſuite on a ſoutenu qu'elle avoit exiſté de tout tems.

nue & décrite par les anciens, Poëtes, Historiens & Médecins, & qu'il falloit la ranger dans la classe des maladies lépreuses, dartreuses, & désignées par les mêmes, sous le nom de feux. Cette opinion n'auroit pas, sans doute, été soutenue ou renouvellée si long-tems après l'apparition des maladies vénériennes, par des Médecins & Critiques modernes, s'ils avoient bien voulu faire attention que la quantité de traités qui furent composés sur ces maladies, presque subitement dans leurs commencemens, étoit seule capable de prouver leur nouveauté; & que quoiqu'il fût bien vrai que dans les ouvrages des anciens on trouvât en effet séparément la description de quelques-uns de leurs symptômes, ils n'en avoient néanmoins eu probablement aucune connoissance; puisque ce n'est pas tant quelques-uns de ces symptômes séparés qui constituent cette maladie, que leur réunion, comme on le verra dans la suite.

De notre siecle un Auteur célebre

a ramaſſé une foule de faits hiſtoriques pour prouver que cette maladie endémique (apparemment de tout tems) dans l'iſle Eſpagnole, avoit été apportée de-là en Europe par les compagnons de Chriſtophe Colomb, environ l'an 1494. Ce qui néanmoins doit rendre toute perſonne impartiale beaucoup plus réſervée à embraſſer cette derniere opinion qui paroît la plus vraiſemblable, & qui eſt la plus accréditée, c'eſt que plus récemment un autre Médecin, non moins érudit quant à ce point, a trouvé un nombre de faits hiſtoriques auſſi inconteſtables que les précédens, qui tendent à prouver que cette maladie eſt plus ancienne que les voyages de Chriſtophe Colomb, & que loin d'avoir été apportée de l'Amérique par ſes compagnons, elle pourroit, au contraire, y avoir été portée d'Europe par ces mêmes marins.

Puis, qu'elle avoit été endémique dans l'Amérique, & de-là apportée en Europe en 1494.

Ce ſentiment a encore été combattu.

On voit par-là combien il eſt difficile d'aſſeoir un jugement ſolide parmi tant de conteſtations. Au reſte, s'il y a peu d'eſpérance de pouvoir ja-

Son origine paroît incertaine.

mais découvrir la véritable origine de cette maladie en Europe, il nous ſemble que c'eſt une très-petite perte. Il ſeroit beaucoup plus important de ſçavoir au juſte quelle eſt ſa nature, ou la qualité du virus qui l'entretient.

On n'a gueres mieux connu la nature.

Ceux qui ont penſé que la vérole étoit de la nature des épidémiques, n'ont pas manqué d'en attribuer la cauſe à une dégénération des humeurs. Mais quand même ils auroient développé la maniere dont ſe fait cette dégénération, ou dit ſi ces humeurs ainſi dégénérées acquierent une qualité acide, alkaline, putride, &c. il ſeroit encore bien difficile de croire qu'elles puiſſent abandonner leur premier caractere à un tel point, de communiquer, même à celles d'un autre individu par attouchement, la faculté de dégénérer préciſément de la même maniere & de communiquer encore ainſi de ſuite à d'autres la même vertu; à moins que l'on ne conçoive qu'il ait exiſté dans les premieres quelques particules vénériennes capables de

ſe reproduire, de ſe multiplier enfin quelque virus. C'eſt ce qui a fait imaginer à pluſieurs Médecins que la vérole avoit été primordialement cauſée pour avoir mangé quelques animaux véneneux ; & à d'autres, que cette maladie étoit vermineuſe, c'eſt-à-dire, cauſée & entretenue par un amas de petits vers qui avoient une nombreuſe & facile propagation, & qui étoient capables de picotter, d'enflammer & ronger les parties où ils vivoient.

Elle eſt fécondée par un virus.

Toutes ces opinions diverſes s'étant combattues les unes par les autres, ont été abandonnées pour faire place à celle qui eſt adoptée préſentement par tous les Médecins. Elle conſiſte à croire que cette maladie eſt entretenue & propagée par un virus ou un venin qui gâte la maſſe des humeurs, & lui fait prendre ſon même caractere ; de ſorte qu'une fois gâtées ou imprégnées de ce virus, elles peuvent contaminer celles d'un autre individu en ſe mêlant avec elles ; à-peu-près de même qu'un morceau de levain fait lever une

certaine quantité de pâte, dont peut-être la millieme partie eſt capable d'en faire lever d'autre, & ainſi à l'infini.

I. Queſtion. Quel eſt ce virus ?

Il s'éleve ici naturellemeet une queſtion à réſoudre, ſçavoir, quelle eſt la nature de ce virus ou venin ? Il eſt certain que celui qui pourroit réſoudre cette queſtion d'une maniere palpable & ſatisfaiſante, jetteroit un grand jour ſur la maniere de traiter la maladie qu'il occaſionne. Mais malheureuſement ce venin eſt ſi ſubtil que ni la Phyſique, ni la Chymie, n'ont aucune priſe ſur lui. Pour approcher donc de cette ſolution, il faut avoir recours à l'analogie & aux raiſonnemens, qui encore ne paroiſſent pouvoir mener que fort loin du but. En

On a jugé par les effets qu'il étoit

effet, c'eſt en vain que le célebre Auteur qui a traité des Maladies Vénériennes, a voulu découvrir la nature de leur virus, par les effets qu'il produit : ſes conſéquences ne nous en ſemblent pas plus juſtes, ou plus à l'abri d'objections inſolubles. Il

Phlogiſtique,

prétend que ce virus eſt phlogiſtique

parce qu'il produit des inflammations de différens genres : mais le dard que lance le porc-épic, l'aiguille de la raie des Antilles, ſont-ils donc phlogiſtiques, parce qu'ils cauſent des inflammations ſi violentes que la mort s'enſuit ? Selon le même Ecrivain, le virus vénérien eſt corroſif, parce qu'il ronge & ulcere les parties qu'il a enflammées ; coagulant, parce qu'il produit des ſquirrhes, des tophus, des engorgemens dans les glandes ; enfin, il eſt fixe, parce qu'il ne ſe contracte que par un attouchement immédiat & continué pendant un certain eſpace de tems. Cependant, ſi l'on vouloit ſuivre cette maniere de procéder pour découvrir la nature de ce qui cauſe ou entretient diverſes maladies, combien de fois ne ſeroit-on pas abuſé ? on diroit, par exemple, que le froid eſt phlogiſtique & corroſif, parce que des parties gelées abſcedent, & ſe terminent ſouvent en ulceres rongeans & ſordides : on diroit que la torpille & l'anguille de Cayenne ont un virus coagulant,

Corroſif,

Coagulant,

Fixe :

parce que ces animaux cauſent un engourdiſſement dans les membres de ceux qui les touchent : enfin, parce qu'on combat le venin de la vipere avec l'alkali volatil, on diroit que ce venin eſt un acide fixe.

Ce qui eſt encore bien incertain.

Ces petits détails, dans leſquels nous venons d'entrer, laiſſent donc à penſer combien peu l'on eſt encore inſtruit ſur la qualité ou la nature du virus vérolique, & combien il eſt conſéquemment difficile d'expliquer d'une maniere claire & ſatiſfaiſante la plupart des ſymptômes de cette cruelle maladie, dans laquelle on obſerve journellement des détours ſi ſinguliers, & ſouvent une opiniâtreté ſi marquée.

II. Queſtion. Quel eſt celui de nos fluides, qui eſt attaqué par le virus vérolique?

On ſçait que le premier fluide du corps humain eſt le ſang, qui à meſure qu'il arroſe ſes différentes parties pour y porter la nourriture, eſt obligé de paſſer par différens couloirs ou filtres, pour s'y diviſer en d'autres fluides ſecondaires, qui une fois ſéparés du premier, ont chacun leur nature différente. Les principaux de ces fluides auxquels on peut

rappeller tous les autres, ſont la ſéroſité, la lymphe & le fluide nerveux. Ce dernier eſt le plus ſubtil de tous, circule dans nos nerfs, paroît être le lien qui unit l'ame avec le corps, & eſt l'inſtrument de nos mouvemens & de nos ſenſations. Il eſt naturel de demander ici quel eſt celui de tous ces fluides qui eſt attaqué par le virus vénérien ?

Il n'eſt pas vraiſemblable que ce ſoit en général la maſſe du ſang qui ſoit attaquée par le virus vérolique : premiérement, parce que ſi c'étoit ce fluide qui fût infecté en totalité, il ſeroit impoſſible de concevoir comment cette humeur pouroit être imprégnée de ce virus pendant un tems conſidérable, quelques années de ſuite, ſans qu'il ſe manifeſtât aucune léſion conſidérable dans les fonctions. Car c'eſt à tort que l'on répond que ce virus ſe loge pendant ce tems dans des recoins du corps, pour ſe développer avec fureur. Il n'y a point de parties, ſi peu conſidérables qu'on puiſſe les ſuppoſer, qui ne ſoient lavées à tout moment par une cer-

Ce n'eſt pas la maſſe du ſang en général,

taine quantité de sang ou de fluides qui s'en séparent, & qui rentrent de nouveau dans sa composition. L'illustre Auteur du traité des Maladies Vénériennes n'a pas mieux réussi à expliquer ce phénomene, en feignant un équilibre entre le sang & le virus vérolique. Le sang ne peut souffrir aucune partie hétérogene dans son sein, à plus forte raison n'en souffrira-t-il pas pendant un tems considérable une virulente. Rien de plus homologue au sang, que le sang d'un autre individu de la même espece; & cependant des expériences sur la transfusion, ont prouvé que même une très-petite quantité de sang, tirée d'un homme pour être injectée immédiatement dans les veines d'un autre, étoit mortelle pour ce dernier. Et après cela on dira que le sang peut contenir dans son sein, pendant plusieurs années de suite, des particules deleteres, sans qu'il en résulte aucune lésion dans les fonctions! Secondement, si la masse du sang étoit attaquée en total dans la vérole, cette

maladie feroit aigue & non pas chronique, comme on le remarque dans les maladies inflammatoires, dans lefquelles la maffe du fang eft toute gâtée, ou bien comme il arrive dans la morfure de la vipere : maladies qui toutes font vives & fe terminent promptement.

Les mêmes raifons qui font croire que ce n'eft pas la maffe générale du fang qui eft attaquée primordialement par le virus vérolique, donnent à penfer que ce ne peut point être non plus la férofité. Cette partie du fang une fois atteinte de ce virus, produiroit fur le champ des fymptômes fâcheux, & qui ne cefferoient que par l'extinction totale du même vice : ce qui fe paffe tout autrement dans les maladies vénériennes, qui donnent des treves affez longues, pour reparoîte enfuite avec autant & même quelquefois plus de fureur. Ni la férofité,

C'eft encore à tort que plufieurs Médecins ont accufé la lymphe d'être le fiege du virus vérolique. Si c'étoit cette humeur qui fût le repo- Ni même la lymphe ;

sitoire d'un pareil vice, il en résulteroit les mêmes accidens que nous venons de détailler par rapport au sang & à la sérosité. Mais, de plus, en ce cas, le virus vénérien mettroit de grands obstacles à la guérison des plaies accidentelles; ce qui pourtant n'arrive point. Ce n'est pas cependant que nous embrassions en cela l'opinion d'un Auteur moderne, qui nie que le virus vérolique puisse jamais rendre une plaie accidentelle plus difficile à guérir. Nous croyons qu'à la vérité cela est vrai pour l'ordinaire, mais néanmoins nous avons vu aussi arriver le contraire, & principalement en deux occasions qui ne nous laissent aucun doute sur cet article.

Mais le fluide nerveux.

Il paroît donc que c'est dans ce fluide subtil qui est le premier mobile de notre machine, qu'il faut aller chercher le siege du vice en question. C'est aussi l'opinion que nous embrassons avec d'autant plus de confiance, qu'en la suivant de près, on trouve les moyens de résoudre les problêmes les plus difficiles

ciles qui puiſſent être propoſés ſur les maladies vénériennes, de la maniere la plus plauſible, & relative d'un côté aux effets qu'elles produiſent, & de l'autre aux phénomenes que préſente le mercure employé dans leur traitement. Développons en peu de mots ce ſyſtême.

Raiſons en faveur de cette opinion.

Premiérement, il eſt certain que la vérole, quelle que ſoit ſon origine, eſt fomentée & communiquée d'un individu à un autre, par le moyen d'un virus, ou de pluſieurs miaſmes déleteres, auxquels on doit donner le nom de véroliques.

Secondement, les miaſmes en général, dont il y a différentes eſpeces, comme d'hydrophobiques qui cauſent la rage, de varioliques qui produiſent la petite vérole, de peſtilentiels qui engendrent les maladies épidémiques, &c. les miaſmes, dis-je, conſidérés en général, ſont des êtres d'une ſi grande ténuité, qu'on les a toujours regardés comme conſtituans ce qu'on peut appeller les confins des êtres matériels, ou comme formans la nuance qui

ſépare la matiere d'avec l'eſprit ; les êtres phyſiques d'avec les êtres abſtraits.

Troiſiémement, le fluide nerveux dont l'exiſtence, quoique révoquée en doute par pluſieurs Médecins, eſt aſſez conſtatée par ſes effets, doit être regardé comme une matiere qui va de pair par ſa ſubtilité avec la matiere de la lumiere, la matiere ignée, le fluide électrique, le fluide magnétique, l'eſprit recteur des plantes, &c. tous fluides qui forment auſſi la nuance que l'on peut concevoir tenir le milieu entre la matiere & l'eſprit.

Quatriémement, de même que nous ne voyons aucun des fluides ſur leſquels nous pouvons opérer, qui ſoit abſolument pur, mais qu'ils ſont toujours chargés de particules hétérogènes, & que d'ailleurs une foule d'obſervations tend à nous prouver que par-tout la Nature eſt toujours la même, on peut conjecturer, à bon droit, que le fluide nerveux, la matiere électrique, & les fluides de même genre, contiennent toujours ſuſpendues dans leur ſein

des particules hétérogènes : particules, qu'il faut cependant bien ſe garder de croire toujours nuiſibles au corps animé, lorſqu'elles ſe rencontrent dans le fluide nerveux. Par conſéquent, il peut ſe faire dans ces fluides ſubtils, de même qu'il arrive dans de plus groſſiers, des fermentations, des neutraliſations, des précipitations, des coagulations, &c.

Cinquiémement, ces mouvemens inteſtins que l'on remarque dans des fluides quelconques, ne peuvent s'opérer qu'à l'aide de corpuſcules à-peu-près de même ſubtilité, de même peſanteur, ou enfin qui, quoique de nature différente, ont néanmoins quelque rapport. Qu'on mêle de l'huile avec de l'eau, il ne ſe formera aucune combinaiſon ; le mêlange repoſé, l'huile ſe ſéparera & ſe retrouvera à la ſurface. Il s'enſuit de-là, qu'il y a tout lieu de croire que des miaſmes quelconques ne peuvent avoir aucune priſe ſur le ſang. Ils ſont d'une nature trop ſubtile pour pouvoir être atta-

qués par le ſang ; & les parties de ce dernier ſont trop groſſieres pour être entamées par des corps ſi légers. Le mouvement de circulation peut donc mêler les miaſmes avec le ſang, comme par un mouvement continué & violent, on parvient à mêler de l'huile avec de l'eau, mais il ne peut réſulter de ce mêlange aucune combinaiſon qui puiſſe tirer à conſéquence pour notre machine. Il n'en eſt pas de même quand les miaſmes ſe trouvent dans le cas de pouvoir ſe mêler avec le fluide nerveux, qui eſt d'une ſubtilité pareille à la leur. C'eſt alors qu'il doit s'opérer des changemens dans ce dernier, & qu'il doit dégénérer, ou ſubir de nouvelles combinaiſons, plus ou moins dangereuſes ſelon la nature du mêlange & des miaſmes qui y entrent.

Sixiémement, comme le fluide nerveux eſt le premier mobile de notre corps, les différentes mutations que les miaſmes lui font ſubir, intéreſſent plus ou moins le reſte de la machine, ſelon que ces miaſmes le

font plus ou moins dégénérer, ou lui donnent tel ou tel caractere. Ainsi s'il est attaqué par des miasmes putrides, tant par la forte analogie qu'il a lui-même avec la masse des humeurs, dont il est tiré, que par le grand empire qu'il exerce sur le mouvement de circulation, sur la nutrition, sur les différentes secrétions ou excrétions, tous actes auxquels il a la plus grande part, la masse des humeurs prendra un caractere de putridité qui se manifestera dans toute l'habitude du corps. S'il l'est par des miasmes hydrophobiques, les parties qui servent à la déglutition seront attaquées de spasmes, de constrictions, de convulsions; la raison du malade sera troublée au point qu'il ne pourra avaler de liquides, &c. Enfin, s'il l'est par des miasmes vérolique, les humeurs prendront alors avec le tems ces caracteres inflammatoires, &c. capables de produire les symptômes que l'on observe dans les maladies vénériennes. Il n'est pas nécessaire, comme on voit, que le virus vérolique soit lui-même phlo-

gistique, corrosif, &c. pour produire ces accidens : il suffit qu il attaque le fluide nerveux, de maniere que son action n'étant plus la même sur les organes destinés à la chylification, à la circulation, aux secrétions & excrétions, la masse des humeurs dégénérée, s'enflamme, s'engorge, & ronge les vaisseaux qui les contiennent.

Solution de quelques problêmes.

Ce systême sur le siege du virus vérolique, que nous étendrons davantage par la suite, selon que l'occasion s'en présentera, donne beaucoup mieux qu'aucun autre, la solution d'une infinité de problêmes qu'on peut proposer au sujet de la maladie qu'il fait éclore. Entre autres, on expliquera facilement pourquoi ce virus se communique plus promptement par la copulation, que par toute autre voie. La semence contenant une portion très-considérable de fluide nerveux ou d'esprits animaux, est conséquemment chargée dans la vérole de beaucoup de miasmes véroliques.

Par la même raison, cette maladie doit se communiquer facilement

par la voie de tous les plaiſirs vénériens, quels qu'ils ſoient : parce que dans ces actes il ſe fait toujours, de la part de ceux qui s'y livrent, des émiſſions conſidérables de fluide nerveux ; que ce fluide eſt ſi ſubtil qu'il pénetre librement d'un corps dans un autre par le contact immédiat ; & que de plus, les parties conſacrées à ces plaiſirs, ſont toutes nerveuſes.

En ſuivant ce même raiſonnement, on réſoudra facilement les queſtions ſuivantes :

Pourquoi les maladies vénériennes ſe tranſmettent facilement des peres & des meres aux enfans ?

Pourquoi la gonorrhée donne moins fréquemment la vérole, qu'un chancre ?

Pourquoi ſi on ſupprime trop tôt l'écoulement d'une gonorrhée, ou que l'on cicatriſe trop promptement un chancre, la vérole s'enſuit ?

Pourquoi ces douleurs oſtéocopes dans les endroits où s'inſinuent les tendons ?

Pourquoi ces douleurs ſont plus vives la nuit ?

Pourquoi le virus vénérien peut quelquefois reſter pendant un certain tems dans le corps, ſans ſe manifeſter, &c. &c. &c.

Secondes raiſons en faveur de la même opinion, tirées des effets du mercure ſur le corps humain.

Les effets du mercure ſur le corps humain, & ſa ſpécificité dans les maladies vénériennes, ne nous fourniront pas de moindres forces en faveur de notre opinion. Car enfin, n'eſt-ce pas vouloir s'abuſer que de prétendre que ce minéral n'a de vertu dans le cas des maladies vénériennes, que parce que ſes globules ronds & plus peſans que nos humeurs, en circulant avec elles, les briſent, les atténuent, les rendent plus fluides, rompent les pointes des acides qui y étoient en diſſolution, dégagent par ce moyen les obſtructions, &c? Y a-t-il une action plus douteuſe que celle-là? Le fer, dont les parties ne ſont point rondes comme celles du mercure; l'antimoine dont les parties ne ſont pas plus ſphériques, en ſont-ils moins propres à déſobſtruer? L'or, qui eſt plus peſant que le mercure, eſt-il auſſi propre que lui à combat-

tre les accidens vénériens ? Et de plus, a-t-on encore expliqué d'une maniere un peu vraiſemblable le méchaniſme de la ſalivation que produit cette ſubſtance métallique ? Non, certes : les hypotheſes que l'on a faites pour développer la cauſe & le méchaniſme de tous ces effets, ſont non-ſeulement dénuées de preuves, car comment en avoir dans une affaire ſi délicate, mais encore ſont fondées ſur des conjectures évidemment fauſſes. Nous croyons nous mettre à l'abri de ce reproche, en poſant pour fondement de notre hypotheſe, les propoſitions ſuivantes.

Premiérement, on ne peut nier que le mercure ne ſoit d'une diviſibilité infinie. Sa grande mobilité & la figure de ſes parties, pourroient même faire conjecturer qu'il eſt d'une diviſibilité beaucoup plus grande qu'aucun autre métal.

Qui, en la ſuivant, ſont facilement expliqués.

Secondement, vu cette grande diviſibilité du mercure, & par conſéquent la grande tenuité de ſes parties, il doit avoir beaucoup plus de rapport avec le fluide nerveux, que

toute autre ſubſtance métallique : ce qui paroît encore mieux prouvé, parce que

Troiſiémement, on remarque qu'il exerce naturellement quelqu'action ſur ce même fluide, puiſqu'on obſerve que les ouvriers qui le travaillent ſont attaqués fréquemment de tremblemens, de paralyſie, de convulſions, ou d'autres maladies nerveuſes. Ces ſymptômes qui proviennent d'avoir travaillé le mercure, doivent bien être diſtingués de pareils accidens auxquels ſont ſujets les ouvriers qui travaillent ſur le plomb, ou quelqu'une de ſes préparations. Ces dernieres affections ne ſont que ſympathiques, pendant que les premieres ſont idiopathiques. Les particules de plomb agiſſant ſur les houpes nerveuſes de l'eſtomac & des inteſtins, cauſent par ſympathie des tremblemens, des paralyſies, des convulſions ; auſſi dans ces cas on emploie avec ſuccès les purgatifs draſtiques, qui nettoyant l'eſtomac & les inteſtins, & les débarraſſant de ces particules minérales, font

bientôt cesser les symptômes sympathiques qu'elles occasionnoient. Il en est tout autrement des affections nerveuses causées par le mercure. On ne peut les guérir qu'en chassant hors du corps par les émonctoires communs, les particules mercurielles, qui vraisemblablement attaquent le fluide nerveux, ou en les attirant & les liant par le moyen de quelques préparations d'or, ou autrement.

Quatr émement, tous les organes qui servent aux secrétions & aux excrétions, ou autrement les glandes étant plus fournies de filets nerveux qu'aucune autre partie du corps, les effets de toutes les substances qui auront quelque rapport avec le fluide nerveux, se manifesteront plutôt sur tous ces organes, qu'ailleurs. Aussi le virus vérolique attaquant le fluide nerveux, comme nous l'avons établi ci-dessus, ses effets doivent se manifester principalement sur les glandes : ce qui est confirmé par l'expérience. Et le mer ure étant le destructeur du virus vérolique, ce que l'expérience démontre encore, il doit

avoir des qualités toutes contraires. Ainsi, puisque quand le fluide nerveux est combiné avec des miasmes véroliques, les secrétions languissent dans les glandes, & ces organes s'empâtent, s'obstruent ; il est conséquent que si le même fluide se trouve combiné avec des particules ou miasmes mercuriels, les secrétions soient augmentées dans les glandes, & les engorgemens débouchés.

Cinquiémement, les secrétions ne s'opérent dans les glandes qu'à cause des filets nerveux qui entrent dans leur composition ; lorsque l'action de quelque médicament augmentera le systême général des secrétions, elles doivent néanmoins augmenter dans toutes les glandes, en raison de la quantité de nerfs qui s'y distribuent, ou du fluide nerveux qui y abonde. Il n'est donc pas surprenant, que si on introduit des miasmes mercuriels dans le corps, pour être mêlés avec le fluide nerveux, & que de cette union il en doive résulter une augmentation des secrétions, comme nous venons de le voir, la secrétion

de la ſalive ſoit beaucoup plus forte qu'aucune autre ; puiſqu'il entre une bien plus grande quantité de filets nerveux dans la compoſition des organes qui la filtrent, que dans tout autre organe ſecréteur.

Sixiémement, indépendamment du rapport que les particules ſubtiles du mercure peuvent avoir avec le fluide animal, nous ne nions pas que ſes particules groſſieres n'aient les propriétés que tous les Auteurs leur ont aſſignées ſur les fluides groſſiers de notre corps. Ainſi, en circulant avec le ſang, elles pourront le briſer, l'atténuer & le rendre plus propre aux différentes ſecrétions. De cette maniere ſes particules groſſieres concourront au même effet avec ſes particules les plus ſubtiles : c'eſt même, à ce que nous croyons, ce qui arrive lorſque le malade auquel on adminiſtre le mercure, vient à ſaliver.

On nous permettra maintenant de tirer, de ce que nous venons de dire, les corollaires qui ſuivent,

De ces propoſitions il ſuit, que

Corollaires à déduire de ce qui vient d'être dit.

les miaſmes mercuriels ont plus de rapport, pour parler chymiquement, avec le fluide animal, que les miaſmes véroliques.

Que le fluide nerveux étant uni avec les miaſmes véroliques, les ſecrétions doivent être troublées dans le corps humain ; ce qui doit produire des ſtaſes, & toutes les maladies qui s'enſuivent, comme inflammations, engorgemens, ulceres, caries, &c.

Que ſi le même fluide eſt uni avec des miaſmes mercuriels, les ſecrétions ſeront au contraire augmentées, & par conſéquent tous les accidens ſuſdits détruits.

Que les ſecrétions doivent alors être augmentées dans les glandes, à proportion de la quantité de filets nerveux qui s'y diſtribuent, ou du fluide nerveux qui y abonde.

Que la ſalivation n'eſt point abſolument néceſſaire pour la guériſon radicale de la vérole ; puiſque ce n'eſt qu'un accident dépendant uniquement de la quantité de particules mercurielles, tant ſubtiles que

grossieres, qu'on introduit dans le corps.

Enfin, que plus on emploiera les parties les plus subtiles du mercure, mieux on viendra à bout de guérir les maladies vénériennes, & cela avec autant de sûreté, plus de sécurité & moins de gêne pour le malade.

Nous terminerons ce Chapitre par les conclusions suivantes.

L'origine des maladies vénériennes est très-incertaine; mais quant au tems de leur apparition en Europe, il y a apparence qu'il faut le placer vers la fin du quinzieme siecle.

Conclusion de ce Chapitre.

Ces maladies sont entretenues & propagées par un virus, ou par des miasmes que l'on peut appeller véroliques.

Ce virus ou ces miasmes sont trop subtils pour qu'on puisse connoître leur nature.

Enfin, le siege du virus vérolique, paroît être dans le fluide nerveux.

CHAPITRE II.

Des différentes manieres dont on peut contracter la Vérole.

La vérole se contracte de deux manieres, ou par voie de génération, ou par voie de contagion ; c'est-à-dire, qu'elle est ou héréditaire ou acquise.

La vérole est héréditaire,

Selon ce que nous avons dit dans le Chapitre précédent, il est facile de concevoir que la semence contenant une quantité considérable d'esprits animaux, (ce qu'on ne peut disputer) elle doit être chargée aussi par cette même raison, dans ceux qui sont attaqués des maladies vénériennes, de beaucoup de miasmes véroliques. Aussi des observations certaines prouvent que des enfans peuvent naître avec des symptômes caractéristiques d'une vérole universelle, qu'ils ne doivent avoir contractée que par voie de génération. D'un autre côté, il peut très-bien se faire que

que ces miaſmes perdent de leur activité pendant les neuf mois que l'enfant eſt dans le ventre de ſa mere, ou même qu'ils aient déja perdu de leur vigueur avant d'avoir été jettés avec la ſemence dans ce même moule, & qu'alors le fœtus n'apporte avec lui aucun ſymptôme d'une vérole univerſelle ; mais en place de cette maladie, ſoit ſeulement doué d'une conſtitution mal-ſaine en général, ce qui le rend ſujet dans ſon enfance au rachitis, aux obſtructions des glandes, aux écrouelles, &c. & dans un âge plus avancé, à la diſtorſion des os, à la phtyſie, & peut-être aux maladies nerveuſes, qui ne ſont ſi communes que depuis que les maladies vénériennes ſont répandues ſi univerſellement, & qui, épargnant la génération des gens de campagne, exercent toute leur fureur ſur les deſcendans des habitans des villes peuplées. Que de réflexions à faire ſur ce ſujet pour des perſonnes qui ſe propoſent les liens du mariage ! Si l'amour de la patrie ne prévaut pas aſſez dans leurs cœurs pour les

inviter à ne lui donner que des ſujets ſains, que du moins l'amour qu'ils doivent à des rejettons qui perpétueront leur nom & leur image, les engage à ne leur faire aucun funeſte préſent en les mettant en ce monde. La vie eſt d'elle-même traverſée d'aſſez de peines auxquelles le corps & l'eſprit ſont en proie, ſans que des parens y ajoutent de leur part quelque nouvelle amertume.

Ou bien, elle eſt acquiſe :

La même maladie ſe contracte encore, avons-nous dit, par voie de contagion. Pour la contracter de cette maniere, il faut que des miaſmes véroliques en activité puiſſent avoir une libre entrée dans les nerfs de la perſonne ſaine, pour y attaquer le fluide qui circule dans ces vaiſſeaux. Or, pour que cela arrive, il faut que deux choſes concourent enſemble. Premiérement, il faut un contact immédiat, & même continué pendant quelques inſtans ; & ſecondement, il faut que la partie malade, que touche le corps ſain, ſoit enduite d'une certaine humidité. Le concours de ces deux cir-

conſtances ne ſe trouve que dans l'acte de copulation naturelle ou contre-nature, dans l'allaitement, dans les baiſers laſcifs, & par accident, ſi quelque partie du corps dépouillée de l'épiderme eſt en contact immédiat avec une partie attaquée de maladie vénérienne. La vérole ne ſe contracte donc auſſi que de ces quatre manieres.

Premiérement, dans l'acte de copulation naturelle ou contre-nature, il ſe fait un contact immédiat entre des parties vérolées, qui ſont enduites naturellement d'une humeur muqueuſe qui ſert à les lubréfier, ou à cauſe de la maladie, qui laiſſent pleurer une liqueur très-imprégnée de miaſmes véroliques, & des parties ſaines toutes compoſées de houpes nerveuſes, qui ne ſont recouvertes que d'une peau très-mince ou d'un épiderme extrêmement délicat : de plus, ce contact eſt continué pendant un certain tems. Les miaſmes véroliques paſſent donc de cette façon très-facilement du corps malade dans le corps ſain.

Ce qui peut arriver, par le moyen de la copulation,

Ou, par l'allaitement,

Secondement, dans l'allaitement le tetton de la nourrice qui eſt tout de nerfs, eſt expoſé à l'impreſſion continuée de la ſalive de l'enfant qui le ſuce, ou bien, la bouche de l'enfant toute nerveuſe, eſt en contact immédiat avec le tetton de la nourrice, & eſt abreuvée du lait qu'il en tire. On voit que de cette maniere l'enfant peut aiſément infecter ſa nourrice, ou réciproquement, que la nourrice peut facilement gâter l'enfant qu'elle allaitte.

Ou, par des baiſers laſcifs,

Troiſiémement, les mêmes raiſons de contagion exiſtent préciſément dans le cas des baiſers laſcifs. Ils s'exercent ſur des parties toutes compoſées de houpes nerveuſes, & la ſalive y joue toujours un grand rôle. Ces ſortes de plaiſirs prouvent d'une maniere indubitable la vérité de ce que nous avons avancé plus haut, qu'il faut que la partie malade qui touche le corps ſain, ſoit enduite d'une certaine humidité, pour que la maladie puiſſe paſſer du corps malade dans le corps ſain. Il n'y a pas d'exemple qu'on ait gagné

la vérole pour avoir baiſé, même ſur la bouche, une perſonne infectée de cette maladie, pourvu que l'action de ce baiſer ſe ſoit ſimplement paſſée ſur les levres, qui, dans l'état ordinaire, & même paſſionné, ſont abſolument ſeches. Cette humidité naturelle ou morbifique qui paroît requiſe pour la propagation de la vérole, ſert apparemment de véhicule aux miaſmes véroliques, à-peu-près de même qu'on a penſé que l'humeur qui ſe trouve ramaſſée dans les poches qui ſe trouvent derriere les dents de la vipere, ſert de véhicule au venin de cet animal.

Quatriémement enfin, des obſervations conſtantes font voir que quand on expoſe à l'action du virus vérolique, ſous les deux circonſtances ſuſdites, des houpes nerveuſes dépouillées de l'épiderme qui naturellement doit les recouvrir, on contracte la vérole. Ainſi, ſi un Accoucheur ou une Sage-femme ont quelque légere égratignure à la main, & accouchent en cet état une femme gâtée, ſi un Chirurgien a quelque

Ou enfin, par autre attouchement.

petite bleſſure au doigt, & touche pendant quelque tems avec cette partie un ulcere ou un chancre vénérien, ils peuvent contracter de cette maniere la vérole, ſoit univerſelle, ſoit ſimplement locale.

Corollaires. De ce que nous venons de dire, il ſuit :

Que le riſque que l'on peut courir de gagner la vérole, doit être eſtimé en raiſon compoſée de l'activité des miaſmes véroliques, de l'abondance & de la qualité de l'humeur dont la partie gâtée eſt abreuvée, du tems que la partie ſaine a été expoſée à l'action des miaſmes, de la quantité des houpes nerveuſes qui entrent dans la compoſition de la partie ſaine qui a été en contact avec la partie gâtée, & enfin de l'épaiſſeur de l'épiderme qui recouvre ces houpes nerveuſes. Peut-être la paſſion plus ou moins vive avec laquelle le contact s'eſt fait, doit-elle entrer pour quelque choſe dans ce calcul ?

Que la maniere la plus facile & conſéquemment la plus ordinaire de

gagner cette maladie, eſt par l'acte de copulation naturelle ou contre-nature, puis par l'allaitement, enſuite par les baiſers laſcifs, enfin par le ſimple attouchement.

Que cette maladie ſe gagnant par un contact immédiat, la partie qui a exercé ce contact, doit être d'abord attaquée de ſymptômes vénériens, avant que la vérole ſe répande dans toute l'habitude du corps : que conſéquemment avant d'être attaqué d'une vérole univerſelle, il eſt néceſſaire qu'on ſoit d'abord attaqué d'un ſymptôme vénérien local ; & que ce ſymptôme vénérien doit toujours ſe manifeſter aux endroits qui ont été expoſés le plus à l'impreſſion du virus vérolique.

Enfin, l'expérience ſemble prouver qu'on ne contracte jamais de maladies vénériennes, pour ſe ſervir des mêmes vêtemens d'un vérolé, pour boire après lui dans le même vaſe, pour coucher dans ſes draps ou même avec lui, &c. &c. &c.



CHAPITRE III.

Des symptômes de la Vérole universelle, ou répandue dans toute l'habitude du corps.

Si nous écrivions pour l'instruction des personnes qui se destinent à la pratique de la Médecine, à l'exemple des Auteurs qui dans cette vue ont traité la même matiere que nous traitons maintenant, nous nous croirions tenus d'entrer dans un détail même minutieux de tous les symptômes qui peuvent avoir rapport à la vérole : nous serions encore obligés d'en expliquer la théorie, & de développer les rapports que ces symptômes peuvent avoir avec leur cause : mais notre but, comme nous l'avons annoncé, n'étant que de donner aux vérolés la facilité de se traiter eux-mêmes, il ne semble pas que nous puissions leur être plus utiles en prenant ce parti ; peut-être

même au contraire ne ferions-nous par-là que mettre leur eſprit à la gêne en leur préſentant des explications que la plupart d'entre eux ne pourroient entendre, parce qu'ils ignoreroient les principes ſur leſquels elles ſeroient fondées. Il paroît donc que pour remplir nos vues, il ſuffit de dire que les ſymptômes de la vérole peuvent être diviſés en propres & en communs.

Les ſymptômes de la vérole, ſont

Les ſymptômes propres à cette maladie ou qui la caractériſent d'une maniere à ne pas s'y tromper, & que par cette raiſon on nomme univoques, ſont, 1°. la réunion de pluſieurs ſymptômes vénériens locaux: 2°. la renovation des ſymptômes vénériens locaux, un tems conſidérable après en avoir été guéri, ſans s'être expoſé depuis à une nouvelle infection: 3°. la malignité des ſymptômes vénériens locaux.

Propres,

Les ſymptômes communs de la vérole, ou ſymptômes équivoques de cette maladie, ſont en général tous les ſymptômes propres & communs à toutes les maladies quelcon-

Ou, communs.

ques. En effet, ſi d'une part l'expérience prouve qu'il n'y a pas de ſymptômes propres à quelque maladie que ce ſoit, ou pour parler plus familiérement, qu'il n'y a pas de maladie dont la vérole ne puiſſe emprunter le maſque, & à l'abri de laquelle elle ne puiſſe faire d'autant plus de mal qu'on ſe méfie moins de ſa préſence ; d'un autre côté, la théorie que nous avons établie, & même toute autre théorie donnée juſqu'à ce jour, fait facilement concevoir que le virus vénérien occaſionnant une dégénération générale dans toute la maſſe des humeurs, il n'y a pas de maladie qui ne puiſſe en ſourdir, ou de fonction qui ne puiſſe en être leſée, ſinon dans les commencemens, du moins par la ſuite.

Nous pourrions terminer ici ce Chapitre, & nous aurions dit en peu de mots, mais avec toute la juſteſſe poſſible, quels ſont les ſymptômes de la vérole univerſelle : cependant nons penſons qu'il ne ſera pas inutile d'entrer ſur ce ſujet dans un détail un peu plus circonſtancié.

Symptômes de la vérole propres, ou univoques.

Premiérement donc nous comptons pour ſymptôme univoque de la vérole, la réunion de pluſieurs ſymptômes vénériens locaux. Ainſi une gonorrhée jointe à un bubon, un chancre accompagné d'un poulain, une chaude-piſſe & des puſtules, des fics des rhagades & des puſtules, &c. ſont des ſymptômes qui caractériſent une vérole univerſelle. On ſent bien que plus il y aura de ces ſymptômes vénériens locaux qui paroîtront à la fois, ou qui ſe trouveront réunis dans le même individu, plus l'exiſtence de la vérole ſera certaine.

Secondement, ſi étant, ou pour mieux dire paroiſſant guéri d'un ſymptôme vénérien local, par la ſuite ce même ſymptôme vient à reparoître, une ou deux ou trois années après, ſans que le malade ſe ſoit expoſé à une nouvelle infection dans le tems qu'il reparoît ; ce ſymptôme dénote d'une maniere à ne pas s'y tromper qu'on eſt attaqué d'une vérole univerſelle. Il n'eſt pas qu'on ne ſçache que de cette maniere des gonorrhées recommencent à

couler pluſieurs années après qu'elles avoient paru guéries ; des ulceres vénériens cicatriſés ſe rouvrent, des tumeurs vénériennes qui avoient été diſſipées reparoiſſent, &c. ce qui prouve la préſence du virus vénérien dans le corps.

Enfin, ſi un ſymptôme vénérien local eſt d'une malignité aſſez grande pour réſiſter non-ſeulement aux remedes employés à propos, mais encore pour augmenter en force & en violence, malgré les remedes ; il y a tout lieu de croire que le virus vénérien a déja fait impreſſion ſur toute la maſſe des humeurs. Il faut bien ſe donner de garde ici de confondre l'opiniâtreté d'un ſymptôme vénérien local, avec ſa malignité. Il arrive ſouvent que ces ſymptômes ſont très-opiniâtres, ou que leur cours eſt très-long, ſans que pour cela ils ſoient malins, & par conſéquent ſans qu'ils dénotent certainement l'exiſtence d'une vérole univerſelle.

Ces trois ſymptômes ſont propres à la vérole univerſelle ; & lorſque

l'un d'eux ſe manifeſte, il n'y a aucun lieu de prendre le change. Il n'en eſt pas de même des ſymptômes que nous avons appellés communs; parce qu'en effet ils ne ſont pas ſi particuliers à la vérole, qu'ils ne puiſſent auſſi ſe manifeſter dans d'autres maladies. Pour la plus grande clarté, on peut faire deux ordres de ceux-ci; le premier comprend les ſymptômes qui ſont les plus ordinaires, & qui arrivent le plus fréquemment dans la vérole: le ſecond, ceux qui arrivent beaucoup plus rarement dans cette maladie, & qui ne ſe manifeſtent que lorſqu'elle a pris les racines les plus profondes, qu'elle eſt extrêmement invétérée, ou que par une ou pluſieurs adminiſtrations peu régulieres de différens remedes, elle a pour ainſi dire changé de caractere. Ce dernier point eſt eſſentiel à remarquer: car les remedes que l'on emploie pour traiter cette maladie, étant la plupart du tems très-violens, s'ils ſont mal adminiſtrés, non-ſeulement ils ne guériſſent point la maladie contre laquelle ils

étoient employés ; mais encore ils causent par eux-mêmes des accidens qui se compliquent ou se combinent diversement avec les effets que produit sur les humeurs le virus vénérien, & alors il en résulte des symptômes tout-à-fait singuliers, & qui masquent la vérole qui peut-être déja se masquoit sous l'apparence de quelqu'autre maladie.

Symptômes de la vérole communs, ou équivoques.

I. Ordre.

Les symptômes équivoques du premier ordre sont d'abord tous les symptômes vénériens locaux, comme la gonorrhée, les chancres, les poireaux, &c. ensuite les taches vénériennes ; les pustules, qui dans cette maladie se manifestent le plus souvent au front, autour des tempes & aux parties de la génération ; les dartres ; les ulceres ; ceux qui viennent à la gorge & qui rongent la luette, le palais & les os du nez ; les douleurs fréquentes & lancinantes dans les membres, qui se font sentir dans les endroits où s'attachent les tendons des gros muscles, & sont plus violentes la nuit, lorsque le malade est dans son lit, que le jour ;

les douleurs dans les articulations, qui reſſemblent aſſez à celles de la goutte ; les obſtructions dans les glandes, & conſéquemment des tumeurs dans les parties du corps où il y en a une plus grande quantité ; des opthalmies ou inflammations des yeux, qui reviennent fréquemment & ne cedent que difficilement aux remedes ordinaires. On doit bien comprendre que chacun de ces ſymptômes eſt équivoque de la vérole univerſelle, lorſqu'il exiſte ſeul dans un individu : car la réunion de pluſieurs de ces ſymptômes, comme nous l'avons dit ci-deſſus, eſt un ſymptôme univoque de cette maladie répandue dans toute l'habitude du corps.

Les ſymptômes de la vérole univerſelle équivoques du ſecond ordre, ſont toutes les autres affections dont le corps peut être attaqué, lorſque ces affections ne cedent point, ou cedent plus difficilement qu'on ne ſeroit en droit de l'attendre, aux remedes qu'on emploie ordinairement pour les combattre. On comprend II. Ordre.

aiſément, ſans que nous le diſions, que ces ſymptômes équivoques du ſecond ordre déſignent plus ou moins la préſence réelle de la vérole univerſelle, ſelon qu'ils ont été précédés par des ſymptômes vénériens locaux, ou non : ou bien, ſelon que les ſymptômes vénériens locaux qui ont précédé, ont été plus ou moins conſidérables. On peut même dire, que ces ſymptômes du ſecond ordre ne deviennent des ſymptômes équivoques de la vérole univerſelle, qu'autant qu'on aura été précédemment attaqué de ſymptômes vénériens locaux, ou qu'on aura quelque lieu de douter de la pureté du ſang d'où on eſt iſſu ; c'eſt ce que nous allons développer.



CHAPITRE IV.

Diagnoſtique de la Vérole univerſelle, ou, Regles ſelon leſquelles on peut juger qu'on eſt attaqué de la Vérole univerſelle, ou non.

On a toujours obſervé que la maladie dont nous traitons, eſt accompagnée d'une circonſtance ſinguliere, & qu'on ne retrouve que très-rarement dans le cours des autres maladies. Une perſonne attaquée du poumon, ſe déguiſe toujours à elle-même le danger qu'elle peut courir : à quelqu'extrémité qu'elle ſoit, l'eſpérance d'en guérir ne la quitte point. C'eſt à-peu-près la même choſe dans les autres maladies. Mais dans la vérole, il en eſt tout autrement. A-t-on eu dans ſa vie quelque ſymptôme vénérien local, qu'il ait été léger, qu'il ait été bien guéri, ou non, on eſt dans la crainte le

Circonſtance ſinguliere qui accompagne la vérole.

reſte de ſes jours. Le plus léger accident qu'il ſurvienne dans la ſuite, ſemble toujours provenir de la même cauſe : bref, rarement eſt-on bien tranquille ſur ſon état. Joignez à cela, que ces craintes ſe trouvent augmentées par les Charlatans que l'on peut conſulter ; quelquefois même par les Médecins, qui, voyans des ſymptômes ſinguliers, longs & rebelles aux remedes, après avoir fait faire à leur malade une confeſſion ſincere, ne manquent gueres de rejetter ſur quelque reſte du virus vérolique caché, la cauſe des accidens pour leſquels on les conſulte, tandis qu'ils peuvent avoir une toute autre origine. Il eſt donc néceſſaire d'établir un diagnoſtique sûr, ou des regles certaines, ſelon leſquelles un malade, attaqué d'une maladie quelconque, puiſſe juger ſi cette maladie eſt vénérienne ou non, ſi elle eſt entretenue par un vice vérolique répandu dans toute l'habitude du corps, ou ſi elle tient à une autre cauſe tout-à-fait différente.

Le diagnoſtique d'une maladie

quelconque, c'eſt-à-dire l'exiſtence certaine de cette maladie, s'établit au moyen des ſignes, qui ſont de deux eſpeces : les Médecins nomment ceux de la premiere, ſignes démonſtratifs, & ceux de la ſeconde, ſignes commémoratifs. Le diagnoſtique s'établit au moyen des ſignes.

Les ſignes démonſtratifs d'une maladie, ſont les ſymptômes qui la denotent & par leſquels elle ſe manifeſte. Les ſignes démonſtratifs de la vérole ſont donc tous les ſymptômes que nous avons détaillés dans le Chapitre précédent, & qui caractériſent cette maladie, ſoit certainement comme les univoques, ſoit plus ou moins incertainement comme les équivoques du ſecond & du premier ordre. Ces ſignes n'étant donc autres que ces ſymptômes ; comme eux ils ſont univoques & équivoques du premier & du ſecond ordre. Signes démonſtratifs de la vérole.

Les ſignes commémoratifs ſont toutes les circonſtances qui rappellent l'état dans lequel le corps s'eſt trouvé, plus ou moins long-tems avant la maladie dont ils peuvent donner quelques notions. Il eſt à remarquer Signes commémoratifs de la vérole.

que ces ſignes ne ſe bornent même pas au malade ſeul, mais s'étendent juſqu'à ceux dont il tient le jour; ceux à qui il l'a donné, les femmes avec leſquelles il a vécu, &c.

On ſent bien que ſi la vérole ne ſe manifeſtoit que ſous des ſignes ou par des ſymptômes univoques, on pourroit aiſément pour la reconnoître ſe paſſer des ſignes commémoratifs : mais comme le plus ſouvent il arrive qu'elle ſe montre par des ſymptômes équivoques du premier & du ſecond ordre, alors ſon exiſtence n'eſt que plus ou moins probable; & dans une ſi grande incertitude, on ne peut ſe flatter de ſaiſir la vérité, qu'en entaſſant, pour ainſi dire, probabilités ſur probabilités; ce qui ſe fait en joignant les ſignes commémoratifs aux démonſtratifs.

Il eſt d'autant plus eſſentiel d'approcher du vrai dans la maladie en queſtion, que ſi un malade ne prête pas toutes les attentions poſſibles pour la découvrir, ou il riſque de prendre ſans néceſſité des remedes antivénériens qui alors peuvent tou-

jours affoiblir un peu ſa ſanté, s'ils ne produiſent pas des ſymptômes plus fâcheux ; ou d'un autre côté, s'il ferme les yeux ſur ſon état, il peut laiſſer paſſer le tems qui eſt le plus convenable au traitement, & donner par-là le moyen à la maladie de jetter dans ſon corps de ſi profondes racines, qu'il ſera dans la ſuite très-difficile de la combattre.

Les circonſtances paſſées qui peuvent jetter du jour dans la matiere préſente, regardent,

I. Les pere & mere du malade :

II. Le malade lui-même :

III. Les perſonnes avec leſquelles le malade peut avoir eu des liaiſons charnelles :

IV. Les enfans du malade, s'il en a, ou s'il en a eu.

Les uns ou les autres, peuvent avoir eu ou avoir encore des ſymptômes univoques ou équivoques de la vérole.

Maintenant de la combinaiſon des ſignes démonſtratifs univoques ou équivoques du premier & du ſecond ordre, avec les ſignes commémora-

Regles ſelon leſquelles on pourra juger ſi on eſt attaqué de la vérole, ou non.

tifs, on tire les regles ſuivantes, ſelon leſquelles un malade qui doute de ſon état, doit ſe déterminer à ſubir un traitement antivénérien général, ou non.

I. Régle. Un malade attaqué de ſymptômes univoques, ne doit point eſpérer de cure radicale, ſinon par quelqu'un des traitemens généraux que nous propoſerons ci-après.

II. Régle. Un malade attaqué de ſymptômes équivoques du premier ordre, né de parens qui auront été attaqués de ſymptômes univoques, ou de ſymptômes équivoques graves du premier ordre, ou même qui ſe ſeront notoirement mis dans le cas de contracter la vérole, ne doit point balancer, s'il veut guérir radicalement, à ſubir un traitement général antivérolique.

Remarque. On a vu dans le premier Chapitre que cette maladie ſe propage très-facilement par voie de génération, & paſſe ainſi des peres ou meres aux enfans, ſoit ſous ſa forme ordinaire, ſoit dégénérée & ſous la forme de maladie des glandes, des

os, &c. Les ſymptômes les plus communs ſous leſquels elle ſe montre, lorſqu'elle n'eſt pas dégénérée, ſont les maladies de la peau, comme puſtules, taches, dartres & ulceres. Lorſqu'elle eſt dégénérée, elle produit alors ordinairement dans l'enfance le *rachitis* ou des nœuds & diſtorſions dans les os; dans un âge plus avancé, des engorgemens dans les glandes, & dans l'adoleſcence des tubercules & des ulceres dans le poumon. Nous avons ajouté, quand bien même les parens n'auroient fait que ſe mettre dans le cas de contracter la vérole, parce qu'il arrive fréquemment, comme on le verra dans la ſeconde Partie, qu'on n'attrappe pour tout ſymptôme primordial de la vérole, qu'une chaudepiſſe avortée, qu'on prend pour un ſimple échauffement, & qui parce qu'elle eſt deſtituée d'écoulement, en eſt plus ſujette à produire une vérole univerſelle.

III. Regle. Un malade attaqué de ſymptômes équivoques du premier ordre, après avoir été précé-

demment attaqué & même guéri en apparence, de symptômes univoques, ou de symptômes équivoques du premier ordre, ou même après s'être mis long-tems auparavant dans le cas de contracter la vérole, doit pour guérir radicalement, employer un traitement général antivérolique.

Remarque. Cette regle est fondée sur les mêmes principes que la précédente. 1°. Il arrive souvent que le traitement général, soit par la faute de celui qui l'administre, soit par la négligence de celui à qui il est administré, ou même aussi par défaut de vertu de la part du remede employé; il arrive, dis-je, que le traitement général ne guérit pas radicalement la maladie, mais la pallie seulement, ou pour me servir du terme commun, blanchit le malade. 2°. Il arrive aussi que les traitemens particuliers, par les mêmes causes que ci-dessus, employés pour les symptômes vénériens locaux, les guérissent pour un tems, mais ne détruisent pas tout-à-fait le virus, qui, agissant peu-à-peu, renouvelle la scene dans la suite. On sçait

bien que dans ces deux premiers cas il faut ſubir un traitement général pour combattre le virus avec avantage. Quant au troiſieme point, qui eſt de s'être mis quelquefois dans le cas de contracter la vérole, il ſuffit ſeul pour déterminer le malade à ſe traiter généralement, s'il eſt attaqué par la ſuite de ſymptômes équivoques; même légers, pourvu qu'ils ſoient du premier ordre.

IV. Régle. Un malade attaqué de ſymptômes légers du premier ordre, ou même de ſymptômes équivoques du ſecond ordre, s'il communique, par la copulation, des ſymptômes univoques ou équivoques du premier ordre à une perſonne dont l'état étoit ſain auparavant cette liaiſon, doit ſubir un traitement général antivérolique.

Remarque. Il eſt bien à obſerver que de ce que les ſymptômes univoques ou équivoques du premier ordre dans une perſonne auparavant ſaine, indiquent l'exiſtence du virus vérolique chez le malade avec lequel elle a habitée; il ne s'enſuit pas

que l'abſence de ces mêmes ſymptômes dans la même perſonne prouve l'abſence du virus vérolique chez le malade : parce que l'expérience prouve qu'il eſt des circonſtances heureuſes, ſous leſquelles on peut avoir commerce avec une perſonne gâtée, & même un commerce continué pendant un certain tems, ſans rien gagner.

V. Regle. Un malade attaqué de ſymptômes équivoques du premier ou du ſecond ordre, ſi ſes enfans ſe trouvent attaqués de ſymptômes univoques ou équivoques du premier ordre, doit prendre une ſuite de remedes antivéroliques.

Remarque. De même que nous avons vu plus haut que l'état des parens ſert à indiquer la véritable maladie des enfans ; de même auſſi ſouvent il arrive que l'état des enfans décele la nature de la maladie des pere & mere.

VI. Régle. Un malade attaqué de ſymptômes équivoques du ſecond ordre, s'il reçoit du ſoulagement des traitemens antivénériens parti-

culiers, & que d'ailleurs il ait lieu de douter de la pureté du ſang dont il eſt iſſu, ou de l'état des perſonnes avec leſquelles il a eu des liaiſons charnelles, peut ſubir un traitement antivérolique général.

Remarque. Pour ſe décider en ces circonſtances en faveur d'un traitement général antivérolique, il faut cependant avoir de fortes préſomptions que les ſymptômes en queſtion ſont produits ou entretenus par un levain vérolique. Ces préſomptions, pour avoir quelque valeur, doivent être fondées ſur la force ou la durée des ſymptômes, leur régularité, & d'un autre côté ſur les effets ſenſibles des remedes antivénériens en ce cas. Car on doit ſçavoir que le mercure, comme ſubſtance métallique, peut produire de grands effets même dans de certaines maladies qui ſont d'une nature toute différente de la vérole. Les effets du mercure dans de certaines maladies ſingulieres, ne peuvent donc indiquer la préſence du virus vérolique, qu'autant que d'autre part on aura

de fortes raiſons de croire qu'on n'eſt pas tout-à-fait intact de ce côté.

VII. Regle. Hors les circonſtances dont nous venons de parler, l'exiſtence du virus vérolique dans les humeurs du corps n'étant pas bien certaine, il n'eſt pas prudent de riſquer un traitement général antivérolique; traitement qui n'eſt jamais exempt de quelques dangers, ſur-tout chez les perſonnes d'une conſtitution délicate. Il eſt cependant à remarquer, que ſi l'on eſt dans le deſſein de ſe marier, pour peu que l'on ait des doutes fondés ſur ſon état, on fera bien de ſubir un traitement général antivérolique; ne feroit-ce que pour ſe mettre à l'abri par la ſuite des regrets, qui malheureuſement ſans ces précautions ne ſont que trop fréquens.



CHAPITRE V.

Prognoſtique de la Vérole univerſelle.

La vérole eſt une des maladies les plus dangereuſes.

Il eſt bien étonnant, ſans doute, que dans le Public, & ſur-tout parmi les jeunes-gens, on ſe faſſe communément un jeu d'une maladie auſſi grave que la vérole : mais il eſt encore bien plus ſingulier que des gens de l'Art aient ſuivi cette façon de penſer, & aient prononcé que la vérole n'eſt point une maladie dangereuſe. Il s'en faut de beaucoup que nous adoptions ce ſentiment. Nous croyons que la vérole eſt une des maladies les plus dangereuſes dont on puiſſe être attaqué ; nous fondons cette opinion ſur ce que,

I. Cette maladie attaque le corps humain dans ſon principe, en en viciant le premier fluide ; & pour peu qu'elle s'y enracine, elle en gâte tous les fluides, & même enſuite les ſolides.

II. Les ſeuls remedes qu'on puiſſe employer pour la traiter, demandent beaucoup de prudence & de ſoins pour être adminiſtrés, ſans quoi ils ſont capables de produire eux-mêmes d'autres ſymptômes qui leur ſont propres, & qui ſont auſſi funeſtes que ceux pour la cure deſquels on les met en uſage.

III. Il arrive très-fréquemment que la maladie paroît guérie, pendant qu'elle n'eſt qu'aſſoupie ou ſeulement dégénérée : alors dans le premier cas, elle ſe réveille au bout d'un certain tems avec plus de force & de furie que jamais ; ou bien, dans le ſecond cas, comme elle a laiſſé dans le corps de fortes empreintes de ſa préſence ; ces empreintes paſſent aux deſcendans & y gravent en traits, ſouvent ineffaçables, le malheur de ceux dont ils ſont iſſus.

Il faut cependant avouer qu'elle eſt plus ou moins dangereuſe ſelon les différentes circonſtances qui l'accompagnent.

Elle eſt conſéquemment moins

Le danger qui accompagne cette maladie, varie néanmoins selon diverses circonstances.

dangereuſe chez les jeunes-gens que chez les vieillards ; parce que les premiers étant beaucoup plus robuſtes, la maladie ſe déclare chez eux avec moins de fureur, & que d'ailleurs il eſt beaucoup plus facile d'adminiſtrer aux premiers les remedes propres à cette maladie, & dont nous avons dit que l'action étoit toujours violente.

Quoiqu'elle paroiſſe ſévir beaucoup moins chez les femmes que chez les hommes, néanmoins comme elles ſont d'une conſtitution en général beaucoup plus délicate, elle eſt auſſi beaucoup plus dangereuſe pour elles : & ſi d'un côté l'expérience paroît prouver qu'elles ſupportent plus long-tems l'impreſſion du virus vérolique, ſans qu'il ſe manifeſte par des ſymptômes fâcheux ; de l'autre, la même expérience prouve que dès que cette maladie commence à ſe développer chez elles, elle le fait avec beaucoup plus de violence, & ſe montre ſous des ſymptômes plus effrayans & plus rebelles. Ajoutez à cela qu'à cauſe des regles, de la groſ-

ſeſſe, &c. elles ſe trouvent dans des circonſtances beaucoup plus déſavorables pour le traitement, qui, chez elles, eſt toujours long & difficile.

La conſtitution naturelle du malade qui eſt attaqué de la vérole, en augmente encore, ou en diminue les dangers, ſelon qu'il eſt plus ou moins robuſte, & ſelon que le malade eſt ſujet ou non à quelque maladie plus ou moins grave. En général, la vérole eſt très-dangereuſe lorſque dans un ſujet elle ſe trouve compliquée avec une tendance naturelle à la phtyſie, avec le ſcorbut, l'hypochondriaciſme, &c.

Elle eſt plus ou moins dangereuſe ſelon le degré d'utilité des parties qu'elle attaque: auſſi elle eſt funeſte lorſqu'elle déploie ſa fureur ſur des parties eſſentielles à la vie, comme le cerveau, les poumons, le foie, la matrice, les proſtates, les véſicules ſeminales, les teſticules, les mammelles, la moëlle des os, &c.

Le climat ſous lequel vit le malade influe beaucoup ſur les dangers de cette maladie: il eſt de fait que dans

dans les pays chauds, on vit très-aiſément avec elle, pendant qu'elle eſt très-dangereuſe dans les pays froids.

Enfin, pour ne pas être plus long, elle eſt plus ou moins dangereuſe & difficile à guérir, ſelon qu'elle eſt récente ou invétérée. Celles qui ont réſiſté à pluſieurs traitemens bien ou mal adminiſtrés, ſont ordinairement funeſtes, & on doit communément eſtimer leur danger en raiſon de la quantité de fois qu'elles ont été blanchies.

On doit diſtinguer trois degrés de vérole.

Par ce qui vient d'être dit, il eſt aiſé de voir qu'on peut diſtinguer trois degrés dans la vérole : le premier, lorſque cette maladie eſt récente, & qu'elle n'a pas encore gâté les liqueurs groſſieres du corps humain : le ſecond, lorſqu'elle eſt un peu plus ancienne, & qu'ayant déja contaminé les liqueurs groſſieres du corps, les parties molles commencent à ſouffrir ; enfin le troiſieme, lorſqu'elle eſt extrêmement invétérée, & qu'elle a attaqué non-ſeulement les parties molles, mais

même les ſolides, & ſur-tout les organes qui ſont eſſentiels à la vie. La vérole dans ſon premier degré eſt aiſée à guérir; dans ſon ſecond, elle eſt un peu plus rebelle; mais à ſon troiſieme, on peut dire qu'elle eſt preſqu'incurable.



CHAPITRE VI.

Traitement de la Vérole univerſelle.

NOUS avons diſtingué deux eſpeces de vérole ; l'une, qui étoit répandue dans toute l'habitude du corps , & que nous avons appellée univerſelle ; l'autre , qui ſe borne à quelques parties , & que nous avons nommée locale : on peut de même diſtinguer deux eſpeces de traitemens dans cette maladie , l'un général & qui convient à la vérole univerſelle ; l'autre particulier , & qui n'eſt bon que lorſque la vérole eſt locale. C'eſt du premier de ces traitemens qu'il s'agit dans cet endroit.

La vérole peut ſe guérir de deux manieres, par des remedes mercuriels , ou par des remedes tirés de la claſſe des végétaux.

La vérole univerſelle peut ſe guérir par des remedes mercuriels , ou par des remedes tirés des végétaux. Pour obſerver un plus grand ordre , non diviſerons ce Chapitre en deux Articles : dans le premier , nous parlerons des différentes manieres de

ſe traiter par les remedes mercuriels; & dans le ſecond, de la maniere de ſe traiter par les remedes tirés de la claſſe des végétaux.

ARTICLE I.

Traitement de la Vérole univerſelle par le mercure.

On peut employer le mercure à la guériſon de la vérole, extérieurement ou intérieurement.

LE mercure pour la guériſon des maladies vénériennes peut être employé ou extérieurement, ou intérieurement.

Emploi du mercure à l'extérieur.

Pour employer le mercure extérieurement, on le mêle, comme nous le dirons ci-après, avec quelque corps gras, & on fait de cette maniere une pommade dont on ſe frotte différentes parties du corps. La peau, qui recouvre ces parties, étant percée d'une infinité de petits trous qu'on appelle pores, les petits corpuſcules diviſés dans la pommade, entrent par ces pores dans le corps, & peuvent ſe mêler de cette façon avec les humeurs. Les atômes mercusiels

une fois mêlés avec les humeurs & circulant librement avec elles, doivent agir dans le corps de deux manieres, ſelon ce que nous avons fait entendre dans le Chapitre premier : les parties ſubtiles du mercure agiront ſur le fluide nerveux ou ſur les nerfs, & détruiront par un principe qui nous eſt inconnu, les miaſmes véroliques, pendant que ſes parties plus groſſieres, agiront méchaniquement ſur toutes les humeurs du corps qu'elles briſeront, atténueront & rendront plus fluides. Si par des frictions répétées, ou en augmentant la doſe de la pommade, ou du mercure qui entre dans ſa compoſition, on fait entrer dans le corps une grande quantité d'atômes mercuriels, alors l'action du mercure ſur le fluide nerveux ou les nerfs, & ſur les humeurs groſſieres de notre corps, ſera augmentée ; & c'eſt alors que, comme nous l'avons dit plus haut, les ſecrétions ſeront augmentées dans les glandes, & que paroîtra ce ſymptôme qu'on nomme ſalivation. Comme cette ſecrétion

plus abondante de la ſalive n'eſt que la ſuite de l'agacement général de tout le ſyſtême nerveux, ſi dans cet état on irrite un peu plus fortement d'autres glandes, comme par exemple, les glandes inteſtinales, ce ſera dans ces dernieres, comme étant les plus irritées, que ſe fera la ſecrétion, ſuite de l'agacement général, & la ſalivation ſera réprimée & ceſſera même tout-à-fait ſi on répete l'irritation ſur les glandes inteſtinales au moyen de quelques purgatifs répétés. De-là ſont venues deux méthodes de traiter la vérole avec des frictions mercurielles, la premiere par ſalivation, & la ſeconde par extinction.

Emploi du mercure à l'intérieur.

Le mercure ayant paſſé pendant long-tems pour un des plus grands poiſons, il n'eſt pas ſurprenant que ce ne ſoit que tard qu'on ſe ſoit hazardé à en prendre intérieurement différentes préparations. Mais enfin l'uſage extérieur de ce minéral, tel que nous venons de le dire, ou ſous la forme d'emplâtres & d'onguens, étant devenu commun, on a fait

la réflexion qu'employé ſous la forme de frictions, il ne pouvoit agir qu'autant qu'il ſe mêloit avec le ſang & qu'il circuloit librement avec les humeurs. Ainſi l'on a penſé qu'il ne ſeroit pas plus redoutable de le faire paſſer tout de ſuite dans la maſſe du ſang par la voie la plus ordinaire, c'eſt-à-dire, par les vaiſſeaux lactés, comme tous les autres médicamens dont on fait uſage intérieurement. Il ne s'agiſſoit pour en venir à bout commodément que de le diviſer aſſez, pour que ſes corpuſcules puſſent paſſer par les mêmes canaux par leſquels le chyle ſe fait voie dans la maſſe du ſang. Nous trouvons cette diviſion du mercure dans le mercure gommeux, les pillules mercurielles, les dragées de Keyſer, la panacée mercurielle, le ſublimé corroſif: c'eſt pourquoi toutes ces préparations ſont en uſage pour guérir la vérole univerſelle.



§. I.

Traitement de la Vérole par frictions & salivation.

Le malade qui a intention de subir ce traitement, auquel on a donné le nom de *grands remedes*, doit avant tout sçavoir quelle est la saison la plus propre à ce traitement, & quelles sont les préparations nécessaires ou utiles avant les grands remedes.

Saison la plus propre à subir le traitement par frictions & salivation.

Quant au premier point, il en est du traitement par frictions & salivation, à-peu-près comme de quelques opérations de Chirurgie, pour lesquelles on distingue deux tems, celui de nécessité & celui d'élection. Il est hors de doute qu'il y a des malades qui doivent passer les grands remedes, sans choisir leur tems & le plutôt possible; c'est lorsque la fureur ou la violence des symptômes ne permettent point de délai. Mais il est aussi un grand nombre de malades qui n'étant point attaqués de sym-

ptômes ſi preſſans peuvent avoir le tems de ſe reconnoître, & choiſir une ſaiſon commode pour eux, & propre au traitement. La ſalivation devant produire des évacuations conſidérables, & conſéquemment de grands épuiſemens, on ſent bien que les chaleurs de l'Eté ne pourroient que contribuer encore à l'abattement des forces, outre que dans ce tems le ſang eſt beaucoup plus ſujet à s'enflammer & à ſe raréfier; ce qui convenant également au mercure, rendroit le traitement beaucoup plus difficile & plus ſujet à différens accidens. Le froid qui regne pendant l'Hiver contribuant d'une autre part à rallentir le mouvement de la circulation du ſang, à rétrécir les pores, à rendre les fibres plus tendues, ne convient point par ces raiſons au traitement dont il s'agit. L'Automne & le Printems ſont donc les ſeules ſaiſons propres aux grands remedes; parce qu'alors l'air étant tempéré, il n'eſt pas à craindre que les effets du mercure ſoient réprimés, la tranſpiration arrêtée par le grand

froid, ni les forces épuiſées par la trop grande chaleur. De ces deux ſaiſons, le Printems a encore quelque choſe qui lui fait donner la préférence : c'eſt qu'étant immédiatement ſuivi des beaux jours, au ſortir des remedes le malade a la commodité de pouvoir aller à la campagne, ſe refaire par un exercice modéré, un air pur & des alimens convenables. Comme il eſt beaucoup plus aiſé de remédier au froid qu'au chaud, la ſaiſon la plus propre aux grands remedes, après celles dont nous venons de parler, eſt l'Hiver : pourvu que le malade non-ſeulement ait ſoin de ne point s'expoſer pendant le cours des remedes, à l'impreſſion de l'air extérieur, mais encore ait attention de tenir toujours celui de ſa chambre à-peu-près à la même température.

Préparations néceſſaires avant de procéder à ce traitement.

Le tems choiſi & arrêté pour paſſer les grands remedes, il s'agit de s'y préparer. Pour ce faire, le malade commencera par ſe faire tirer du bras trois poëlettes de ſang, s'il eſt en état de ſoutenir cette évacua-

tion : ſi même naturellement il eſt ſanguin, douze heures après cette premiere opération, il ſe la fera réitérer. Dès ce jour même, il ſe mettra à l'uſage des bouillons au veau, n°. 1, ou de l'eau de poulet, n°. 4, ou tout ſimplement du petit-lait, dont il boira une pinte par jour. Deux ou trois jours après, il ſe purgera avec la médecine n°. 28, ayant eu ſoin de ſouper très-légérement la veille, & de prendre même avant ce léger ſouper, un lavement commun, n°. 16. Pour aider l'opération du purgatif, il boira ce jour pendant la matinée, pluſieurs verres de bouillon aux herbes, ou du bouillon coupé, ou du thé léger ; & le ſoir, il prendra un lavement. Le jour ſuivant, le malade commencera à prendre les bains d'eau de riviere tiede, à la quantité de deux par jour ; le premier le matin à jeun, le ſecond quatre ou cinq heures après ſon dîner. Il reſtera dans le bain une demi-heure, une heure, une heure & demie, ou même plus, s'il le peut ſans ſe fatiguer.

Dans chaque bain, ou en en sortant, il prendra un verre de la même boisson dont il a fait usage après la saignée, c'est-à-dire de bouillon au veau, d'eau de poulet, ou du petit-lait. Si le malade est foible, il ne prendra qu'un bain par jour. Il continuera de cette maniere pendant huit, dix, douze ou quatorze jours. Nous n'avons pas besoin de dire que si le malade a le ventre resserré, il doit avoir soin de se le tenir lâche par le moyen des lavemens communs. Les bains finis, le malade sera de nouveau purgé comme ci-dessus; s'il est sanguin, il fera même bien de se faire faire encore une petite saignée avant de se purger. Pendant tout ce tems de la préparation, le régime du malade doit être humectant & rafraîchissant: il ne doit dîner que de soupe, de viandes bouillies, ou de viandes blanches rôties; il boira peu de vin, ne fera qu'un exercice très-modéré dans la journée, aura soin de modérer ses passions, soupera le soir d'une soupe légere ou d'œufs frais, se couchera

de bonne-heure, &c. Quelques bains de plus après la derniere purgation, ne peuvent rien gâter.

La préparation faite, dès le jour ſuivant, il faut procéder au traitement, qu'on peut diviſer en trois périodes. La premiere comprend l'intervalle de tems qui s'écoule depuis la premiere friction, juſqu'à ce que la ſalivation ſoit établie; la ſeconde comprend le tems qui ſe paſſe pendant que le malade ſalive abondamment & comme il le doit; enfin la troiſieme commence au moment où la ſalivation diminue, juſqu'à ce qu'elle ſoit tout-à-fait ceſſée.

Ce traitement doit ſe diviſer en trois périodes.

I. Période. Le premier jour le malade, le matin à jeun en ſortant du lit, ſe donnera une friction ſur chaque jambe avec deux ou trois gros de l'onguent mercuriel, n°. 57, depuis les chevilles juſqu'aux genoux. Voici la maniere dont il doit ſe frictionner. D'abord ſi la partie eſt couverte de poils, on commencera par les couper, ſoit avec le razoir, ſoit avec les cizeaux. Enſuite ayant partagé les deux ou trois

Maniere de ſe conduire pendant qu'on ſe frictionne.

gros d'onguent mercuriel en deux portions égales ou à-peu-près, on s'oindra les parties dites l'une après l'autre, avec la doſe d'onguent qu'on étendra deſſus, en les frottant avec la paume de la main un peu vivement & en appuyant, pendant l'eſpace de deux ou trois minutes. Il faut avoir ſoin que l'onguent ſoit bien étendu ſur le membre, & que ce dernier en ſoit bien couvert. Les frictions ſur les jambes faites de cette maniere, le malade mettra des chauſſettes de toile, qu'il gardera jour & nuit, tant pour empêcher l'onguent de gâter les hardes qu'il aura autour de lui, que pour retenir plus longtems l'onguent mercuriel ſur la peau. Cela fait, il ſe mettra au lit & y reſtera deux bonnes heures.

Dès ce jour, le malade ne doit plus manger que deux ſoupes par jour, & ne boire que de l'eau rougie. Il gardera exactement ſa chambre, qui doit être d'une chaleur médiocre, mais toujours au même point de température autant que faire ſe pourra. La chaleur convenable eſt celle marquée

au thermometre de Réaumur au dix-huitieme ou vingtieme degré. Le surlendemain de cette premiere friction, c'est-à-dire, le troisieme jour du traitement, on se fera avec la même quantité d'onguent mercuriel, de la même maniere & avec les mêmes précautions que ci-dessus, une seconde friction sur les cuisses, depuis les genoux jusqu'aux fesses inclusivement; après quoi on mettra un caleçon, qu'on gardera jour & nuit pour les raisons que nous avons dites, & on se mettra au lit pendant deux heures. Le cinquieme jour du traitement, c'est-à-dire au bout de quarante-huit heures, le malade se fera une pareille friction, qui sera la troisieme, sur les bras depuis les épaules jusqu'aux poignets. Enfin le septiéme jour, il se fera une quatriéme friction sur les épaules & tout le long du dos. Pour maintenir l'onguent mercuriel sur la peau dans ces dernieres frictions, on aura une camisole ou un gillet qu'on se mettra à nud sur le corps. On comprend bien qu'on se mettra au lit après la

troisieme & quatrieme frictions, comme on avoit fait après les précédentes. Ici le malade doit attendre pendant trois ou quatre jours; au bout desquels, si la salivation ne se manifeste pas, il recommencera les frictions dans le même ordre & avec les mêmes précautions que ci-dessus, jusqu'à ce qu'elle soit bien établie: comme aussi si cette évacuation s'établissoit après la seconde ou troisieme friction, on ne passeroit à la suivante qu'avec prudence, & au bout de plusieurs jours d'intervalle.

Signes qui annoncent la salivation.

Les signes suivans annoncent que la salivation ne tardera pas à paroître. Le pouls du malade devient un peu plus fréquent, il est accablé, sa tête est pesante; le matin en s'éveillant sa bouche est échauffée & il y sent un mauvais goût, ses dents sont sensibles & les gencives douloureuses. Les glandes parotides, les maxillaires, les sublinguales, les amygdales, deviennent un peu tuméfiées & douloureuses au toucher; ce qui arrive même quelquefois aux glandes du col. L'extrémité des conduits

duits excréteurs de ces glandes qui s'ouvrent dans la bouche, devient rouge, enflammé & douloureux. Le malade en promenant ſa langue ſous les joues, ſent un petit bouton douloureux, qui eſt à l'extrémité du canal excréteur de la parotide. La langue eſt encore bordée d'une ligne rougeâtre plus ou moins large. Enfin, la ſecrétion de la ſalive augmentant ſenſiblement, il eſt obligé de cracher plus fréquemment qu'à l'ordinaire.

Maniere de ſe conduire pendant le tems de la ſalivation.

II. Période. Dès que la ſalivation ſe manifeſte, le malade doit faire tous ſes efforts pour l'entretenir ſi elle eſt aſſez abondante, la pouſſer un peu ſi elle n'eſt pas aſſez forte, la réprimer ſi elle eſt trop copieuſe.

Pour que la ſalivation ſoit à un degré convenable, il faut que le malade rende une ou deux pintes de ſalive par vingt-quatre heures, plutôt même un peu plus que moins. Cette évacuation doit être ſoutenue dans cette force, pendant dix-huit ou vingt jours. Pendant tout ce tems, le malade ne ſe nourrira que de

bouillons, dont il prendra ſix ou huit dans les vingt-quatre heures. Il boira par jour au moins deux pintes d'eau d'orge, n°. 9, ou de ptiſanne ordinaire avec la racine de chiendent. Avant de boire ſa ptiſanne ou ſon bouillon, il aura ſoin de bien laver ſa bouche, afin de ne point avaler avec les alimens cette ſalive épaiſſe, viſqueuſe & de mauvaiſe qualité qu'il bave continuellement. Pour le même effet, s'il n'a pas aſſez de force pour ſe lever, il ſe tiendra dans ſon lit ſur ſon ſéant, ou à-peu-près ; & la nuit, il ſe couchera ſur le côté, plutôt ſur le ventre que ſur le dos, afin que pendant le ſommeil, la ſalive tombe d'elle-même hors de la bouche. Le ventre étant toujours reſſerré pendant cette période, tous les jours il prendra un lavement.

Si dès le commencement la ſalivation ne s'établit pas de la force que nous venons de dire, ou que dans le cours de cette ſeconde période, elle diminue, le malade la pouſſera ou la réveillera par une nouvelle friction. Si, au contraire,

elle eſt trop abondante, le malade la réprimera en ſe dépouillant de ſes caleçons, chauſſettes, &c. en eſſuyant les membres frictionnés pour en ôter l'onguent mercuriel qui y adhere, en buvant une grande quantité de ptiſanne, diminuant le nombre de ſes bouillons, ou enfin en prenant un léger purgatif indiqué, n°. 28.

Cependant il faut penſer en même tems aux ulceres qui ſe forment dans la bouche pendant cette période, & dont il y en a qui ſont dangereux, d'autres inutiles, & d'autres avantageux. Les dangereux ſont ceux qui ſe forment ſur les gencives & qui les rongent, ceux qui s'établiſſent ſur la luette & aux parties adjacentes, à la racine de la langue, aux commiſſures des mâchoires. Les inutiles ſont ceux qui attaquent les levres ſupérieures ou inférieures, le palais, la face ſupérieure ou inférieure de la langue, & autres qui tourmentent & incommodent les malades ſans contribuer en rien à la ſalivation. Ceux, au contraire, de la

derniere classe, se trouvent à la face interne des joues, des deux côtés du frein de la langue, & aux deux côtés de cette partie, vis-à-vis les dents molaires.

Le malade doit s'opposer de toutes ses forces aux ulceres des deux premiers genres : & pour le faire avec succès, il les touchera deux ou trois fois par jour, avec un petit pinceau fait de linge & trempé dans le collyre n°. 33. Quelques momens après, il se gargarisera la bouche avec de l'eau tiede ou de sa ptisanne, qu'il aura soin de cracher. Quant aux ulceres de la derniere espece qui sont avantageux, le malade les laissera à eux, ou tout au plus pour adoucir les douleurs qu'ils causent quelquefois, il pourra se gargariser avec du lait tiede ou une décoction de racine de guimauve ou de graine de lin.

Maniere de se conduire pendant la derniere période du traitement.

III. Période. La seconde période étant finie, c'est-à-dire, au bout d'une vingtaine de jours, un peu plus ou un peu moins, à compter depuis l'établissement de la salivation, le malade

laiſſera diminuer & finir cette évacuation, ſi elle paroît tomber d'elle-même, ou ſinon il tâchera de l'arrêter peu à peu, en ôtant de deſſus ſon corps toutes les hardes pénétrées d'onguent mercuriel, ſe nettoyant bien toutes les parties frictionnées, d'abord avec de l'huile d'amandes douces, & puis après avec de la pâte d'amandes. Enſuite il prendra un lavement, n°. 16, puis le jour ſuivant, le matin à jeun, la médecine n°. 28. Si le flux de bouche paroît un peu opiniâtre, il répetera cette même purgation, de deux jours l'un, juſqu'à ce qu'il s'arrête tout-à-fait. Il détergera les petits ulceres de la bouche, en les touchant avec un petit pinceau fait de linge & trempé dans le collyre ci-deſſus, n°. 33, & ſe gargariſant par-deſſus avec le gargariſme n°. 32, auquel on ajoutera, au bout de quelques jours, partie égale de vin rouge.

Dès le jour de la purgation, il doit travailler à rétablir ſes forces qui doivent être épuiſées. Il doit néanmoins prendre de la nourriture avec

bien de la modération, & commencer par des alimens fort légers & de facile digeſtion ; tels que les ſoupes, les panades, les crêmes de ris, enſuite les viandes blanches, bouillies ou rôties, &c.

Dès que les ulceres ſeront cicatriſés & que les forces ſeront un peu revenues, le malade s'expoſera à l'air extérieur par degrés, d'abord en donnant de l'air à ſa chambre, enſuite en faiſant de petites promenades ; & ſitôt qu'il ſera en état, rien ne lui fera mieux que d'aller, s'il le peut, paſſer quelque tems à la campagne, & y faire uſage de lait, ſi ſon eſtomac peut le ſupporter.

Circonſtances où le malade doit procéder au traitement, ſans préparation, & ſans égard aux ſaiſons.

Remarques. 1°. Nous avons dit en général, qu'il y avoit deux tems pour paſſer les grands remedes, celui de néceſſité, & celui d'élection : que ce dernier étoit préférablement le Printems, l'Automne, &c. & que le premier étoit lorſque la violence des ſymptômes ne permettoit point de délai. Les cas de cette nature ſont, lorſque quelque chancre ou quelqu'ulcere ronge avec une promp-

titude extraordinaire les parties qu'il attaque, ſans qu'on puiſſe arrêter ſes progrès avec les remedes ordinaires : lorſque des exoſtoſes croiſſent avec une vîteſſe ſurprenante : lorſque les douleurs vénériennes ſont inſupportables, & empêchent abſolument le ſommeil : lorſque le virus vénérien affecte ou menace d'affecter quelques-uns des viſceres eſſentiels à la vie, comme le poumon, le foie, &c. ou quelque partie intéreſſante, comme les teſticules, la matrice. Alors il n'y a point du tout à différer, ni à choiſir une ſaiſon convenable, il faut procéder ſur le champ au traitement. Le malade doit alors tourner toutes ſes vues à rendre les ſaiſons les plus fâcheuſes moins impropres à ce traitement.

Cas où l'on doit différer le traitement.

S'il eſt des cas, où, comme on vient de le voir, il faille avancer le traitement ; il en eſt d'autres, au contraire, où il faut le différer. Ainſi, un vérolé ne procédera pas au traitement, s'il eſt atteint d'une maladie aiguë, comme d'une fluxion de

poitrine, d'une fievre continue, maligne, putride, d'un crachement de sang, d'une dyssenterie, &c. Il ne se traitera pas non plus s'il est attaqué d'une maladie chronique déplorée, à moins que cette maladie ne tire son origine du virus vénérien, & alors encore il tâchera par un régime convenable de rétablir ses forces, & de se mettre en état de pouvoir supporter le traitement. Enfin, l'expérience ayant appris que la salivation est beaucoup plus difficile à conduire chez les femmes, dans le tems de leurs regles, une malade qui voudra passer par les grands remedes, aura soin de prendre son tems, de maniere que cette évacuation périodique tombe à la fin du traitement. Pour cela, elle pourra commencer la préparation une quinzaine de jours après la cessation de ses regles, de maniere qu'elle soit finie trois ou quatre jours avant le tems prochain : après les bains, elle ne se fera pas saigner de nouveau, ou si elle est sanguine, se fera saigner au pied ; le lendemain de sa saignée, elle pourra prendre sa

Observation à faire pour les personnes du sexe qui voudront subir ce traitement.

purgation, qui n'eſt pas aſſez forte pour rien déranger. Elle reſtera enſuite tranquille juſqu'à ce que ſes regles aient commencé à paroître. Dans ce tems même, elle pourra commencer le traitement ; mais elle aura ſoin de laiſſer entre les premieres frictions deux jours d'intervalle, & de ne les faire ſuccéder promptement les unes aux autres, afin de hâter le flux de bouche, que lorſque ſes regles ſeront tout-à-fait paſſées. De cette façon, les regles ſuivantes n'arriveront que lorſque le traitement ſera tout-à-fait terminé, ou tirera à ſa fin.

2°. Les ſymptômes, comme nous l'avons fait remarquer, ſont quelquefois ſi preſſans qu'on eſt même obligé de ſauter par-deſſus la préparation. Alors il y a deux manieres de procéder pour le malade. La premiere eſt de s'en tenir pour toute préparation à une ou deux ſaignées & autant de purgations, qui dans ce cas doivent être compoſées de mercure, n°. 36. La ſeconde eſt de ſe donner ſur le champ une ou deux

Maniere de ſe conduire lorſque les les ſymptômes ſont ſi preſſans qu'ils ne donnent pas aux malades le tems de ſe préparer.

frictions, afin de calmer un peu la vivacité des ſymptômes, & néanmoins de prendre toujours en même tems une ou deux purgations mercurielles, & de ſuite les bains : après quoi on procédera au traitement de la maniere que nous avons dit. Cette derniere façon eſt à préférer par les perſonnes délicates : mais les perſonnes robuſtes peuvent ſe ſervir de la premiere.

On ſent bien que la préparation que nous avons décrite, eſt la préparation commune, qui convient à ceux qui n'ont pour toute maladie que la vérole. Car, ſi cette maladie ſe trouve compliquée avec quelqu'autre antécédente, & que le vérolé ſoit en outre pulmonique, cachectique, mélancholique, épileptique, ſcorbutique, &c. il faut qu'avant toute préparation, ſi les ſymptômes vérolique lui permettent ce délai, il faut, dis-je, qu'il travaille à guérir ou du moins à diminuer conſidérablement ces affections primordiales, par le moyen des remedes propres à chacune de ces maladies.

3°. Pendant la premiere période du traitement il eſt à remarquer que quoique nous ayons dit que le malade doit ſe frotter le matin à jeun, il peut néanmoins le faire auſſi le ſoir après que la digeſtion eſt faite, & immédiatement avant de ſe coucher, ſi cela lui eſt plus commode. Nous croyons néanmoins l'heure que nous avons indiquée plus convenable, parce que le matin, en ſortant du lit, les pores de la peau étant beaucoup plus dilatés & plus ouverts, ils peuvent prêter une entrée beaucoup plus facile aux corpuſcules mercuriels.

Le malade peut ſe donner des frictions le ſoir avant de ſe mettre au lit.

On obſervera auſſi qu'on peut raccourcir cette premiere période, en ſe donnant tous les jours une friction, au lieu de laiſſer entre chacune un jour d'intervalle. Il eſt vrai qu'en ſe frictionnant ainſi, on riſque de forcer un peu trop la ſalivation & d'avoir enſuite beaucoup de peine à la modérer, ou même d'encourir les accidens dont nous parlerons au Chapitre ſuivant. Mais en opérant de cette façon ou d'une autre, il eſt un

Moyens d'abréger un peu ce traitement.

moyen de ſe mettre à l'abri de ces dangers, qui eſt de ne jamais procéder à une nouvelle friction, ſans avoir bien pris garde à l'état de ſa bouche; & ſi rien ne préſage le flux de bouche, d'attendre quelques jours après s'être donné les trois ou quatre premieres frictions de ſuite, de ſe tenir bien chaudement & de ne point s'expoſer à l'air extérieur, de bien obſerver le régime preſcrit & de boire beaucoup de ptiſanne.

Obſervation à faire lorſque la ſalivation paroît tout de ſuite, ou bien a de la peine à s'établir.

Si on a procédé exactement de la maniere que nous avons indiquée ci-deſſus, & que les quatre premieres frictions données & les deux ou trois jours paſſés, il n'y ait encore aucune apparence de ſalivation, on augmentera aux frictions ſuivantes la doſe d'onguent mercuriel, ou bien on preſſera un peu plus les frictions. Il y a des perſonnes qui, dès la premiere friction, ont le flux de bouche, comme auſſi d'autres chez leſquelles il eſt fort difficile de l'établir: les premieres auront ſoin de le forcer un peu, & de le ſoutenir par des frictions répétées à pluſieurs jours d'in-

tervalle l'une de l'autre : & les ſecondes ſe conduiront avec beaucoup de circonſpection, d'autant plus que pouvant très-bien guérir ſans ſalivation, il vaut beaucoup mieux qu'elles ne ſalivent point, que d'encourir les accidens ordinairement funeſtes en ce cas, d'une ſalivation précipitée & forcée.

Lorſque nous avons dit que pendant toute cette période le malade ne devoit manger que deux ſoupes par jour & ne boire que de l'eau rougie, il faut entendre quant au premier point, que ſi néanmoins l'appétit eſt conſidérable & le ſujet jeune, on peut y joindre un œuf frais, une petite croûte de pain, quelques confitures ou autre aliment en petite quantité & de légere digeſtion : & quant au ſecond point, il ne doit boire de l'eau rougie qu'à ſes repas ou quelquefois dans la journée pour ſoutenir ſes forces, ou varier la boiſſon ordinaire, qui durant tout ce tems ne doit être que d'eau d'orge, de ris, ou de chiendent.

Nourriture du malade pendant la premiere période du traitement.

4°. On voit qu'en comptant douze

Durée du traitement par frictions & ſalivation.

jours pour la préparation, ſept jours pour la premiere période du traitement, dix-huit pour la ſeconde & huit jours pour la troiſieme ; le traitement par friction & ſalivation doit durer environ quarante-cinq jours, ou trente-trois jours, ſi on ne veut pas y comprendre le tems de la préparation.

Nous ne devons pas oublier de dire que dans la derniere période, lorſqu'il s'agira de cicatriſer les ulceres qui ſe feront formés dans la bouche, le malade doit avoir grand ſoin de paſſer, pluſieurs fois dans la journée, les doigts entre les gencives & le dedans des joues ou les côtés de la langue, afin d'empêcher les ulceres qui ſeront venus à ces parties de s'unir enſemble ; ce qui par la ſuite gêneroit conſidérablement leurs mouvemens. Il viendra facilement à bout d'empêcher cette réunion contre-nature, en ſe gargariſant ſouvent avec l'eau d'orge & le miel roſat.



§. II.

Traitement de la Vérole par frictions & extinction.

Les dangers auxquels ſe trouvent exposé les malades de la part de la ſalivation, & l'exténuation, l'amaigriſſement conſidérable où ils ſont en ſortant de ce traitement, ont fait imaginer de ne faire entrer dans le corps que beaucoup moins de mercure à la fois, afin d'éviter par-là le flux de bouche, & d'une autre part d'allonger auſſi en proportion le traitement, afin de compenſer la légéreté des frictions par leur multitude. On a donné à ce traitement le nom de traitement par extinction. En deux mots, on peut dire qu'il conſiſte à introduire dans le corps autant de mercure qu'il peut y en entrer ſans cauſer de ſalivation, & de le faire rouler dans les vaiſſeaux pendant un tems ſuffiſant pour que les ſymptômes de la maladie diſparoiſſent. Voici de quelle maniere on parvient à cette fin.

Ce que c'eſt que l'extinction.

Maniere de procéder à ce traitement.

Le malade étant bien préparé comme pour le traitement précédent, le matin à jeun, ou le ſoir en ſe mettant au lit, la digeſtion étant bien faite ; le malade, dis-je, ſe fera la premiere friction avec un gros ou un gros & demi d'onguent mercuriel, n°. 57, ſur le pied droit ou gauche, juſqu'au-deſſus des chevilles. Toute la partie ſera bien couverte d'onguent, à la réſerve de la plante du pied, qu'il eſt tout-à-fait inutile de frictionner. Cela fait, le malade mettra une chauſſette pardeſſus cette friction. Suppoſé qu'il ait commencé par le pied droit ; au bout de trois jours il ſe fera une pareille friction avec la même doſe d'onguent & de la même maniere ſur le pied gauche, pareillement juſqu'au-deſſus des chevilles. Trois jours après, il ſe fera une friction ſur la jambe droite, depuis l'endroit où finit la friction précédente, ou depuis les chevilles juſqu'au genou. Au bout de trois autres jours, une ſemblable friction ſur la jambe gauche juſqu'au genou. Enfin, pour être plus court, de

de trois jours en trois jours, il ſe fera une petite friction dans l'ordre ſuivant. La cinquieme friction ſe fera ſur la cuiſſe droite, depuis le genou jusqu'au milieu de la cuiſſe : la ſixieme, ſur la cuiſſe gauche : la ſeptieme, ſur la cuiſſe & la feſſe droite : la huitieme, ſur la cuiſſe & la feſſe gauche : la neuvieme, ſur les parties de la génération, le périnée, les aines : la dixieme, ſur le bras droit jusqu'au coude : la onzieme, ſur le bras gauche : la douzieme, ſur l'avant-bras jusqu'au poignet : la treizieme, ſur l'avant-bras gauche : la quatorzieme, ſur les épaules : la quinzieme, ſur le dos : la ſeizieme, ſur les lombes. Le malade contiendra l'onguent mercuriel ſur les parties frictionnées, comme dans le traitement précédent, par le moyen de chauſſettes de toile, de caleçon, de gillet, qu'il gardera jusqu'à la fin du traitement. Si la maladie n'eſt pas encore guérie après les frictions précédentes, le malade les recommencera dans le même ordre.

Comme par ce traitement on a

en vue de guérir ſans que le mercure porte à la bouche ou du moins que très-légérement, le malade fera grande attention de ne jamais paſſer à une autre friction, qu'il ne ſoit bien sûr de l'état de ſa bouche ; & pour peu qu'il s'apperçoive du plus léger ſigne d'une ſalivation incommode ou prochaine, il attendra que ce ſymptôme ſoit tout-à-fait paſſé pour procéder à une nouvelle friction. Et comme le ſigne de ſalivation prochaine aura indiqué qu'on a introduit à la fois une trop grande quantité de mercure, aux frictions prochaines on diminuera la doſe d'onguent mercuriel, ou bien on ne fera les frictions que de quatre en quatre, de cinq en cinq, ou de ſix en ſix jours, ou même, s'il le faut, en les éloignant encore davantage l'une de l'autre.

Si nonobſtant le retard des frictions ou la diminution de la doſe d'onguent, la ſalivation ſe manifeſtoit tout-à-fait, en cas que le malade eût la commodité, il pourroit ſe conduire comme étant au ſecond

période du traitement précédent, & laisser aller la salivation ; ou s'il ne vouloit point absolument saliver, il faudroit qu'il se dépouillât de ses linges, qu'il essuyât les parties frictionnées, qu'il observât un régime de vivre moins nourrissant, qu'il bût abondamment de la ptisanne, ne s'exposât point à l'air extérieur ; & si même ces précautions n'arrêtoient pas encore la salivation, il prendroit la médecine n°. 28, qu'il répéteroit même deux jours après, si elle n'avoit pas fait effet dès la premiere fois. Ensuite, au bout de quelques jours d'intervalle, la salivation étant tout-à-fait arrêtée, il reprendroit le cours des frictions comme précédemment, excepté qu'il les feroit avec moins d'onguent, & qu'il mettroit entre chacune un plus grand intervalle de jours.

Nourriture du malade pendant le traitement par extinction.

Le ménagement pendant ce traitement est beaucoup moins strict que dans le précédent. Le malade peut vivre simplement comme s'il n'étoit qu'indisposé. Sa nourriture sera précisément celle d'un convalescent : il

dînera de ſoupe, de bouilli, ou de viandes blanches, bouillies ou rôties : point de ragoût, ni de ſauſſes relevées : il boira de l'eau rougie. Le ſoir, il ſoupera de crême de ris, de vermichel, de ſemouille, d'œufs frais, ou d'autres alimens de cette nature. Pendant la journée, il boira abondamment de l'eau d'orge ou de ris. Si le tems eſt très-doux, il pourra prendre l'air ſans aucun inconvénient, ayant ſoin cependant de ſe garnir toujours un peu plus que de coutume, pour plus grande ſûreté. Il aura auſſi attention de ſe tenir le ventre libre pendant tout le cours du traitement, avec des lavemens communs ; de ſe coucher de bonne-heure, de ſe lever tard, & ſur-tout de ne faire aucune débauche de quelque eſpece que ce ſoit.

Durée de ce traitement.

Le tems que doit durer ce traitement eſt, comme on le voit, indéfini. Il peut être de ſept ſemaines, deux mois, deux mois & demi & même plus. Dans le traitement par friction & ſalivation, on uſe environ deux onces & demie d'onguent

mercuriel, c'eſt-à-dire, huit ou dix gros de mercure; & dans celui-ci, on en emploie quelquefois juſqu'à quatre onces, qui reviennent à environ deux onces de mercure.

On remarquera que lorſque nous avons dit, tant dans la deſcription de ce traitement que dans celle du précédent, qu'on diminueroit la doſe d'onguent, on peut en place prendre la même doſe d'un onguent plus foible de mercure. Si donc on avoit coutume d'employer deux gros de l'onguent n°. 57 pour une friction, & que quelqu'accident oblige de diminuer cette doſe, on peut ne prendre pour la friction ſuivante que de l'onguent n°. 58, à la même doſe que l'on employoit le précédent, & la quantité de mercure ſera diminuée, parce qu'il en entre moins dans l'onguent n°. 58, que dans celui n°. 57.

La diſparition des ſymptômes donnant lieu de préſumer que la maladie eſt guérie, le malade ſe donnera encore quelques frictions de plus pour aſſurer ſa guériſon; après quoi il ôtera tous ſes linges, ſe dé-

craſſera avec l'huile d'amandes douces & la pâte d'amandes, pour ſe remettre à un régime de vivre un peu plus nourriſſant ; ira à la campagne prendre l'air & des forces au moyen d'un exercice modéré, s'y mettra à l'uſage du lait, s'il eſt un peu épuiſé ; enfin, ſe conduira comme tout homme qui ſort d'une grande maladie doit ſe conduire.

Si le malade veut ſe purger à la fin du traitement, il peut le faire ; mais le corps bien décraſſé & ſept ou huit jours paſſés après le traitement, ſi d'ailleurs il ſe porte bien, je n'y vois aucune néceſſité.

Précautions à prendre pour les perſonnes du ſexe.

Comme pour ce traitement, il ne ſe trouve jamais dans le corps une aſſez grande quantité de mercure pour exciter la ſalivation, il n'y a pas d'autres précautions à prendre pour les femmes que pour les hommes, ſi ce n'eſt que comme celles-là ſont plus délicates & plus ſenſibles, elles doivent ſe traiter avec plus de ménagement, ſe frictionner de plus loin en plus loin, employer une doſe un peu moins forte d'onguent, être plus

réſervées ſur le boire & le manger, donner moins de priſe à l'air extérieur. En ſuivant exactement ces préceptes, elles ſeront à l'abri de tout accident.

§. III.

Traitement de la Vérole par le mercure gommeux.

On a vu que, dans les traitemens précédens, c'eſt par le moyen des pores dont toute la peau eſt criblée, qu'on introduit le mercure dans la maſſe du ſang, pour le faire circuler avec ce fluide. Dans celui-ci & dans les ſuivans, c'eſt par les vaiſſeaux lactés & de la même maniere que le chyle qui réſulte des alimens, que les globules de ce minéral ſont portés dans toute l'habitude du corps. Il ne faut pas croire que ç'ait été une choſe ſi aiſée que de le faire pénétrer de cette façon dans les vaiſſeaux de notre machine. Il falloit trouver le moyen de diviſer prodigieuſement le mercure, afin qu'il pût entrer par

des bouches auſſi déliées que celles des vaiſſeaux lactés ; & de plus, il falloit que cette diviſion fût continuée pendant un certain tems, c'eſt-à-dire, qu'il falloit empêcher que les globules de mercure diviſé ne puſſent ſe réunir dans l'eſtomac, & former de nouveau un mercure coulant. La Phyſique & la Chymie ont concouru également à nous donner ces moyens deſirés ; l'une, en nous fourniſſant celui de diviſer ſi fort ce minéral, en le broyant & l'incorporant à certaines ſubſtances tenaces, que ſes parties ne puſſent plus ſe toucher & ſe mêler de nouveau ; & l'autre, en le combinant avec différens acides, & formant de cette façon des ſels mercuriels ſolubles dans différentes liqueurs.

Maniere de préparer le mercure gommeux.

Si l'on broye pendant quelque tems du mercure coulant avec une ſubſtance mucilagineuſe & un peu d'eau, on s'apperçoit que peu-à-peu le mercure ſe diviſe, ſans que ſes parties puiſſent ſe réunir de nouveau ; parce qu'alors on doit concevoir que chaque petite molécule de

mercure ſe trouve couverte d'une couche de mucilage qui, faiſant l'office de cloiſon, l'empêche de communiquer avec une molécule voiſine. Lorſqu'on a broyé ce mêlange pendant un certain tems, le tout reſſemble aſſez à une pâte claire de couleur griſe, que l'on peut regarder comme un corps ſpongieux composé d'un nombre infini de cellules, dans chacune deſquelles loge une molécule infiniment petite de mercure. Si on étend cette pâte dans une liqueur quelconque, on a le remede qu'on appelle le mercure gommeux, c'eſt-à-dire, une liqueur dans laquelle il nage une infinité de molécules mercurielles de la plus grande ténuité, & qui au moyen de la couche de mucilage, dont elles ſont chacune envéloppées, ſe trouvent être plus légeres que le volume d'eau qui leur répond. Voici la maniere de ſe traiter de la vérole avec cette préparation.

Pour prendre ce remede, le malade n'a pas beſoin d'être préparé comme pour le traitement précédent. Maniere de prendre ce remede.

S'il eſt bien ſanguin , ou que les ſymptômes ſoient inflammatoires , il ſe fera ſaigner : mais il ſuffira autrement qu'il ſe purge deux fois avec les pillules n°. 36 ou 37. S'il a été ſaigné , le lendemain de la ſaignée il ſe purgera avec les mêmes pillules.

Dès le jour même du dernier purgatif , le ſoir , en ſe mettant au lit , il prendra une cuillerée contenant une once de la compoſition n°. 34. Il répétera cette même doſe le lendemain matin à jeun , & ainſi de ſuite ſoir & matin, juſqu'à la diſparition des ſymptômes ; ce qui doit arriver en trois , quatre , cinq ou ſix ſemaines de tems , ſelon la force de la maladie.

Comme ce remede , ainſi que chacun peut le voir par ſa compoſition , eſt des plus doux , le malade peut en prendre trois & quatre doſes par jour , que la digeſtion ſoit faite ou qu'elle ne le ſoit pas , pourvu néanmoins que chaque doſe ſoit un peu plus foible.

Pendant le cours du traitement, il

pourra librement vaquer à ſes affaires, pourvu toutefois que le tems ſoit doux. Il aura ſeulement ſoin d'obſerver un régime réglé : & comme l'uſage continué des mucilagineux eſt ſujet à reſſerrer le ventre, s'il ne l'a pas libre, il prendra des lavemens tous les deux jours, ou même tous les jours.

Si le mercure paroiſſoit vouloir porter à la bouche, le malade ſe ménageroit un peu plus, en ſe modélant ſur ce que nous avons dit à la ſection précédente, ſe purgeroit une fois ou deux avec la médecine n°. 28, puis reprendroit l'uſage du remede comme ſi rien n'étoit ſurvenu.

Nous ne devons pas oublier de faire mention ici d'un traitement qui a beaucoup de rapport à celui que nous venons de décrire, & qui a été très en uſage en Angleterre. Ce traitement conſiſte à prendre tous les quatre ou cinq jours, le matin à jeun, un ſcrupule de mercure crud, revivifié du cinabre, qu'on bat pendant quelques inſtans avec la pointe d'un cure-dent, & qu'on éteint dans

Autre maniere d'employer intérieurement le mercure crud à la cure de la vérole.

quelques gouttes d'un ſyrop quelconque. Ce remede ſans aucune préparation, ſans y joindre l'uſage d'aucun autre médicament, guérit avec le tems des gonorrhées, des poulains, des véroles récentes, confirmées ou invétérées : & on nous a aſſuré que des malades avoient pris de cette façon en pluſieurs mois, ou années, juſqu'à deux & trois livres de mercure, avec tout le ſuccès poſſible. Au lieu de prendre un ſcrupule de mercure tous les cinq jours, on pourroit, ſi on l'aimoit mieux, en prendre quatre ou cinq grains tous les jours ; & je penſe que les effets n'en feroient que plus prompts.

§. IV.

Traitement de la Vérole, par les pillules mercurielles.

Cette méthode eſt fondée ſur les mêmes principes que la précédente. On éteint une certaine quantité de mercure, en le broyant avec un peu de thérébentine. Enſuite on joint à

ce mêlange quelques purgatifs, & on en fait des pillules dont on continue l'ufage à petites dofes.

Le malade, après une préparation pareille à celle décrite dans la fection précédente, prendra tous les jours, foir & matin, une des pillules n°. 39; & après avoir pris celle du matin, il boira chaudement dans fon lit, une pinte de forte décoction de gayac, n°. 21, pour exciter les fueurs. Au bout de deux ou trois jours, ces pillules procureront au malade deux ou trois felles par jour fans tranchées. Il continuera ainfi l'ufage de ces pillules pendant quinze jours, ou trois femaines, ou même plus, au bout duquel tems la maladie doit être guérie. On obfervera que ces pillules doivent fe prendre à jeun, ou la digeftion bien faite. Le régime fera comme ci-deffus; le malade pourra vaquer à fes affaires, avec les précautions néanmoins indiquées précédemment.



§. V.

Traitement de la Vérole, par le sublimé corrosif.

Raisons qui ont suscité beaucoup d'ennemis à ce traitement.

Trois raisons ont soulevé beaucoup de personnes de l'Art contre le traitement que nous allons décrire. Premiérement, elles n'ont pu se persuader qu'on pût faire usage pendant un certain tems, d'un poison aussi vif, sans qu'il en résultât quelques dangers. Secondement, frappées de la violence de la maladie, & des troubles qu'elle produit dans toute la machine, elles ont eu peine à concevoir qu'une quantité de mercure, aussi foible que celle que l'on prend par cette méthode, pût la guérir radicalement. Troisiémement enfin, peut-être aussi des vues d'intérêt ont-elles suscité des ennemis à ce remede, qui une fois bien connu & bien administré, doit faire tomber la méthode des frictions dans un grand discrédit. Pour les rassurer nous pourrions les rappeller à l'expé-

rience, qui eſt toute en notre faveur : mais nous y voulons bien joindre quelques mots de raiſonnement.

Réponſe à la premiere raiſon.

1°. Ces mêmes perſonnes de l'Art qui redoutent ſi fort l'admiſſion d'un poiſon violent dans le corps, ne doivent point ignorer qu'il n'en eſt pas du ſublimé corroſif autrement que de pluſieurs autres médicamens vénéneux, dont on ſe ſert tous les jours avec ſuccès dans la Médecine. Dans de certaines fievres ſoporeuſes & malignes, ne fait-on pas continuer à un malade pendant long-tems le tartre-ſtibié, à la doſe de quatre, cinq, ſix grains & même plus par jour ? N'ont-elles pas vu quelquefois cette doſe aſſez forte, & qui équivaut bien à un demi-grain de ſublimé corroſif, ne procurer au malade aucune évacuation, de maniere qu'au bout de huit, dix, douze jours, on pourroit compter encore une trentaine de grains, & même plus, de ce médicament dans le corps du malade, ſans qu'il en réſultât aucun danger ? L'effet d'un poiſon, tel rongeant ou cauſtique

qu'il soit, n'est à craindre qu'autant qu'un grand nombre de ses molécules peut attaquer à la fois un petit nombre de fibres. Alors, de même qu'une batterie de canons, tous dirigés vers le même point, fait brêche à l'endroit où ils frappent; de même plusieurs molécules d'un caustique, attaquant toutes à la fois peu de fibres, viendront à bout de les détruire : mais que l'on fasse le contraire, & que l'on dirige contre une très-grande multitude de fibres, une très-petite quantité de molécules d'un caustique, & alors elles seront sans force. C'est précisément ce que l'on fait dans le traitement de la vérole par le sublimé corrosif : on en dissout une très-petite quantité dans beaucoup de liqueur, & la vertu rongeante de ce médicament ainsi divisé, se trouve trop foible pour nuire aux fibres de l'estomac.

Réponse à la seconde raison.

2°. On a peine, dit-on, à concevoir qu'une si petite quantité de mercure que celle que l'on prend par ce traitement, puisse guérir radicalement la vérole. Mais pour que cette raison

raiſon fût bonne, il faudroit être plus inſtruit qu'on ne l'eſt, de la maniere dont le mercure guérit cette maladie. Sçait-on au juſte quelle eſt la quantité de mercure néceſſaire pour en opérer la cure ? Et loin que ce raiſonnement ſoit de quelque valeur & puiſſe faire impreſſion, les expériences multipliées & conſtantes du ſuccès du ſublimé corroſif, ne prouvent-elles pas au contraire que le mercure guérit la vérole, non pas en raiſon de ſa quantité, de ſon poids, &c, mais en raiſon d'une vertu ſinguliere & inconnue qu'il a de la guérir : à-peu-près de même que l'*opium* fait dormir ; parce que, comme dit Moliere, *habet virtutem dormitivam*, il a une vertu dormitive.

3°. Nous pouvons diminuer les craintes de ceux qui, par vues d'intérêt, s'oppoſent, autant qu'il eſt en eux, à l'adminiſtration du ſublimé corroſif, en leur faiſant obſerver que la nature de la vérole, & celle des moyens employés pour la guérir, ne ſont pas encore aſſez connues, pour

Réponſe à la troiſieme raiſon.

qu'on puisse espérer pouvoir tout-à-fait se passer des frictions. Le sublimé est un remede de plus, & un bon remede contre la vérole; mais qui ne proscrit pas encore l'usage des autres moyens. Il y aura encore pendant quelque tems des véroles qui ne céderont tout-à-fait qu'aux frictions, & peut-être même qu'au traitement par frictions & salivation, nonobstant tout ce qu'on pourra croire au contraire.

Voici la maniere dont le malade se conduira pendant ce traitement.

Maniere de prendre le sublimé corrosif.

Il se purgera une ou deux fois avec la médecine n°. 37, ayant eu soin de se faire saigner précédemment s'il est sanguin, & même de boire, un ou deux jours devant, quelque ptisanne rafraîchissante. Ensuite, dès le soir de sa purgation, la digestion étant bien faite, en se mettant au lit, il prendra une cuillerée à bouche de la liqueur n°. 35, & quelques minutes après l'avoir avalée, il boira un grand verre de la ptisanne chaude n°. 22, ou de l'eau d'orge, n°. 9. Il se couvrira

bien dans ſon lit, & s'endormira.

Il obſervera, pour meſurer cette doſe, de ne point ſe ſervir de cuiller de métal, mais d'un petit verre à liqueur, dans lequel, pour la plus grande certitude, il pourra peſer un peu plus de demi-once de la compoſition indiquée, pour chaque doſe.

Le malade prendra cette doſe du ſoir, de la maniere que nous venons de dire, pendant quatre ou cinq jours, au bout duquel tems il en prendra de plus une pareille doſe le matin à jeun dans ſon lit, ſur les ſix heures du matin, obſervant de boire quelques minutes après, un grand verre de ptiſanne ſuſdite, & de reſter encore au lit, bien chaudement, pendant deux heures.

Il prendra de cette façon ces deux doſes de ſublimé, matin & ſoir, pendant huit ou dix jours, au bout deſquels il y en ajoutera une troiſieme pareille, avec les mêmes précautions, mais ſans ſe mettre au lit, ſur le midi, après la digeſtion de ſon déjeuner, & une demi-heure ou une heure avant ſon dîner.

Ces trois doses seront continuées exactement sur le même pied pendant six ou huit jours, si le malade n'en ressent aucun accident. Au bout de ce tems, les symptômes s'évanouissant, il retranchera la dose du midi, & s'en tiendra encore pendant quelques jours à celle du soir & du matin. Au bout de quelques jours encore, il retranchera l'une de ces deux doses, & continuera de prendre l'autre pendant une huitaine de jours pour assurer la guérison. S'il sent alors son estomac un peu fatigué, après s'être purgé avec la médecine n°. 28, il se mettra à l'usage du lait, ou de l'eau d'orge coupée avec le lait.

Pendant tous le tems qu'il sera usage de ce remede, il boira abondamment dans la journée de l'eau d'orge ou de la ptisanne n°. 22, coupée avec deux tiers d'eau, jusqu'à la concurrence de deux ou trois pintes.

Ce remede n'oblige point à garder la chambre, à moins que le tems ne soit trop froid ou la saison

un peu dure. Si le malade s'expoſoit alors à l'air, il riſqueroit que le mercure ne lui portât à la bouche, ce qui arrive quelquefois, quoique très-rarement; ou bien, ce remede pouſſant encore quelquefois la tranſpiration, on ſent qu'il feroit dangereux de la ſupprimer. Du reſte, ſon régime ſans être bien ſtrict, doit être celui d'un homme dont la ſanté n'eſt pas bien robuſte, ſes repas doivent être réglés & frugals : à cauſe de la doſe qu'il doit prendre le ſoir, il aura ſoin de ſouper de bonne-heure & légérement, & de ne pas ſe coucher trop tard. Le matin à ſon déjeuner, il fera bien de prendre de l'eau d'orge coupée avec le lait & du ſucre, ou bien du ſyrop de capillaire étendu dans de l'eau & coupé avec le lait.

Au commencement, ce remede laiſſe dans la bouche un goût un peu cuivreux, mais qui ne doit point effrayer les malades. Au bout de quelques jours, il eſt ſujet à donner des nauſées, mais elles ſe paſſent

après avoir mangé. Si néanmoins ces nauſées étoient conſidérables, il faudroit éloigner les doſes du remede, ou bien les diminuer, & boire abondamment de la ptiſanne. S'il portoit à la bouche, on l'interromproit quelques jours, pendant lequel on ſe purgeroit avec la médecine, n°. 28; puis on en reprendroit l'uſage comme ci-devant.

Les femmes peuvent faire uſage de ce remede ſans autres préparations que celles marquées ci-deſſus. Si elles étoient très-délicates, elles n'en prendroient au plus que deux doſes par jour, & cela même après en avoir pris pendant dix à douze jours une ſeule doſe par jour, afin d'y bien accoutumer leur eſtomac. Du reſte, il ne faut que du bon ſens pour plier l'uſage de ce médicament aux différens degrés de délicateſſe.

Les enfans peuvent pareillement le prendre, en n'en prenant que demi-doſe, ou même qu'un quart de doſe, ſelon leur force & leur âge.

§. VI.

Traitement de la Vérole, par la panacée mercurielle.

Il y a deux manieres d'employer ce ſel métallique, moins chargé d'acide que le ſublimé corroſif, à la cure de la vérole. On peut en faire uſage ſous la forme de pillules, ou diſſous dans une liqueur.

Pour ſe traiter par la premiere maniere, il ne s'agit que de prendre pendant pluſieurs ſemaines & pluſieurs fois par jour, des pillules n°. 41, & les diſcontinuer ou ſe purger dès que la bouche commence à s'affecter.

Pour ſe traiter conformément à la ſeconde, on prendra deux ou trois fois par jour, un verre contenant trois ou quatre onces de la ſolution de panacée, ou de la ptiſanne n°. 23. Si quelques ſymptômes menacent de la ſalivation, on diſcontinuera & on ſe purgera, après quoi on reprendra l'uſage du même remede.

J'ai toujours penſé qu'on pourroit très-bien parvenir à ſe guérir de la vérole & cela d'une maniere très-commode, en prenant tous les jours avec ſes alimens, deux, trois, ou quatre grains de panacée mercurielle, & ſe purgeant toutes les fois qu'on a lieu de craindre la ſalivation. Il faudroit ainſi continuer l'uſage de ce remede pendant quelque tems ; mais je doute qu'il trompât l'eſpérance du malade. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que ſi les ſymptômes véroliques ne ſont pas d'ailleurs bien preſſans, je ne vois pas qu'il pût ſurvenir aucun accident d'une pareille méthode.



§. VII.

Traitement de la Vérole, par les dragées de Keyſer.

Le mercure diſſous par de certaines manipulations dans le vinaigre diſtillé, forme avec cet acide un ſel mercuriel neigeux, qui mêlé avec la manne ou autre ſubſtance de cette eſpece & réduit en pillules, fait ce qu'on appelle les Dragées du ſieur Keyſer.

Pour ſe traiter avec ces pillules, il n'eſt pas beſoin d'autre préparation. Le malade a ſoin d'en prendre les premiers jours, quatre, ſix, huit, &c. & d'en augmenter la doſe journellement juſqu'à ce qu'elles paroiſſent calmer les ſymptômes, ou juſqu'à ce qu'elles portent à la bouche ; ce dont on s'apperçoit par une chaleur aſſez forte au-dedans de cette partie, & une ſecrétion plus abondante de ſalive : alors on en ceſſe l'uſage pendant quelques jours, on ſe purge, on ſe ſaigne même s'il eſt néceſſaire :

puis les ſymptômes du ptyaliſme paſſés, on recommencera ſur nouveaux frais. La doſe des pillules que l'on doit prendre n'eſt point fixe ; on en fait uſage juſqu'à ce qu'on ſoit abſolument guéri. On en prend dix, douze, quinze, vingt & au-delà par jour, pendant ſix ſemaines, deux mois & même plus.

Paſtilles antivénériennes qui peuvent ſuppléer aux dragées de Keyſer.

Au défaut des dragées de Keyſer, on peut ſe ſervir avec un égal ſuccès des paſtilles ſuivantes. On éteindra dans ſuffiſante quantité d'un ſyrop quelconque, trois parties de mercure crud, revivifié du cinabre : on ajoutera à ce mêlange deux parties de crême de tartre. Enſuite, on réduira le tout en pâte avec du ſucre candi en poudre, & on en formera de petites dragées ou paſtilles, chacune du poids de cinq ou ſix grains qu'on laiſſera ſécher au ſoleil, ou à la chaleur douce d'une étuve. On peut prendre deux ou trois de ces dragées par jour, juſqu'à parfaite guériſon.

Nous ne ſommes pas entrés dans

de grands détails ſur le traitement par la panacée mercurielle, parce que nous avons penſé que ce que nous avons dit précédemment ſur l'uſage du ſublimé corroſif, devoit ſuffire pour celui-ci ; la panacée n'étant autre choſe qu'un ſublimé corroſif adouci ou dulcifié. Nous avons été auſſi court ſur le traitement par les dragées de Keyſer, parce que le ſecret de ces dragées n'eſt pas encore divulgué, & que d'ailleurs leurs ſuccès ne ſont pas encore aſſez conſtatés pour n'en plus pouvoir douter : le ſieur Keyſer ayant demandé, il y a long-tems, des Commiſſaires à la Faculté de Médecine de Paris, pour faire des traitemens ſous leurs yeux, & les rendre témoins de leurs effets, & ne s'étant pas préſenté depuis que ces Commiſſaires lui ont été nommés par le ſort.



ARTICLE II.

Traitement de la Vérole univerſelle, par des remedes tirés de la claſſe des végétaux.

Raiſons qui ont donné lieu aux traitemens de la vérole par des remedes tirés de la claſſe des végéraux.

LA mauvaiſe maniere d'adminiſtrer le mercure dans le commencement qu'on en fit uſage, ou le mauvais emploi que dûrent ſouvent faire de ce minéral, les Charlatans auxquels le peuple court toujours à ſon grand dommage, furent ſans doute les premieres raiſons qui engagerent à chercher ſi le regne végétal ne promettoit pas auſſi quelque ſpécifique contre cette maladie redoutable. L'opinion où l'on étoit que cette peſte avoit été apportée de l'Amérique, fit croire qu'on pourroit trouver les remedes dans le même endroit où l'on avoit trouvé la maladie. En effet, bientôt on apporta de ce pays le bois de gayac, qui, comme tout remede nouveau, opéra

des miracles, ſi l'on en doit juger par le récit des Médecins ou des Hiſtoriens de ces tems-là. Mais comme ce bois étoit d'une cherté exceſſive, on chercha à lui ſubſtituer d'autres bois de notre pays qui fuſſent plus communs. On remarqua que la vertu du gayac étoit ſudorifique; c'eſt pourquoi on tourna ſes vues du côté de nos plantes ſudorifiques: & c'eſt ce qui a donné lieu à différentes ptiſannes faites avec le bois de citronnier, de ciprès, de pin, de thérébinte, de cornouiller, de noiſetier, de bois de genievre, avec la racine de bardane, &c. On apporta auſſi de la Chine, la racine de ſquine; du Mexique, du Bréſil, la racine de ſalſepareille; de la Floride, le bois de ſaſſafras: toutes plantes qui ont eu leur vogue & leur réputation. Il ſeroit trop long de rapporter la maniere de ſe traiter avec chacune de ces ptiſannes; d'ailleurs, ayant toutes à-peu-près les mêmes vertus, & demandant le même régime ou les mêmes précautions, le malade qui en voudroit faire l'eſſai,

pourroit prendre pour modele celui que nous allons apporter en exemple. Nous nous contenterons de donner, à la fin de cet ouvrage, la formule ſelon laquelle on doit les préparer. Dans une ſeconde ſection, nous détaillerons la maniere de ſe traiter avec la décoction de ſalſepareille. Enfin, dans une troiſieme ſection nous tranſcrirons un Article du Dictionnaire Encyclopédique qui a rapport à ce ſujet, & que nous croyons mériter attention. Mais avant d'aller plus loin, nous devons avertir le lecteur qu'il ne faut pas qu'il mette tout-à-fait ſa confiance dans ces traitemens par des remedes végétaux, dont les ſuccès ſont toujours rares, & ordinairement beaucoup moins conſtans que ceux du mercure.



§. I.

Traitement de la Vérole, par les ptiſannes ſudorifiques.

Le malade ſe fera ſaigner une ou deux fois, s'il eſt ſanguin ; enſuite il ſe purgera avec la médecine n°. 28, ou les pillules n°. 38, qu'il répétera au bout de deux jours. Pendant ce tems, qui peut être appellé celui de la préparation, il obſervera un régime très-léger & peu nourriſſant.

Le ſoir même de ſa derniere médecine, étant couché dans ſon lit & bien couvert, il boira en un ou deux verres, une chopine de ptiſanne n°. 22, le plus chaud qu'il pourra, afin de provoquer les ſueurs. Le lendemain matin, il prendra avec les mêmes précautions, pareille doſe de la même ptiſanne, & reſtera encore deux bonnes heures au lit : après quoi, s'étant bien eſſuyé le corps & ayant changé de linge, il ſe levera & pourra ſortir pour vaquer à ſes affaires, pourvu cepen-

dant que le tems ſoit très-doux & qu'il ſe tienne bien garni : autrement, il gardera la chambre. Pendant la journée, il boira abondamment de la même ptiſanne coupée avec les trois-quarts d'eau, chaude ou froide, à ſa volonté.

Il continuera cette maniere de ſe traiter pendant quinze ou vingt jours, pendant leſquels il mangera très-ſobrement, & on ne prendra que des alimens de très-facile digeſtion & peu nourriſſans.

On ne doit pas oublier de dire que pendant le cours de ces traitement, il ſe purgera tous les ſix jours avec deux gros de follicules de ſenné & deux gros de ſel d'epſom, qu'il fera infuſer pendant la nuit dans le verre de ptiſanne qu'il doit avaler le matin. Le reſte du tems, il ſe tiendra le ventre libre avec des lavemens.



§. II.

Traitement de la Vérole, par la décoction de salsepareille.

Ce traitement consiste à prendre, en vingt-quatre heures, une pinte de la ptisanne de salsepareille, n°. 24, en deux ou trois doses; l'une, le matin à jeun; l'autre, à midi, & la troisieme, le soir en se mettant au lit.

Le malade pourra vaquer à ses affaires, & observera son régime ordinaire, pourvu qu'il soit régulier.

On continuera l'usage de cette ptisanne pendant trente, quarante, cinquante jours & plus s'il en est besoin.

Ce traitement réussit ordinairement, lorsque les frictions mercurielles ont été administrées précédemment, & qu'elles n'ont fait que pallier la maladie.



§. III.

Traitement de la Vérole, par les ptiſannes purgatives.

Extrait du Dictionnaire Encyclopédique.

Les Sauvages de l'Amérique ſont fort ſujets à la maladie vénérienne, mais ils ont des ſecrets pour s'en débarraſſer qui ſont, dit-on, beaucoup plus sûrs & moins dangereux que les frictions mercurielles, ou que les préparations du mercure que l'on emploie ordinairement pour la guériſon de ces maux. M. Kalm, de l'Académie Royale de Suéde, ayant voyagé dans cette partie du monde, eſt parvenu à découvrir le remede dont ces peuples ſe ſervent, & qu'ils cachoient avec le plus grand ſoin aux Européens. Ils emploient pour cet effet la racine d'une plante que M. Linnæus a décrite ſous le nom de *Lobelia*, & que Tournefort appelle *Rapuntium Americanum, flore dilutè cæruleo*, en François la *Cardinale bleue*. On prend cinq ou ſix de ces racines, ſoit fraîches, ſoit

feches ; on en fait une décoction dont on fait boire abondamment au malade le matin & dans le cours de la journée. Cette boisson purge à proportion de la force de la décoction, que l'on fait moins forte lorsqu'elle agit trop vivement. Le malade s'abstient, pendant la cure, de liqueurs fortes & des alimens trop assaisonnés ; ordinairement en observant ce régime, il est guéri en quinze jours ou trois semaines. On se sert de la même décoction pour laver les ulceres vénériens qui peuvent s'être formés sur les parties de la génération. Les Sauvages dessechent aussi ces ulceres avec une racine séchée & pulvérisée que l'on répand sur la partie affligée ; cette racine est celle d'une plante, que M. Linnæus appelle *Geum, floribus nutantibus, fructu oblongo, seminum caudâ molli plumosâ, fl. suec. p. 424*. C'est la même que C. Bauhin désigne sous le nom de *Caryophyllata aquatica, nutante flore. Pin. 321* ; en François, *Benoite de riviere.*

Lorſque le malade a fait uſage pendant quelques jours de la décoction de la *Lobelia*, décrite ci-deſſus, ſans que l'on s'apperçoive d'aucun changement, on prend quelques racines d'une plante, que M. Gronovius appelle *Ranunculus, foliis radicalibus, reniformibus, crenatis, caulinis, digitatis, petiolatis; fl. Virg.* 166; en François, *Renoncule de Virginie.* Après avoir lavé ces racines, on en met une petite quantité dans la décoction de *Lobelia*; mais il faut en uſer avec précaution, de peur d'exciter des irritations, des purgations trop vives & des vomiſſemens. Toutes ces plantes ſe trouvent en Europe, ou peuvent s'y multiplier avec facilité.

M. Kalm nous apprend que d'autres Sauvages d'Amérique ſe ſervent, avec encore plus de ſuccès pour la même maladie, de la décoction d'une racine, déſignée par M. Linnæus ſous le nom de *Ceanothus*, ou de *Celaſtus inermis, foliis ovatis ſerratis, trinerviis, Hort. Cliff.* 73. *Gronov. fl. Virgin.* 23. Cette plante

eſt plus difficile à avoir que les autres ; cependant il y en a des pieds au Jardin-Royal des Plantes. M. Bernard de Juſſieu ſoupçonne que cette racine eſt la même, qu'une racine inconnue qui lui fut donnée il y a quelques années, & dont la décoction guériſſoit en trois jours les gonorrhées les plus invétérées : jamais il n'a pu découvrir le lieu natal de cette racine ſi efficace, quelque peine qu'il ſe ſoit donnée pour cela ; ce ſçavant Botaniſte croit que le *Ceanothus* eſt la plante appellée *Evonymus novi Belgii, corni fœminæ foliis, Commel. Hort. Amſt. I, p. 167. tom. 86.* M. Kalm dit que cette décoction eſt d'un beau rouge, & ſe fait de même que celle de la *Lobelia.* Il nous dit que lorſque le mal eſt fort enraciné, on joint à la décoction de *Ceanothus*, celle du *Rubus caule aculeato, foliis ternatis, Linn. fl. Suec. 410*, c'eſt le *Rubus vulgaris fructu nigro* de C. Bauhin, *479* ; en François, *Ronce.* M. Kalm aſſure de la façon la plus poſitive, qu'il n'y a point d'exemple

qu'un Sauvage n'ait point été soulagé, & parfaitement guéri de la vérole la plus invétérée, en faisant usage de ces remedes. *Voyez les Mémoires de l'Académie de Stockholm, année 1750.* (Encyclopédie. *Art.* VÉNÉRIENNE).



CHAPITRE VII.

Des accidens qui peuvent arriver pendant le cours des remedes, & de la maniere d'y remédier.

Pour ſe traiter de la vérole, il ne ſuffit pas de ſçavoir le tems de placer les remedes, il faut encore être inſtruit des accidens qui peuvent ſurvenir pendant le cours de leur adminiſtration, afin de pouvoir s'en garantir ou y remédier. Entre les différentes manieres de ſe traiter de cette maladie, que nous avons rapportées, il n'y a gueres que celles par leſquelles on fait uſage du mercure, ou de quelques-unes de ſes préparations, qui ſoient ſujettes à des accidens. Les traitemens par les végétaux en ſont tout-à-fait exempts. Mais comme dans les premiers traitemens ce n'eſt pas ſeulement du mercure dont on ſe ſert, & qu'on eſt obligé d'y joindre différentes ſub-

Le malade n'eſt expoſé à des accidens, que de la part des traitemens mercuriels.

ſtances, que de plus le cours de ces remedes eſt aſſez long pour donner lieu de paroître à quelques ſymptômes qui pourroient effrayer les malades, ou au moins les dérouter : nous croyons qu'on peut diviſer les accidens qui ſurviennent pendant l'adminiſtration des remedes mercuriels en trois claſſes. La premiere eſt de ceux qui ſont produits par le mercure, ou auxquels il a la plus grande part : la ſeconde, de ceux qui dépendent des ſubſtances avec leſquelles il eſt joint, & qu'on emploie conjointement avec lui : enfin, la troiſieme ſera de ceux qui dépendent moins de l'un ou de l'autre, que de la conſtitution du malade, de ſon tempérament, des circonſtances où il ſe trouve, &c.

Diviſion de ces accidens.



ARTICLE I.

Des accidens qui dépendent principalement du mercure.

AVANT d'entrer dans le détail des accidens auxquels le mercure donne principalement lieu dans le traitement des maladies vénériennes, il eſt néceſſaire de poſer quelques theſes, dont les unes ſont prouvées par l'expérience, & les autres vraiſemblables, qui ſerviront à faire concevoir la maniere d'opérer de ce minéral dans le corps animal.

Explication de la maniere d'agir du mercure dans le corps humain.

1°. On doit concevoir que le mercure agit dans notre corps de deux manieres; & par ſes parties groſſieres, & par ſes parties ſubtiles.

2°. Les parties groſſieres du mercure étant rondes, ou s'attirant toujours mutuellement de maniere à former de petits corps ſphériques, & de plus, étant plus peſantes que nos fluides, doivent en circulant avec eux dans nos vaiſſeaux, les

broyer, les briſer, les atténuer, & à cauſe de leur propriété métallique, dompter les acides qu'ils peuvent contenir.

3°. Les fluides de notre corps briſés & atténués par les corpuſcules mercuriels les plus groſſiers, doivent par conſéquent ſe porter beaucoup plus aiſément dans les différens couloirs deſtinés aux ſecrétions, couloirs qui ſont tous compoſés d'un ordre de vaiſſeaux fort fins & très-déliés.

4°. Les parties les plus ſubtiles du mercure, outre que ſelon notre opinion, elles ſont capables de détruire le virus vérolique, ont encore la propriété de faire quelqu'impreſſion ſur les nerfs, ſoit qu'elles attaquent ces vaiſſeaux, ſoit qu'elles ſe combinent avec le fluide qui y entre. Cette impreſſion doit être une eſpece d'agacement, puiſque les remedes calmans & qui exercent principalement cette vertu calmante ſur les nerfs ou le fluide qu'ils contiennent, comme l'opium, le camphre, &c. moderent ou ſuppriment même les

différentes ſecrétions que produit l'uſage du mercure.

5°. Le mercure une fois introduit dans notre corps, doit donc pouſſer toutes les ſecrétions en général ; & par ſes parties groſſieres qui ayant atténué les liqueurs de notre corps, les ont rendues plus propres à être filtrées ; & par ſes parties ſubtiles, qui cauſant un agacement dans tout le ſyſtême nerveux, doivent provoquer de cette façon le ſyſtême général des ſecrétions. Car

6°. Perſonne ne doit douter que l'agacement des nerfs ne contribue à l'augmentation des ſecrétions. Le tabac mâché ne fait cracher abondamment que parce qu'il agace les nerfs qui ſe diſtribuent à l'intérieur de la bouche. Le même végétal pris en poudre par le nez, fait moucher parce qu'il picotte les nerfs qui ſe diſtribuent à la membrane pituitaire, &c. &c.

7°. Lorſque les ſecrétions ſont généralement pouſſées, à cauſe d'un agacement général de tout le ſyſtême nerveux, elles ne doivent pas

pour cela néanmoins avoir par tout le corps des produits égaux. Elles doivent augmenter en raiſon de la groſſeur des glandes ; en raiſon de la quantité & de la groſſeur des vaiſſeaux dont elles ſont compoſées ou qui s'y diſtribuent ; enfin, en raiſon des filets nerveux qui entrent dans leur compoſition. Quelle eſt préciſément cette proportion ? Nous doutons qu'on puiſſe jamais la calculer exactement : mais cependant il n'en eſt pas moins vrai qu'on doit facilement concevoir qu'elle exiſte.

8°. De même que, ſoit par un mouvement méchanique, ſoit par une diſpoſition particuliere & inconnue, les parties les plus ſubtiles de nos humeurs ſe portent vers la partie ſupérieure de notre corps, pour y être filtrées dans le cerveau, & enſuite ſervir aux mouvemens & aux ſecrétions ; de même il paroît naturel de penſer que les parties les plus ſubtiles du mercure, que nous penſons avoir quelqu'analogie avec le fluide nerveux, du moins par leur ténuité, doivent ſe porter vers la

partie ſupérieure de notre corps en plus grande quantité que par-tout ailleurs.

9°. La bouche, le gozier, la gorge, ſont les parties du corps où l'on trouve une plus grande quantité de glandes, ramaſſées dans le plus petit eſpace. Ces glandes ſont fournies ou entourées d'une plus grande quantité de nerfs que par-tout ailleurs. C'eſt même ce qui a toujours fait croire que la ſalive devoit contenir beaucoup d'eſprits animaux ou de fluide nerveux.

10°. Après ces parties, celles qui ſont dans le même cas, ſont l'eſtomac, les inteſtins.

11°. Il eſt rare que toutes les ſecrétions ſoient viſiblement augmentées enſemble : & peut-être même, ſi cela arrivoit, notre machine ne pourroit-elle pas le ſoutenir, du moins pendant un certain tems. Mais elles ſe nuiſent plus ordinairement, ou plutôt ſe remplacent les unes les autres. Un flux d'urine arrête la tranſpiration, ou la ſecrétion de la ſalive : une diarrhée arrête les

urines, ou la tranſpiration. Le flux de bouche diminue la ſecrétion des urines, de la tranſpiration, du *mucus* inteſtinal, &c.

12°. L'agacement des nerfs entrant pour beaucoup dans l'augmentation des ſecrétions, & les ſecrétions ſe remplaçant les unes les autres, une partie compoſée de beaucoup de glandes étant irritée plus qu'une autre, la ſecrétion ſe porte de ce côté. De même qu'on modere ou qu'on ſupprime la ſecrétion de la ſalive excitée par le mercure, en prenant des purgatifs; de même, je ne doute point qu'on ne rappellât le mercure à la bouche par l'uſage des ſialalogues, lorſqu'il ſe porte ſur les inteſtins, ou qu'il a peine à ſe manifeſter par la ſalivation.

Régles à ſuivre pour provoquer, pour entretenir, ou pour arrêter le ptyaliſme.

De toutes ces propoſitions que nous venons de poſer, il eſt facile de déduire quelles ſont les regles à ſuivre pour provoquer le flux de bouche, pour le modérer, pour le ſupprimer, pour déterminer l'action du mercure du côté des inteſtins, des reins, par la tranſpiration, ou enfin

pour introduire ce minéral dans le corps, de maniere qu'il puiſſe guérir la vérole, & n'augmenter viſiblement aucune des ſecrétions.

Pour établir le ptyaliſme, il faudra introduire dans le corps une quantité aſſez grande de mercure pour qu'il puiſſe agir, & par ſes parties groſſieres ſur les humeurs, & par ſes parties ſubtiles ſur les nerfs: ou bien introduire aſſez de particules, pour que l'agacement des nerfs ſoit conſidérable, en travaillant d'autre part à rendre les fluides plus coulans par l'uſage des délayans.

On modérera le ptyaliſme, en irritant d'autres parties glanduleuſes, par le moyen des purgatifs, des diurétiques, &c: ou bien, on cherchera à diminuer la ſenſibilité des nerfs, par le moyen des remedes calmans, comme l'opium, le camphre, &c.

On le ſupprimera tout-à-fait en augmentant d'autant d'autres ſecrétions, en attirant au-dehors les particules de mercure, par le moyen de l'or ou de quelques-unes de ſes compoſitions.

L'action du mercure ſera déterminée ſur les glandes inteſtinales par le moyen des purgatifs. Telle étoit la méthode de Deſault, qui pendant tout le tems des frictions entretenoit ſes malades dans une diarrhée abondante, au moyen de lavemens purgatifs ; ce qui les mettoit à l'abri de la ſalivation.

Si conjointement avec le mercure on prend des remedes diurétiques, le mercure agira par les urines, parce qu'alors les reins ſeront les organes les plus agacés.

On déterminera le mercure à agir par les voies de la tranſpiration, ſi on prend en même tems des remedes diaphorétiques.

Enfin, on guérira la vérole par l'uſage du mercure ſans qu'aucune des ſecrétions ſoit viſiblement augmentée, ſi on introduit dans le corps de petites quantités de particules ſubtiles de mercure, aſſez fortes pour ſubjuguer le virus vérolique, & trop foibles pour agacer ſenſiblement le ſyſtême des nerfs, & en en continuant l'uſage pendant quelque tems

Maintenant, pour revenir aux accidens causés par le mercure, il peut arriver qu'après la troisieme ou quatrieme friction, les glandes salivaires se tuméfient sur le champ, s'enflamment & deviennent très-douloureuses; que la langue se tuméfie & sorte au-dehors de la bouche, ne pouvant plus être contenue dans sa capacité; que la face & même toute la tête deviennent enflées, ce qui rend la déglutition & la respiration difficiles; que la voix, à cause de tous ces symptômes, s'éteigne & devienne semblable à un mugissement; que l'assoupissement, l'apoplexie, &c. se mettent de la partie; que la fievre se manifeste plus ou moins fort, &c. Il est rare que tous ces symptômes se manifestent à la fois, mais communément il s'en rencontre plusieurs ensemble.

I. Tuméfaction subite de la tête, fievre, assoupissement, &c.

Ces accidens dépendent de ce que le malade aura employé dans ses frictions de trop fortes doses d'onguent, qu'il aura trop pressé les frictions, ou que s'il a voulu se traiter par extinction, il se sera exposé à l'air

Causes de ces accidens.

froid, qui reſſerrant tous les pores & interceptant la tranſpiration, aura donné lieu à toutes les humeurs de ſe porter vivement à la bouche. La preſſion que les glandes ſalivaires gonflées operent ſur les veines, en empêchant le retour libre du ſang porté à la tête par les arteres, eſt la cauſe des autres ſymptômes effrayans que nous avons détaillés.

Ces ſymptômes, qui ſont plus à craindre lorſqu'on ſe traite par extinction & que l'on s'expoſe à l'air, ou dans le premier période du traitement par ſalivation, ſurviennent auſſi plus ou moins fortement dans le ſecond période de ce même traitement par ſalivation, ſi le flux de bouche une fois bien établi, s'arrête ſubitement par quelque cauſe que ce ſoit.

Maniere d'y remédier.

On remédiera à tous ces accidens en ſe faiſant ſaigner ſur le champ du pied, ſi les ſymptômes ſont preſſans & le malade aſſez fort pour ſoutenir cette évacuation; on ſe dépouillera des linges chargés d'onguent mercuriel & on eſſuyera les

parties frictionnées. Cependant, que l'on se soit fait saigner ou non, on prendra un lavement laxatif, n°. 17, & au bout de six ou huit heures une médecine, n°. 28, que l'on pourra même encore répéter le lendemain, afin de détourner le mercure de la bouche, qui autrement ne manqueroit pas de s'ulcérer dangereusement. Si la langue ne peut être contenue dans la cavité de la bouche à cause du gonflement, mais qu'elle s'avance au-dehors, pour empêcher qu'elle ne soit blessée ou coupée par les dents de devant, on mettra entre les dents de derriere de la mâchoire supérieure & inférieure, de petits coins de bois tendre ou du liege, au moyen desquels la bouche ne pourra pas se fermer. Si ces accidens sont survenus pendant le premier & le second période du traitement par salivation, le malade modérera ensuite la salivation selon qu'il est nécessaire, en se tenant exactement renfermé, se tenant à une diete exacte, buvant de la ptisanne en abondance, se gargarisant avec du lait tiede ou une dé-

coction de racines de guimauve, de graines de lin, faisant usage de lavemens & de médecines selon le besoin si la salivation est trop abondante, se donnant de nouvelles frictions légeres & à plusieurs jours d'intervalles, pour la soutenir ou la pousser si elle diminue ou paroît vouloir s'arrêter, &c. Si ces symptômes se manifestent pendant le cours du traitement par extinction, comme par ce traitement on a en vue de ne point saliver, le malade se purgera plusieurs fois, jusqu'à ce que la salivation ne menace plus : ensuite il reprendra le cours de ses remedes avec plus de précaution que ci-devant.

Gonflement de la langue, & sortie de cet organe hors de la bouche.

Dans le traitement par salivation, lorsqu'on en est au second période, il est fort difficile d'éviter quelques-uns des symptômes que nous venons de décrire, tels que le gonflement de la langue & sa sortie hors la bouche, le gonflement incommode & douloureux des glandes salivaires. Ces symptômes sont sur-tout fréquens le matin lorsque le malade a dormi

plusieurs heures de suite ; parce que pendant le sommeil, les nerfs perdant beaucoup de leur sensibilité, l'excrétion de la salive se trouve un peu supprimée. Les malades remédieront aisément à cet inconvénient, en tenant exactement auprès d'eux une personne qui les empêche de se livrer à un sommeil continu trop long : leur garde aura soin de ne jamais les laisser dormir plus d'une heure & demie, deux heures tout au plus de suite. Les malades se leveront le matin & se promeneront dans leur chambre, en buvant abondamment de la ptisanne tiede, & sitôt que la salivation sera rétablie, les accidens cesseront en grande partie. Pendant ce même période, si la langue qui est toujours gonflée sort de la bouche, pour empêcher qu'elle ne soit blessée par les dents, sur-tout pendant que le malade se livre au sommeil, il se mettra entre les dents molaires de la mâchoire supérieure & celles de la mâchoire inférieure, de petits coins de liege ou de bois tendre, comme nous avons dit ci-

dessus. Si les dents sont inégales, ou qu'il en ait quelqu'une de manque, afin que la langue ne s'engage pas dans les vuides que laisse cette inégalité des dents, il les garnira de linge vieux, &c.

Regles à observer lorsqu'on fait usage du mercure.

Enfin, on obviera aisément à tous les accidens que nous venons de décrire, & à d'autres que nous décrirons par la suite, si en faisant usage du mercure, on veut bien prendre pour regle d'en prendre toujours moins que plus; parce qu'il est beaucoup plus facile de faire entrer dans le corps une plus grande quantité de mercure, que de l'en faire sortir sans risque, lorsqu'il y est entré. En suivant cette regle, les traitemens seront peut-être un peu plus longs, mais aussi ils seront exempts de dangers.

II. Fievre continue, ou intermittente

Dans le traitement par frictions & salivation, il arrive qu'après la troisieme ou quatrieme friction, le malade est quelquefois attaqué d'une fievre intermittente ou continue, avec ou sans redoublement. Alors le dedans de la bouche s'échauffe, la sa-

livation ſe ſupprime, le malade a la reſpiration gênée, ou attaquée d'autres ſymptômes propres à la fievre, mais d'autant plus forts que le mercure y contribue encore par le tumulte qu'il excite dans toute la machine.

Cette fievre peut dépendre de deux cauſes principales : de ce qu'on aura négligé de ſe préparer dûement & convenablement avant le traitement, & de ce que le mercure aura été adminiſtré un peu trop à la hâte & avec trop peu de précautions. Cauſes de ce ſymptôme.

Le malade y remédiera facilement ſi elle eſt légere, en obſervant un régime plus ſtrict, buvant encore plus abondamment de ſa ptiſanne, prenant deux fois par jour des lavemens émolliens, interrompant toute nouvelle friction, ſe dépouillant de ſes linges, s'eſſuyant les parties couvertes de mercure. Si ces remedes ne ſuffiſent pas pour calmer la fievre, & qu'elle ſoit violente, il ſe fera ſaigner une fois ou deux ſelon ſes forces, ſe purgera avec la médecine n°. 28, qu'il répétera ſelon l'exi- Maniere d'y remédier.

gence du cas, &c. La fievre tombée, si le malade est encore assez fort, il rétablira le cours de la salive en remettant ses linges, se donnant de nouvelles frictions, à petites doses & à des intervalles plus considérables que précédemment. S'il se trouve trop foible, il attendra que ses forces soient revenues, ou se traitera selon une autre méthode.

III Diarrhée & Dyssenterie.

Chez quelques malades, il arrive que dans le traitement par frictions & salivation, après la seconde ou troisieme friction, en place de flux de bouche, il s'établit une diarrhée copieuse, qui, si on la néglige, se change en une dyssenterie dans laquelle le malade est attaqué de douleurs violentes dans toute la région du bas-ventre, de tenesmes perpétuels, de déjections fréquentes de matieres muqueuses, sanguinolentes & en petite quantité, de petits mouvemens de fievre, &c.

Causes de ces symptômes.

La cause de ces symptômes est l'omission des remedes préparatoires au traitement, l'erreur dans le régime de la part du malade qui n'a

pas voulu s'aſtreindre à une diete exacte, ou enfin la texture foible & la ſenſibilité des nerfs des organes qui ſervent à la digeſtion ; de maniere que c'eſt dans ces parties que ſe trouvent augmentées les ſecrétions, au lieu de l'être dans la bouche.

Manieres d'y remédier.

Dans le cas de ſimple dévoiement, le malade prendra, le matin à jeun, quinze grains d'ipecacuanha dans une cuillerée de bouillon : il aidera le vomiſſement que lui procurera ce remede, en buvant beaucoup d'eau tiede : il ceſſera toute friction, & ſe dépouillera de ſes linges pour plus grande ſûreté : ſa boiſſon ordinaire ſera l'eau de ris, n°. 10. Au bout de deux jours, il ſe purgera avec la médecine n°. 29 ; & le ſoir en ſe mettant au lit, il prendra le bol n°. 46 ; ce qu'il continuera de faire pendant encore quelques jours. Il n'eſt pas beſoin de lui recommander une diete exacte, puiſque l'erreur dans le régime aura pu être cauſe de cet accident. Enſuite, le dévoiement tout-à-fait paſſé, il recommencera les frictions avec plus de prudence, tant

ſur la doſe d'onguent, que ſur les intervalles entre chaque friction.

Si le dévoiement devient dyſſenterique, le malade ôtera ſur le champ tous ſes linges, & s'eſſuyera les parties frictionnées. Enſuite il ſe fera ſaigner du bras, & même plus d'une fois, ſi les douleurs ſont violentes, & qu'il y ait lieu de craindre quelqu'inflammation. Toutes les trois heures il prendra des lavemens n°. 18, 19 ou 20; ſa boiſſon ſera comme précédemment, de l'eau de ris ou celle n°. 11. Lorſque les ſymptômes ſeront à-peu-près appaiſés, & qu'il n'y aura plus de douleurs dans le bas-ventre, le malade ſe purgera comme ci-deſſus, & fera uſage du diaſcordium tous les ſoirs pendant quelques jours. La maladie tout-à-fait paſſée, ſi le malade eſt aſſez fort, il continuera ſon traitement en uſant de ménagement : ſinon, il attendra pour le commencer un tems plus favorable.

La diarrhée ſupplée quelquefois au flux de bouche.

Il eſt à remarquer néanmoins que la diarrhée pouvant ſuppléer au flux de bouche, comme nous l'avons déja

fait entendre plus haut ; lorſqu'elle ſurvient au commencement du traitement, il ne faut pas pour cela l'interrompre ſur le champ : il faut voir auparavant ſi elle pourra ſe ſoutenir & ſe ſupporter ſans aucun danger, & alors on continuera le traitement comme ſi la ſalivation étoit établie, ayant ſeulement ſoin d'uſer de beaucoup plus de précaution pour la ſoutenir ou pour la pouſſer, que ſi le flux de bouche étoit établi.

Les mêmes ſymptômes ſurviennent quelquefois dans le traitement par extinction, ſi les malades ſe gorgent de nourriture, ou s'expoſent à l'air froid ; alors ils ſe traiteront de même que nous venons de le dire.

Dans le ſecond période du traitement par frictions & ſalivation, il n'eſt pas rare que les perſonnes qui ont la poitrine attaquée ou très-délicate, aient un crachement de ſang, tantôt pur, & tantôt écumeux & mêlé avec de la pituite.

IV Crachement de ſang

Ce ſymptôme eſt la ſuite de la diviſion & de l'atténuation que le

Cauſes de cet accident.

ſang ſouffre de la part des molécules groſſieres de mercure qui circulent avec lui. Car on doit regarder ces hæmophthyſies comme dépendantes plutôt d'un ſuintement de ſang à travers les tuniques des vaiſſeaux, que de la rupture de ces derniers.

Moyen d'y remédier.

Quoi qu'il en ſoit, en pareil cas le malade quittera ſur le champ ſes linges, & nettoyera les parties frictionnées. Il ſe fera ſaigner deux ou trois fois, de quatre heures en quatre heures, gardera un régime exact, ſe tiendra le ventre libre par l'uſage des lavemens, prendra de demi-heure en demi-heure une cuillerée de looch blanc; pour boiſſon une légere décoction de racine de grande conſoude, des bouillons préparés avec la même racine, dans leſquels on pourra même écraſer quelques eſcargots, pour adoucir la maſſe du ſang ſi elle eſt trop acrimonieuſe. Après quoi, le crachement de ſang étant tout-à-fait paſſé, on continuera le traitement ſi le malade a encore aſſez de forces, ou on le remettra à un autre tems.

Il eſt encore ordinaire à ce même période du traitement par frictions & ſalivation, que les douleurs rhumatiſmales ou arthritiques ſe réveillent, & deviennent même quelquefois inſupportables. V. Douleurs rhumatiſmales, ou arthritiques.

Cela vient de ce que dans ce traitement on ne peut pas meſurer exactement la doſe des particules mercurielles ſubtiles qui ſont néceſſaires pour détruire le virus; mais qu'on en prend peut-être deux, trois, quatre fois plus qu'il n'en faut. Ces particules ſubtiles, comme nous avons dit, agacent le ſyſtême général des nerfs, & conſéquemment dans les parties qui étoient déja agacées & qui étoient la ſource des douleurs rhumatiſmales ou arthritiques, il doit maintenant s'y trouver deux agacemens pour un, ce qui rend les mêmes douleurs plus violentes & moins ſupportables. Cauſes de ce ſymptôme.

Le ſeul moyen de remédier à ce ſymptôme, eſt de boire beaucoup de ptiſanne, de prendre des lavemens émolliens & calmans, de garder un régime exact & ſe tenir très- Moyen d'y remédier.

chaudement, afin de déterminer une transpiration qui sera une nouvelle voie par laquelle pourront sortir les atômes mercuriels subtils. A cette intention, le matin & le soir, on pourra boire quelques verres chauds d'une infusion de plantes vulnéraires, comme de petite sauge, de verge d'or, de chamæpytis, &c.

VI Accidens divers de la part des ulceres qui se forment dans la bouche pendant le ptyalisme.

Les ulceres qui se forment dans la bouche pendant le ptyalisme, donnent encore souvent beaucoup de peine & d'inquiétudes aux malades.

Pendant le cours de la salivation, si le malade peut remuer la langue, il pourra, une ou deux fois par jour, mâcher un jaune d'œuf frais; ce qui contribuera à appaiser un peu les douleurs que doivent lui causer les ulceres dont les différentes parties de sa bouche sont attaquées. Je dis si le malade peut remuer sa langue, car le premier symptôme qui fait redouter la salivation, & qui effraye les personnes qui subissent ce traitement, est une tuméfaction de la partie postérieure & moyenne de la langue, assez considérable pour les

empêcher de mouvoir cet organe. Auſſi voit-on ſouvent ceux qui ſalivent un peu abondamment, paſſer pluſieurs jours ſans vouloir parler, & ne s'exprimer autrement que par geſtes & par écrit.

Quelquefois & principalement chez les malades qui inclineront au ſcorbut, il ſe formera des ulceres rongeans ſur les gencives, ſur la langue, le palais, les amygdales, la luette ; ces derniers gênent beaucoup à la déglutition. Dans ce cas, on réprimera un peu l'action du mercure, on touchera les ulceres avec le collyre de Lanfranc, ou l'eſprit de vitriol & le miel, & le malade ſe gargariſera ſouvent avec une décoction de racines d'ariſtoloche ronde, de raifort, de feuilles de cochlaria, &c. ſur laquelle on ajoutera un peu d'eau-de-vie camphrée, & d'alun de roche.

D'autres fois, ſi on n'a pas conduit la ſalivation ſelon les regles, lorſqu'on voudroit terminer le traitement, on trouve beaucoup de difficulté à arrêter le flux de bouche, à cauſe du

nombre d'ulceres sordides, profonds, rongeans & de mauvaise nature, auxquels dans le tems propre on ne s'est pas opposé. Alors, si l'intérieur de la bouche est bien enflammé; le malade se fera saigner selon que ses forces le permettront; il se gargarisera souvent avec du lait tiede, ou une décoction de racines de guimauve, de graines de lin, &c. Il touchera les ulceres sordides avec le collyre de Lanfranc, & détergera les autres en se rinçant la bouche trois ou quatre fois par jour, avec l'eau d'orge & le miel rosat, n°. 32. Il prendra tous les jours un lavement laxatif, & de deux jours l'un la médecine n°. 28; cependant il se nourrira de lait s'il peut en supporter l'usage, de crême de ris, de salep, de panades, de soupes ou autres alimens de légere digestion & nourrissans. Si le tems est doux, il sortira & prendra de l'exercice, afin d'augmenter la transpiration : mais ordinairement le tems & la patience guérissent mieux ces accidens que tous les remedes.

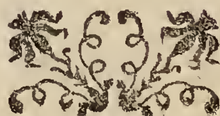
Lorsque

Lorſque les ulceres ſont profonds & que l'eſcarre qui les recouvroit vient à ſe détacher, il peut ſurvenir des hémorrhagies, quelquefois conſidérables & capables d'effrayer le malade. Dans ces circonſtances, il touchera l'endroit d'où ſort le ſang, s'il eſt viſible, avec le collyre de Lanfranc, ou quelqu'eau alumineuſe. Si le vaiſſeau qui fournit le ſang n'eſt pas viſible, & qu'il fourniſſe abondamment, le malade ſe fera ſaigner du bras une ou deux fois, & ſe conduira comme dans toute autre hémorrhagie, ſe modélant ſur ce que nous avons dit ci-deſſus, lorſque nous avons parlé des crachemens de ſang qui ſurviennent pendant le traitement.

Nous avons averti précédemment lorſque nous avons parlé de la maniere de ſe traiter par frictions & ſalivation, que le malade devoit avoir grand ſoin de paſſer ſouvent dans la journée les doigts entre la langue & les gencives, le dedans des joues & les gencives, dans le tems que les ulceres ſe cicatriſent, afin d'empê-

cher les parties de ſe conglutiner enſemble ; s'il n'avoit pas eu cette attention, & que ces parties fuſſent unies au moyen d'une cicatrice, il faudroit que le malade ſe les fît ſéparer par un coup de biſtouri, & prît après cette opération la même précaution qu'il auroit négligée précédemment.

Il eſt inutile que nous parlions de la bridûre à laquelle ſont ſujets les malades chez leſquels il s'établit des ulceres rongeans & de mauvaiſe nature, qui affectent les tendons des muſcles qui ſervent à fermer les mâchoires. Il n'y a d'autre remede à cet accident, qui au reſte n'eſt pas commun, que la philoſophie qui apprend à l'homme à ſupporter les maux incurables.



ARTICLE II.

Des accidens qui dépendent principalement des ſubſtances avec leſquelles le mercure eſt joint.

ON a vu ci-deſſus qu'on employoit le mercure à l'extérieur & à l'intérieur : que pour l'employer à l'extérieur, après l'avoir éteint dans une ſubſtance propre, on le mêloit ſur une certaine quantité de graiſſe : que pour en faire uſage à l'intérieur, on le preſcrit ou en propre ſubſtance & joint avec des gommeux, des purgatifs, &c. ou ſous la forme de ſel & combiné avec des acides. Si le mercure par lui-même eſt capable de cauſer des révolutions effrayantes dans notre machine ; de leur côté, les ſubſtances avec leſquelles on le joint, peuvent auſſi produire des ſymptômes dangereux, qu'il eſt de notre devoir de détailler.

Il y a des perſonnes qui ont la peau ſi fine & ſi délicate, qu'on ne

1. Eryſipelle cauſé par la graiſſe qui

entre dans la compoſition de l'onguent mercuriel.

peut ſans danger l'oindre de particules graiſſeuſes, ſoit que la graiſſe alors bouchant les pores, empêche la tranſpiration qui naturellement chez ces perſonnes eſt abondante; ſoit qu'elle rancisse & devienne acrimonieuſe par ſon ſéjour. Alors les membres frictionnés avec l'onguent mercuriel deviennent éryſipélateux, & ce ſymptôme eſt plus ou moins violent, ſelon la quantité d'onguent dont on a fait uſage dans la friction, l'épaiſſeur de la couche qui couvre la peau, le tems & la force qu'on a employés au frottement, &c.

Dans ce cas, il n'y a point à balancer, le malade doit ſur le champ nettoyer avec ſoin les parties frictionnées, d'abord avec de l'huile d'amandes douces, enſuite avec de la pâte d'amande. Si l'éryſipelle eſt conſidérable, il ſe fera ſaigner; puis il baſſinera fréquemment la partie éryſipélateuſe avec une infuſion de fleurs de ſureau, ſur laquelle on mêlera un peu d'eau-de-vie : il laiſſera même toujours ſur cette partie, une compreſſe trempée dans cette dé-

coction & qu'il aura soin de tenir toujours bien humectée. Quant à la vérole, comme il n'y a pas d'apparence à cause de ce symptôme qu'il puisse se traiter par friction, il choisira une autre méthode.

II. Superpurgation.

Dans le traitement par les pillules mercurielles, §. IV, quoiqu'on ne prenne chaque jour avec le mercure qu'une très-petite quantité de remedes purgatifs, néanmoins comme on est obligé d'en continuer l'usage pendant long-tems, il arrive quelquefois qu'au bout de dix ou douze jours, ou plus, sur-tout si le malade a les visceres abdominaux fort sensibles, il survient une superpurgation; c'est-à-dire que le malade est purgé violemment, & attaqué de coliques, d'épreintes, & quelquefois même rend des selles sanguinolentes.

Le malade doit alors interrompre le cours du remede, & cependant se mettre à l'usage de la ptisanne, n°. 11; prendre dans la journée plusieurs lavemens émolliens & calmans, n°. 18, 19, &c; se tenir à

un régime très-modéré & rafraîchiſſant. Lorſque tous ces ſymptômes ſeront diſſipés, il pourra continuer le cours du traitement interrompu, ou ſubſtituer aux pillules dont il faiſoit uſage, celles n°. 40, ou enfin choiſir une autre méthode.

III. Nauſées, vomiſſemens, ardeurs d'eſtomac, tranchées, &c.

Lorſqu'on emploie au traitement de la vérole les ſels mercuriels, §. V, VI & VII, comme dans ces compoſitions le mercure eſt combiné avec des acides plus ou moins forts, les pointes de ces acides agacent les houpes nerveuſes de l'eſtomac & des inteſtins, de pluſieurs manieres: c'eſt ce qui produit alors des nauſées ou envie de vomir, des vomiſſemens, des ardeurs d'eſtomac, des tranchées, des dévoiemens, quelquefois même des dyſſenteries.

Ces ſymptômes ne doivent point effrayer les malades, du moins les premiers, à moins qu'ils ne ſoient violens. Pour y remédier, il ne faut que boire beaucoup de ptiſanne afin que les acides étant plus délayés & perdant de leur force à proportion, agiſſent moins violemment ſur les

nerfs. Aſſez ordinairement même ces ſymptômes ne ſe font reſſentir que dans les commencemens du traitement, & ſe paſſent à meſure que l'eſtomac ſe fait à la préſence de ces médicamens. Quant aux derniers ſymptômes, ſi les tranchées ſont violentes, ou le dévoiement conſidérable, ſi même la dyſſenterie ſe met de la partie, il faut ſur le champ interrompre le cours des remedes pour quelques jours, pendant leſquels on ſe traitera comme nous avons dit ci-deſſus ; après quoi on continuera les mêmes remedes, mais à des doſes un peu moins fortes, afin que les accidens qu'on vient de combattre ne viennent pas à reparoître de nouveau.



ARTICLE III.

Des accidens qui dépendent moins du mercure ou des substances avec lesquelles il est joint, que d'autres causes.

LES accidens dont nous avons à parler dans cet Article, ne se rencontrent que dans le traitement par frictions & salivation, ou extinction. De ces accidens, les uns dépendent de l'état même où étoit la santé du malade avant qu'il eût contracté la vérole, ou eût commencé à subir l'un des traitemens que nous venons de nommer : les autres tiennent à son sexe : un seul dépend de son tempérament ; un autre du cours même général des remedes.

Si la vérole se trouve combinée avec quelqu'autre maladie chronique, le malade doit d'abord tâcher

Quant à ceux de la premiere classe, avant d'en faire le dénombrement & d'exposer la façon d'y porter remede, il faut sçavoir que la vérole se trouve souvent entée sur

un ſujet déja attaqué de quelque maladie fâcheuſe, comme de maladies de poitrine, de cachexie, d'hypochondriaciſme ou de vapeurs, d'épilepſie, de ſcorbut, de diarrhée habituelle, qui toutes cadrent peu avec le long cours des remedes auxquels on a donné le nom de *grands*. Il eſt donc néceſſaire que ces ſortes de malades, avant même que de ſe préparer généralement au traitement par frictions, ſubiſſent encore une préparation particuliere, c'eſt-à-dire ſuivent un cours de remedes propres à diſſiper les ſymptômes dont ils ſont attaqués, & qui n'ont point de rapport avec la maladie qu'ils ont contractée plus récemment.

d'arrêter les progrès de celle-ci, avant de procéder à la cure de la vérole.

Quelques précautions que ces malades aient priſes, il peut néanmoins ſe faire que pendant le cours du traitement mentionné, un pulmonique ſoit attaqué d'un crachement de ſang; un cachectique, d'une diarrhée; un ſcorbutique, d'ulceres phagedéniques aux gencives; un épileptique, d'accès épileptiques, &c. Nous avons déja décrit la maniere

de procéder dans les premiers cas, il nous reste à parler des derniers.

I. Accès d'épilepsie.

Si un malade sujet à l'épilepsie, craint d'avoir quelques accès de cette maladie pendant le cours de la salivation, il faut avant tout qu'il ait soin de se procurer un garde intelligent, & que celui-ci soit toujours à ses côtés. Le secours que ce garde peut donner au malade est de veiller, pendant l'accès, à ce que la langue qui est déja gonflée & prête à déborder les dents, ne soit blessée ou coupée dans les convulsions de la mâchoire inférieure. A cet effet, il lui mettra entre les deux mâchoires, sur les dents molaires, de petits coins de bois tendre ou de liege, pour les tenir toujours éloignées l'une de l'autre. Si le paroxysme est long & qu'il y ait lieu de craindre qu'il ne se termine en apoplexie, le malade se fera saigner au pied, une ou deux fois selon ses forces; & après avoir pris le lendemain un ou deux grains d'émétique pour débarrasser l'estomac, il se mettra à l'usage des remedes anti-épileptiques, comme de

la potion n°. 31, dont il prendra de tems en tems une cuillerée dans la journée ; de l'opiate n°. 50, dont il prendra la grosseur d'une noisette, le matin & le soir ; & enfin, d'une ptisanne faite avec les feuilles d'orangers, n°. 14.

Les hypochondriaques ou vaporeux, auront gand soin de ne point se laisser aller aux incommodités différentes du traitement, ni à l'ennui que cause sa longueur : rien n'étant plus contraire à ce traitement que le chagrin, ou les différentes affections de l'ame. Qu'ils ne se forment aucune chimere ; mais que leur esprit, toujours prêt à s'alarmer, se tienne dans l'assiette la plus tranquille. Que pour se distraire, ils cherchent tous les amusemens dont on peut faire usage dans un pareil cours de remedes. II. Hypochondriacisme.

Nous avons bien recommandé que les femmes prissent leur temps de maniere que leurs regles ne viennent que lorsque la salivation est sur son decours, & le traitement à sa fin. Il peut arriver néanmoins quelquefois qu'elles surviennent pendant III. Menstrues.

que la ſalivation eſt à ſon degré, ſoit que ce flux périodique ait été dérangé par l'action du mercure, ſoit que la ſalivation ait été un peu trop lente à ſe manifeſter, ſoit enfin que la malade ſoit naturellement toujours en avance de quelques jours. Dans ce tems, il arrive ordinairement que la ſalivation baiſſe, & que les regles coulent en revanche un peu plus abondamment que de coutume. Il faut bien ſe donner de garde alors de pouſſer la ſalivation : il faut laiſſer aller les choſes ſelon la volonté de la nature. On aura ſoin ſeulement de prendre des bouillons un peu plus forts, dans leſquels on pourra paſſer un peu de ris, ou délayer un jaune d'œuf. Si elles coulent trop violemment & qu'on ait lieu de craindre quelque perte, alors la malade ſe mettra à l'uſage d'une ptiſanne faite avec la racine de grande conſoude & les oranges vertes, n°. 15 ; & ſe conduira à-peu-près ſelon ce que nous avons dit à l'Article du crachement de ſang.

IV. Avortement.

Il peut arriver qu'une femme en-

ceinte & dans ſes derniers mois, avorte pendant le cours du traitement par friction. Dans ces circonſtances, la malade contiendra autant qu'il lui ſera poſſible, dans les juſtes bornes l'action du mercure ſelon les préceptes que nous avons donnés. Lorſqu'elle ſentira les douleurs, & que l'écoulement des eaux la rendra certaine de la ſortie imminente de l'enfant, elle ſe fera accoucher, & fera ſur le champ baptiſer l'enfant s'il eſt encore vivant. Enſuite, elle ſe gouvernera comme toute femme doit le faire dans ces circonſtances. Si les lochies viennent bien, elle laiſſera tout à la Nature : & lorſqu'elles ſeront ſur leur fin, elle continuera le traitement, ayant ſoin de le modérer, & de le continuer plus long-tems. Si les vuidanges ſe dérangent de leur cours, elle agira comme ſi elle n'eût point commencé le traitement mercuriel, & emploiera les remedes preſcrits en pareil cas ; comme les lavemens, les ſaignées, les remedes emmenagogues, les purgations, &c. Au reſte,

il est nécessaire que la mere nourrisse alors elle-même son enfant ; premiérement, afin que si l'enfant est infecté, il puisse être guéri par les remedes que prend la mere elle-même ; & secondement, parce qu'il seroit très-imprudent de le donner à quelque nourrice, son état étant toujours très-incertain, quand bien même il n'auroit aucun symptôme décidé.

V. Malades chez lesquels la salivation ne peut se manifester.

Quelles précautions que l'on prenne pendant le premier période du traitement par frictions & salivation, il y a certains malades chez lesquels le flux de bouche ne peut se manifester par aucun signe. Il seroit dangereux alors de vouloir forcer cette évacuation. Le malade se contentera en ce cas, après les cinq premieres frictions, d'attendre quatre ou cinq jours. Pendant ce tems, il se nourrira avec un grand régime, se tiendra chaudement, & boira abondamment de la ptisanne. Au bout de ces cinq jours, si rien ne paroît, il recommencera à se faire encore cinq frictions pendant les neuf jours sui-

vans, ayant toujours ſoin de veiller à ſa bouche, afin de pouvoir arrêter le cours des frictions, ſi la ſalivation menace de paroître; parce que ſans toutes ces attentions, elle pourroit aller avec plus de violence qu'il ne faut. Cependant, il ſera uſage tous les jours de lavemens, & ſi la ſalivation vient à s'établir, il ſe conduira ſelon les regles que nous avons preſcrites en un autre endroit. Si au contraire la ſalivation ne paroît point au bout d'une dixaine de jours, le malade ôtera ſes linges, s'eſſuiera & ſe nettoiera la peau, prendra peu-à-peu une nourriture plus forte, & enfin reprendra ſon genre de vie accoutumé. Nous avons déja remarqué aſſez de fois que la ſalivation n'étoit point eſſentielle à la cure de la vérole. C'eſt pourquoi ceux qui ſeront dans le cas dont nous venons de parler, ne doivent point douter de leur guériſon, quoiqu'ils n'aient point ſalivé. Si cependant quelques raiſons plauſibles leur donnoient lieu de craindre de n'être pas guéris, ils pourroient avoir recours à une autre méthode.

VI. Œdématie des jambes.

L'attention que doivent avoir les malades dans le cours de la ſalivation, de ſe tenir debout le plus longtems qu'il leur ſera poſſible, ou pour mieux dire, de ſe coucher le moins qu'ils pourront, donne ordinairement lieu à un accident preſqu'inſéparable de cette méthode. Cet accident eſt l'enflure des jambes, à laquelle les malades ſont ſujets en pareille circonſtance. Pour y obvier, ils auront ſoin, pendant le traitement & lorſqu'ils ſeront levés, d'avoir toujours un tabouret ſous leurs jambes. Mais, au reſte, cet accident eſt d'une très-petite conſéquence : & le traitement fini, il ſe guérit bientôt naturellement, ou cede à quelques purgations.



CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

Parallele des différentes méthodes dont nous avons parlé, ou Regles selon lesquelles un malade doit se décider pour l'une préférablement à l'autre.

On ne peut s'empêcher d'avouer qu'il est très-difficile de faire un parallele des différentes méthodes propres à guérir la vérole universelle, qui soit absolument exact & capable de déterminer le choix des personnes attaquées de cette maladie; puisque s'il est constant, d'un côté, qu'elles peuvent toutes très-bien guérir cette maladie, il n'est pas moins prouvé, d'une autre part, qu'elles sont toutes sujettes à manquer aussi dans de certaines circonstances, sans qu'on ait pu encore jusqu'à présent être absolument sûr des causes qui s'opposent alors à leur efficacité, ou des raisons qui

Difficulté d'établir le parallele exact des différentes méthodes employées au traitement de la vérole.

sont que l'une guérit, ce que l'autre n'a pu faire, & cede ensuite dans un autre cas à une troisieme qui elle-même n'est pas plus universelle.

Quoi qu'il en soit de cette difficulté, nous espérons néanmoins approcher en ce point de la vérité, plus près qu'aucun de ceux qui nous ont devancés, & statuer quelques regles selon lesquelles les malades puissent se décider en faveur de quelqu'une de ces méthodes, à l'aide de différens principes que nous avons posés en différens endroits de cet ouvrage, & qu'il est indispensable de récapituler ici en peu de mots.

Premiérement, on ne doit point perdre de vue que nous avons démontré qu'il falloit que ce fût dans le fluide nerveux que se trouvât le siege de la vérole. Or, on ne peut nier que lorsque ce fluide est une fois vicié, il ne doive s'ensuivre des symptômes sans nombre, tous ou propres à la vérole, ou communs à cette maladie & à toute autre. Ces symptômes sont des inflammations, des tumeurs de différens genres,

des ulceres de différentes especes, des caries, &c.

A raison de ce principe, qui est le fondement de la conduite que l'on doit tenir dans tout ce qui regarde les maladies vénériennes, on peut diviser la vérole en vérole récente, vérole confirmée, & vérole invétérée.

Division de la vérole en récente, confirmée & invétérée.

Dans la vérole récente, il n'y a encore que le fluide nerveux qui soit vicié; aussi les fonctions ne seront que légérement viciées, & seulement à-peu-près de la même maniere qu'elles le sont, lorsque le même fluide se trouve attaqué par des miasmes putrides & pestilentiels qui flottent dans l'air, & qui sont les causes originelles des maladies épidémiques. Les symptômes de la vérole en cet état peuvent être regardés comme aigus, non pas à raison de leur terminaison, qui ne s'opere pas tout-à-fait par une voie critique comme dans les autres maladies aigues; mais à raison de leur apparition subite, & de la maniere prompte dont ils cedent aux remedes. A ce degré de vérole, on

n'observe gueres que des bubons, des pustules, &c.

Lorsque la vérole est à son second degré, ou confirmée, non-seulement le fluide nerveux est vicié, mais même les autres liqueurs du corps humain sont dégénérées. C'est alors que l'on remarque beaucoup de symptômes qui sont communs à d'autres maladies, causées par une dégénération dans les fluides, relative à celle qui existe dans la vérole. Ces symptômes sont, outre les précédens qui peuvent toujours avoir lieu, des obstructions dans le systême glanduleux, différentes maladies des testicules, des douleurs dans les membres à l'endroit où s'inserent les tendons des gros muscles, des dartres & autres maladies de la peau, des inflammations dans différens organes, enfin des ulceres de ces mêmes parties.

Dans la vérole invétérée, non-seulement le fluide nerveux est infecté, non-seulement les humeurs à cause de ce vice sont dégénérées, mais encore cette dégénération est

à un tel point, que les parties ſolides en ſont attaquées, que les fonctions eſſentielles en ſont troublées. A ce degré, outre les ſymptômes communs aux deux précédens, on remarque des exoſtoſes, des ankyloſes, des caries, des tumeurs & des ulceres carcinomateux, des phthyſies, &c.

Secondement, on doit s'appercevoir que pour guérir la vérole, ſelon ſes différens degrés, il faut auſſi ſe conduire différemment.

Indications à ſuivre ſelon les différens degrés de la vérole.

Lorſqu'elle ſera à ſon premier degré, on la guérira aiſément en détruiſant les miaſmes qui infectent le fluide nerveux, ou en les chaſſant hors de la machine.

A ſon ſecond degré, il ne s'agira pas ſeulement de détruire les miaſmes véroliques ou de les chaſſer hors du corps, il faudra encore remédier à la dégénération qui peut exiſter dans toutes les humeurs, & qui quelquefois peut bien naturellement ſe guérir ſans aucun remede; mais qui dans d'autres circonſtances peut

bien auſſi ſubſiſter & cauſer des ſymptômes fâcheux.

Enfin, à ſon troiſieme degré, non-ſeulement il faut détruire ou chaſſer hors du corps les miaſmes véroliques; non-ſeulement, il faut corriger la maſſe des humeurs, mais encore il faut remédier aux vices locaux que cette dégénération a occaſionnés.

Parallele du traitement par le mercure, & de celui par les remedes tirés de la claſſe des végétaux.

Troiſiémement, les moyens propres à remplir ces indications, ſont comme nous l'avons dit en parlant des différentes manieres de traiter la vérole, de deux eſpeces, ou mercuriels, ou tirés de la claſſe des végétaux.

Le mercure détruit les miaſmes véroliques.

Le mercure a cet avantage ſur les remedes tirés de la claſſe des végétaux, qu'il détruit par une vertu ſpécifique qui réſide dans ſes molécules les plus ſubtiles, les miaſmes véroliques, pendant que par ſes molécules plus groſſieres, il contribue à la dépuration des fluides, en les atténuant, les briſant, & en procurant une ſecrétion plus abondante, &c.

Les remedes tirés de la claſſe des vé-

Les remedes, au contraire, tirés de la claſſe des végétaux, ne paroiſ-

ſent guérir la vérole, qu'autant qu'ils peuvent chaſſer hors du corps les miaſmes véroliques. Encore comment chaſſent-ils ces miaſmes ? Ce n'eſt pas par une vertu ſpécifique; ce n'eſt pas par une eſpece de diſcernement qui leur faſſe choiſir les miaſmes pour les chaſſer, mais ſeulement parce qu'ils évacuent généralement, ou toutes, ou quelques humeurs. Il eſt aiſé à concevoir qu'en évacuant chaque jour une quantité de liquide infecté de quelques miaſmes, on diminue journellement la quantité des miaſmes qui ſont dans le corps : tant qu'à la fin, à force d'évacuer de certaines quantités de ce liquide, il doit venir un tems où ce qui en reſte dans le corps, ne doit contenir que très-peu ou point du tout de ces miaſmes : à-peu-près de même que par des ſaignées répétées, on vient à bout d'évacuer tout-à-fait la partie rouge du ſang, de maniere que ſi cette partie rouge contient quelques germes de maladies, lorſqu'on l'auroit évacuée entiérement, à l'aide de ces ſaignées, on ſeroit bien sûr que la ma-

gétaux, ne détruiſent point les miaſmes, mais les chaſſent hors du corps.

ladie qu'occaſionnoient ces germes, doit être détruite. Les ſudorifiques, en excitant des ſueurs profuſes, doivent enlever du corps, toutes les fois qu'ils opérent, une quantité prodigieuſe d'eſprits animaux, qui étant plus ſubtils que les autres humeurs, doivent auſſi s'échapper avec beaucoup plus de facilité, & en plus grande quantité. Dans le traitement de la vérole par les ſudorifiques, on répete pendant pluſieurs jours cette évacuation; auſſi, au bout d'un certain tems, la maſſe totale du fluide animal doit-elle être renouvellée; & conſéquemment elle ne doit plus contenir aucuns miaſmes véroliques. La cure de la vérole par ces remedes eſt ſi bien fondée ſur ce principe, & non point ſur une vertu ſpécifique des bois, que la ſquine a été ſubſtituée au gayac avec un pareil ſuccès; la ſalſepareille à la ſquine avec un égal avantage; le ſaſſafras à la ſalſepareille; aux bois des Indes, enfin, les plantes ſudorifiques de notre pays, & même aux plantes ſudorifiques, d'autres remedes de

pareille vertu tirés de la classe des minéraux, comme l'antimoine, ou de la classe des animaux, comme différentes préparations de vipere, &c. C'est de la même maniere qu'opérent aussi les ptisannes purgatives dans cette maladie; & si ce que M. Kalm rapporte est une fois bien constaté, il n'y a nul doute que par l'usage répété des purgatifs, quels qu'ils soient, on ne puisse aussi parvenir à guérir la vérole. La cure de cette maladie par les pillules mercurielles, paroît même être une preuve de ce que nous avançons; puisqu'il est difficile de croire qu'elles puissent agir à raison du mercure qui entre dans leur composition, & qui ne doit faire que passer dans le canal intestinal, sans pénétrer dans les voies lactées. Nous pouvons aussi apporter en faveur de ce que nous avançons, les succès, rares à la vérité, de la teinture de coloquinte, dont nous parlerons à la fin de cet ouvrage.

Par la même raison que les remedes sudorifiques ou purgatifs, tirés

de la classe des végétaux, chassent hors du corps les miasmes véroliques, en évacuant avec eux le fluide animal qu'ils infectoient, & en procurant le renouvellement de ce même fluide ; ces remedes en chassant hors du corps une certaine quantité de toutes les autres humeurs conjointement avec le fluide nerveux, peuvent aussi par-là remédier à la dégénération des fluides qui existe dans le second & troisieme degré de la vérole.

Comparaison de ces deux traitemens.

Par tout ce que nous venons de dire, il nous paroît aisé d'instituer un parallele exact & clair entre le traitement de la vérole par les remedes mercuriels, & celui par les remedes tirés de la classe des végétaux. Deux choses se présentent d'abord à être considérées dans la vérole ; sa cause premiere, qui est la présence des miasmes véroliques dans le fluide nerveux ; & les suites de cette cause, qui sont différentes dégénérations dans les humeurs de notre corps, occasionnées toujours par l'existence continuée des miasmes dans le fluide

nerveux. Cela posé, quant à la cause de la vérole, qui est la présence des miasmes, le mercure la détruit par une vertu spécifique ; les remedes tirés de la classe des végétaux, en procurent la sortie hors du corps. Et quant aux différentes dégénérations des humeurs dépendantes de la premiere cause, le mercure peut y remédier en atténuant les humeurs, en les brisant, en les rendant plus propres à êtres filtrées, en augmentant même leur secrétion dans les glandes; les remedes tirés de la classe des végétaux peuvent y porter remede, en en procurant l'évacuation, par des sueurs, s'ils sont sudorifiques, par les selles, s'ils sont purgatifs. Le mercure détruisant les miasmes véroliques par une vertu spécifique, il est constant qu'il doit guérir la cause de la vérole, s'il est bien administré; les remedes végétaux ne faisant que procurer la sortie de ces miasmes, ils ne pourront procurer une cure radicale qu'autant que par leur usage continué long-tems, toute la masse du fluide infecté aura été renouvellée ; ce qui

est moins sûr. Pour ce qui regarde les effets de cette cause premiere sur les humeurs, le mercure dissolvant le sang de plus en plus par ses parties grossieres, remédiera aux symptômes causés par un trop grand épaississement des humeurs : les remedes végétaux au contraire desséchant le sang, c'est-à-dire le dépouillant toujours de plus en plus de son humidité, guériront les symptômes causés par une trop grande dissolution, ou par une abondance de sérosités. Ces deux remedes pourront donc guérir également les symptômes sécondaires, mais seulement dans des cas particuliers, & non pas généralement. Les succès du mercure, quant à la cause de la vérole, seront donc plus constans que ceux des remedes végétaux ; les succès des remedes mercuriels & des végétaux, quant aux symptômes secondaires, seront également incertains, & dépendront uniquement des circonstances dans lesquelles on les emploiera.

Voilà en peu de mots le parallele

qu'on peut établir entre les remedes mercuriels & ceux tirés de la classe des végétaux, d'où il paroît qu'on peut conclure, que dans le premier degré de la vérole & souvent dans le second, les remedes mercuriels seuls doivent opérer la cure s'ils sont bien administrés, & doivent être préférés aux remedes végétaux : & que dans le second & le troisieme, il sera nécessaire de combiner ensemble les remedes mercuriels avec les végétaux, ou de faire succéder ces derniers aux premiers, dans l'intention de combattre sûrement la cause avec les remedes mercuriels, & quelquefois les symptômes secondaires avec les végétaux. En un mot, nous devons ajouter qu'on peut bien ne pas toujours avoir besoin des remedes tirés de la classe des végétaux ; mais qu'il nous paroît qu'on ne peut jamais dans aucun degré de la vérole se passer, au moins pour le commencement de la cure, des remedes mercuriels, d'autant plus qu'il doit sembler beaucoup plus sûr & plus facile de détruire tout-à-fait

Les traitemens mercuriels sont préférables.

Cependant quelquefois les remedes tirés de la classe des végetaux seront utiles, lorsqu'on les fera marcher de pair avec les mercuriels, ou qu'on aura fait précéder ceux-ci.

les miasmes véroliques, que de les chasser absolument hors du corps, sans qu'il en reste aucun.

Ce n'est pas assez d'avoir établi un parallele entre les remedes mercuriels & ceux tirés de la classe des végétaux : il faut maintenant que nous comparions ensemble les différens traitemens par le mercure, afin de voir ceux auxquels le malade pourra donner la préférence. Ces traitemens, comme nous l'avons dit, sont de deux sortes : dans les premiers, on fait usage du mercure à l'extérieur ; dans les seconds, on le prend intérieurement. Nous en avons compté deux de la premiere espece, & cinq de la seconde ; nous allons faire le parallele de deux premiers ; ensuite nous ferons celui des cinq seconds ; & enfin, nous finirons par comparer ensemble ceux auxquels, dans chaque classe, nous aurons donné le premier lieu.

Parallele du traitement par frictions & salivation, & de celui par frictions & extinction.

Comme les frictions données jusqu'à ce qu'elles excitent le flux de bouche, ou administrées par extinction, operent toujours à-peu-près de

la même maniere, tant ſur les miaſmes véroliques, que ſur toutes les humeurs du corps, ſi ce n'eſt que l'action des premieres étant plus précipitée, eſt par-là plus violente; on ne peut les eſtimer raiſonnablement qu'en faiſant attention, 1°. Aux préparations que demandent chacun de ces traitemens. 2°. Aux obſtacles qui empêchent d'en faire uſage dans certaines occaſions. 3°. A la gêne à laquelle ils aſſujettiſſent. 4°. Aux accidens qui peuvent ſurvenir pendant leur cours, &c. Or, ſuivant cette échelle, qui ne voit du premier coup-d'œil de combien le traitement par extinction l'emporte ſur celui par ſalivation? Dans ce dernier on ne peut ſe paſſer d'une préparation, & d'une préparation bien ſuivie & réguliere, parce que le mercure doit exciter dans la machine les plus grands troubles: dans le premier, au contraire, dans un beſoin, on peut abréger de beaucoup la préparation, & s'en tenir ſeulement à quelques ſaignées & quelques purgations, parce que c'eſt

d'une maniere douce que le ſpécifique doit détruire les miaſmes & dépurer les humeurs, & que l'on doit ſuppléer à la force des frictions, par leur quantité. Il n'y a que des perſonnes qui d'ailleurs ſe portent bien, & ſont d'une aſſez bonne conſtitution qui puiſſent s'expoſer au traitement par ſalivation; celui par extinction étant très-doux, n'exclut que très-peu de perſonnes, & peut-être même aucune. A quels accidens ne peuvent point être ſujets ceux qui ont le flux de bouche, tant pendant le tems que dure cette évacuation, que lorſqu'elle eſt ſur ſon déclin, & auxquels s'il n'eſt pas difficile de remédier, du moins n'eſt-il pas aiſé de prévoir? Par extinction, les malades n'ont à craindre aucuns de ces accidens s'ils ſe conduiſent bien; & encore ſi quelqu'erreur dans le régime en fait éclore quelques-uns, il eſt rare qu'ils ſoient jamais de la violence de ceux qui ſont preſqu'inſéparables de la ſalivation. Le traitement par extinction eſt à la vérité deux ou trois fois plus long que celui

par

par ſalivation ; mais auſſi dans ce dernier que de gênes pour les malades quant à la nourriture, qui ne doit conſiſter qu'en bouillons ; que de peines quant à leur ſommeil, qui ne doit jamais être continu ; que de tort quant à leurs affaires, qui pendant une vingtaine de jours doivent être abſolument interrompues ! Le malade qui ſe traite par extinction, ne peut pas, il eſt vrai, ſe livrer aux plaiſirs de la bouche ; mais ſon régime eſt ſuffiſant pour le ſoutenir, ſon ſommeil n'eſt point dérangé, ſes affaires ne ſouffrent point, ſi elles ſont internes, ni même quand elles feroient externes, pourvu que le tems ſoit favorable. Nous donnerons donc la préférence au traitement par extinction, non pas qu'il guériſſe mieux, mais parce qu'il eſt accompagné de circonſtances beaucoup plus favorables pour le malade.

On donne la préférence à celui par frictions & extinction.

Les moyens que nous venons d'employer pour juger le traitement par ſalivation & par extinction, ne peuvent avoir lieu pour établir un parallele exact entre les traitemens

dans leſquels on fait un uſage intérieur du mercure : ces traitemens étant tous auſſi faciles, auſſi peu gênans, & n'étant gueres plus ſujets à des accidens les uns que les autres. Mais ſont-ils tous auſſi généralement propres à guérir ? C'eſt ſur ce point que nous allons les examiner.

Parallele des différens traitemens mercuriels, par leſquels on fait uſage de ce minéral à l'intérieur.

Nous avons dit d'abord que le mercure pouvoit ſe prendre intérieurement pour la cure de la vérole, ou ſous ſa forme naturelle, mais dans un grand état de diviſion, ou combiné avec des acides, & ſous la forme de ſel. Nous ne doutons pas que le mercure pris intérieurement ſous ſa forme naturelle, & dans un grand état de diviſion, ne puiſſe guérir la vérole, puiſque pris en frictions, il ne guérit pas autrement : mais nous penſons qu'il faut que ce ſoit dans des circonſtances bien favorables. Lorſqu'on adminiſtre le mercure extérieurement ſous la forme de frictions, on eſt bien sûr que ſes molécules ſont repompées dans l'intérieur du corps, & ſe mêlent de cette façon avec la

maſſe des humeurs : mais a-t-on la même certitude lorſqu'on le prend intérieurement, diviſé & ſoutenu dans une liqueur au moyen d'une ſubſtance gommeuſe, ou mêlé avec des purgatifs ſous la forme de pillules? Quant à cette derniere maniere de le prendre, n'y a-t-il pas lieu de croire que dans ce traitement il n'entre aucune molécule de mercure dans la maſſe des humeurs ; puiſque ce n'eſt pas lorſque toutes les bouches des vaiſſeaux lactés ſont criſpées, & toutes les glandes inteſtinales irritées & exprimées par l'action des purgatifs, qu'on doit préſumer que le mercure, puiſſe pénétrer par les voies alimentaires dans la maſſe du ſang & des humeurs? D'ailleurs, que la quantité de mercure que l'on prend de cette maniere eſt petite ! & dans une quantité ſi petite de mercure, qu'il doit y avoir peu de ſes particules ſubtiles ! Il faut avouer qu'il n'en ſeroit pas de même du mercure gommeux, ſi l'on n'étoit pas en droit de douter, avec le plus grand nombre des Médecins, ſi

les molécules du mercure, qui nagent dans la liqueur gommeuse, ne doivent pas se rassembler dans l'estomac sous la forme de mercure coulant, & ainsi être vuidées, toutes sans exception, par les selles, sans entrer aucunement dans les voies de la circulation.

Tous ces doutes, que l'on peut élever sur la validité des traitemens par l'usage intérieur du mercure sous sa forme naturelle, indiquent assez qu'ils ne doivent tenir un degré que bien inférieur à ceux par lesquels on fait usage des sels mercuriels ; remedes entre lesquels il y a encore bien des différences à observer, & qui ne peuvent être évaluées justement qu'en recourant à l'intention dans laquelle on les emploie, & à la maniere dont ils y répondent.

Les premieres idées de ceux qui employerent le mercure à la guérison des maladies vénériennes, & qui virent ses succès, furent sans doute de croire que ce minéral avoit une vertu spécifique contre ces maux, & qu'il n'agissoit pas à raison de la

quantité qui étoit introduite dans les vaisseaux ; mais à raison d'une qualité occulte résidente dans ses particules les plus subtiles. Les accidens qui sont résultés de la quantité de mercure qu'on poussoit dans le corps, auront vraisemblablement fait desirer un moyen d'en faire prendre beaucoup moins, ou, pour mieux dire, de rassembler sous un petit volume beaucoup de sa vertu spécifique. C'est, sans doute, ce qui aura engagé à le faire prendre sous la forme de sels ; & dès qu'on se sera apperçu que de cette maniere ses effets étoient aussi constans, & ses incommodités moindres, on en aura conclu que le moyen de guérir de la vérole, aisément & sans incommodités, est de ne prendre que les parties les plus subtiles du mercure, & de ne point faire usage des grossieres. Ces raisonnemens auront conduit à éprouver le sublimé corrosif, sel qui contient le plus de particules subtiles du mercure, & le moins de grossieres ; & les succès auront couronné les conjectures.

Le traitement par le sublimé corrosif est préférable à tous les autres.

De tous les sels mercuriels, le sublimé corrosif nous paroît donc celui qui est le plus accommodé à la cure de la vérole, contenant le plus de particules spécifiques, sous un moindre volume : viendront ensuite la panacée mercurielle, qui est chargée de plus de particules grossieres que le sublimé ; le mercure doux, qui contient encore plus de particules grossieres de mercure que la panacée ; puis le calomel, les différens précipités, les turbiths, &c. le sel neigeux mercuriel de Keyser, &c : tous sels qui guérissent la vérole avec plus ou moins de risques de salivation, selon qu'ils sont chargés de plus ou moins de particules grossieres de mercure.

De tout ce qui précede on doit en déduire que les traitemens de la vérole par le mercure, sont infiniment au-dessus des traitemens par les remedes tirés de la classe des végétaux ; que ces derniers peuvent quelquefois être combinés avec les premiers, avec succès : qu'ils peuvent même seuls guérir des véroles qui

paroîtront avoir résisté au mercure, & que dans ces circonstances ils completteront la guérison : mais qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, qu'ils puissent seuls guérir la vérole, sans que le malade y joigne quelques remedes mercuriels, ou ait fait précéder quelque traitement par le mercure. On doit encore conclure de ce que nous avons dit, que de tous les traitemens par le mercùre, celui par frictions & extinction, & celui par le sublimé corrosif, sont généralement parlant les deux à préférer. Ce n'est pas que pour cela nous donnions l'exclusion aux autres, que nous regardons au contraire comme très-utiles, & même nécessaires dans certaines circonstances, ainsi qu'il paroîtra par quelques regles générales & particulieres que nous allons poser, & qui sont plutôt fondées sur la pratique que sur le raisonnement.

Regles selon lesquelles on pourra choisir quelque

Ire. Regle. Dans le premier degré de la vérole, le traitement par le sublimé corrosif, nous paroît celui

traitement, préférablement à tout autre.

qui doit être préféré, comme étant auſſi sûr que pas un, & le moins incommode de tous.

IIe. Regle. Dans le ſecond degré de la vérole, on ſe ſervira du traitement par le ſublimé corroſif que l'on combinera avec celui par les ſudorifiques, ou bien, on ſuivra le traitement par frictions & extinction.

IIIe. Regle. Dans le troiſieme degré de la vérole, ſi la maladie paroît attaquer généralement toute la machine, on donnera la préférence au traitement par frictions & ſalivation; parce qu'alors ce ne pourra gueres être qu'au moyen de grands troubles excités dans la machine, qu'on pourra eſpérer venir à bout de détruire une maladie ſi enracinée.

IVe. Regle. Dans des cas déplorés du troiſieme degré, ſi néanmoins le virus vérolique ne paroît fixé & enraciné que ſur une partie peu eſſentielle à la vie, on pourra ſe ſervir avec beaucoup de ſuccès du traitement par le ſublimé corroſif, combiné avec celui par les ſudorifiques.

Ve. Regle. Dans des cas déplorés du troisieme degré, où des visceres essentiels à la vie seront attaqués, comme dans des phthysies vénériennes où le malade est au dernier degré de foiblesse & de maigreur, n'y ayant pas moyen d'administrer de remedes violens, on pourra se servir avec succès du traitement par le mercure gommeux, en attendant que les forces du malade permettent d'en employer un plus efficace.

VIe. Regle. Dans le cas où la gorge sera affectée d'ulceres vénériens, on n'emploiera point le traitement par frictions & salivation, mais on se servira de celui par extinction, ou par le sublimé corrosif.

VIIe. Regle. Les malades qui auront quelques raisons de craindre une grande quantité de particules grossieres de mercure, comme ceux qui sont sujets aux accès épileptiques, les femmes enceintes & avancées, &c. préféreront le traitement par les sels mercuriels.

VIIIe. Regle. Il paroît que lorsque le mercure n'aura pas détruit

tout-à-fait tous les ſymptômes vénériens, les traitemens par les ſudorifiques & principalement celui par la décoction de ſalſepareille feront fort efficaces; alors on peut ſoupçonner que le mercure a bien détruit la cauſe premiere, mais qu'il n'a pu guérir les ſymptômes ſécondaires, que peut-être même quelquefois ſes particules groſſieres ſont capables d'augmenter & d'irriter.

En fermant ce Chapitre, nous ne pouvons nous empêcher de faire obſerver que quand même on ne feroit pas tout-à-fait d'accord avec nous, ſur les points de théorie à la faveur deſquels nous avons établi un parallele entre les différentes méthodes employées au traitement de la vérole, il n'en feroit pas moins vrai qu'il n'y a aucune de ces méthodes qui puiſſe être regardée comme univerſelle; mais qu'elles doivent être miſes en uſage l'une préférablement à toute autre, ſelon les différentes conjonctures où ſe trouve le malade. Nous ne craignons pas d'être contredit ſur cet article, par

ceux qui ſont au fait du traitement des maladies vénériennes. De quels torts ne ſont donc pas coupables envers la Société, ceux qui les premiers ont imaginé de donner dans des Hôpitaux la conduite des vérolés qu'on y traite, à des Chirurgiens qui ne ſe ſervent toujours que d'une ſeule & même méthode, ou qui, quand ils en connoîtroient d'autres, ne pourroient diſtinguer les occaſions où il ſeroit néceſſaire ou plus utile de les employer ? La cure des maladies dépendantes d'un vice interne eſt-elle du reſſort du Chirurgien, ou du Médecin ? Mais voyons ce qu'on a gagné en commettant aux Chirurgiens dans les Hôpitaux la cure des maladies qui ne ſont pas de leur reſſort ? Le voici. Comme ces Meſſieurs ne ſçavent gueres employer que la méthode par frictions & ſalivation, un tiers des malades qui paſſent par ces grands remedes, périt pendant le traitement : le ſecond tiers ſort de l'Hôpital ſans être guéri radicalement, & n'étant que blanchi con-

tribue à entretenir la contagion : enfin du dernier tiers, il y a peut-être la plus grande partie qui entre les mains d'un Médecin éclairé auroit guéri par des traitemens plus courts, plus faciles, plus efficaces & moins diſpendieux.

Tel eſt le tableau fidele des avantages que l'Etat retire des traitemens inſtitués à Bicêtre & aux autres Hôpitaux dans leſquels on admet des gens attaqués de maladies vénériennes. Il eſt à croire que lorſqu'on aura trouvé le moyen de couper entiérement le cours des *Maladies Epizootiques*, & de mettre les beſtiaux à l'abri de différentes maladies contagieuſes, on portera enfin ſes vues un peu plus loin, & qu'on penſera aux hommes. Une des premieres maladies dont on tâchera, ſans doute alors, de purger l'humanité, ſera la vérole, comme étant une de celles qui tend le plus à dégrader l'eſpece. Nous eſpérons que dans ces tems heureux on fondera des Hôpitaux, uniquement deſtinés à la cure de ces maladies : que les ma-

lades qu'on y recevra, ſeront dirigés par des Médecins : que ces Médecins ſeront impartiaux, & ſe ſerviront des différentes méthodes qu'ils varieront ſelon l'exigence des cas: que les brigues & les intrigues n'auront point de part à leur élection, mais que le choix du Miniſtere éclairé tombera ſur ceux qui le mériteront le plus : enfin, nous eſpérons que pour-lors on proſcrira entiérement les Charlatans, ſoi-diſans poſſeſſeurs de ſecrets anti-vénériens, comme étant une des cauſes principales de la diſſemination du virus vérolique, par la ſécurité dans laquelle ils ont ſoin d'entretenir des malades, que la plupart du tems ils ne font que blanchir.



CHAPITRE IX.

Des signes qui témoignent que la maladie est guérie.

Difficulté de poser des signes certains de la guérison de la vérole.

ENTRE les raisons que nous avons apportées plus haut, en traitant du prognostic de la vérole, pour faire voir combien cette maladie étoit fâcheuse, on doit se ressouvenir que nous avons fait mention de celle-ci : qu'il arrivoit très-souvent que la maladie parût guérie, pendant qu'elle n'étoit qu'assoupie ou seulement dégénérée. Cette raison fondée sur des exemples malheureusement trop fréquens, suffit seule pour laisser à penser de quelle difficulté il est de donner des signes certains qui indiquent sa guérison radicale. En effet, comment pouvoir établir d'une façon certaine cette guérison ? Souvent la vérole est guérie, quoiqu'il subsiste encore quelques-uns des

ſymptômes qui entroient dans ſon diagnoſtic ; & d'autrefois, tous les ſymptômes qui la caractériſoient diſparoiſſent, ſans que la maladie ſoit guérie radicalement. Expliquons ces deux propoſitions, qui certainement du premier coup-d'œil pourront paroître captieuſes à ceux qui ne ſont pas au fait des retours de la vérole.

Le fluide animal une fois vicié par les miaſmes véroliques, tout le monde doit aiſément comprendre, que toutes les humeurs doivent peu-à-peu dégénérer & prendre un caractere morbifique. Mais ce caractere morbifique quoique cauſé originairement par des miaſmes véroliques, ou entretenu par la même cauſe, ſera-t-il toujours de nature à céder aux remedes qui guériſſent cette cauſe ? Ne peut-il pas, au contraire, quelquefois être de nature à être irrité ou augmenté par les anti-vénériens ? C'eſt ce qui peut très-bien arriver, & ce qui arrive en effet. A cauſe de l'infection du fluide nerveux, la lymphe deviendra épaiſſe,

La cauſe de la vérole étant guérie, quelques-uns des effets qu'elle a produits, peuvent toujours ſubſiſter.

viſqueuſe, une glande s'empâtera, il ſe manifeſtera une tumeur; cette tumeur deviendra ſquirrheuſe & indolente, & le ſquirrhe ne cédera plus aux anti-vénériens. Il en ſera de même d'un ulcere vérolique qui avec le tems deviendra cancéreux. Ce ſquirrhe, cet ulcere, peuvent ſe former dans des viſceres eſſentiels à la vie, comme dans des parties de moindre conſéquence, & alors dans le premier cas, quoique le malade ſoit bien guéri de la vérole, il n'en reſtera pas moins attaqué de la poitrine, du foie, de l'eſtomac, &c.

Les ſymptômes peuvent ſe diſſiper, quoique la cauſe premiere ne ſoit pas guérie.

D'un autre côté, ne peut-il pas ſe faire que les traitemens anti-vénériens ne remédient qu'aux ſymptômes ſecondaires, c'eſt-à-dire, à la dégénération des humeurs & laiſſent ſubſiſter la cauſe premiere? Certainement cela eſt très-poſſible, ſi le malade ne fait pas choix du traitement le plus approprié à ſon état: & c'eſt même ce qui arrive le plus ſouvent, lorſqu'on emploie des

des traitemens par lesquels on fait entrer dans le corps beaucoup de molécules grossieres de mercure & peu de subtiles. Les symptômes secondaires disparoissent ; mais la cause premiere n'étant pas détruite, les liqueurs ne manquent pas par la suite de dégénérer de nouveau, & la maladie se manifeste une seconde fois, par les mêmes ou par d'autres symptômes.

On voit par-là qu'il n'est gueres possible de donner des regles exactes qui puissent tout-à-fait lever les doutes que les malades pourroient avoir à ce sujet. C'est peut-être même ce qui a fait croire à quelques Médecins que cette maladie ne se guérissoit jamais, mais qu'elle se pallioit seulement ; & que celui-là devoit passer pour celui qui la guérissoit, qui la pallioit le mieux.

Quoi qu'il en soit de cette idée, il est cependant vrai de dire qu'un malade qui voit céder peu-à-peu les symptômes au traitement qu'il emploie, qui les voit enfin disparoître

Signes qui font néanmoins soupçonner que la maladie est guérie radicalement.

totalement, qui nonobſtant cela continue encore le traitement pendant quelques jours pour aſſurer ſes ſuccès, qui après ce traitement reprend ſenſiblement des forces, de l'embonpoint, qui jouit d'une liberté entiere dans ſes fonctions, qui ne communique aucun ſymptôme, même équivoque, à la perſonne qui peut partager ſon lit, qui procrée des enfans ſains & vigoureux; ſi ce bien-être continue une ou pluſieurs années, un tel homme, dis-je, doit ſe croire auſſi-bien guéri qu'il eſt poſſible de l'être.

Ce qu'il y a de fâcheux dans l'affaire préſente, c'eſt que quoique l'on doive regarder comme vraie la propoſition que nous venons d'avouer, on n'en peut point inférer que l'inverſe ſoit fauſſe: c'eſt-à-dire, qu'il peut arriver qu'il manque à l'état du malade qui a ſubi le traitement néceſſaire, quelques-uns des points dont nous avons fait mention; & que malgré cela il ſoit guéri de la vérole, ſans en craindre aucun re-

tour. C'eſt ce qu'on va voir par l'énumération que nous allons faire dans le Chapitre ſuivant, des ſymptômes qui ſubſiſtent quelquefois quoique la vérole ſoit bien guérie.



CHAPITRE X.

Des symptômes qui peuvent subsister, quoique la vérole soit bien guérie.

Les symptômes qui subsistent après la guérison de la vérole, peuvent se diviser en deux classes, ceux qui sont universels, ou ceux qui sont locaux.

NOUS ferons deux classes de ces symptômes. La premiere sera de ceux qui ont leur racine dans la masse même des humeurs, & qui conséquemment se font sentir généralement dans toute l'habitude du corps : la seconde comprendra ceux qui se bornent uniquement à quelque partie. On ne doit pas s'attendre que nous nous étendions beaucoup sur la nature & sur la cure de ces symptômes, sur-tout de la premiere division ; parce que le virus vérolique une fois détruit, pour les guérir il faut avoir recours à des moyens qui ne sont point du tout de notre sujet : quant à ceux du second ordre, lorsqu'ils auront rapport à quelques-uns des symptômes vénériens locaux, dont nous avons

à traiter dans la feconde Partie de cet ouvrage, afin de ne point nous répéter, nous y renverrons le lecteur.

Premiere Classe.

I. Les miafmes véroliques infectent le fluide nerveux ; il n'y a donc nul doute que toutes les autres humeurs ne doivent dégénérer, mais plus particuliérement encore celles qui lui font les plus analogues ; ainfi la lymphe fera une des premieres qui prendra un caractere d'acrimonie, de vifcidité, qui ne peut que produire entre autres fymptômes, des douleurs erratiques, femblables aux douleurs rhumatifmales & arthritiques. Les remedes propres à la cure de la caufe premiere de la vérole, peuvent bien ne pas détruire ce fymptôme fecondaire, & même le peu d'exercice que l'on prend pendant le cours de quelques traitemens, joint aux boiffons aqueufes qui font relâchantes, produifent encore une Douleurs vénériennes.

laxité dans les fibres, une atonie, qui ne peut que prêter de la force à ces douleurs. Auſſi voit-on que loin de diminuer, ſouvent elles augmentent par un ſecond traitement. Quoiqu'elles ſubſiſtent donc après le traitement, le malade ne doit pas moins s'en croire guéri; & pour y remédier, il fera uſage de tout ce qui peut adoucir la lymphe, la renouveller, & donner aux fibres le ton qui leur eſt néceſſaire.

La diete blanche, ſi le malade peut la continuer pendant pluſieurs mois; les bouillons altérans avec le veau, la bourrache, la chicorée ſauvage, la ſcolopendre, &c, les eaux minérales acidules, rempliſſent la premiere indication.

On remplira la ſeconde par l'uſage des légers diaphorétiques.

Enfin, on viendra à bout de rétablir le ton des fibres, par des frictions ſeches, des embrocations avec des remedes nervins, des exercices un peu violens, &c.

Si ces douleurs proviennent d'un

vice ſcorbutique, ce qu'on pourra conjecturer ſi les gencives ſont livides, ſanguinolentes, ou s'il paroît aux jambes des taches noires ou jaunâtres; alors on emploiera les remedes qui conviennent dans cette maladie.

On remarquera que les douleurs vénériennes qui ſe font reſſentir dans le premier degré de la vérole qui ſuccede à un chancre, cedent ordinairement au traitement anti-vénérien, pendant que celles qui naiſſent à la ſuite d'une gonorrhée, ſont ſouvent rebelles à ce traitement.

II. La paralyſie vénérienne peut reconnoître deux cauſes; elle peut provenir de ce que les miaſmes véroliques gêneront la circulation du fluide nerveux, ou de ce que par la dégénération des liqueurs, il ſe ſera fait un empâtement dans quelque glande, voiſine d'un gros tronc nerveux; que cet empâtement aura pris le caractere d'un ſquirrhe, & de ce qu'il comprimera ce même tronc Paralyſie vénérienne.

de nerf. Dans le premier cas, le traitement anti-vérolique bien administré, fera ceſſer la paralyſie : mais dans le ſecond, comme il n'a aucun pouvoir ſur les ſquirrhoſités, la maladie ſubſiſtera dans le même état, quoique la vérole ſoit bien guérie. Alors, les ſeuls remedes dont le malade pourra faire uſage avec quelqu'eſpérance de ſuccès, ſont ceux capables de fondre les ſquirrhoſités qui nuiſent au cours libre des eſprits animaux, comme les bains, les douches, les embrocations avec les eaux thermales, ſavoneuſes & ſulfureuſes.

Tremblemens vénériens.

III. Il faudroit connoître mieux qu'on ne fait le méchaniſme du mouvement animal, pour pouvoir expliquer ce tremblement qui eſt quelquefois cauſé par le virus vérolique, & pour détailler les raiſons par leſquelles il peut ſubſiſter, quoique cette maladie ſoit bien guérie. Au reſte ce ſymptôme tient de près à la paralyſie, & doit ſans doute céder aux mêmes remedes.

IV. Il n'eſt pas rare que la vérole ſoit combinée avec le ſcorbut, ſoit que cette maladie ait exiſté avant la premiere, ſoit qu'elle n'en ſoit que la ſuite, & un de ſes ſymptômes. En ce cas, les remedes mercuriels qu'on emploiera pour ſe traiter de la vérole, loin de guérir le virus ſcorbutique, pourront peut-être même encore l'augmenter. La vérole guérie, le malade ſera donc obligé de prendre des remedes anti-ſcorbutiques, pour détruire ce ſecond vice. Il ſeroit trop long de détailler ici ce que le malade doit faire en pareilles circonſtances : il agira comme s'il n'eût jamais été attaqué de la vérole, & prendra les avis d'un Médecin éclairé. Scorbut.

V. Il ſeroit plus difficile de comprendre pourquoi les ſymptômes ſcrophuleux qui ſont combinés avec les véroliques dans certains ſujets, ne cedent pas aux remedes mercuriels, ſi l'on ne ſçavoit pas que dans cette maladie la tumeur des glandes approche de beaucoup de la ſquir- Ecrouelles.

rhoſité, qui réſiſte ſouvent au mercure. Ainſi les malades qui ſont dans ce cas, auront recours aux remedes dont on doit faire uſage dans cette maladie, remedes qui malheureuſement répondent rarement aux eſpérances qu'on s'en forme.

Phthyſie ou conſomption

VI. Si les ſymptômes écrouelleux antécédens ou conſéquens de la vérole, ſe ſont portés ſur les poumons, ce viſcere eſt alors farci de tubercules qui conduiſent plutôt ou plutard le malade à la phthyſie ou conſomption; maladie qui ayant réſiſté aux remedes anti-vénériens doit être combattue par d'autres armes, ſouvent trop foibles pour un ſi fort adverſaire.

Dartres & maladies de la peau.

VII. Il eſt commun de voir des malades guéris de la vérole, & néanmoins toujours affectés de dartres, plus ou moins vives, plus ou moins rongeantes. Ce ſymptôme dénote une grande âcreté dans les humeurs, & demande des remedes adouciſſans. La diete blanche, continuée pendant quelques mois, eſt le meil-

leur remede à faire en pareil cas ; & si le malade a lieu de soupçonner quelque levain vérolique, le traitement par le sublimé corrosif. Cependant on pourra faire usage à l'extérieur du cerat de Turner, n°. 54, de la pommade, n°. 55, ou bassiner la partie affectée avec l'eau de chaux, n°. 25. Et afin d'empêcher la matiere morbifique de se porter sur quelques visceres, le malade se fera ouvrir un cautere. Les rhagades des mains sont à-peu-près dans le même cas.

VIII. De vieux ulceres vénériens résistent encore fort souvent aux traitemens les mieux suivis. Ils sont puls incommodes que dangereux, puisqu'ils peuvent faire l'office de cauteres. Ce symptôme ne doit point inquiéter le malade, & si le vice a été bien détruit par le traitement, il se dissipera de lui-même au bout de quelque tems. Ulceres vénériens.

Si ces ulceres tiennent d'un vice scorbutique, on emploiera les antiscorbutiques ; s'ils dépendent d'un

vice écrouelleux, on sera usage des remedes recommandés en pareil cas.

Seconde Classe.

Gonorrhée. I. Quelquefois les gonorrhées récentes & presque toujours les invétérées, résistent au traitement anti-vérolique. Voici les raisons qu'on allegue de cet accident. Les gonorrhées récentes, dit-on, dépendent d'une phlogose ou d'une inflammation, qui peut subsister encore quelque tems, quoique le virus vérolique soit détruit. Les gonorrhées invétérées dépendent de l'atonie des vaisseaux excréteurs, de l'augmentation de leur diametre, ou de ce que de petites valvules qui les bouchoient ont été mangées par la suppuration ; tous accidens auxquels les anti-véroliques ne peuvent point remédier. Mais ces écoulemens ne subsisteroient-ils pas plutôt après les traitemens mercuriels, sur-tout après la salivation, parce que le mercure augmentant généralement

toutes les ſecrétions, doit augmenter de même celles qu'on remarque aux parties de la génération ; parties qui ſont toutes nerveuſes, & qui doivent être preſqu'auſſi ſenſibles à l'action du mercure que celles de la bouche ? De plus, il eſt à remarquer qu'elles ſont irritées, ſoit par la phlogoſe, ſoit par la préſence des miaſmes véroliques. Auſſi obſerve-t-on que l'écoulement des gonorrhées augmente ſouvent lors du traitement par frictions & ſalivation ; des écoulemens ſupprimés ſe renouvellent même quelquefois alors. Ou bien, la gonorrhée dépendroit-elle de miaſmes véroliques d'une eſpece un peu différente ? Ce qui pourroit le faire croire, c'eſt que la vérole qui en eſt la ſuite, eſt toujours plus rebelle aux remedes, que celle occaſionnée par des chancres, &c.

Quoi qu'il en ſoit, pour terminer la cure, s'il eſt poſſible, on aura recours aux remedes que nous indiquerons dans la ſeconde Partie de

cet ouvrage, au Chapitre dans lequel nous traiterons de la gonorrhée.

Strangurie vénérienne.

II. Le traitement anti-vérolique ne remédie ordinairement gueres mieux à la ſtrangurie vénérienne, qui eſt la ſuite d'une chaude-piſſe fâcheuſe ou mal traitée ; cette maladie provenant de vaiſſeaux variqueux, ou de ſquirrhoſité à la proſtate, ou de cicatrices mal formées, ou enfin d'excroiſſances charnues qui bouchent le canal de l'urethre. En ce cas, il faudra donc avoir encore recours à d'autres remedes dont nous parlerons auſſi dans la ſeconde Partie.

Impuiſſance.

III. Il n'eſt pas ſurprenant, comme le dit très-bien l'Auteur du Traité des Maladies vénériennes, que ceux qui ont long-tems combattu avec gloire ſous les banderolles de Vénus, après avoir reçu maintes & maintes bleſſures, deviennent enfin de bonne-heure hors d'état de pouvoir ſervir dans un pareil genre de milice. Les perſonnes

qui ſont dans ce cas ne doivent point ſe flatter que l'uſage des remedes anti-véroliques puiſſe leur rendre leur premiere vigueur. Ce vice dépendant le plus ſouvent de la perte de quelques-unes des parties eſſentielles à la génération ; Mercure, tout divin qu'il eſt, ne peut les réparer.

IV. Les traitemens anti-véroliques généraux ne remédient pas toujours aux ſquirrhoſités produites par le virus vérolique. Si donc il s'en eſt formé quelqu'une ſoit à l'urethre, ſoit à l'un des corps caverneux de la verge, &c. elles pourront ſubſiſter après le traitement, ce qui obligera la verge de ſe courber dans l'érection, ſoit du côté droit ou gauche, ſoit extérieurement ou inférieurement, & ce qui rendra l'acte de la génération plus ou moins difficile. En ce cas, les malades emploieront contre ce ſymptôme, qui au reſte n'eſt pas dangereux, les remedes indiqués ci-deſſus, pour fondre de pareilles duretés. Squirrhes.

V. Les hommes qui ont eu beau- Tubercules ſquirrheux.

coup de chancres vénériens sur le prépuce ou sur le gland, & les femmes qui ont été attaquées des mêmes symptômes à l'orifice du vagin, sont sujets à y conserver des duretés ou squirrhosités, qui par les mêmes raisons que nous venons de dire, peuvent ne pas céder aux remedes anti-véroliques généraux, & demander par conséquent, après le traitement, les mêmes remedes que ci-dessus. On pourra de plus consulter à cet égard la seconde Partie de cet ouvrage, à l'Article où l'on traite des accidens qui accompagnent les chancres vénériens.

Maladies des testicules.

VI. Les testicules ou l'épididyme peuvent se trouver attaqués de squirrhosités semblables. Si elles ont résisté aux remedes généraux, il y a peu d'apparence qu'elles cedent à d'autres. Si la tumeur est grosse & pesante, le malade sera contraint de porter un suspensoir, afin de soulager les vaisseaux spermatiques, qui n'étant pas assez forts pour soutenir une partie si pesante, ne manqueroient pas autrement de causer beaucoup

beaucoup de douleur au malade, & peut-être même des accidens encore plus graves que ceux qu'il ſouffre. Si même la maladie en eſt venue à un point qu'il y ait lieu de craindre qu'elle ne dégénere en cancer, ou que le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques ne vienne à participer à la ſquirrhoſité, le parti le plus sûr pour le malade eſt d'avoir recours à l'amputation de la partie attaquée, avant que les progrès aient mis hors d'état de tenter cette opération qui devient, le plus ſouvent en pareil cas, l'unique reſſource.

VII. Les malades ne doivent pas eſpérer que les condylômes, les crêtes, les fics, les mariſques, les porreaux vénériens, qui viennent aux parties naturelles, ou à la marge de l'anus, cédent aux traitemens antivéroliques généraux, ſur-tout ſi ces ſymptômes ſont conſidérables & invétérés. Ainſi donc, ſur la fin du traitement, ou lorſqu'il ſera tout-à-fait terminé, on liera ces excroiſſances, chacune à part, avec une ſoie qu'on ſerrera de jour en jour : Excroiſſances cutanées.

ou bien, on les coupera avec le razoir ou le bistouri, & on en touchera la base avec la pierre infernale, ou l'onguent n°. 59, avec lequel on les pansera. On pourra aussi faire sur les tumeurs qu'elles laisseront après avoir été coupées, de légeres frictions avec l'onguent Napolitain. Au reste, voyez notre seconde Partie.

Nodosités. VIII. Les nodosités, les tubercules, ganglions, gummosités, qui tirent leur origine du vice vérolique, si ces symptômes sont invétérés, non-seulement résistent souvent aux remedes généraux, mais même aussi aux particuliers qu'on pourroit employer après le traitement. A moins que ces tumeurs ne soient fort incommodes, & ne gênent considérablement les mouvemens de quelque partie, les malades n'y feront aucun remede; parce que quelquefois à force d'y faire, elles s'ouvrent, s'ulcerent, & deviennent carcinomateuses.

Cancers. IX. Les ulceres à la matrice, les cancers à cette partie ou à d'autres,

les fiſtules à l'anus, au périnée, les fiſtules lachrymales, ſont tous des accidens qui, antérieurs à la vérole ou non, réſiſtent encore aux traitemens généraux anti-vénériens. Après le traitement, le malade aura donc recours, pour ces maux, à un habile Médecin, & ſe mettra entre les mains d'un Chirurgien inſtruit.

X. Les maladies des os, comme les douleurs oſtéocopes, qui ſouvent ſont des ſignes de carie, les exoſtoſes, les caries, ſont tous ſymptômes qui demandent après la deſtruction du virus vérolique, la main d'un habile Chirurgien, ou qui doivent être laiſſés à eux-mêmes, comme incapables de céder à aucun remede. Douleurs oſtéocopes.

XI. Si à cauſe de quelque carie aux os du palais, le malade après le traitement ſe trouve deſtitué de cette partie, il ſe fera faire un obturateur en or ou en argent. Chûte des os du palais.

XII. Enfin, on tâchera de remédier, autant qu'il ſera poſſible, à la perte des poils, accident ſouvent très-déſagréable, en frottant les par- Chûte des poils.

ties qui en doivent être couvertes, avec les pommades ou remedes qui paſſent pour favoriſer leur pouſſe, comme la graiſſe d'ours, de lapin, de taupe, &c.





L'ART DE SE TRAITER SOI-MÊME *DANS LES* MALADIES VÉNÉRIENNES ET De ſe guérir de leurs différens ſymptômes.



SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Comment le Virus Vénérien ſe borne d'abord à certaines parties, ſans attaquer toute l'habitude du corps, & des ſymptômes qu'il produit alors.

NOUS avons montré en général, dans la premiere Partie de cet ou- Maniere dont on doit concevoir que le

virus vénérien se borne à quelques parties du corps.

vrage, de quelle maniere se communiquoit la vérole, & nous avons prouvé que pour la contracter, il falloit un contact continué pendant quelque tems entre une partie saine & une partie non-seulement malade, mais encore couverte d'une humidité chargée de miasmes véroliques. Cette humeur que nous avons regardée comme le véhicule des miasmes véroliques, doit être en même-tems considérée comme leur servant de lien, & comme capable de retarder leur introduction dans les nerfs, & leur mêlange avec le fluide nerveux. Ce ne peut donc être qu'autant que ces chaînes viendront à se rompre & que les miasmes véroliques seront tout-à-fait libres, qu'ils pourront attaquer le fluide animal, & produire la vérole universelle. Jusqu'à ce qu'ils en soient venus à ce point, on ne doit regarder le mêlange de ces miasmes & de l'humeur qui les contient, que comme capable d'affecter les houpes nerveuses qu'il touche; à-peu-près de même qu'une emplâtre d'opium affecte les nerfs sur lesquels elle est appliquée, pendant que si les parties

vireuſes du même médicament ſont dégagées dans les premieres voies par la digeſtion, elles ſont capables d'affecter généralement tout le ſyſtême des nerfs.

Comparaiſon de l'hydrophobie avec la vérole.

Mais pourquoi aller chercher une comparaiſon ſi étrangere à la maladie dont nous traitons ? Que ne prenons-nous plutôt pour exemple une maladie contagieuſe, qui ait un plus grand rapport avec la vérole ? L'hydrophobie a beaucoup d'analogie avec les maladies vénériennes, tant par la maniere dont elle ſe communique, que par pluſieurs de ſes effets. Il n'y a perſonne qui ne convienne que cette maladie ſe propage par le moyen de miaſmes déléteres. Ces miaſmes ſont contenus dans la ſalive de l'animal enragé qui leur ſert de véhicule, & en même-temps de lien. Ces miaſmes n'exercent leur action ſur le fluide animal, qu'autant qu'ils peuvent ſe dégager de leur véhicule, dans la plaie que la dent de l'animal enragé a faite, ou que leur préſence a produite. Si néanmoins au moyen

d'une abondante suppuration de cette plaie, on peut parvenir à évacuer tous les miasmes, le malade n'a plus à craindre aucun symptôme de rage; mais, si la suppuration n'est pas assez abondante pour leur procurer une sortie libre, ou qu'on les renferme dans la plaie, alors l'humeur qui leur servoit de véhicule en recevant de la part des vaisseaux une grande atténuation, les miasmes qu'elle lioit se dégagent & se mêlent avec le fluide nerveux; ce qui produit les symptômes propres à cette maladie.

La seule différence que nous voyions entre l'hydrophobie & les maladies vénériennes, quant à la maniere de se communiquer, c'est que dans la premiere, il y a apparence que la salive seule peut servir de véhicule aux miasmes, & que dans les autres, au contraire, toute humeur a ce privilege. Les miasmes hydrophobiques sont peut-être aussi d'une nature moins délicate que les miasmes véroliques, puisqu'ordinairement pour contracter la premiere

maladie, il faut que la ſalive infectée touche à nud les houpes nerveuſes; pendant que dans la ſeconde, il ſuffit que ces mêmes houpes ne ſoient recouvertes que d'un épiderme mince, pour que l'humeur infectée puiſſe avoir ſur eux quelqu'action. Conſéquemment le mêlange des miaſmes hydrophobiques avec le fluide nerveux, doit occaſionner des accidens bien plus violens & plus aigus que celui du même fluide avec les miaſmes véroliques.

Symptômes que produit l'humeur infectée des miaſmes véroliques.

Les ſymptômes que produiſent les miaſmes véroliques liés par l'humeur qui leur a ſervi de véhicule, lorſqu'ils touchent des houpes nerveuſes, ſont, 1°. l'agacement ou l'irritation de ces mêmes houpes avec leſquelles ils ſont en contact; 2°. une inflammation locale, ſuite de toute irritation extérieure; 3°. un engorgement local dans les vaiſſeaux enflammés; 4°. enfin, la converſion en pus des liquides engorgés; 5°. l'éroſion des parties qui les contiennent.

De-là naît une diviſion toute naturelle de la matiere que nous avons à traiter. Nous devons parler d'abord de la gonorrhée virulente que nous croyons n'être ordinairement qu'une inflammation vénérienne, du moins dans ſes commencemens : enſuite des tumeurs vénériennes ; & enfin, des chancres ou ulceres vénériens. Mais avant d'aller plus loin, nous penſons que c'eſt ici le lieu d'examiner s'il y a des remedes prophylactiques de la vérole, & en cas qu'il y en ait, quels ils peuvent être.



CHAPITRE II.

Des remedes préſervatifs de la Vérole.

Plusieurs Medecins se sont occupés de la recherche des remedes prophylactiques de la vérole.

IL étoit très-naturel dans les premiers tems que les maladies vénériennes parurent, de rechercher avec ſoin non-ſeulement les manieres les plus efficaces pour les guérir, mais encore les moyens de s'en garantir. C'eſt d'après ces vues, que pluſieurs anciens Médecins qui ont écrit ſur ces maladies, nous ont laiſſé dans leurs ouvrages des recettes propres, à ce qu'ils crurent, à défendre les parties ſaines de l'action du virus vérolique, & à le dompter avant qu'il ſoit introduit par les pores de la peau. Il eſt conſtant néanmoins que ces prophylactiques ſont tous futiles & incapables de répondre à l'attente de celui qui voudroit les employer. Ce qui paroît avoir induit en erreur ceux qui

nous ont laissé ces recettes ; c'est qu'ils ont imaginé qu'il n'y avoit pas d'autres prophylactiques de la vérole, que les remedes propres à la guérir ; & conséquemment leurs formules ne sont que des compositions de ces mêmes remedes, propres à être injectés, ou employés en frictions ou en embrocations, avant & après le coït. Mais on appercevra facilement le faux de leur raisonnement, si l'on fait attention que c'est en continuant pendant long-tems l'usage des remedes anti-vénériens qu'on vient à bout de se guérir de cette maladie, & que ces remedes subissent dans le corps une préparation, au moyen de laquelle leurs parties subtiles se dégagent & vont attaquer les miasmes véroliques. Or, croit-on qu'une seule injection, un seul bain, une seule onction, puissent avoir la même vertu ? De plus, croit-on qu'un homme au fort de la salivation, & dont le corps est par conséquent tout pénétré de mercure, puisse habiter impunément avec une femme gâtée ? Même dans ces

circonſtances qui ſeroient des plus favorables pour lui, ſi les remedes mercuriels étoient en même-tems curatifs & prophylactiques de la vérole; dans ces circonſtances, dis-je, croit-on qu'il ſeroit impoſſible qu'il contractât une gonorrhée virulente? Penſe-t-on qu'une perſonne après avoir pris quelques doſes d'alkali volatil, ſpécifique reconnu contre le poiſon de la vipere, puiſſe ſe faire mordre ſans aucun riſque par cet animal?

Cependant, quand bien même il ſeroit certain qu'un uſage continué de remedes mercuriels mît hors de danger de contracter la vérole, en habitant avec des femmes gâtées, qui voudroit, ou plutôt qui pourroit employer un pareil moyen, pire que le mal dont il mettroit à l'abri? Ou l'uſage du mercure continué pendant long-tems, cauſeroit des maladies dangereuſes, ou le corps s'y accoutumeroit à la fin, & alors il auroit peu d'effet contre la maladie en queſtion, à moins qu'on n'en augmentât journellement la doſe en

Mais ſans ſuccès.

même proportion qu'il perdroit de ſa vertu, ce qui feroit retomber dans le premier cas.

On a cherché à mettre les pores de la peau à l'abri de l'humeur infectée des miaſmes véroliques.

Pour diminuer donc les riſques, il faut ſe retourner d'un autre côté, & empêcher que l'humeur qui ſert de véhicule aux miaſmes véroliques, ne puiſſe s'inſinuer à travers les pores de l'épiderme, juſqu'aux houpes nerveuſes. C'eſt pour remplir cette idée, qu'on a imaginé en Angleterre ces eſpeces de guaînes, faites ſur la forme d'un membre viril, & compoſées ſans aucune couture, d'une pellicule extrêmement mince, comme ſi une membrane ſi fine, ſujette dans l'acte de la copulation à ſe déchirer, & criblée d'une infinité de pores, étoit capable de munir aſſez les parties de la génération contre un fluide auſſi ſubtil que les miaſmes véroliques, & une liqueur auſſi tenue que celle qui lui ſert de véhicule. Loin donc que ces inſtrumens, inventés par le libertinage, puiſſent garantir ceux qui en font uſage, il paroît qu'ils prêtent encore mieux à l'intro-

duction des miaſmes véroliques, puiſqu'en s'imbibant facilement du véhicule qui les contient, il les retient plus efficacement ſur la partie, & fixe, pour ainſi dire, leur marche.

Moyens de défendre les pores de la peau, mieux qu'on ne l'a fait juſqu'à préſent, & par conſéquent de ſe garantir de la vérole.

S'il eſt quelque moyen de ſe préſerver de la funeſte maladie dont nous traitons, ce ne peut être qu'en bouchant exactement toutes les voies par leſquelles elle paroît s'introduire. A cet effet, avant l'action, on ſe lavera bien avec de l'eau tiede, on s'eſſuyera, & les parties étant bien ſeches, on ſe les frottera avec quelque ſubſtance graſſe & vulnéraire : graſſe, afin que les pores ſoient exactement bouchés, & leur entrée abſolument défendue à l'humeur qui peut ſervir de véhicule aux miaſmes véroliques ; vulnéraire, afin que non-ſeulement les pores ſoient bouchés par les molécules de graiſſe ; mais même que leur calibre ſoit reſſerré, & preſque réduit à rien. On aura ſoin de faire cette friction, non pas ſimplement

ſur les parties qui doivent entrer en lutte, mais auſſi ſur les adjacentes ; comme ſur les bourſes, le périnée, l'anus, les aiſnes, &c. Le combat amoureux fini, on ſe lavera encore exactement, d'abord avec une eau ſavoneuſe, afin d'emporter toute l'onctuoſité, & enſuite avec de la pâte d'amande & de l'eau tiede en abondance. On ne ſçauroit croire combien la malpropreté augmente les riſques, & combien, au contraire, la propreté les diminue. En Italie, ou la chaleur ne contribue pas peu au libertinage, les maladies vénériennes ne ſont plus rares chez les femmes publiques qu'ailleurs, qu'à cauſe de l'extrême propreté qu'elles obſervent, n'ayant jamais commerce avec un homme qu'elles ne faſſent leur toilette avant & après.

Il s'en faut de beaucoup que nous donnions les moyens dont nous venons de parler, comme sûrs & univerſels : nous ne les propoſons que comme capables de diminuer

nuer les riſques. Au reſte, ce ſont les ſeuls que le raiſonnement puiſſe indiquer ; on en découvrira peut-être par la ſuite de plus efficaces, mais nous doutons qu'ils viennent autrement que par hazard.



CHAPITRE III.

De la gonorrhée virulente.

Diviſion de ce Chapitre.

POUR mettre les malades plus à portée d'entendre ce que nous avons à dire ſur la gonorrhée virulente ou chaude-piſſe, nous croyons devoir diviſer ce Chapitre en trois Articles. Dans le premier, nous donnerons une deſcription Anatomique abrégée des parties que cette maladie attaque dans l'un & l'autre ſexe. Dans le ſecond, nous traiterons de la maladie. Dans le troiſieme, nous détaillerons les accidens auxquels elle donne lieu, & les manieres d'y remédier.



ARTICLE I.

Description Anatomique des parties affectées dans la gonorrhée.

LES parties malades dans la gonorrhée, sont celles de la génération, qui sont différentes dans l'homme & dans la femme. Ces parties peuvent se diviser en celles qui sont absolument essentielles à la génération, & celles qui ne sont qu'aider l'acte de copulation. Dans l'homme il arrive quelquefois que ces deux parties soient attaquées à la fois par la gonorrhée : dans les femmes, au contraire, ce ne sont que les dernieres qui souffrent de cette maladie. Aussi une femme attaquée d'une chaude-pisse, peut-elle engendrer comme une autre. Cette remarque n'est pas inutile ; parce qu'elle explique pourquoi la gonorrhée nuit fréquemment à la génération dans les hommes, pendant que jamais elle ne peut produire cet accident chez les femmes.

Des parties affectées de la gonorrhée dans l'homme & dans la femme.

§. I.

Des parties de la génération de l'homme.

Deſcription abrégée des parties de la génération de l'homme, & leur diviſion.

Ces parties peuvent être diviſées en celles qui ſervent à préparer la ſemence, & en celles qui ſervent à l'éjaculer, ou à la conduire dans la matrice. Les premieres ſont les teſticules & les véſicules ſéminales : les ſecondes ſont l'urethre & les corps caverneux, qui unis enſemble conſtituent la verge, ou le membre viril.

Deſcription des teſticules.

Les teſticules ſont au nombre de deux, renfermés dans les bourſes & ſéparés l'un de l'autre au moyen d'une cloiſon charnue. Ils ſont de forme ovale & ont chacun une appendice à leur partie ſupérieure, qu'on nomme l'épididyme. Les épididymes repréſentent aſſez bien la figure d'un ver à ſoie qui ſeroit exactement uni d'un côté aux teſticules, comme nous venons de le dire ; & de l'autre aux vaiſſeaux

déférens auxquels ils ſe terminent. Les vaiſſeaux déférens ſont deux canaux gros comme une plume de corbeau, qui remontent du teſticule ou plutôt de l'épididyme, pour aller aboutir aux véſicules ſéminales. Enfin, ces véſicules ſont deux en nombre attachées à la partie inférieure, poſtérieure & latérale de la veſſie, & ſituées à-peu-près entre ce viſcere, la proſtate, & la partie inférieure du rectum : reprenons article par article.

Tuniques communes & propres aux teſticules.

Outre les enveloppes communes du teſticule, qui ſont la peau, le tiſſu réticulaire & la membrane muſculeuſe des bourſes ou du ſcrotum ; chacun eſt renfermé par trois tuniques. La premiere lui eſt fournie par un petit muſcle qui le ſoutient, & quelquefois même le releve & le rapproche des aines, lorſqu'il eſt en action, & qu'on nomme le crémaſter. La ſeconde eſt appellée la vaginale : elle eſt fort lâche autour de lui & continue avec la cellulosité du péritoine. La troiſieme eſt nommée l'albuginée : celle-ci eſt

étroitement unie au corps du testicule, elle revêt les vaisseaux spermatiques & les transmet au testicule.

L'épididyme.

Vers la partie supérieure du testicule, on sent au toucher une petite prééminence qui paroît plus dure que le corps de cet organe, & qui est extrêmement sensible pour peu qu'on veuille la comprimer. C'est-là ce qu'on appelle l'épididyme, qui tire son origine du testicule par quelques vaisseaux séminaires fort petits, & qui se termine à un canal qu'on nomme déférent, parce qu'il sert à conduire aux vésicules séminales la semence préparée dans le testicule.

Le cordon des vaisseaux spermatiques

Si l'on tâte attentivement ce qui peut être contenu dans les bourses, entre le testicule & les aines, on sent entre les doigts un paquet qui paroît être des vaisseaux entortillés. Ce pacquet est ce qu'on appelle le cordon des vaisseaux spermatiques, qui alors sont de cinq especes enveloppés ou soutenus par le muscle crémaster. Ils sont compo-

ſés de pluſieurs branches artérielles, de pluſieurs branches veineuſes, de pluſieurs filets nerveux, du vaiſſeau déférent, & de vaiſſeaux lymphatiques. On ne peut continuer plus avant ſa recherche, parce que ce cordon entre alors dans le ventre par une ouverture ménagée à ce deſſein dans les muſcles, qui s'appelle l'anneau, & qui lorſqu'elle eſt trop dilatée donne naiſſance à des deſcentes de différentes eſpeces. A cet endroit, il ſe fait une diviſion entre les parties qui compoſoient le cordon. Le muſcle crémaſter, qui lui ſervoit de ſoutien, va s'inſérer à la partie ſupérieure de l'os pubis, &c. Les vaiſſeaux lymphatiques vont gagner le réſervoir du chyle ; les arteres & les veines remontent à leur origine qui eſt à l'aorte, ou aux vaiſſeaux émulgens, qui ſe diſtribuent aux reins ; les nerfs vont s'unir aux plexus du baſſin & aux nerfs lombaires ; enfin, le vaiſſeau déférent ſe courbe & va gagner, en deſcendant dans le fond du baſſin, la partie poſtérieure & inférieure de

la vessie, pour s'unir aux vésicules séminales, dans lesquelles il verse la semence qu'il apporte du testicule.

Les vésicules séminales.

Ces vésicules ressemblent assez à un grouppe de chenilles ou de gros vers pliés & repliés les uns sur les autres. Elles sont placées à la partie postérieure, inférieure & latérale de la vessie, une de chaque côté; entre ce même viscere, le rectum & la prostate, dans un espece de vuide que laissent ces trois parties en se touchant. Elles ont chacune un vaisseau excrétoire qui perce la prostate, pour aller s'ouvrir dans l'urethre, au milieu d'une éminence nommé le *verumontanum*, comme nous le dirons plus bas. Elles reçoivent des nerfs du plexus du bassin.

La verge.

Les parties qui servent à l'évacuation de la semence, sont l'urethre, qui est un canal membraneux, capable de recevoir une plume d'oye, qui prend son origine au col de la vessie dont il est le tuyau excrétoire, & se termine à l'extrémité de la verge, où est son ouverture extérieure; & les deux corps caverneux.

Ces deux corps caverneux ſont deux gros tuyaux charnus & membraneux, à-peu-près cylindriques & intérieurement ſpongieux. Ils ſont adoſſés l'un à l'autre, ce qui forme entre-eux deux une cloiſon charnue qui eſt percée d'une infinité de trous, de maniere qu'en ſoufflant l'un, l'air paſſe aiſément dans l'autre. Ils tirent chacun leur origine de l'os pubis latéralement, & en s'avançant l'un ſur l'autre, ils ſe joignent, s'adoſſent, comme nous venons de le dire, & repréſentent aſſez bien un y grec renverſé, λ. Ils ont des muſcles qui leur ſont propres, & d'autres qui leur ſont communs avec l'urethre.

Les corps caverneux de la verge.

Les corps caverneux en ſe joignant, doivent donc laiſſer ſupérieurement & inférieurement un ſillon qui leur eſt parallele. Le ſupérieur qui eſt ſur le dos de la verge, eſt rempli par une groſſe veine & donne naiſſance par l'os pubis, à un fort ligament qui les attache à cet os. Le ſillon inférieur eſt plus conſidérable que le premier, & eſt deſtiné à recevoir l'urethre.

L'urethre. Ce canal, long d'environ sept, huit ou dix pouces, peut être considéré comme formé de deux canaux insérés l'un dans l'autre, dont l'extérieur est plus large que l'intérieur. L'entre-deux de ces deux canaux membraneux est rempli d'une substance spongieuse. Le canal intérieur, garde dans tout son cours à-peu-près le même diametre ; mais il n'en est pas de même de l'extérieur, qui s'élargit considérablement & s'applatit en même-tems pour recouvrir l'extrémité du corps caverneux, & former ce qu'on appelle le

Le gland. gland, dont la base déborde le reste de la verge, & est appellé sa couronne. Cette partie est toute nerveuse & d'une extrême sensibilité : c'est même pour que les frottemens ne diminuent pas cette délicatesse, qu'elle est recouverte naturellement par un prolongement de la peau de la verge, qui s'appelle le prépuce, & qui est uni plus intimément à l'extrémité du gland par une bride charnue, qui commence à s'attacher

Le filet, ou le frein. à l'extrémité inférieure de la fente

de l'urethre, & qu'on nomme le filet. On remarque tout autour de la couronne du gland beaucoup de houpes nerveuſes, & un peu au-deſſous une infinité de petits tuyaux excrétoires des glandes, auxquelles on a donné le nom de glandes odoriférantes de Tyſon.

Si l'on veut conduire du bout des doigts l'urethre juſqu'à ce qu'on ne puiſſe plus le ſentir, on remarquera que ſa tunique extérieure s'élargit encore peu-à-peu à meſure qu'elle deſcend & qu'elle gagne du côté de la veſſie, de maniere que, en preſſant attentivement par-deſſous les bourſes la partie extérieure du périné, on ſentira comme un bulbe ſur lequel on s'appercevra que de petits muſcles exercent quelqu'action, ſur-tout lorſqu'on lâche les dernieres gouttes d'urine. Ce canal dilaté que l'on ſent, eſt en effet ce qu'on nomme le bulbe de l'urethre : & les muſcles dont on a ſenti l'action, ſont les accélérateurs ou éjaculateurs. Il n'eſt pas poſſible de pouſſer plus loin cet examen avec le doigt,

parce qu'à environ un pouce ou un pouce & demi de l'anus, l'urethre s'enfonce pour aller gagner la veſſie. Mais avant de ſe joindre à ce viſcere, il eſt obligé de paſſer à travers une glande, après avoir quitté ſa tunique externe, ou ſon bulbe; il eſt, dis-je, obligé de paſſer à travers une glande de la groſſeur d'une petite poire, & à-peu-près de la même forme ſi ce n'eſt qu'elle eſt plus platte. Cette glande eſt logée ſous la baſe de la veſſie, & nommée la proſtate. Sa partie poſtérieure eſt contiguë au rectum, de ſorte que pour peu qu'elle ſoit gonflée, en introduiſant ſes doigts dans l'anus, on peut la ſentir.

La proſtate.

Deſcription de la partie intérieure du canal de l'urethre.

Si l'on fend, ſelon ſa longueur, l'urethre, depuis le gland juſqu'à la veſſie, on remarquera pluſieurs choſes. D'abord dans cette partie que nous avons dit qui perçoit la proſtate, on obſerve une petite éminence qui s'éleve ſur la ſurface interne, qui eſt longue & figurée à-peu-près comme une tête de poule applatie, ce qui lui en a fait donner

ce nom, ou celui de caroncule, de *verumontanum*, &c. Cette éminence eſt percée dans ſa partie la plus groſſe de deux petits trous, qui ſont les orifices des vaiſſeaux excrétoires des véſicules ſéminales, que nous avons dépeintes ci-deſſus, vaiſſeaux qui paſſent à travers de la proſtate. A chacun de ces trous, ou orifices, il y a un petit corps membraneux fort mince qui fait l'office de valvule, & qui ſert à empêcher l'écoulement continuel de la ſemence. A chaque côté de cette éminence, on obſerve pluſieurs petits trous qui ſont les conduits excrétoires de la glande proſtate. Peu après que l'urethre eſt ſorti de la proſtate, on trouve deux lacunes aſſez conſidérables qui s'ouvrent de biais & latéralement, & qui ſont les orifices de canaux excrétoires, aſſez longs, qui viennent de deux corps glanduleux ovoïdes, ſitués aux deux côtés de la convexité du tiſſu ſpongieux de l'urethre, près de ſon bulbe : ces deux corps ſont ce qu'on appelle les glandes de Cowper. Quelquefois on en

trouve encore une pareille un peu plus haut & plus antérieurement. A mesure qu'on pousse ses recherches en avançant du côté du gland, on rencontre beaucoup de petites lacunes semblables, qui sont les orifices des glandes dont la tunique interne de l'urethre est parsemée. Mais entre autres à un pouce, un pouce & demi du gland, on en rencontre deux plus considérables que les autres, à peu de distance l'une de l'autre & du côté qui est adossé aux corps nerveux. Dans l'état naturel, il suinte toujours de ces lacunes un peu de mucosité qui sert à enduire le canal, & à le défendre de l'acrimonie de l'urine. Dans l'érection, comme tous ces petits corps glanduleux sont comprimés, la liqueur qui en sort est en plus grande quantité, & se manifeste sous la forme d'une petite goutte de liqueur claire que l'on apperçoit alors à l'orifice de l'urethre. Mais avant de quitter cet article, il faut encore observer que l'urethre à la hauteur du gland, s'élargit un peu intérieu-

rement, pour ſe terminer enſuite en ſe rétréciſſant à l'extrémité du gland. Cet élargiſſement forme une petite foſſette, qu'on nomme la foſſe naviculaire.

Les vaiſſeaux de la verge ſont ſanguins, nerveux & lymphatiques. Les premiers viennent des vaiſſeaux hypogaſtriques ; les ſeconds viennent des nerfs de l'os ſacrum, & les vaiſſeaux lymphatiques vont ſe rendre aux glandes des aines de chaque côté.

§. II.

Des parties de la génération dans la femme.

Dans les femmes, les parties de la génération peuvent être diſtinguées en celles qui ſont propres à la génération, & celles qui ſont communes à d'autres fonctions, ou qui ne font qu'aider à la copulation. Les premieres ſont les ovaires & la matrice : les dernieres ſont la vulve & le vagin. C'eſt ſeulement de celles-ci dont il s'agira ici.

Deſcription des parties de la femme affectées de la gonorrhée.

La vulve. On peut appeller vulve toute cette partie qui dans les femmes est entre la partie inférieure du pubis, & environ un travers de doigt de l'anus. Elle est composée d'abord de deux

Les grandes levres. levres, épaisses, chargées de beaucoup de graisse, & garnies de poils. Ces deux grandes levres, en se touchant, forment une fente longue d'environ trois ou quatre travers de doigt : si l'on écarte ces levres l'une de l'autre, la premiere partie que l'on découvre, le plus supé-

Le clitoris & son prépuce. rieurement, est un petit corps charnu, assez semblable à la luette, & recouvert de deux petits appendices qui s'unissent supérieurement, & lui forment une espece de capuchon. Ce petit corps est le clitoris, & les appendices sont son prépuce. Le clitoris, comme la verge dans l'homme, est formé de deux corps caverneux qui prennent leur origine sous l'os pubis, & se joignent ensemble; mais il n'entre point d'urethre dans sa composition. Comme le membre viril, il est suspendu aux os pubis par le moyen d'un ligament. Sa

Sa ſenſibilité eſt pour le moins auſſi grande que celle du gland. Ses vaiſſeaux ſont ſanguins, qui viennent des hypograſtiques, & nerveux qui ſont fournis par la ſeconde & la troiſieme paire des nerfs ſacrés, & par leur moyen communiquent avec le plexus méſentérique inférieur, & avec les grands nerfs ſympathiques.

Immédiatement au-deſſous du clitoris, on remarque deux prolongemens de peau qui ſe joignent à la partie ſupérieure, & deſcendent en s'écartant l'un de l'autre, juſqu'aux deux tiers environ de l'orifice du vagin, où ils paroiſſent ſe confondre avec cette partie. Ces prolongemens s'appellent petites levres, ou nymphes; elles ſont intérieurement d'une belle couleur incarnate, & un peu livides extérieurement: elles reſſemblent aſſez pour la forme à des crêtes. Elles ſont parſemées d'une infinité de petites glandes, qu'on pourroit comparer à celles de Tyſon, dont nous avons parlé ci-deſſus. Les nymphes.

Vers la partie ſupérieure de ces nymphes, qui débordent même L'orifice externe de l'urethre.

quelquefois les grandes levres, en les écartant, on trouve une légere éminence au bas de laquelle ſe trouve l'orifice de l'urethre. Ce canal chez les femmes eſt plus court que chez les hommes, & eſt auſſi d'un calibre un peu plus gros. Sa membrane externe eſt percée de pluſieurs lacunes qui ſont les vaiſſeaux excrétoires des glandes, deſtinés à lui fournir une humeur muqueuſe capable de le lubrifier. De plus, il eſt environné par une ſubſtance glanduleuſe qu'on appelle le corps glanduleux ou la proſtate, qui a deux canaux excrétoires, qui s'ouvrent de chaque côté à ſon extrémité inférieure, & qui verſent une humeur muqueuſe propre à lubrifier l'orifice externe du vagin.

L'orifice du vagin.

Au-deſſous de l'urethre ſe trouve l'orifice du vagin, qui eſt étroit chez les filles, & large dans les femmes, ſur-tout dans celles qui ont eu pluſieurs enfants. Le vagin ſert de fourreau au membre viril dans l'acte de la copulation : c'eſt une eſpece de boyau, ſillonné par une

multitude de rides ou rugoſités tranſverſales, qui par ſon autre extrémité aboutit à la matrice. Entre ces rugoſités, il y a pluſieurs lacunes, d'où il ſuinte continuellement une humeur muqueuſe propre à les lubrifier. Ce canal eſt auſſi d'une grande ſenſibilité. A ſon orifice, on remarque pluſieurs tubercules charnus, plus ou moins gros, qu'on a appellés caroncules myrthiformes, & qu'on a prétendu être les débris de l'hymen, membrane qui dans les jeunes filles ferme le vagin, à la réſerve d'une petite ouverture pour l'écoulement des regles. Entres ces petits tubercules, il y a pluſieurs petites foſſettes qu'on pourroit nommer foſſes naviculaires, au fond deſquelles il y a quelquefois de petites lacunes, ſemblables à celles dont nous avons parlé ci-deſſus, & qui ſervent aux mêmes uſages.

Les caroncules myrthiyformes.

En deſcendant toujours, préciſément au-deſſous de l'orifice du vagin, on remarque une bride formée par une peau aſſez délicate, & qu'on appelle la fourchette.

La fourchette.

Le périné. Enfin, l'eſpace contenu entre la vulve & l'anus, s'appelle le périné.

ARTICLE II.

Des différentes eſpeces de gonorrhées virulentes, de leur ſiege, & de la maniere de les traiter.

La gonorrhée virulente eſt de trois eſpeces.

IL y a trois ſortes de gonorrhées virulentes : la premiere, eſt la gonorrhée ordinaire ou la chaude-piſſe; la ſeconde, eſt la gonorrhée ſeche; enfin, la troiſieme eſt la gonorrhée bâtarde.

§. I.

De la premiere eſpece de gonorrhée, ou de la chaude-piſſe.

Deſcription de la chaude-piſſe dans les hommes. Premier degré.

LA gonorrhée ou chaude-piſſe s'annonce, dans les hommes, par les ſymptômes ou ſignes ſuivans. Quelques jours après le congrès impur,

il commence à couler par l'urethre, ſans que le malade s'en apperçoive, une humeur ſéreuſe ou lymphatique, un peu gluante, en petite quantité. Cette liqueur tache la chemiſe, comme le feroit à-peu-près la ſemence par la couleur, & comme le feroit l'empois par la roideur qu'elle lui donne. En ſortant de l'urethre, elle en agglutine les deux levres, les enflamme un peu, & y entretient un léger ſentiment de chaleur. Le malade ſent auſſi le long de l'urethre de petits picottemens & principalement en urinant. L'urine en paſſant paroît un peu plus âcre qu'à l'ordinaire, & enſuite devient tout-à-fait cuiſante.

La maladie faiſant des progrès, le malade a de tems en tems des érections involontaires & un peu douloureuſes; l'écoulement devient plus abondant, plus coloré, plus mordicant. En comprimant l'urethre, depuis la racine de la verge juſqu'à l'extrémité du gland, on en fait ſortir une ou pluſieurs gouttes d'une liqueur blanchâtre & viſqueu- Second degré.

ſe. La difficulté d'uriner augmente; l'urine devient extrêmement cuiſante, le malade a peine à la retenir, il a de fréquentes envie de la lâcher, & en paſſant, elle ſemble déchirer la tunique externe de l'urethre.

Troiſieme degré.

Cependant, ſi l'on ne fait aucun remede, tous les ſymptômes deviennent plus violens, le périné devient douloureux au toucher, quelquefois même il s'y forme des dépôts; les urines ne pouvant plus paſſer qu'avec les plus grandes douleurs, en en exprimant les dernieres gouttes, on ſent une douleur violente dans le bulbe de l'urethre, l'érection devient plus fréquente & tourmente le malade, ſur-tout la nuit. Elle eſt extrêmement douloureuſe, & l'on ſent comme une corde qui regne tout le long de l'urethre, & qui oblige la verge de ſe courber dans le fort de l'érection. Cependant l'écoulement eſt extrêmement âcre & de couleur blanchâtre, cendrée, jaunâtre, verdâtre, purulente, quelquefois même mêlée de filets de ſang. Il ſe forme à l'extrémité du gland,

tantôt une tache à-peu-près ronde, d'un rouge livide, & à la commiſſure inférieure des levres de l'urethre, il paroît une petite tumeur ſemblable à un bouton, qui quelquefois s'ouvre & dégénere en chancre : tantôt les bords de l'urethre ſe gonflent & ſemblent vouloir ſe renverſer en-dehors. Le prépuce ſe ride & ſe reſſerre comme s'il étoit gerſé, le filet ou le frein ſe raccourcit & ſe gonfle, ce qui tire le gland un peu en en-bas; enfin, il ſe forme un léger phymoſis.

Lorſque la maladie diminue, les ſymptômes s'appaiſent peu-à-peu; l'écoulement prend un peu plus de conſiſtence, devient plus blanchâtre & moins corroſif. Enfin, il diminue, bientôt il ne ſort plus que des filets déliés qui nagent dans l'urine en forme de floccons, & la maladie ceſſe tout-à-fait.

Deſcription de la chaude-piſſe dans les femmes.

Il en eſt à-peu-près de même dans les femmes que dans les hommes. Les malades s'apperçoivent, les premiers jours de la maladie, que leur chemiſe a des taches qu'el-

les n'avoient pas coutume d'y voir. Il coule de la partie une humeur visqueuse qui en agglutine les bords. Cet écoulement est accompagné d'un peu de chaleur, de picottemens, & au bout de quelques jours d'ardeur d'urine.

Ensuite la partie s'enflamme de plus en plus, le congrès devient douloureux, les urines sont plus cuisantes, l'écoulement devient plus abondant : les malades ont de fréquentes envies d'uriner, sur-tout si leur régime est échauffant. L'humeur qui découle est jaunâtre, verdâtre, purulente, & quelquefois sanguinolente. Il s'établit de petits ulceres, ou comme de petites gersures dans les fosses naviculaires, &c.

Puis les symptômes diminuent, la dysurie s'appaise, & après que l'écoulement a continué quelque tems, l'humeur devient plus cuite ou plus épaisse, diminue journellement, & enfin passe dans les urines sous la forme de floccons lymphatiques, pour cesser ensuite entiérement son cours.

Les parties affectées de la gonorrhée dans les hommes, ſont, ou les véſicules ſéminales, ou la proſtate, ou les glandes de Cowper, ou les lacunes de l'urethre : dans les femmes, ce ſont la proſtate, ou les lacunes qu'on remarque derriere les caroncules myrthiformes, ou les lacunes du vagin, ou enfin les lacunes de l'urethre, qui peuvent être le ſiege de la gonorrhée.

Siége de la gonorrhée virulente dans les deux ſexes.

Cette maladie peut donc être de différentes eſpeces dans les deux ſexes, ſelon les parties qu'elle peut attaquer, ou ſéparément l'une de l'autre, ou pluſieurs & même toutes conjointement enſemble.

Ses différences dans les deux ſexes.

Elle peut être différente dans les deux ſexes, ſelon les différens degrés de violence : car les parties affectées peuvent n'être qu'enflammées, ou bien elles peuvent être excoriées, ou enfin elles peuvent être rongées & en ſuppuration.

Quant à l'inflammation, elle peut encore produire dans les deux ſexes des variétés de ces maladies, puiſqu'elle peut être plegmoneuſe, éré-

ſypélateuſe, œdémateuſe, ou ſquirrheuſe.

Cauſes de la gonorrhée virulente.

Quiconque aura lu avec attention la théorie que nous avons dévéloppée en pluſieurs endroits de cet ouvrage, concevra facilement de quelle maniere ſe gagne la gonorrhée virulente. Pour produire cette maladie, il ſuffit qu'une certaine quantité de l'humeur qui eſt chargée de miaſmes véroliques, s'introduiſe juſqu'aux parties attaquées. Or, dans les femmes rien n'eſt plus aiſé, puiſqu'elles ont leurs parties amplement arroſées, dans la copulation, par la liqueur ſéminale que l'homme éjacule, & dans l'homme l'humeur infectée de la femme, peut très-bien ſe gliſſer par l'urethre, juſqu'aux parties qui ſont ordinairement le foyer de cette maladie. Néanmoins il faut avouer que chez les hommes la voie eſt un peu plus étroite; auſſi eſt-ce ſans doute par cette raiſon que la gonorrhée eſt beaucoup plus fréquente chez les femmes, & les chancres & les poulains plus communs dans l'autre

ſexe. Quant aux raiſons pour leſquelles certains malades ont des gonorrhées plus violentes que d'autres ; que ces maladies ſe manifeſtent plus ou moins long-tems après le congrès qui y a donné lieu, &c. il faut croire que tout cela dépend de la quantité plus ou moins grande dont l'humeur infectée étoit chargée, de la ténacité plus ou moins conſidérable de cette même humeur, de la force & de la vigueur plus ou moins grande des organes des perſonnes qui ſe ſont expoſées à la contagion, de l'ardeur plus ou moins vive avec laquelle on s'y eſt porté, &c.

Diagnoſtique de la chaude-piſſe.

Nous ne nous arrêterons pas ſur le diagnoſtique général de la chaude-piſſe. Si notre but étoit d'inſtruire des perſonnes qui ſe diſpoſent à la cure de cette maladie, nous ne pourrions nous diſpenſer de nous étendre ſur cet article, qui pour elles ſeroit des plus intéreſſans : mais il en eſt tout autrement, la conſcience des malades en faveur deſquels nous écrivons, ſera leur plus

sûr diagnostique. Sçachant à quels risques ils ont pu s'exposer, le moindre symptôme caractéristique les mettra au fait, & leur indiquera à quels remedes ils doivent avoir recours. Ils n'en est pas de même du diagnostique particulier de la maladie : ils ne pourroient deviner quelle est l'espece de gonorrhée dont ils sont attaqués, si nous ne leur donnions les éclaircissemens nécessaires.

Selon le siege qu'elle occupe.

Quant au siege véritable de la gonorrhée, on doit conjecturer qu'il est dans la prostate & aux vésicules séminales, lorsque la matiere est abondante, que la douleur occupe la plus grande partie du périné, qu'il y a une tumeur dans cette partie, que les testicules sont prêts à tout moment de donner lieu à quelque symptôme fâcheux ; enfin, que tous les symptômes, comme la douleur, la chaleur & la tension sont extrêmement considérables. On peut croire que la maladie a son siege aux glandes de Cowper, si la tumeur & la douleur occupent moins de place & se font sentir à la région

que ces glandes occupent, s'ils ſont ſuperficiels & ſi la matiere eſt peu abondante. Il y a apparence qu'il n'y a qu'un côté d'affecté, lorſque les ſymptômes décrits n'attaquent qu'un côté. On jugera que la maladie affecte les lacunes de l'urethre, lorſque l'écoulement ſera très-petit, & qu'on ne ſentira aucune douleur, ni chaleur, ni tumeur au périné. Enfin, il ſera vraiſemblable que la gonorrhée attaque toutes ces parties enſemble, ſi ces ſymptômes ſe rencontrent tous, & ſi la maladie eſt extrêmement violente. Chez les femmes, il eſt aſſez ordinaire que toutes les parties ſoient affectées en même-tems, excepté pourtant les lacunes de l'urethre, qui au contraire ſont rarement le ſiege de cette maladie; en cas qu'elles fuſſent auſſi attaquées, l'urine ſeroit très-cuiſante en paſſant. L'œil ſeul peut découvrir, avec un peu d'attention chez elles, quelles ſont les autres parties malades.

Quant à ſes différens degrés de violence, ſi la liqueur qui ſort eſt de

A raiſon de ſa cauſe.

couleur cendrée, il y a apparence que les parties sont enflammées : si la couleur est jaune & safranée, c'est un signe qu'il y a excoriation & inflammation ; enfin, si elle est verdâtre & purulente, il n'y a pas de doute qu'il n'y ait quelques parties ulcérées.

Et quant à l'espece d'inflammation.

Et quant à l'inflammation, elle sera œdémateuse si la matiere coule en abondance, si elle est séreuse, peu mordicante, si la dysurie, la chaleur & la tension des parties génitales sont médiocres, & que la tumeur au périné soit mollette. Elle sera phlegmoneuse si la matiere est aussi abondante, mais plus épaisse & plus mordicante, si la dysurie, la douleur & la chaleur des parties malades sont extrêmes, & que le périné soit manifestement tuméfié & dur. Elle sera éréſypélateuse si la dysurie, la chaleur, la douleur, & la tension des parties sont extrêmement fortes, si la matiere coule en petite quantité, mais âcre, très-mordicante & d'un jaune foncé, sans cependant que la tu-

meur du périné réponde à ces accidens. Enfin, elle ſera ſquirrheuſe s'il y a au périné une tumeur manifeſte & dure, s'il coule peu de matiere & épaiſſe, ſi la douleur, la chaleur & la tenſion des parties génitales ſont modérées, ſi après la rémiſſion de la dyſurie, il ſubſiſte une ſtrangurie.

Prognoſtique de la chaude-piſſe.

Le prognoſtique de la chaude-piſſe différe ſelon le ſexe, ſelon les parties qu'elle occupe, ſelon l'intenſité de ſa cauſe, ſelon l'eſpece d'inflammation, enfin, ſelon la natnre & la terminaiſon des ſymptômes.

A raiſon du ſexe.

Selon le ſexe : elle eſt beaucoup plus dangereuſe chez les hommes que chez les femmes, tant parce que les accidens ſont plus graves chez eux & moins ſupportables, que parce qu'elle peut donner occaſion à des ſymptômes très-fâcheux, qui ne peuvent avoir lieu chez elles. D'un autre côté, elles ſont beaucoup plus difficiles à guérir & à déraciner chez les femmes, & parce que leurs parties de la génération ſont naturellement dans un état de

relâchement qui prête beaucoup à l'écoulement, & à cauſe de leurs regles qui nuiſent & interrompent le cours des remedes, & qui ſouvent renouvellent l'écoulement lorſqu'il étoit prêt à ceſſer ; & enfin, parce qu'elles ſont ſujettes à négliger les reſtes de l'écoulement, qu'elles aiment à déguiſer ſous le nom de fleurs blanches.

Des parties qu'elle occupe.

Selon les parties qu'elle occupe : celle qui a ſon ſiege aux véſicules ſéminales & à la proſtate chez les hommes, & celle qui attaque l'urethre & la proſtate chez les femmes, ſont beaucoup plus dangereuſes que celle qui n'attaque que les glandes de Cowper, chez les uns & chez les autres. Celles qui attaquent les lacunes du vagin chez les femmes, ſont ſujettes à dégénérer en écoulement habituel.

De l'intenſité de ſa cauſe.

Selon l'intenſité de ſa cauſe : lorſque la matiere eſt purulente & mêlée de filets ſanguinolents, la gonorrhée eſt plus fâcheuſe que s'il ne couloit qu'une humeur à-peu-près de la couleur de la ſemence : plus

plus elle s'éloigne de cette couleur, & plus il y a à craindre.

Selon l'eſpece d'inflammation : celle qui eſt de nature œdémateuſe eſt la moins dangereuſe ; enſuite vient la phlegmoneuſe ; & enfin la ſquirrheuſe, qui peut laiſſer des ſuites funeſtes. De l'eſpece de l'inflammation.

Selon la terminaiſon de l'inflammation : ſi la maladie ſe termine par réſolution, ce qui eſt fort rare, c'eſt ce qui peut arriver de plus heureux pour le malade. La terminaiſon par ſuppuration eſt plus fâcheuſe, celle par ſquirrhe eſt aſſez dangereuſe pour les ſuites ; enfin, celle qui amene la gangréne & le ſphacele, eſt funeſte. De la terminaiſon de l'inflammation.

Selon la nature des ſymptômes : moins ils ſont graves en général, plus il y a d'eſpérance. Si la maladie ſuit bien ſes périodes, il y a tout lieu de croire qu'on en guérira ſans beaucoup de peine, ſans avoir à appréhender l'infection univerſelle du corps : ſi, au contraire, l'écoulement diminue, ou ſe ſupprime de lui-même, ou eſt ſupprimé par des De la nature des ſymptômes.

remedes, à contre-tems, alors il peut se manifester des accidens de différens genres, plus ou moins graves, ou bien, sans qu'il s'en manifeste, on doit craindre que le virus n'infecte toute la machine.

La chaude-pisse est toujours une maladie fort fâcheuse.

En général, on peut dire qu'une gonorrhée bien traitée, ou qui n'est point dérangée, est peu sujette à donner la vérole; mais c'est trop assurer que de dire comme l'ont fait plusieurs Médecins, que dans ce cas, jamais elle ne la donnoit. *Jamais* est de trop. Cependant, quand bien même cette maladie bien ménagée ne seroit jamais sujette à donner la vérole, on doit néanmoins la regarder, quoiqu'en disent les mêmes Auteurs, comme une maladie très-grave, ne seroit-ce qu'à cause de sa durée qui peut être de deux, de trois, de six, de huit mois, & même plus; pendant lequel tems, si on s'éloigne du régime ou qu'on néglige de faire les remedes propres, on a toujours de grands risques à courir d'une façon ou d'autre.

Ce seroit ici le lieu de discuter

un point qui a divisé les Auteurs qui ont traité de cette maladie. On demande si la matiere que fournit la chaude-pisse est un véritable pus, ou non ? Quant à nous, nous pensons qu'il est très-rare que cette matiere soit vraiment purulente, ou pour bien dire, qu'il est fort rare que les parties qui fournissent cette matiere soient en suppuration. Il seroit trop long de rapporter les raisons qui nous déterminent à penser ainsi ; c'est pourquoi nous les omettons, & passons à la cure de la maladie.

La matiere de la gonorrhée n'est pas purulente.

Pour bien entendre la maniere de se traiter de la chaude-pisse, il faut supposer trois périodes dans cette maladie. La premiere comprend l'intervalle de tems qui s'écoule depuis son commencement, jusqu'à ce que la chaleur & la tension des parties affectées perdent de leur violence & se calment. La seconde est celle pendant laquelle l'urine sort avec moins de douleur, & la matiere de la gonorrhée avec plus de facilité & de liberté. Enfin, la

On doit diviser la durée de la chaude-pisse en trois périodes.

troisieme comprend depuis ce moment jusqu'à ce que l'écoulement soit tout-à-fait disparu ; elle commence donc au tems où l'écoulement prend une couleur plus louable, & paroît vouloir diminuer.

Ce qu'il faut faire dans la premiere période.

I[re]. Période. Dès que la chaudepisse commence à paroître, le malade doit faire ses efforts pour appaiser l'inflammation, ou pour empêcher ses progrès. A cet effet, il se fera saigner du bras plus ou moins de fois, selon ses forces, son tempérament, & la violence des symptômes. Les saignées doivent être amples, faites par une large ouverture & se succéder promptement les unes aux autres, principalement si le malade est sanguin, & la maladie est éréſypélateuse ou phlegmoneuse. Il se mettra sur le champ à l'usage de la ptisanne n°. 13, dont il boira le plus souvent qu'il lui sera possible. Il pourra boire du petit-lait s'il est plus à son goût. Il aura soin de se tenir le ventre libre, par l'usage des lavemens communs, n°. 16. Si l'inflammation paroît céder diffici-

lement à ces ſeuls remedes, il prendra, de deux en deux heures, un verre de l'émulſion n°. 27 ; & ſi les douleurs ſont violentes, & que les érections douloureuſes & cordées empêchent ſon ſommeil, il prendra le ſoir, en ſe mettant au lit, quelques cuillerées de ſyrop diacode. Enfin, en cas que la maladie ſoit toujours opiniâtre, il prendra pluſieurs fois par jour des demi-bains, ou ſimplement des bains de fauteuil ; il s'appliquera ſur le périné un large cataplaſme de mie de pain & de lait, ou des compreſſes trempées dans une décoction émolliente n°. 18. Il en emploiera le marc en cataplaſme. Il ſe fera dans l'urethre des injections avec le lait tiede (*). Cepen-

(*) Pour peu que la chaude-piſſe ſoit violente, & ſur-tout dans ce premier période, j'ai toujours remarqué que l'urethre étoit d'une ſenſibilité ſi grande, qu'il étoit preſqu'impoſſible d'y faire des injections de la maniere que l'on preſcrit ordinairement. L'introduction de la cannule de la ſeringue dans ce canal, y cauſe des douleurs inexprimables. Voici donc une autre maniere dont les malades pourront s'injecter ſans aucune douleur : ils introduiront le ſyphon de la ſeringue entre le prépuce & le gland ; enſuite, réuniſſant les bords

dant, le malade obſervera le régime le plus ſevere. Il mangera très-peu à dîner ; le ſoir il ne ſoupera que de bouillon ou de crême de ris, ou de ſoupe fort légere. Il ne boira abſolument ni vin, ni liqueur ſpiritueuſe ; il ne fera aucun exercice violent ; & pour plus grande ſûreté, il portera un ſuſpenſoir bien juſte. Il n'eſt pas beſoin de lui interdire l'uſage des femmes, l'état des parties attaquées ſuffit ſeul pour lui faire garder la continence la plus exacte.

Si la gonorrhée eſt légere, ſouvent ces remedes ſeuls ſuffiſent pour la guérir : l'inflammation ſe termine par réſolution, & le malade a peine

du prépuce autour de ce tuyau, ils l'y aſſujettiront avec les doigts de la main gauche. Cela fait, ils pouſſeront l'injection, & retireront la ſeringue en comprimant fortement les bords du prépuce les uns contre les autres. Juſque-là, la liqueur injectée n'eſt encore qu'entre le gland & le prépuce qui forme alors une veſſie. Pour la faire paſſer dans l'urethre, on comprimera cette veſſie entre les deux doigts de la main droite, & par cette compreſſion, ſi elle eſt faite avec adreſſe, on parviendra à faire paſſer dans le canal malade l'injection qui étoit renfermée dans l'eſpece de poche que formoit le prépuce.

à croire qu'il ait été attaqué d'une chaude pisse.

IIe. Période. Au bout de dix-huit ou vingt jours, plus ou moins, les grandes douleurs se calment, la maladie perd de sa violence, & le second période commence. Dès le commencement de ce période, l'inflammation étant bien appaisée, le malade se purgera une couple de fois, à un jour de distance l'un de l'autre, avec une médecine très-douce, n°. 39 : puis, il se fera tous les quatre ou cinq jours une friction sur le périné, les aines, les bourses & les fesses, avec environ un gros d'onguent mercuriel, n°. 57, ayant soin après cette friction de mettre son suspensoir & son caleçon. Si le tems est froid, il ne s'exposera point à l'air pendant ces frictions : si le tems est doux, il pourra vaquer à ses affaires. Si le mercure porte à la bouche, il se purgera avec la médecine n°. 28 ; & les signes de la salivation passés, il continuera les frictions. Il en fera de cette maniere huit ou dix. Il est essentiel que

Maniere de se gouverner pendant le second période.

pendant tout ce période, le malade obſerve le même régime que précédemment, ſi ce n'eſt qu'il peut augmenter un peu ſa nourriture & boire, à ſes repas, de l'eau rougie. Il gardera auſſi la continence la plus ſcrupuleuſe, d'autant plus que ſi, par l'inobſervance de ces préceptes, l'inflammation vient à reparoître, ce qui arrive trop ſouvent, il ſera obligé de recommencer le traitement ſur nouveaux frais. Si l'on craint qu'il ne ſoit paſſé quelques miaſmes véroliques dans la maſſe des humeurs, on pourra chaque ſoir, en ſe mettant au lit, prendre un bol n°. 42. La ptiſanne dont le malade ſera uſage pendant ce période, ſera celle n°. 11 : ou bien, les perſonnes graſſes pourront prendre celle n°. 22, qu'elles couperont avec moitié eau.

[C]e qu'il faut [fa]ire pendant [le] troiſieme [p]ériode.

IIIᵉ. Période. Lorſque la tenſion des parties eſt bien diſſipée, que le malade n'eſt plus ſujet à l'érection involontaire, que la matiere qui a coulé depuis ſix ſemaines ou deux mois, commence à devenir blanchâtre & même preſque claire, &

qu'elle paroît auſſi vouloir diminuer, le malade eſt à ſon troiſieme période. Alors il faut tâcher de déterger & de cicatriſer les petits ulceres, ſi l'on ſuppoſe qu'il en exiſte, tirer l'humeur d'un autre côté, & donner du ton aux vaiſſeaux relâchés. On remplira ces indications en ſe purgeant d'abord deux ou trois fois à deux jours de diſtance l'un de l'autre avec la médecine n°. 38. On ſe mettra enſuite à l'uſage des pillules de thérébentine cuite, n°. 43, deſquelles on peut prendre une douzaine par jour, d'heure en heure. On fera encore uſage le matin à jeun, & le ſoir une heure ou deux avant ſouper, du bol n°. 47. On continuera de prendre ces bols pendant huit, dix ou douze jours; après quoi, on prendra ceux n°. 48, ou ſimplement quinze ou vingt grains de beaume de copahu, dans une cuillerée de ſyrop de capillaire ou de grande conſoude.

Si l'écoulement ne s'arrête pas encore, mais que du reſte la matiere ſoit bien conditionnée, on fera uſage deux ou trois fois par jour,

des pillules n°. 44, que l'on prendra dans du pain à chanter, dans une cuillérée d'infuſion de menthe, n°. 6.

Traitement de la chaude-piſſe dans les femmes.

Remarques. I. Quoique la méthode que nous venons de décrire, ſoit en faveur des hommes, les perſonnes de l'autre ſexe emploieront néanmoins le même traitement, en faiſant attention à ce qui ſuit.

Le premier période de la maladie eſt ordinairement peu ou point ſenſible chez elles, ainſi elles auront beſoin de moins de ſaignées, ou même ſouvent elles pourront s'en paſſer tout-à-fait, ainſi que d'émulſions, de demi-bains, de ſyrop diacode.

Comme elles ſont d'un tempérament plus humide que les hommes; & que d'ailleurs chez elles l'urethre eſt peu ou point affecté; elles pourront boire beaucoup moins de ptiſanne que nous n'avons preſcrit. Mais elles ſe purgeront plus fréquemment, & avec les pillules mercurielles n°. 36.

Si le premier période eſt peu

ou point ſenſible chez elles, en revanche le ſecond eſt très-long, & le troiſieme a beaucoup de peine à ſe terminer. Pendant ce troiſieme période, elles ſe purgeront de trois jours l'un avec les pillules n°. 38, pendant une quinzaine de jours, & enſuite elles prendront l'opiate n°. 48, comme ci-deſſus.

Elles auront égard à leurs regles pour placer les remedes indiqués : c'eſt-à-dire, ſi dans le premier période, la douleur, la cuiſſon de l'urine, l'érection involontaire, la chaleur de la partie affectée demandent la ſaignée, elles ſe la feront faire au pied en cas que leur tems approche ; & quant aux purgatifs, elles n'en prendront pas qu'elles n'aient encore cinq ou ſix jours a attendre leurs regles, ou qu'il n'y ait quelques jours qu'elles ſoient tout-à-fait paſſées.

Nous n'avons pas beſoin d'obſerver que pendant le ſecond période, elles ſe feront, à l'exemple des hommes, des frictions ſur le périné, les parties inférieures des

fesses, la vulve, les aines, &c. dans le même ordre & avec les mêmes précautions que nous avons dit plus haut.

Maniere d'abréger le traitement de la chaude-pisse, ou de le rendre plus commode.

II. Comme la regle principale sur laquelle est fondé le traitement de la chaude-pisse, est de diminuer l'inflammation, de détruire les miasmes véroliques, qui auroient pu passer dans la masse des humeurs, & enfin de nettoyer parfaitement les parties attaquées; lorsque la maladie n'est pas bien violente, ou que les symptômes qui se manifestent dans le premier période auront été calmés par les moyens que nous avons indiqués ci-dessus, on peut se traiter & se guérir d'une maniere beaucoup moins embarrassante que celle que nous avons décrite. Elle consiste à faire usage du traitement par le sublimé corrosif: mais de crainte que les esprits dans lesquels on a coutume de dissoudre ce sel mercuriel n'augmentent l'inflammation des parties, on le fera dissoudre dans l'eau distillée ou l'eau de riviere bien filtrée. La dose est d'un grain environ

ſur trois pintes, pour deux jours. Outre cette boiſſon, on aura encore ſoin de faire uſage d'eau d'orge, ou d'autre ptiſanne. Un des principaux remedes contre le ſymptôme vénérien, dont nous traitons, eſt la boiſſon abondante d'eau ou de ptiſanne, pourvû toutefois que l'eſtomac du malade n'en ſouffre point. Nous avons vû des perſonnes ſe guérir de chaude-piſſes, légeres à la vérité, en ſe tenant pendant une quinzaine à une diéte ſévere, en buvant par jour juſqu'à la concurrence de quatre ou ſix pintes, ſans autres remedes.

§. II.

De la ſeconde eſpece de gonorrhée, ou de la gonorrhée ſeche.

Dans cette eſpece de gonorrhée, le malade eſt attaqué à-peu-près des mêmes ſymptômes que dans la précédente, excepté qu'il ne ſe fait par l'urethre aucun écoulement, & que par conſéquent le haut du gland, le prépuce, &c. ne ſont point aſ- Deſcription & diagnoſtique de la gonorrhée ſeche.

fectés. On peut la diviſer en deux eſpeces, à raiſon des parties qui ſouffrent. Dans la premiere on eſt attaqué d'une dyſurie violente & d'une ſtrangurie, de chaleur, de tumeur & de rougeur au périné. Dans la ſeconde, d'une dyſurie moins vive & d'une très-légere ſtrangurie. Celle-ci précéde quelquefois la chaude-piſſe, & en eſt un ſymptôme; mais le plus ſouvent elle eſt eſſentielle : l'autre précéde les violentes chaude-piſſes, ou leur ſuccede lorſque l'écoulement eſt ſupprimé. Enfin, la premiere dépend d'une inflammation phlegmoneuſe de la proſtate & des véſicules séminaires; la ſeconde provient d'une inflammation éréſypélateuſe du canal de l'urethre.

Prognoſtique de cette maladie.

Ces eſpeces de gonorrhées ſont toujours plus dangereuſes que la chaude-piſſe ordinaire; parce que les miaſmes véroliques n'étant entraînés hors du corps par aucun écoulement, il y a plus de riſque pour le malade d'être attaqué par la ſuite de la vérole univerſelle. De

plus, la premiere eſpece de gonorrhée ſeche, ſi l'inflammation ne s'appaiſe promptement, peut facilement dégénérer en abſcès au périné ; & la ſeconde en gangréne & ſphacele de l'urethre.

Son traitement.

Le traitement de la gonorrhée ſeche conſiſte à procurer la réſolution, ou du moins à appaiſer l'inflammation, à adoucir l'acrimonie des urines, & à tempérer la chaleur des parties. Pour ſatisfaire à ces intentions, le malade ne ménagera pas ſon ſang au commencement de la maladie ; il ſe fera ſaigner de quatre heures en quatre heures, juſqu'à ce que la foibleſſe ou la diminution des ſymptômes lui permette d'arrêter. Il prendra pluſieurs demi-bains ou bains de fauteuil dans la journée. Il appliquera ſur les parties des cataplaſmes de mie de pain & de lait, ou des compreſſes trempées dans une décoction d'herbes émollientes ; il ſe fera dans l'urethre des injections avec le lait tiede, ou l'eau de frai de grenouille. Cependant, il prendra auſſi des lavemens

rafraîchiſſans & émolliens, n°. 16, & boira abondamment de la ptiſanne n°. 13. Son régime ſera très-ſtrict, il ne vivra que de bo uillons qu'il prendra de quatre en quatre heures.

Cette maladie ſe termine quelquefois par un abſcès au périné.

En ſuivant ces préceptes, en deux, trois ou quatre jours, la maladie perdra de ſa férocité, & il ſuccédera un écoulement purulent qui diminuera ſenſiblement les ſymptômes, ou la maladie ſe terminera ſans aucun écoulement. Si cependant au bout de ſix ou ſept jours, elle ne ſe relâche pas, il eſt à craindre qu'il ne ſe forme un abſcès au périné, ou que l'urethre ne ſe ſphacele. Dans le premier cas, ſitôt qu'on remarquera quelqu'apparence de ſuppuration, on couvrira le périné de cataplaſmes maturatifs n°. 36; & on aura recours à un Chirurgien habile pour le faire ouvrir, avant que le pus ne ſe forme des clapiers, ou ne faſſe un délabrement conſidérable. Enſuite on ſe conduira ſelon que nous indiquerons dans la Section ſuivante, en parlant de l'abſcès au

au périné. Dans le ſecond cas, ſi l'inflammation éréſypélateuſe de l'urethre ne ſe termine pas au bout de ſept ou huit jours, & ſi les douleurs ceſſent ſubitement ſans cauſe manifeſte, il y a lieu de craindre que l'urethre ne ſoit gangréné. On aura donc en ces circonſtances recours à un Chirurgien qui faſſe les ſcarifications néceſſaires, & panſe le mal ſelon l'Art.

Ou par gangréne.

Dans la gonorrhée ſéche, comme il y a toujours lieu de craindre qu'il ne ſoit paſſé dans le reſte de la machine quelques miaſmes véroliques, on fera uſage de mercure, ſoit en frictions, ſoit intérieurement, comme nous l'avons dit dans la Section précédente ; mais on le continuera un peu plus long-tems, & on l'emploiera avec précaution, pour les raiſons que nous détaillerons dans la Section ſuivante.

Les femmes ſont ſujettes à la gonorrhée ſeche comme les hommes ; lorſque le ſiege de cette gonorrhée eſt chez elles dans la proſtate & les glandes de Cowper, dont les canaux

Les femmes ſont ſujettes auſſi à cette eſpece de gonorrhée.

excrétoires s'ouvrent dans les foſſettes naviculaires inférieures, elle répondra à la premiere eſpece; lorſqu'il ſera dans le vagin, elle répondra à la ſeconde eſpece. Pour ſe traiter, elles emploieront les mêmes moyens que nous avons propoſés ci-deſſus.

§. III.

De la troiſieme eſpece de gonorrhée, & de la gonorrhée bâtarde.

Deſcription & diagnoſtique de la gonorrhée bâtarde.

L'écoulement virulent qui conſtitue la troiſieme eſpece de gonorrhée, ne provient point des véſicules ſéminaires, de la proſtate, de l'urethre, ou du vagin, des glandes de Cowper, de la proſtate; mais il a ſa ſource dans les glandes qui ſe trouvent autour de la couronne du gland, ou à la face interne des grandes levres. En découvrant le gland, ou en écartant les grandes levres, on eſt bientôt inſtruit du ſiege de cette maladie. Elle n'eſt point accompagnée d'ardeur d'urine, mais d'une

démangeaiſon opiniâtre & incommode dans les parties affectées. Quelquefois cette eſpece de gonorrhée ſe trouve jointe avec la premiere ou la ſeconde, & quelquefois elle eſt ſeule.

Prognoſtique de cette maladie.

Cette eſpece de gonorrhée n'eſt pas dangereuſe, pourvu qu'on ne la néglige pas; mais ſi l'on n'y fait aucun remede, les petites bouches des tuyaux excrétoires des glandes qui ceignent la couronne du gland, ou qui ſont diſtribuées à la ſurface interne de la vulve, dégénerent en chancres, ce qui rend le péril plus grand. Et même ſi les bords de ces chancres deviennent calleux, ou empêchent le retour de la lymphe & du ſang, par la compreſſion qu'ils exercent ſur les petits vaiſſeaux, ils peuvent donner lieu au phymoſis, au paraphymoſis, ou à une chryſtalline, ce qui augmentera encore beaucoup le danger.

Son traitement.

Pour obvier à ces accidens, le malade ſe fera ſaigner dès le commencement de la maladie, une ou pluſieurs fois, du bras ou du pied,

ſelon les circonſtances, ſelon le degré d'inflammation, ſelon la douleur, &c. On retirera le prépuce en arriere, on découvrira le gland, ou en écartant les grandes levres, on baſſinera ſouvent les parties attaquées avec de l'eau d'orge, ou une décoction émolliente. Si la douleur eſt vive, on pourra baigner la partie dans du lait tiede, ou la couvrir d'un cataplaſme de mie de pain & de lait. Enfin l'inflammation étant appaiſée, on fera uſage de frictions ou de remedes mercuriels internes, ſelon le même ordre & les mêmes précautions que nous avons détaillées plus haut; & ſi l'écoulement a de la peine à ceſſer, après avoir employé cette méthode, on baſſinera les parties avec de l'eau des forgerons, le vin rouge ferré, ou quelqu'une des préparations n°. 25 ou 26.

Dans le cas où l'inflammation feroit dégénérée en ulceres ou chancres, phymoſis, paraphymoſis, chryſtalline, on conſultera le Chapitre où nous parlerons de ces accidens.

ARTICLE III.

Des accidens qui accompagnent quelquefois les gonorrhées virulentes, ou qui leur succédent.

LA plus grande partie des accidens qui accompagnent la gonorrhée virulente, ou qui y succédent, dépend ou de la négligence avec laquelle on remédie à ces maladies dans leurs principes, ou de quelqu'erreur dans le régime, ou de l'impatience du malade & de l'adhibition trop prompte des remedes astringens. Ces accidens sont beaucoup plus fréquens chez les hommes que chez les femmes ; il y en a même quelques-uns qui ne peuvent avoir lieu chez ces dernieres, à cause de la différence des parties qui constituent leur sexe. On pourroit les diviser en ceux qui se manifestent dans le premier période de la maladie, ceux qui se remarquent dans le se-

Causes générales des accidens qui accompagnent les gonorrhées, ou qui leur succédent.

cond, & ceux qui souvent font la terminaison du troisieme. Nous suivrons à-peu-près cette division, mais nous traiterons de chacun dans une section à part.

§. I.

De la chaude-pisse avortée.

Ce que c'est que la chaude-pisse avortée.

La chaude-pisse dont l'écoulement se supprime avant que les parties se soient suffisamment dégorgées & débarrassées des miasmes véroliques, se nomme chaude-pisse avortée. Il y en a de plusieurs especes. Dans les unes, l'écoulement disparoît presqu'aussi-tôt qu'il a été établi; dans les autres, il se supprime plus tard. Dans les unes, après la suppression de l'écoulement, le virus reste fixé dans les mêmes parties qu'il avoit d'abord attaquées; dans les autres, il abandonne ces mêmes parties & se porte sur d'autres plus ou moins éloignées. Dans les unes, l'écoulement se rétablit plus ou moins long-tems après la suppres-

Ses différences.

ſion ; & dans les autres, il diſparoît pour toujours. Enfin dans les unes, l'écoulement ſe ſupprime de lui-même ſans cauſe manifeſte, & ſans accidens préſens pour le malade ; dans les autres, au contraire, il s'arrête par erreur dans le régime & cauſe des accidens fâcheux & prochains.

Il y a toujours très-grand lieu de craindre que la chaude-piſſe avortée ne produiſe la vérole. Cependant ſi l'écoulement n'ayant été ſuſpendu que peu de tems, ſe rétablit enſuite, & continue juſqu'à ce que les parties ſoient bien débarraſſées des miaſmes véroliques, la maladie n'a ordinairement aucune ſuite fâcheuſe. Si la matiere de l'écoulement ſe porte ſur une autre partie, plus ou mois éloignée, & qu'elle y trouve une iſſue ſuffiſante pour s'évacuer complettement, le malade eſt encore garanti, par cette circonſtance favorable, du danger de la vérole. Mais ſi l'écoulement eſt ſupprimé pendant long-tems, & ne ſe rétablit pas de lui-même, ou ne ſe rétablit que diffici- Son traitement.

lement par l'adhibition des remedes, le virus ſoit en entier, ſoit en partie, paſſe dans la machine, & produit ſouvent une vérole univerſelle.

La chaude-piſſe avortée eſt peut-être un accident heureux.

J'ai toujours regardé la chaude-piſſe comme un ſymptôme vénérien ſi dangereux, tant par ſon opiniâtreté ordinaire, que par les ſuites qu'il laiſſe, ſoit par lui-même, ſoit à cauſe d'une erreur dans le régime ou dans les remedes de la part du malade, que je ne ſçaurois dire ſi la gonorrhée avortée eſt un ſymptôme heureux ou malheureux, pourvu toutefois que l'écoulement ſe ſoit ſupprimé de lui-même peu de tems après avoir paru, & ſans être ſuivi d'accidens préſens. Je ſuis même tenté de croire, que s'il n'étoit à craindre que la chaude-piſſe ne tombât dans les bourſes, & ne produisît quelque dépôt au périné ou autre accident préſent, il ſeroit peut-être mieux de la faire toujours avorter. Je ſçais qu'alors les malades coureroient les riſques d'une vérole univerſelle; mais lorſqu'elle ſe déclareroit, ils ſuivroient un des traite-

mens anti-vénériens généraux indiqués dans notre premiere Partie ; celui par le ſublimé corroſif, par exemple, & guériroient de cette maniere, d'une façon beaucoup plus commode & moins riſquable. Car, enfin, les chaude-piſſes les mieux traitées ne dégénerent-elles pas ſouvent en gonorrhées habituelles, ou ſtranguries vénériennes, outre que les malades ne ſont encore jamais bien sûrs de leur état, quand bien même elles ſeroient guéries ſans laiſſer après elles aucune ſuite fâcheuſe ? Je ſuis donc d'avis que le malade qui aura une chaude-piſſe avortée ſans aucun accident préſent, ne faſſe abſolument aucun remede pour rétablir l'écoulement ſupprimé, mais qu'il attende que des ſymptômes généraux l'obligent de prendre les remedes anti-vénériens univerſels.

Il n'en eſt pas cependant toujours de même de toutes les eſpeces de gonorrhées avortées. Il y en a qui ſont ſuivies d'accidens préſens & fâcheux, ſur-tout ſi la ſupreſſion arrive quelque tems après l'établiſſe-

Quelquefois auſſi cette maladie eſt ſuivie de ſymptômes fâcheux.

ment de l'écoulement, & ſi alors elle eſt cauſée par quelqu'erreur dans le régime ou dans les remedes. Dans ces circonſtances, les malades chercheront à rétablir au plutôt l'écoulement ſupprimé, par le moyen des remedes qui ſeront détaillés dans la Section ſuivante.

Tranſport de la matiere de la gonorrhée porté ſur les yeux.

Il arrive quelquefois, quoique très-rarement, que la matiere de la gonorrhée qui avorte, ſe porte ſur les yeux. Il s'établit alors ſur la partie une inflammation, ſuivie d'un écoulement purulent, qui quelquefois ronge les paupieres & y produit des ulceres, des chancres, &c. Cette matiere peut ſe porter auſſi ſur quelque viſcere & principalement ſur es poumons, ce qui, comme on doit le ſentir facilement, produit les maladies les plus fâcheuſes. En ce cas, il n'y a point de tems à perdre, il faut chercher à rappeller l'écoulement le plutôt poſſible, & ſi nonobſtant ce rétabliſſement, les ſymptômes ne ceſſent pas tout-à-fait, le malade aura recours à quelques-uns des traitemens anti-vénériens généraux.

§. I I.

De la chaude-pisse tombée dans les bourses, & de la hernie vénérienne.

Cause & symptômes de la chûte de la chaude-pisse dans les bourses.

Lorsque dans la gonorrhée le siege de la maladie est à la prostate ou aux vésicules séminales, la semence contenue dans ces dernieres parties participe bientôt un peu de l'infection, & conséquemment cette même infection s'étend facilement jusqu'aux testicules, où se fait la sécrétion de cette liqueur. C'est pourquoi, dans ces especes de chaude-pisses, les testicules sont plus sensibles qu'à l'ordinaire, & même pésants & douloureux. C'est aussi pour cela que nous avons bien recommandé aux malades de porter, dès les premiers jours de la maladie, un suspensoir bien juste, afin que la douleur étant appaisée par ce moyen, la fluxion soit garantie. Cependant, si non-seulement on a négligé ce conseil, mais que de plus l'écoulement ait été supprimé sur le

champ, par quelque cauſe que ce ſoit, alors les miaſmes véroliques ne trouvant plus d'iſſue, infectent facilement le fluide nerveux dont la ſemence eſt toujours chargée, & par ſucceſſion, celle qui ſera déja filtrée dans le canal déférent & l'épididyme : d'où s'enſuivront l'inflammation de l'un ou de l'autre des teſticules, ou même quelquefois de tous les deux. Le malade s'appercevra bientôt de cet accident par la péſanteur & la chaleur qui augmenteront dans le teſticule; le gonflement & la douleur ſuccéderont; la douleur répondra vers la région des reins, c'eſt-à-dire, vers l'origine des vaiſſeaux ſpermatiques; les cordons, dans la compoſition deſquels ils entrent, ſe gonflent plus ou moins, & les teſticules s'enflans de plus en plus, leur volume pourra devenir trois ou quatre fois plus gros que dans l'état naturel.

Cauſe & ſymptômes de la hernie vénérienne.

Si, d'un autre côté, le fluide nerveux eſt infecté de miaſmes véroliques, toutes les ſécrétions doivent être plus ou moins troublées,

& les liqueurs plus ou moins éloignées de leur état naturel, comme nous l'avons montré dans notre premiere Partie. Secondement, la semence contenant une plus grande quantité d'esprits animaux que toute autre liqueur filtrée dans le corps, elle doit être impregnée de miasmes véroliques lorsque la maladie est générale. Ces deux causes réunies, peuvent donc quelquefois occasionner dans les testicules différens changemens, différens troubles, d'où peut naître la tumeur inflammatoire de cet organe; tumeur semblable à-peu-près à celle que nous avons décrite plus haut, & accompagnée des mêmes symptômes, excepté qu'elle dépend d'un vice vérolique caché, & qu'elle peut survenir sans qu'on soit attaqué pour le présent d'une chaude-pisse.

Ces deux especes de maladie, sont souvent accompagnées d'une fievre plus ou moins violente; & l'on doit remarquer que dans toutes les deux, la partie affectée principalement, est l'épididyme, & sur-tout sa portion inférieure. Siege de cette maladie.

Son prognostique.

Cette maladie est toujours très-fâcheuse, pour le présent & pour la suite, pouvant dégénérer très-bien en abscès, fistule, squirrhe, cancer au testicule. Quant au prognostique particulier, l'inflammation étant plus forte ordinairement dans le premier cas que dans le second, elle se résout ordinairement plus favorablement dans celui-ci que dans le premier, & souvent il reste à la partie une dureté qui dégénere en squirrhe, qui produit une hydrocele, ou un pneumatocele, ou change par la suite en cancer. Dans la premiere espece, si l'inflammation ne se résout pas, elle se termine par suppuration, & la plaie demeure souvent fistuleuse. Au reste, le malade risque toujours, dans le premier cas, de contracter une vérole universelle, à cause de la suppression de l'écoulement.

En quoi consiste son traitement.

Le malade ne doit rien négliger de ce qui peut contribuer à faire résoudre cette inflammation. A cet effet il gardera le repos, se fera saigner plus ou moins selon ses forces,

& gardera une diete ſevere, ne vivant que de bouillons de trois en trois heures. Il boira chaudement de la ptiſanne n°. 13, & prendra par jour deux ou trop lavemens. Cependant, il appliquera ſur la tumeur le cataplaſme n°. 51, qu'il renouvellera pluſieurs fois dans la journée. Ce cataplaſme ſera ſoutenu par un bandage convenable qui tiendra les teſticules relevés, afin que leur poids ne fatigue pas le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques.

Dès que l'inflammation ſera appaiſée, le malade ſe purgera en prenant le ſoir, à l'heure du ſommeil, le bol n°, 45, & le lendemain matin la purgation n°. 30 : ce qu'il pourra encore répéter au bout de quarante-huit heures. Sitôt que l'écoulement de la chaude-piſſe commencera à reprendre ſon cours, il changera de cataplaſme, & ſe ſervira de celui n°. 52. Enſuite, tous les accidens étant diſſipés, il continuera à ſe traiter comme nous avons dit à la Section I, de l'article précédent.

Dans le second cas, il arrive, comme nous avons remarqué, qu'il reste au testicule une dureté plus ou moins considérable. Pour la faire passer, l'inflammation étant bien dissipée, le malade après s'être coupé les poils, se fera une friction sur la partie malade avec l'onguent n°. 57, & appliquera sur le tout une emplâtre de *Vigo cum mercurio*, qu'il étendra sur de la peau, & aura soin de se purger de tems en tems avec les pillules mercurielles. Si la maladie ne se passe pas tout-à-fait, il aura recours, si rien n'en empêche, au traitement par le sublimé corrosif, ou autre.

Quelquefois la maladie se termine par suppuration. Ce qu'il faut faire alors.

Malgré tous les remedes, il peut néanmoins arriver que l'inflammation se termine par suppuration, ce qu'on soupçonne par sa durée, & par des petits accès de fievre & de frissons, qui indiquent qu'il se forme du pus. Alors on réitérera les saignées, si la violence de la maladie le demande; & on continuera l'usage des cataplasmes avec la mie de pain & le lait n° 51, dans lesquels

quels on fera même fondre quelques morceaux d'onguent de la mere. Enſuite, dès que le pus ſera formé, ce que l'on connoîtra à la molleſſe & à la faillie d'une portion de la tumeur, ou à une fluctuation obſcure, on ſe la fera ouvrir avec le biſtouri, par un habile Chirurgien qui panſera la plaie ſelon l'Art.

Enfin, ſi l'on voit que la plaie devient fiſtuleuſe, ou que quelque partie du teſticule ſoit ſquirrheuſe, il faudra néceſſairement en venir à quelqu'un des traitemens anti-vénériens généraux, propoſés dans la premiere Partie de cet ouvrage.

§. III.

Des dépôts vénériens au périné.

On a vu plus haut que la gonorrhée attaquoit les véſicules séminales, la proſtate & les glandes de Cowper, tantôt enſemble, tantôt ſéparément. Si donc la maladie eſt des plus violentes, ſi on a négligé les remedes convenables dans ſes com- Cauſes générales de cet accident.

mencemens, ſi on en a pris de contraires, enfin, ſi on a fait quelqu'erreur dans le régime, alors l'inflammation plus violente ne ſe terminera plus par une ſuppuration légere & ſuperficielle, mais par une ſuppuration conſidérable & profonde, & quelquefois même par gangréne.

Symptômes qui annoncent le dépôt au périné.

Les premiers ſymptômes qui dénotent cette terminaiſon de la ſuppuration, ſont l'augmentation de tous ceux qui accompagnent la gonorrhée, c'eſt-à-dire, de la dyſurie, de la chaleur, de la douleur, de la tenſion, de la rougeur au périné, & de plus une douleur pulſative que le malade reſſent dans la partie où ſe forme le pus.

Le pus une fois formé, tous les ſymptômes, qui étoient augmentés, diminuent, & la pulſation douloureuſe ceſſe. Cependant, ſelon la qualité plus ou moins âcre & rongeante de ce pus, différentes parties ſe détruiſent, & il s'ouvre un chemin ſoit intérieurement, & alors ſort par l'urethre, ſoit extérieurement, & il

ſort par le périné. Il ſe forme même ſouvent des clapiers ou ſinus qui s'ouvrent dans le rectum, & alors l'urethre communique quelquefois avec cet inteſtin par le moyen des fiſtules, ce qui fait que le malade rend des matieres ſtercorales par l'urethre, ou de l'urine par l'anus.

Cette maladie eſt rare chez les femmes, mais néanmoins peut ſe rencontrer chez elles. Tantôt les dépôts ſe forment dans la proſtate, & ſe font voie ou par l'urethre, ou par le vagin, ou enfin par ces deux endroits enſemble, ou bien, ils s'établiſſent dans les glandes de Cowper, & le pus ſe fait jour par le fondement, par le vagin, ou par les deux à la fois. Cette maladie peut ſe rencontrer chez les femmes.

On reconnoît que le dépôt eſt prêt à ſe faire, par l'augmentation de tous les ſymptômes qui caractériſent l'inflammation des parties affectées : & on juge qu'il eſt fait, par le relâche de ces mêmes ſymptômes, la molleſſe de la partie enflammée, & la fluctuation plus ou moins obſcure du pus qui s'y eſt formé. Si cette Son prognoſtique.

fluctuation eſt extérieure & près de l'anus, on jugera que ce ſont les glandes de Cowper qui ſont affectées ; ſi, au contraire, elle eſt plus profonde & plus ou moins voiſine de la racine de la verge, il y a lieu de croire que le foyer de la maladie eſt dans la proſtate, ou dans les véſicules ſéminaires. Mais il eſt à remarquer que les glandes de Cowper ſont plus ſouvent attaquées de ce ſymptôme que les autres parties, dont la texture eſt plus ferme & réſiſte par conſéquent mieux à l'éroſion. Quant aux clapiers ou fiſtules, les externes ſe font aiſément voir, & les internes ſe manifeſtent par des ſtranguries fréquentes, une douleur obſcure au périné, qui ſont ſuivis d'un écoulement de pus par l'urethre.

Diagnoſtique de cette maladie.

Les dépôts au périné ſont toujours des accidens dangereux, parce qu'ils attaquent des parties glanduleuſes qui ſe cicatriſent difficilement. Plus ces dépôts ſont profonds, & plus ils ſont dangereux : mais ils le ſont extrêmement, ſi le pus a eu le

tems de ſe former des clapiers de côté & d'autre, dont les uns s'ouvrent dans l'inteſtin, d'autres à l'anus, & d'autres au périné.

Une fiſtule externe au périné ne ſe guérit pas facilement, celle qui eſt interne & qui s'ouvre dans l'urethre, eſt encore plus difficile à guérir; & on n'en vient preſque jamais à bout, à moins que d'inciſer le périné & de découvrir le ſiege de la maladie. Lorſqu'il y a une multiplicité d'ulceres fiſtuleux au périné, qui communiquent avec des fiſtules internes de l'urethre ou à l'anus, alors cette maladie doit être regardée comme incurable, & le malade ne doit avoir recours qu'à des remedes palliatifs.

La premiere intention que doive avoir le malade dans cette maladie, eſt de réſoudre l'inflammation, & d'empêcher qu'elle ne ſe termine par ſuppuration. Il ſe fera donc faire de bonnes ſaignées & amples; il gardera le lit, ſe tiendra à une diete ſévere, & boira abondamment d'une ptiſanne rafraîchiſſante n°. 13; il Son traitement.

prendra des lavemens, des demi-bains ou des bains de fauteuil, & appliquera ſur la partie des cataplaſmes calmans & relâchans n°. 51. La violence de l'inflammation étant calmée, il ſe purgera avec la médecine n°. 30, ayant eu ſoin de prendre la veille au ſoir le petit bol n°. 45. Il répétera cette purgation au bout de deux jours; & ſi la gonorrhée reprend bien ſon cours, il ſe traitera comme nous avons dit précédemment à cette ſection.

Si faute de ces remedes, ou malgré leur adhibition, il ſe forme du pus, ce que le malade connoîtra par des mouvemens de friſſon & de fievre, & par une fluctuation plus ou moins obſcure; il aura recours à un Chirurgien habile, qui fera une inciſion dans l'endroit où la fluctuation eſt plus manifeſte, ſelon la longueur du périné, & de maniere à éviter d'ouvrir l'urethre. Enſuite cette plaie ſera panſée ſelon l'Art & ſelon les indications qu'elle pourra préſenter.

Cependant, ſi par la négligence

du malade le pus avoit fusé de côté & d'autre, & formé différens sinus ou clapiers, il faudroit que le Chirurgien fît tout son possible pour les détruire tous exactement, soit en les faisant suppurer, soit en les attaquant par l'instrument & par le caustique.

Enfin, si la maladie avoit jetté des racines si profondes qu'il fût impossible d'en espérer une cure radicale, le malade se retrancheroit sur l'usage des remedes palliatifs, qui sont d'abord tous ceux qui délayent & lavent le sang ou qui l'adoucissent : tels sont, le régime qui doit être léger, humectant & rafraîchissant, l'abstinence de tous les exercices considérables & des grandes passions, les bains tiedes, les bouillons rafraîchissans, la diete blanche, l'usage répété des purgatifs doux. 2°. Les remedes propres à déterger les ulceres, comme les eaux minérales, acidules & ferrugineuses, les ptisannes sudorifiques, les infusions vulnéraires. 3°. Les remedes balsamiques, comme les

différentes eſpeces de baume. Enfin, ceux qui peuvent donner du ton aux parties, & qui ont la vertu de fondre les humeurs qui y ſont en corruption, comme les douches & les fomentations avec des eaux thermales, & des frictions légeres avec l'onguent Napolitain.

Au reſte, quel que ſoit l'état du malade, il faut, s'il a lieu de ſoupçonner que la machine ſoit infectée généralement, il faut, dis-je, qu'il faſſe précéder les remedes anti-vénériens généraux, aux traitemens particuliers; ou ſi ces derniers ſont plus preſſants, il faut du moins qu'il faſſe aller de pair les deux traitemens.

§. IV.

De quelques accidens qui ſe manifeſtent quelquefois dans le ſecond période de la chaude-piſſe, de la part des remedes.

L'uſage des remedes mercuriels dans

Il arrive quelquefois dans le ſecond période de la chaude-piſſe,

que l'usage interne des sels mercuriels, ou les frictions avec l'onguent Napolitain sur le périné, renouvellent, pour ainsi dire, la maladie : ce dont le malade s'apperçoit par les dysuries qui augmentent, & par la matiere qui coule plus abondamment & prend une couleur plus foncée. On ne peut attribuer cet accident, qu'à l'extrême sensibilité des nerfs dans les personnes chez lesquelles cet accident se manifeste. Les molécules subtiles du mercure agissant alors sur les filets nerveux qui se distribuent aux parties de la génération, y causent une irritation ou un agacement, qui procure une secrétion & une excrétion plus abondante dans les glandes qui sont répandues dans ces organes. De plus, les molécules grossieres de ce minéral excitent en même-tems dans les autres fluides des mouvemens plus vifs, ce qui renouvelle l'inflammation, & conséquemment la plupart des symptômes.

la chaude-pisse, renouvelle quelquefois l'écoulement.

Les ptisannes sudorifiques occasionnent aussi à-peu-près le même

Il en est de même des ptisannes sudorifiques.

accident, parce que ces remedes augmentent la circulation & occasionnent une raréfaction dans le sang, ce qui ne peut que contribuer à faire reparoître l'inflammation dans des parties qui n'en sont pas tout-à-fait exemtés.

Ce qu'il y a à faire alors.

Dans ces circonstances, le malade quittera l'usage des ptisannes sudorifiques, & en cas que l'accident provienne des frictions, ou de l'usage de quelques sels mercuriels, il essuyera avec soin les parties frictionnées, quittera ses linges, se tiendra à une diete plus sévere, boira plus abondamment de la ptisanne rafraîchissante, & pour subjuguer néanmoins les miasmes véroliques, s'il y a lieu de soupçonner qu'il en soit passé dans le reste de la machine, il prendra chaque soir, en se mettant au lit, un bol d'éthiops minéral, qu'il continuera pendant quinze jours ou trois semaines. Dans cette préparation mercurielle, les particules subtiles de mercure sont liées par les parties sulfureuses, de maniere qu'elle ne peut causer aucun accident.

§. V.

De la gonorrhée opiniâtre & habituelle.

Plusieurs causes peuvent entretenir l'écoulement d'une gonorrhée pendant des années entieres, & enfin la rendre habituelle.

Causes générales de la gonorrhée opiniâtre.

1. Si dans le cours de la maladie, l'écoulement a été supprimé ou diminué une ou plusieurs fois, il y a tout lieu de craindre qu'il ne soit passé dans le reste de la machine quelques miasmes véroliques capables alors d'entretenir la gonorrhée & de la rendre plus longue & plus opiniâtre.

2. Dans le troisieme période de la maladie, les accidens étant tout-à-fait calmés, les malades se relâchent volontiers sur le régime, & sur-tout les jeunes gens qui voyant la gonorrhée en bon train, croient n'avoir plus rien à risquer. Cependant un excès dans le boire ou le manger, dans l'exercice, &c. re-

nouvelle l'inflammation & allonge la maladie de plusieurs semaines, pendant lesquelles on fait de nouveaux excès qui rallument le feu mal-éteint ; & successivement pour être ainsi négligée, elle prend racine & devient difficile à guérir tout-à-fait.

3. Dans ce même période, si l'on se relâche sur l'article de la continence, il n'en faut pas davantage pour faire prendre à la maladie une nouvelle vigueur.

4. Les évacuations périodiques auxquelles les femmes sont sujettes tous les mois, ne se faisant jamais sans quelqu'inflammation légere dans les parties affectées, prêtent dans ces malades à la prolongation de la maladie.

5. Les fleurs blanches, maladie commune parmi les femmes, contribuent encore à rendre la gonorrhée opiniâtre, & même presqu'incurable chez elles.

6. Lorsque la chaude-pisse a été violente & coule depuis long-tems, cet écoulement n'a pu durer sans

abreuver & relâcher le ton des parties affectées ; ce qui fait que quelquefois, quoique le virus vénérien soit bien détruit, néanmoins l'écoulement ne cesse pas pour cela, mais continue encore plusieurs années, & même toute la vie.

7. Lorsque la chaude-pisse a été assez vive pour qu'il se soit formé des ulceres dans les parties affectées; ces ulceres auront pu ronger les petites valvules qui ferment les tuyaux excrétoires des glandes qui s'ouvrent dans l'urethre, ce qui fait que les liqueurs contenues ou filtrées dans ces parties s'échappent involontairement.

Symptômes de la gonorrhée opiniâtre.

Les symptômes qui accompagnent une gonorrhée opiniâtre ne sont point remarquables chez les femmes ; mais chez les hommes il n'en est pas de même. Ils sentent par intervalle une légere chaleur dans les parties qui ont été affectées ; souvent un petit picottement ou un chatouillement, les urines sont cuisantes par fois, & sur-tout le matin lorsque le malade se leve. Du reste,

chez les uns & chez les autres, la matiere qui sort, est rarement d'une couleur toujours égale, tantôt elle est plus ou moins épaisse, plus ou moins foncée.

Symptômes de la gonorrhée habituelle.

Les symptômes de l'écoulement habituel sont les mêmes chez les femmes que ceux qui accompagnent les fleurs blanches. Chez les hommes, ces symptômes sont un petit chatouillement dans l'urethre qui répond à la fosse naviculaire, lorsque l'humeur coule : une froideur pour les plaisirs de Vénus, une érection moins forte & qui ne peut durer long-tems, un amaigrissement de tout le corps, la pâleur du visage, des maux d'estomac, enfin quelquefois la phthysie. Au reste, ces symptômes sont différens selon l'humeur qui coule, & selon l'abondance avec laquelle elle sort. Chez les uns, cette humeur vient de la prostate ou des glandes de Cowper, & alors l'écoulement ne produit point de symptômes remarquables sur le reste de la machine ; en ce cas l'écoulement est absolument clair &

muqueux. Chez d'autres, cette humeur vient des véſicules ſéminaires & eſt de la véritable ſemence : c'eſt alors qu'elle produit les ſymptômes fâcheux que nous venons de dire. L'écoulement en ce cas eſt ſéreux & de la couleur de la ſemence. Cependant ces écoulemens ſont ou continus, ou n'arrivent que dans certaines circonſtances. Ceux qui viennent de la proſtate, ſe manifeſtent ordinairement plutôt le matin. Le malade en ſe levant fait ſortir, en la comprimant, une ou deux gouttes de cette liqueur. Ceux qui viennent des véſicules ſéminales, s'ils ne ſont continus, ſe font voir dans le tems que le malade ſe prépare aux combats amoureux ; alors il ſort pluſieurs gouttes de liqueur ſéminale, & ſa lance perd de ſa vigueur.

Prognoſtique

D'après ce que nous venons de dire, il eſt facile de voir quel prognoſtique on doit tirer de ces deux maladies. La premiere, je veux dire la gonorrhée opiniâtre, eſt plus dangereuſe chez les femmes que chez les

hommes. Chez ces derniers, elle n'eſt fâcheuſe, qu'en ce qu'il eſt à craindre qu'elle ne dégénere en gonorrhée habituelle. Quant à cette derniere maladie, lorſque l'humeur vient de la proſtate ou des glandes de Cowper, ou de l'urethre, elle eſt plus incommode que dangereuſe. Si, au contraire, elle vient des véſicules ſéminales, outre que cette maladie peut rendre l'homme impuiſſant, ſi l'écoulement eſt continu, il peut conduire le malade à la conſomption.

Traitemens différens de cette maladie.

On doit pareillement s'appercevoir que la cure doit être variée ſelon la cauſe de la maladie.

Dans le premier cas, s'il y a lieu de croire que l'écoulement ſoit entretenu par quelque levain vérolique univerſel, le malade fera uſage des traitemens qui y conviennent. Comme cependant il vaut beaucoup mieux commencer par les remedes les plus doux & les plus aiſés, avant d'en venir aux plus violens & aux plus incommodes, le malade pourra commencer par prendre

dre matin & ſoir, pendant quinze jours ou trois ſemaines, un des bols n°. 42, à jeun & un autre en ſe mettant au lit, & boire par-deſſus un verre de ptiſanne ſudorifique n°. 22. Si au bout de ce tems il ne voit aucun changement, alors il aura recours à l'un des traitemens généraux indiqués dans notre premiere Partie.

Dans le ſecond cas, le remede dépend du malade lui-même : il obſervera le régime le plus ſcrupuleux juſqu'à ce que l'écoulement ſoit tout-à-fait arrêté ſans crainte de récidive.

Dans le troiſieme cas, il dépend encore du malade de faire ceſſer l'opiniâtreté de ſa maladie. Il doit éviter avec ſoin tout ce qui pourroit l'exciter, comme livres, diſcours, tableaux, nudités, &c. Son régime ſera léger & peu nourriſſant, ſes boiſſons rafraîchiſſantes. Qu'il ſe remette continuellement devant les yeux les douleurs qu'il a ſouffertes & les riſques qu'il a encore à courir : ces idées ſeules doivent lui ſuffire

pour chasser celles qui entretiennent sa maladie.

Dans le quatrieme cas, les femmes sanguines se feront saigner du bras, une ou deux fois, dix ou douze jours avant que leurs régles paroissent. Elles se mettront à l'usage du petit lait & des ptisannes rafraîchissantes, prendront des bains domestiques, & en répétant ce traitement chaque mois pendant plusieurs de suite, elles se délivreront tout-à-fait de la maladie.

Dans le cinquieme cas, comme il est presqu'impossible de guérir la gonorrhée chez les femmes, lorsqu'elle est entretenue par un écoulement invétéré de fleurs blanches, il faut se retourner d'un autre côté, & tâcher du moins de dépouiller tout-à-fait la masse des humeurs des miasmes véroliques qui peuvent y être contenus. A cet effet, les femmes qui seront dans ces circonstances, auront recours à quelqu'un des traitemens anti-vénériens généraux, décrits dans la premiere Partie de cet ouvrage.

Dans le ſixiéme cas, le malade ſera uſage des remedes fortifians, aſtringens & toniques, tant intérieurement qu'en injections. Il prendra des bains de riviere; il boira des eaux minérales acidules, comme celles de Forges, de Paſſy, &c. Enſuite il paſſera aux remedes vulnéraires & balſamiques ſeuls, ou coupés avec le lait. Enfin, il en viendra aux aſtringens. On trouvera des formules de ces remedes aux nos 6, 15, 26, 43, 44, 48, 49.

Dans le ſeptiéme cas, la maladie prenant ſon origine d'un vice local, auquel l'Art ne peut remédier, les malades s'en tiendront à un régime nourriſſant & qui engendre plus d'eſprits animaux, que la maladie n'en peut faire perdre. Du reſte, comme les précédens, ils pourront faire uſage des remedes aſtringens & toniques, ſoit intérieurement, ſoit en injections.



§. VI.

De l'espece de gonorrhée invétérée connue par les Anglois sous le nom de Gleet.

Symptômes de cette espece de gonorrhée.

Dans cette espece de gonorrhée on ne s'apperçoit qu'il y a un écoulement, que par de petits fils purulens qui nagent dans l'urine après qu'on l'a rendue, ou qui se déposent au fond du vase qui contient les urines. Les symptômes qui accompagnent cet écoulement, sont une légere cuisson que le malade ressent toujours lorsqu'il lâche ses urines, une chaleur & de petits picottemens fréquens à la racine de l'urethre, une couleur un peu livide des levres de ce canal à l'extrémité du gland, un sentiment de cuisson au canal excrétoire des vésicules séminales, lors de l'éjaculation de la semence dans l'acte vénérien; du reste point d'écoulement manifeste.

Sa cause.

La cause de ces symptômes paroît être quelque petit ulcere calleux

ſitué autour des parties malades. Cette maladie ceſſe ſouvent d'elle-même après avoir duré un tems conſidérable, quelquefois pluſieurs années. D'autrefois, elle augmente & conduit à la ſtrangurie. Sa cure conſiſte à-peu-près dans l'uſage des remedes qu'on doit employer pour la cure de la ſtrangurie vénérienne, dont nous allons parler.

Sa cure.

§. VII.

De la ſtrangurie vénérienne.

Cauſes générales de la ſtrangurie vénérienne.

Puiſque la premiere action des miaſmes véroliques ſur la tunique interne de l'urethre, eſt de produire ou une inflammation violente ou même des ulceres; comme l'inflammation peut ſe terminer par induration, & que les ulceres peuvent devenir calleux ſur les bords, ou pouſſer dans leur milieu des chairs fongueuſes; il n'eſt pas ſurprenant que la chaude-piſſe laiſſe après elle une ſtrangurie, ou un défaut de liberté dans le cours des urines. Si

l'on joint à cela qu'une des actions des miasmes véroliques sur certains organes est de les diminuer considérablement & de les faire tomber comme en atrophie, on aura une idée de toutes les causes de la strangurie vénérienne.

Premiérement donc, si l'inflammation ayant attaqué la prostate & les vésicules séminales, en tout ou en partie, ou quelque portion de l'urethre, se termine par induration, & dégénere en squirrhe; ce squirrhe en acquérant de jour en jour du volume, doit s'opposer enfin au cours des urines, soit en comprimant l'urethre, soit en diminuant son diametre.

Secondement, supposé qu'il se soit établi des ulceres dans les parties attaquées par la gonorrhée, si ces ulceres se sont guéris en laissant des brides, ou des cicatrices épaisses & mal faites, on doit concevoir que le cours des urines ne sera pas si libre après la maladie, qu'il pouvoit l'être avant.

Troisiémement, il peut arriver

que les ulceres, au lieu de ſe cicatriſer, deviennent calleux ſur leurs bords, ou pouſſent des chairs fongueuſes, connues ſous le nom de carnoſités ; ce qui diminue d'autant le diametre naturel de l'urethre, & produit une difficulté continuelle à uriner. Il eſt à remarquer que ces carnoſités ſont peu fréquentes & qu'elles ſont conſéquemment des cauſes aſſez rares de la ſtrangurie. Il n'en eſt pas de même de la calloſité des bords des ulceres. Si ces ulceres ſont petits, ils occaſionnent alors l'eſpece de chaude-piſſe habituelle, connue par les Anglois ſous le nom de *Gleet*, & dont nous avons parlé dans la ſection précédente. Ces ulceres ſe guériſſent d'eux-mêmes, ou s'ils ſont rebelles & qu'on néglige les remedes, ils augmentent peu-à-peu, & produiſent la maladie dont il eſt queſtion ici.

Quatriémement enfin, les miaſmes véroliques ſont ſujets à produire des eſpeces d'atrophies dans certains organes, & par conſéquent

peuvent faire de même diminuer le diametre du canal de l'urethre, par une ſorte de contraction qu'ils occaſionnent dans ſes fibres circulaires, ce qui retrécit ce canal, & y cauſe des conſtrictions capables d'intercepter peu-à-peu le cours total des urines.

Ce qu'il y a d'étonnant & même d'inexplicable, c'eſt que quelquefois cette maladie ſe déclare long-tems après la cure apparente de la gonorrhée qui en eſt la cauſe. On en voit ne ſe déclarer qu'au bout de deux, de trois, de ſix, de dix années & même plus. Que le malade faſſe alors uſage de bougies, la maladie paroît paſſée; puis quelque tems après, elle reparoît avec la même violence & plus de danger qu'auparavant.

Symptômes de la ſtrangurie vénérienne.

Voici néanmoins les ſymptômes qui l'accompagnent ordinairement. D'abord le fil des urines diminue peu-à-peu, & le malade eſt obligé de faire plus d'effort pour piſſer. Les urines ne font plus le même arc en tombant, mais elles ſem-

blent vouloir approcher de la perpendiculaire. Leur fil ſe partage auſſi en deux, & paroît être composé de deux ſpirales entrelacées autour d'un même axe. Elles ſont auſſi douloureuſes, le malade ſent une petite cuiſſon en la lâchant ; il a de fréquentes envies d'uriner : quelquefois elles viennent goutte à goutte. Cependant pour peu que le malade faſſe quelqu'excès de débauche ou quelqu'exercice violent, elles s'arrêtent tout-à-fait : la ſtrangurie ſe change en iſchurie, qui, ſi elle ne ſe calme pas, fait place à un nouveau ſymptôme qui eſt le dépôt urineux au périné. Ce ſymptôme s'annonce par plus ou moins de chaleur, de douleur & de tumeur au périné, le malade a des vomiſſemens qui ont l'odeur d'urine, la fievre s'allume, &c. &c.

Au reſte, on ne peut donner qu'en général le détail de ces ſymptômes ; car cette maladie varie beaucoup chez les différens individus qu'elle attaque. D'abord on doit ſçavoir qu'elle eſt ſi rare chez les fem-

mes, qu'on peut dire qu'il n'y a que les hommes qui y ſoient ſujets. Chez les uns, la gonorrhée a reparu une ou pluſieurs fois, avant la ſtrangurie vénérienne : chez d'autres, elle n'a point reparu : chez d'autres, enfin, il a toujours ſubſiſté un léger écoulement, ne fut-ce que des filamens mêlés avec les urines. Les uns ont les urines cuiſantes, les autres ne les ont point douloureuſes. Quelques-uns rendent pendant la ſtrangurie du pus avec les urines, d'autres n'en rendent point. Enfin, chez les uns, l'éjaculation de la ſemence eſt accompagnée des mêmes ſymptômes que la déjection des urines; chez les autres, elle ſe fait avec peine, pendant que l'autre ſe fait librement & ſans douleur.

Diagnoſtique des cauſes de cette maladie.

D'après ce que nous venons d'expoſer, chaque malade peut aiſément reconnoître quelle eſt ſa maladie, il ne s'agit plus que de lui donner les moyens de reconnoître quelle peut être la nature des obſtacles qui l'entretiennent, & quelles ſont les parties ſpécialement affectées.

Premiérement, ſi la gonorrhée a reparu une ou pluſieurs fois avant l'attaque de la ſtrangurie vénérienne, ou qu'il ait toujours ſubſiſté quelqu'écoulement, ſi pendant les accès de ſtrangurie le malade rend des matieres purulentes avec les urines, il y a apparence que cette maladie eſt cauſée par quelques ulceres calleux : ſi, au contraire, le malade n'eſt attaqué d'aucun de ces ſymptômes, il doit croire que ce qui s'oppoſe au cours des urines, eſt, ou une conſtriction vénérienne, de l'urethre, ou une diminution de ſon diametre, cauſée ſoit par quelque ſquirrhoſité, ſoit par quelque cicatrice mal faite.

Secondement, ſi l'écoulement purulent qui a repris par intervalle, qui a continué, ou qui ſe manifeſte avec la ſtrangurie eſt léger, il y a lieu de penſer que les ulceres qui le fourniſſent ne ſont que ſuperficiels : ſi, au contraire, il eſt abondant, il eſt à craindre alors qu'ils ne ſoient profonds, ou qu'ils ne ſoient accompagnés de clapiers & de fiſtu-

les ; ce dont on pourra encore être plus certain, si en appuyant fortement avec le doigt sur le périné, on sent dans ces parties quelque douleur obscure & profonde.

Troisiémement enfin, si l'éjaculation de la semence se fait librement, alors les obstacles qui retardent ou arrêtent le cours des urines, sont logés derriere le *verumontanum :* si, au contraire, l'éjaculation est aussi difficile & aussi douloureuse que la déjection des urines, c'est une marque que les mêmes obstacles sont en-deça. Au reste, la sonde ou les bougies instruiront encore mieux de l'endroit qu'occupent précisément ces obstacles, de leur nombre, de leur grandeur ou grosseur, &c.

Prognostique de cette maladie.

La strangurie vénérienne doit toujours être regardée comme une maladie très-dangereuse, puisque de moment à autre elle peut faire place à l'ischurie & à tous les symptômes dangereux qui l'accompagnent. Cependant, elle est encore plus ou moins dangereuse, selon que ses accès sont continus ou intermittens,

plus ou moins violens, plus ou moins fréquens. Elle eſt auſſi plus facile ou plus difficile à guérir, ſelon l'âge des perſonnes qu'elle attaque, ſelon les cauſes qui l'entretiennent, ſelon la nature des parties affectées. Dans un jeune homme ſain du reſte, elle cédera plus aiſément que dans un vieillard, ou dans un homme cacochyme. Elle ſera plus opiniâtre, ſi elle eſt entretenue par des ulceres, par des fiſtules, que ſi elle eſt occaſionnée par toute autre cauſe; enfin, ſi la proſtate ou les véſicules ſéminaires ſont attaquées, il y a moins d'eſpérance, que ſi les obſtacles à détruire ſe rencontroient dans toute autre partie de l'urethre.

Avant d'entrer dans le détail de la cure de la ſtrangurie vénérienne, nous devons avertir qu'elle demande de la part du malade beaucoup de patience & un peu de dextérité: nous diſons de la dextérité, parce que le ſiege de la maladie ne pouvant point être vû, ni touché immédiatement, on ne peut y appliquer les médicamens néceſſaires que par le moyen

de petits morceaux de toile roulés en maniere de ſonde qu'il faut introduire dans le canal de l'urethre, & pouſſer juſqu'à l'endroit affecté. On a donné à ces petits inſtrumens le nom de *bougies*, à cauſe de la reſſemblance qu'ils ont avec les petites bougies filées des ciriers.

Traitement de la ſtrangurie vénérienne.

Il eſt à propos que le malade, avant d'employer les bougies à la cure de la ſtrangurie vénérienne, faſſe précéder des remedes généraux capables de détendre les parties agacées, d'adoucir l'âcreté des humeurs, & de concilier au ſang une vertu balſamique. Il ſe fera donc ſaigner, plus ou moins ſelon ſon tempérament & ſes forces, ſe mettra à un régime humectant & rafraîchiſſant, boira abondamment dans la journée du petit lait, ou de la ptiſanne n°. 11, & prendra dix ou douze bains domeſtiques. Avant & après le cours des bains, il ſe purgera avec une medecine douce, n°. 28, ayant eu ſoin de prendre la veille de ſa purgation, en ſe mettant au lit, le bol n°. 45. De plus il eſt eſſentiel, s'il

a lieu de ſoupçonner que la maſſe des humeurs ſoit infectée de quelques miaſmes véroliques, qu'il faſſe uſage d'un traitement anti-vénérien général, pendant qu'il travaillera à détruire les embarras de l'urethre.

Uſage des bougies.

Les remedes préparatoires finis, il ſe munira de bougies de différentes groſſeurs n°. 61, dont il introduira la plus groſſe qui puiſſe entrer facilement, dans le canal de l'urethre, après l'avoir enduite légerement d'huile d'amandes douces, tirée ſans feu. Il laiſſera cette bougie dans le canal pendant une demi-heure, une heure, ou plus s'il le peut; après quoi, il la retirera. Au bout de quelques heures, il recommencera la même opération, ſoit avec la même bougie, ſoit avec une autre de même numero. Cette opération ſera répétée de cette maniere deux, trois ou quatre fois par jour. A meſure que la bougie entrera avec plus de facilité, on aura ſoin à la repriſe ſuivante, d'y en ſubſtituer une autre plus groſſe. Ces bougies cependant ne ſont que pour accoutumer peu-

à-peu le canal de l'urethre à la présence d'un corps étranger : ainsi donc au bout de quelques jours, ou lorsque le malade pourra les supporter avec plus de facilité, il les quittera, pour emploier celles n°. 62. Voici la maniere dont on doit s'en servir.

Le matin, après avoir uriné, le malade prendra une bougie n°. 62, de la grosseur de celle qu'il aura quitté la veille, & après en avoir trempé le bout dans de l'huile d'amandes douces tirée sans feu, il l'introduira dans le canal de l'urethre. Cette premiere fois, il ne la gardera qu'une demi-heure au plus, après quoi il l'ôtera. Au bout de quelques heures, il l'introduira de nouveau, & la gardera le même tems. Enfin, il répétera cette même opération plusieurs fois par jour, ayant soin de la garder toujours de plus en plus, & d'y substituer, autant que faire se pourra, aux dernieres, des bougies un peu plus grosses, jusqu'à ce qu'il en soit venu à celles qui remplissent exactement l'urethre dans tout

tout ſon diametre. Enfin, on ſera tout-à-fait inſtruit de la maniere de ſe traiter par les bougies, & de la manipulation de ce traitement, en faiſant attention aux remarques ſuivantes.

Remarques ſur la maniere de faire uſage des bougies fondantes.

1. Pour introduire facilement ces bougies, le malade s'étant couché ſur le dos, prendra la verge entre les doigts de la main gauche, puis ayant découvert le gland, & tenant la verge dans une ſituation perpendiculaire, il fera entrer peu-à-peu la bougie qu'il tiendra légerement entre les deux premiers doigts de ſa main droite. A meſure que la bougie entrera, il allongera la verge en ſoulevant le gland avec les doigts de ſon autre main. Enfin, lorſqu'il en ſera venu aux obſtacles, s'ils empêchent la bougie d'entrer plus avant, il parviendra à les ſurmonter en tournant légerement cette bougie entre ſes doigts à meſure qu'il la pouſſera. Au reſte, il vaudroit mieux la laiſſer en cet endroit que de vouloir forcer le paſſage. De jour en

jour le malade s'appercevra qu'elle pénetre plus avant.

2. L'extrémité ſupérieure de la bougie doit être liée d'un fil que le malade entortillera légerement autour de la couronne du gland, pour la retenir en place, & empêcher qu'elle ne ſorte.

3. Le malade ne doit faire uſage des bougies que pendant le jour, ſur-tout dans les commencemens de la cure. S'il les gardoit la nuit, il riſqueroit qu'elles ne lui cauſaſſent des érections qui ſeroient toujours douloureuſes & même cordées. Si même dans les premiers jours, il ſent le ſoir beaucoup de douleur, pour empêcher cet accident, avant de ſe mettre au lit, il ſe fera pluſieurs injections dans l'urethre avec la compoſition n°. 12.

4. Le tems le plus long que doivent reſter les bougies dans le canal qu'on veut dilater, ne peut être réglé : il dépend de la douleur qu'elles cauſent au malade, ou de la facilité qu'il a à les garder. Quelques-uns les gardent tout le jour, & même la

nuit, lorſqu'on n'a pas à craindre les érections. Il y en a que ces bougies n'empêchent point de vacquer à leurs affaires. Enfin, il y en a d'autres qui ne peuvent les garder que quelques heures de ſuite. Au reſte, plus long-tems on pourra les garder, & plutôt la cure ſera terminée.

5. Le tems que l'on doit en faire uſage eſt auſſi illimité. On en continuera l'uſage juſqu'à ce que les urines ſortent à plein canal, & qu'on ne ſente plus aucun embarras dans l'urethre. Lorſqu'on en ſera venu à ce point-là, il ſera même bon d'en faire encore uſage quelques ſemaines de plus, pour affermir la guériſon. On eſt obligé de faire uſage des bougies, ordinairement deux ou trois mois, & quelquefois davantage.

6. Pendant tout le tems de la cure, il eſt néceſſaire que le malade obſerve un régime leger, humectant & rafraîchiſſant : qu'il s'interdiſe les exercices un peu violens, qu'il ne boive point de vin, ou du moins

très-peu, & qu'il garde la continence la plus exacte. Il doit vivre précisément comme un convalescent.

Maintenant nous devons dire un mot des effets des bougies, & de leur maniere d'opérer.

Maniere d'agir des bougies.

La membrane qui tapisse intérieurement le canal de l'urethre est d'une si grande sensibilité, à cause des filets nerveux dont elle est composée, que le passage des urines seroit insupportable, si plusieurs glandes ne séparoient & ne versoient pas continuellement sur elle, une humeur limpide & muqueuse propre à empêcher que les sels de l'urine ne la picottent & ne l'irritent. Les urines ne sont même cuisantes dans les maladies de l'urethre qu'autant que ces glandes sont attaquées, & que la secrétion & excrétion de cette humeur muqueuse sont dérangées; ce qui fait qu'elles coulent à nud sur cette membrane, & agissent immédiatement sur les nerfs qui entrent dans sa composition.

Cela posé, les bougies n'agissent

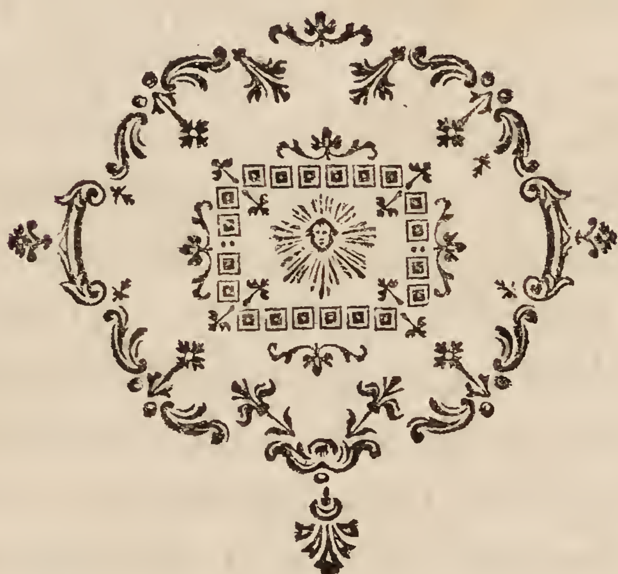
pas autrement que tout autre remede ſtimulant. On ſçait que la bétoine priſe par le nez fait moucher copieuſement, parce qu'elle picotte la membrane pituitaire : que la pyrethre fait cracher abondamment lorſqu'on la mâche, parce qu'elle ag ce les organes qui filtrent la ſalive : enfin, que le jalap purge en irritant les glandes de l'eſtomac & des inteſtins : il en eſt tout de même des bougies ſuppuratives. Si on les introduit & qu'on les laiſſe long-tems dans le canal de l'urethre, les médicamens âcres qui entrent dans leur compoſition, en picottant cette membrane, forcent la ſecrétion & l'excrétion des glandes qui s'y déchargent, & de cette maniere ſont capables de diminuer & même de faire ceſſer tout-à-fait les embarras qui en retréciſſoient le diametre. De plus, ce picottement ou agacement continué long-tems, doit produire une inflammation légere, qui ſe terminant par ſuppuration contribue encore plus efficacement à fondre les calloſités, les ſquirrhoſités, les fongoſités, &c.

Il suit de-là que l'usage des bougies est recommandable non-seulement dans le cas de strangurie vénérienne, mais encore dans des gonorhées opiniâtres & invétérées, qu'on a lieu de soupçonner être entrenues par quelqu'ulcere de mauvaise nature & calleux, & qu'il est impossible de guérir radicalement, sans l'amener auparavant par quelque moyen que ce soit, à une suppuration louable.

Ce que le malade doit faire lorsque l'ischurie succéde à la strangurie.

Nous avons averti précédemment que la strangurie pouvoit se changer en ischurie par la négligence du malade, ou quelqu'excès de débauche, &c : & que le dépôt urineux au périné pouvoit facilement succéder à cette ischurie. Ce seroit ici le lieu de parler de ces maladies, si elles ne tenoient pas trop foiblement à notre sujet pour en faire partie. Il suffit de dire qu'elles sont des plus dangereuses & que conséquemment le malade qui en sera attaqué, doit sur le champ avoir recours à un habile Médecin & à un Chirurgien adroit; le premier pour

lui preſcrire les remedes propres, tant à calmer les accidens préſens qu'à prévenir les futurs, & le ſecond pour faire les opérations néceſſaires en pareilles circonſtances.



CHAPITRE IV.

Des bubons vénériens.

Causes générales des bubons vénériens.

LES bubons vénériens sont des tumeurs inflammatoires qui attaquent certaines glandes, & qui sont causées par le virus vérolique. Si l'on conçoit que l'humeur infectée des miasmes véroliques & qui leur sert de véhicule, puisse s'introduire par les pores de la peau, & être convoyée par les vaisseaux lymphatiques jusqu'à quelque glande conglobée, on aura une idée vraie de la maniere dont sont produites ces especes de tumeurs. Car dans ces circonstances, les miasmes véroliques doivent avoir sur le tissu de ces glandes la même action qu'ils ont sur la membrane de l'urethre, lorsqu'ils y sont reçus : or, comme en ce dernier cas, ils produisent une inflammation violente ; dans le premier, ils doivent de même occasionner des inflammations plus ou

moins fortes, ou des tumeurs inflammatoires dans les glandes des aînes, des aisselles, du col, &c.

Les bubons vénériens différent entre eux selon les circonstances sous lesquelles ils se manifestent. Les uns paroissent immédiatement après l'action de la cause qui les a produits, & doivent être regardés comme une maladie essentielle ; ainsi un homme après un coït impur peut être attaqué d'un bubon vénérien sans autre symptôme, ce qui caractérise une vérole locale. D'autres peuvent paroître dans le cas, où l'écoulement d'une gonorrhée ou la suppuration d'un chancre auront été réprimés ou suprimés, & doivent être regardés comme symptomatiques : on peut encore regarder ces bubons comme vices simplement locaux. Enfin, il y en a qui paroissent sans que le malade y ait donné aucune occasion prochaine, & ces derniers doivent être regardés comme signes non équivoques d'une vérole universelle. Leurs différences.

Les bubons vénériens essentiels

ou ſymptomatiques affectent les glandes les plus voiſines des parties, par leſquelles l'humeur infectée de miaſmes véroliques a été introduite. Ainſi, un enfant qui tette une nourrice infectée, ſera attaqué de bubons aux glandes de la bouche ou du col : une nourrice qui alaite un enfant vérolé ſera attaquée de bubons aux aiſſelles : enfin, ſi le coït eſt la cauſe de l'infection, les bubons paroiſſent aux aines, & ce ſont ces derniers qu'on appelle par préférence des poulains. Nous ne parlerons que de ceux-ci ; mais ce que nous en dirons peut être entendu à peu de choſes près, de tous les autres. Nous partagerons ce Chapitre en deux parties : dans la premiere nous décrirons les ſymptômes & le traitement du poulain ; dans la ſeconde, nous détaillerons les accidens qui ſont la ſuite des poulains, & la maniere d'y remédier.



ARTICLE I.

Des ſymptômes & du traitement des poulains.

Deſcription du poulain.

LE poulain eſt une tumeur vénérienne qui ſe manifeſte aux aines dans les deux ſexes, de la groſſeur d'un œuf de pigeon, rarement moins groſſe, ſouvent beaucoup plus conſidérable, ſans changement de couleur à la peau, dure au toucher, très-douloureuſe, ſur-tout dans le principe de ſon accroiſſement, & lorſque le malade eſt debout ou veut marcher.

Cette tumeur occupe les deux aines, ou ſe borne à une ſeule.

Elle ſe manifeſte ſeule immédiatement après un coït impur, alors elle eſt eſſentielle, ou primitive ; où elle paroît à la ſuite d'une gonorrhée & de chancres, dont l'écoulement ou la ſuppuration aura été diminuée ou ſupprimée, pour-lors elle eſt ſymptomatique ; ou enfin, elle

attaque un malade sans aucune cause récente, & devient un signe certain ou pathognomonique d'une vérole universelle, comme nous l'avons dit ci-dessus des bubons en général.

Ses différences.

Quant à ses différences, si la douleur est extrêmement violente, la chaleur vive, que le malade sente un battement dans la tumeur, que le poulain soit de la forme d'un œuf, qu'il soit élastique au toucher, c'est un signe qu'il est phlegmoneux; il sera aisé à résoudre, pourvu qu'on ne perde point de tems, & que l'on emploie promptement les remedes indiqués : un pareil poulain vient aussi très-aisément à suppuration, mais il n'est pas de l'intérêt du malade d'attendre cette terminaison.

Si la douleur est modérée, la chaleur médiocre, qu'il y ait peu de battement dans la tumeur, qu'elle soit moins élevée que dans le cas précédent, que la marque de l'impression du doigt reste dans la partie, que le poulain paroisse pâteux au toucher, alors il est d'une nature

œdémateuſe ; on pourra en eſpérer la réſolution, du moins de la plus grande partie, qui ſe fera même promptement ; mais il arrive aſſez ſouvent qu'il reſte à ces bubons comme un eſpece de noyau, qu'il eſt très-difficile de réſoudre tout-à-fait. On n'a pas beaucoup à craindre la ſuppuration en ce cas, puiſque ce ne ſeroit que très-difficilement & à l'aide des remedes, qu'on obtiendroit cette terminaiſon.

Enfin, ſi le bubon eſt très-dûr, ſans douleur, ſans chaleur, ſans pulſation, d'une forme irréguliere ; on doit le regarder comme ſquirrheux, & s'attendre à avoir toutes les peines poſſibles, ſoit à le réſoudre, ſoit à le faire ſuppurer.

Diagnoſtique de cette maladie.

Il n'eſt pas difficile pour les malades de reconnoître ſur le champ quelle eſt la nature de ces ſortes de tumeurs. Ils doivent ſçavoir s'ils ont récemment couru quelques hazards, s'ils ont eu une gonorrhée, des chancres, ou enfin ſi précédemment ils ont été attaqués de quelques maladies vénériennes. De plus,

s'il étoit poſſible qu'ils ſe trompaſſent, & qu'ils priſſent le poulain pour quelque deſcente, ils pourront diſtinguer ces deux maladies aux marques ſuivantes. La deſcente, n'étant pas étranglée, rentre aiſément lorſque le malade eſt couché ſur le dos les jambes un peu élevées, ſur-tout ſi alors il comprime la tumeur entre les doigts : ſi elle eſt étranglée, alors elle ne peut plus rentrer, mais elle produit des envies de vomir, des vomiſſemens, des douleurs de colique, & cependant n'eſt pas plus douloureuſe lorſque le malade eſt debout & veut marcher. Il n'en eſt pas de même du poulain : il ne peut rentrer. Que le malade ſoit debout ou couché, la tumeur eſt toujours la même. Il ne cauſe ni vomiſſemens, ni colique ; mais lorſque le malade veut marcher, la douleur qu'il ſent dans l'aine, l'arrête & l'oblige malgré lui au repos. D'ailleurs, il ſeroit bien ſingulier, que quelqu'effort de la part du malade fût arrivé à point nommé, d'accord avec le coït impur, pour laiſſer quelques

doutes dans l'eſprit du malade, ſur la nature de la tumeur.

On doit regarder le poulain comme une maladie très-ſérieuſe, tant à cauſe des ſoins que le traitement de ce ſymptôme exige, que par ce que le malade doit toujours craindre que le virus vénérien n'infecte toute l'habitude du corps. Cependant, il y a différens degrés de danger, ſelon la différente nature du poulain, & ſelon la maniere dont il s'eſt manifeſté. Celui qui eſt phlegmoneux étant le plus aiſé à guérir, par cette raiſon eſt moins dangereux. Celui qui eſt œdémateux eſt accompagné de plus de danger : enfin, celui qui eſt ſquirrheux eſt le plus dangereux de tous, puiſque non-ſeulement il peut ne point céder aux remedes, mais encore devenir carcinomateux. Le poulain eſſentiel eſt auſſi beaucoup moins dangereux que le poulain ſymptomatique, & celui-ci l'eſt moins que celui qui paroît ſans cauſe manifeſte, & qui eſt l'indice d'une vérole répandue dans toute l'habitude du corps. Prognoſtique

Le poulain qui paroît ſans aucune cauſe récente & manifeſte, dénotant une vérole univerſelle, ne peut être guéri radicalement que par un traitement anti-vénérien général. Cependant, ſi différentes raiſons obligent le malade à différer ce traitement général, en attendant une occaſion plus favorable, il emploiera les moyens dont nous parlerons plus bas, pour en procurer la réſolution. Dans de pareilles circonſtances, le malade voulant ſe borner à un traitement particulier, doit faire tout ſon poſſible pour que l'inflammation ſe termine par réſolution : puiſqu'il ſeroit à craindre, ſi la tumeur venoit à s'ouvrir, qu'elle ne pût ſe cicatriſer.

Le poulain qui eſt la ſuite d'une ſuppreſſion d'écoulement ou de ſuppuration, & qui conſéquemment ſe trouve accompagné de l'un ou de l'autre de ces ſymptômes vénériens, demande que le malade combine le traitement de ces maladies avec celui que nous allons indiquer ; mais principalement il doit donner ſon attention

attention à rétablir l'écoulement de la gonorrhée, ſelon les principes que nous avons donnés ci-deſſus, ou à faire reparoître la ſuppuration des chancres, ſelon les préceptes que nous détaillerons dans le Chapitre où nous traiterons de ces ſymptômes.

La cure la plus naturelle du poulain eſt celle qui ſe fait par réſolution.

Enfin, ſi le poulain eſt eſſentiel & ſymptôme unique, il faut, dès que le malade s'en appercevra, qu'il tourne ſes vues du côté de la réſolution de l'inflammation, & qu'il mette tout en œuvre pour empêcher que la tumeur ne s'ouvre. Quelques Auteurs penſent que la terminaiſon la plus heureuſe pour le malade, eſt la ſuppuration du poulain, parce que, diſent-ils, cette ſuppuration, lorſqu'elle eſt abondante & bien conduite, garantit le malade de la vérole. Mais ceux qui ſont de cet avis, font-ils bien attention que premiérement, la longueur du traitement par ſuppuration eſt plus ennuyeuſe, & plus gênante même, que ne le ſeroit un traitement anti-vénérien général; que ſecondement,

quoique le poulain ſuppure, le malade n'eſt pas tout-à-fait à l'abri de la vérole, & que de cette maniere les riſques ſont ſeulement diminués, de même que la gonorrhée diminue de beaucoup les riſques de la vérole, mais ne les anéantit pas tout-à-fait ; que troiſiémement, enfin, outre ce que nous venons de dire, le malade a encore à riſquer que la plaie ne reſte fiſtuleuſe, ou que la cicatrice ne ſoit mal faite & ſenſible, tous accidens auxquels ſouvent on ne peut parer avec toute l'habilité poſſible ? Nous croyons donc que la méthode de traiter les poulains par réſolution, eſt de beaucoup préférable à celle de les faire ſuppurer ; & c'eſt d'après cela, que nous donnerons les préceptes ſuivans.

Traitement du poulain.

Dès que le malade s'appercevra du poulain, il ſe fera tirer trois pallettes de ſang : au bout de ſix ou huit heures, il s'en fera tirer encore autant ; & s'il eſt fort & robuſte, il réïtérera les ſaignées un plus grand nombre de fois. Il y a peu de perſonnes aſſez foibles pour ne

pouvoir, en cette circonſtance, ſe faire ſaigner au moins deux fois : celles qui ſeront d'un tempérament plus fort, doivent en conſéquence répéter cette opération plus ſouvent & à proportion de leurs forces. Le ſexe & les circonſtances détermineront pour la ſaignée du bras ou du pied.

Sur le champ le malade ſe mettra à une diete ſévere, ne vivant que de ſoupes & de bouillons. Pour ptiſanne il boira abondamment de l'eau de chiendent, ou de l'eau d'orge n°. 13; il aura ſoin de ſe tenir le ventre libre par le moyen des lavemens ſimples, n°. 16, dont il prendra deux ou trois par jour.

Les vaiſſeaux ayant été ſuffiſamment déſemplis par les ſaignées, le malade ſe purgera en prenant le ſoir, en ſe mettant au lit, le bol n°. 45, & le lendemain matin à jeun, la médecine n°. 28; pour aider l'opération de la médecine il boira du thé leger, du bouillon aux herbes ou de l'eau de veau, à ſon choix.

Dès le ſoir même du jour auquel

il aura pris cette médecine, après avoir rasé la partie malade, il fera dessus la tumeur & aux environs, une friction avec l'onguent Napolitain n°. 57; cette friction doit employer environ la grosseur d'une noisette de cet onguent : ensuite on apliquera sur le poulain, ainsi frictionné, une emplâtre de *Vigo cum mercurio* étendu sur un morceau de peau, un peu plus long que la tumeur qu'il doit couvrir & embrasser. On maintiendra cette emplâtre en place par le moyen d'un bandage convenable. En se mettant au lit, le même jour, le malade prendra une des pilules n°. 42 dans du pain à chanter, & par-dessus un verre de la ptisanne n°. 22, puis il se tiendra dans son lit le plus chaudement que faire se pourra. Les jours suivants, il prendra tous les soirs, en se couchant, une pareille pilule, pendant vingt ou trente jours.

Cependant, tous les quatre ou cinq jours, il se purgera en prenant le matin à jeun deux scrupules de pilules mercurielles n°. 36; il aide-

ra, comme ci-deſſus, l'opération du purgatif en buvant, pendant la matinée, du bouillon coupé, du thé, &c. Les jours qu'il ſe purgera, il ſe fera le ſoir, une nouvelle friction ſur le poulain, pareille à celle que nous avons dit ci-deſſus, & avec les mêmes précautions. Il eſt à obſerver que la même emplâtre de Vigo, peut ſervir pendant une quinzaine de jours.

Nous avons averti plus haut, que pendant tout le tems de la cure, le malade devoit obſerver un régime exact : il faut que pendant tout ce tems il renonce abſolument au vin, aux légumes, aux exercices, aux femmes, &c; qu'il ait ſoin de ſouper & de ſe coucher de bonne heure. Dans le commencement du traitement, il ne doit vivre que de bouillons & de ſoupes; mais dès que le poulain commence à ſe réſoudre, il peut joindre à ces alimens des œufs frais, de la viande blanche rotie ou bouillie, & autres de pareille nature. Pendant qu'il fera uſage des remedes mercuriels, il aura auſſi

attention de ne point s'expoſer au froid, & même pour peu que la ſaiſon ſoit rude, de garder la chambre.

Si le flux de bouche paroiſſoit menacer, le malade interromproit pour quelques jours l'uſage des remedes mercuriels, & ſe purgeroit une ou deux fois avec la médecine n°. 28, ou celle n°. 38.

En ſuivant les regles que nous venons de preſcrire, la réſolution du poulain s'opere ordinairement en quinze jours ou trois ſemaines. Mais, quoiqu'il en ſoit, le malade ne doit pas quitter pour cela les remedes : il faut qu'il travaille à chaſſer hors du corps les miaſmes véroliques qui s'y ſont introduits, ou à les détruire par les remedes mercuriels : il continuera donc encore pendant quinze jours ou trois ſemaines l'uſage des pilules n°. 42 ; les purgations avec les pilules mercurielles n°. 36, tous les cinq ou ſix jours, & il boira dans la journée pluſieurs verres de la ptiſanne ſudorifique n° 22. Si par la ſuite il ſe

manifeſtoit quelque ſymptôme vénérien, ſans qu'il ſe fût expoſé à une nouvelle infection, il feroit uſage d'un traitement anti-vénérien général, par exemple, de celui par le ſublimé corroſif.

Poulain bâtard.

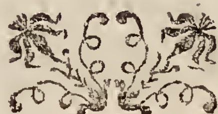
Il ſurvient des tumeurs conſidérables aux levres de la vulve, qui viennent à ſuppuration, & qu'on appelle, poulains bâtards. Ces poulains doivent ſe traiter comme les autres; on doit d'abord en tenter la réſolution par les voies que nous venons de décrire. Enſuite, ſi l'on ne gagne rien par ces moyens, & ſi l'on s'apperçoit que le pus ſe forme, il faut en avancer la maturation, ſoit par l'application des cataplaſmes, ſoit en couvrant la partie, après l'avoir raſée, d'une emplâtre de diachylon gommé. Lorſque la tumeur ſera ouverte, on s'y prendra pour le traitement, comme nous le dirons ci-après à la Section I. de l'Article ſuivant.

A tout ce que nous avons dit ci-deſſus, nous ajouterons qu'on peut venir très-bien à bout de la

résolution du poulain, sans aucun risque pour l'avenir, en faisant aller de pair avec les remedes externes que nous avons indiqués, un traitement anti-vénérien général, celui, par exemple, par le sublimé corrosif.

La tumeur ne se résout pas toujours.

L'inflammation des glandes ne se termine pas toujours cependant par résolution ; soit que la maladie soit plus forte que les remedes, soit que le malade néglige d'employer ces derniers. Elle peut encore se terminer par suppuration, par délitescence, par gangrene & par induration. Comme nous regardons toutes ces terminaisons comme plus fâcheuses que celles par résolution, nous les rangeons au nombre des accidents qui succédent aux poulains, & nous en traiterons à l'article suivant.



ARTICLE II.

Des accidens qui ſurviennent aux poulains, & de la maniere d'y remédier.

§. I.

De la terminaiſon du poulain par ſuppuration.

QUELQUEFOIS, il n'eſt pas au pouvoir du malade d'empêcher que l'inflammation ne ſe termine par ſuppuration. Il s'appercevra que le poulain veut ſe terminer de cette maniere, ſi la chaleur, la douleur & la pulſation, au lieu de diminuer, augmentent : s'il ſurvient quelques accès de fievre ou de friſſons ; ſi enſuite la tumeur s'applatit un peu, ou devient plus mollette à meſure que les ſymptômes ſuſdits diminuent : ſi en touchant la tumeur avec les doigts, on y ſent une fluctuation plus ou

Signes qui annoncent la terminaiſon du poulain par ſuppuration.

moins profonde : si la peau, qui n'avoit point changé de couleur dans les commencements, devient rouge & enflammée.

Traitement à faire en cette occasion.

Dès que l'apparence de ces signes indiquera la formation du pus, n'y ayant plus lieu d'attendre la résolution de la tumeur, le malade fera tout son possible pour seconder la nature. Il appliquera sur la tumeur des cataplasmes avec la mie de pain, & le lait n°. 51, dans lesquels il fera même fondre de petits morceaux d'onguent de la mere : pendant ce tems, son régime sera leger & humectant.

Au bout de quelques jours, il appliquera sur le poulain une emplâtre de diachylon gommé, étendu sur de la peau, & par-dessus le même cataplasme que ci-dessus. A mesure que le pus se formera, & que la peau s'amincira, le régime du malade sera moins sévere, les alimens pourront être plus nourrissans, & il pourra vaquer à ses affaires, si la douleur ne l'en empêche pas.

Cependant, il fera bien de pren-

dre tous les ſoirs, en ſe mettant au lit, un bol n°. 42, comme ci-deſſus, & de faire uſage de la ptiſanne ſudorifique n°. 22. Il ſeroit préférable de continuer les mêmes remedes extérieurs que nous venons de dire, juſqu'à ce que le poulain s'ouvrît de lui-même. Mais, comme il peut arriver quelquefois que le pus ſoit recouvert d'une peau trop épaiſſe pour ſe faire jour, & qu'il pourroit fuir de côté ou d'autre; dans ces circonſtances, le malade ſe fera ouvrir la tumeur par un Chirurgien; ou s'il veut abſolument ne point avoir recours aux perſonnes de l'art, il fera ſur de la toile une emplâtre de diapalme de la longueur du poulain : il fera à cette emplâtre une fente dans ſon milieu, large d'environ deux lignes, & longue d'un demi-pouce ou plus, ſelon la groſſeur du poulain; il appliquera cette emplâtre ainſi feneſtrée ſur la tumeur, de maniere que l'ouverture, faite à deſſein, réponde à l'endroit le plus mollet, & ſuive la direction du pli de l'aîne. Enſuite, il remplira

la fenêtre de l'emplâtre de pierre à cautere ; recouvrira le tout d'une pareille emplâtre, & par-deſſus mettra le cataplaſme, qu'il ſoutiendra d'un bandage convenable. Il changera cet appareil au bout de dix ou douze heures, & ſi la pierre à cautere n'a pas aſſez opéré, il recommencera la même opération. Les jours ſuivans, il couvrira la partie cautériſée de *Baſilicum*, continuant toujours l'uſage du cataplaſme. Enfin, le poulain ouvert, ſoit naturellement, ſoit artificiellement par le biſtouri ou le cautere ; le malade appliquera tout ſimplement ſur la plaie une emplâtre un peu épaiſſe d'onguent de la mere, qu'il renouvellera toutes les douze heures. Dès que la ſuppuration commencera à ſe tarir, en place d'onguent de la mere, on emploiera de l'emplâtre de Nuremberg n°. 60, qui doit terminer la cure.

Avant de laiſſer cicatriſer la plaie, le malade doit bien faire attention s'il ne reſte pas de dureté ſoit du côté du poulain, ſoit à ſes circon-

férences. En ce cas, il fera de legeres frictions autour de la baſe du poulain avec de l'onguent mercuriel n°. 57. Et s'il ſe rencontre quelques chairs baveuſes, ou quelques duretés intérieurement, il les conſumera avec la pierre infernale, ou la poudre n°. 64, qu'il ſaupoudrera deſſus. Sur la fin du traitement, il ſe purgera de quatre en quatre jours, avec les pilules mercurielles n°. 36.

Situation du corps qui avance de beaucoup la cure.

Avant de quitter cet article, nous devons avertir que rien n'eſt plus propre à abréger la cure du poulain en ſuppuration, qu'une ſituation du corps capable de favoriſer l'écoulement du pus. Le malade aura donc ſoin de ſe tenir couché ſur la plaie, ou pour mieux dire, ſur le ventre, le plus ſouvent & le plus long-tems qu'il pourra; & avec cette précaution la plaie ſe remplira de chairs beaucoup plus promptement, & la cicatrice ſera moins longue à ſe former.



§. II.

Du poulain fiſtuleux.

Cauſes du poulain fiſtuleux.

La principale cauſe qui fait ordinairement dégénérer le poulain ſuppuré en ulcere ſordide, calleux & fiſtuleux, eſt un levain vérolique. Le mouvement inteſtin qui fait dégénérer les liqueurs engorgées en matiere purulente, a ſuffi pour atténuer la liqueur infectée de miaſmes véroliques, que nous avons vue être la cauſe premiere du poulain. Cette liqueur une fois atténuée, les miaſmes qu'elle retenoit étant libres, s'échappent & ſe mêlent facilement avec le fluide nerveux qu'ils contaminent ; & de-là, un vice univerſel qui agiſſant ſur toutes les humeurs, & premierement ſur la lymphe, la rend impropre à former une cicatrice ferme & ſolide.

Si la tumeur a été ouverte prématurément, & avant que les glandes engorgées aient pu ſe former & ſe convertir en pus ; les liqueurs les

plus fluides s'échappent par la plaie ; le mouvement inteſtin qui opéroit la formation du pus, diminue & même ceſſe, & les glandes qui n'ont pu être fondues, ſe durciſſent de plus en plus, ne font plus que pleurer une ichoroſité ſanieuſe, & mettent obſtacle à ce que la plaie ſe ferme ſolidement : ſeconde cauſe du poulain fiſtuleux.

D'un autre côté, ſi l'ouverture par laquelle s'eſt vuidé le pus, n'a pas été aſſez grande pour qu'il ait pu s'évacuer complettement ; que de plus, le fond de la cavité du poulain ſe ſoit rempli de chairs baveuſes qu'on n'aura pu ronger, & dont on n'aura pas arrêté les progrès, à cauſe de l'étroiteſſe de la plaie ; c'en eſt aſſez pour qu'elle ne puiſſe ſe cicatriſer, & qu'elle reſte fiſtuleuſe.

Enfin, ſi l'ouverture du poulain ſuppuré a été conſidérable, & que pendant le tems de la cure, le malade ait toujours voulu vaquer à ſes affaires & marcher, le mouvement de la cuiſſe en dérangeant continuellement les deux bords de la

plaie, les rend durs, calleux, saignans, & met obstacle à leur réunion.

Quoique chacune de ces causes soit séparément suffisante pour produire un ulcere fistuleux au poulain suppuré, il faut dire néanmoins qu'il est très-rare qu'il ne s'en rencontre deux ou trois à la fois : c'est aussi par cette raison, & principalement parce qu'ordinairement celle que nous venons de mettre en tête est de la partie, c'est, dis-je, par cette raison que nous n'avons pas balancé de donner la préférence au traitement du poulain par résolution, & que nous conseillons fort aux malades, de mettre tout en œuvre, pour l'empêcher de venir à suppuration.

Différences des poulains fistuleux.

Les poulains fistuleux différent entr'eux, à raison de leur ouverture, qui tantôt est assez large, & toujours bâillante, ou qui est étroite ou bouchée d'une pellicule mince, ou d'une croûte épaisse & molle, ou dune chair fongueuse ; à raison des sinuosités dont ils sont accompagnés, & qui sont ou longs ou étroits,

étroits, ou profonds ou ſuperficiels, ou droits ou fluxueux, &c ; à raiſon de la matiere qui en ſort, qui eſt en grande ou en petite quantité, purulente ou ſanieuſe : enfin, à raiſon de leurs calloſités, qui ſont plus ou moins conſidérables, plus ou moins dures, plus ou moins douloureuſes.

Ces ulceres fiſtuleux ſont toujours fâcheux, mais ils ſont encore plus dangereux, s'ils ſont accompagnés de ſinus qui gagnent les gros vaiſſeaux, ou ſi les calloſités de leurs bords paroiſſent vouloir dégénérer en carcinomes.

Comme il y a toujours lieu de croire ou de craindre que l'habitude du corps ne ſoit infectée, le malade doit, avant tout, ſe mettre à l'uſage d'un traitement anti-vénérien général.

Ce que le malade doit faire en ces circonſtances

Si la maladie eſt récente ; que la plaie ne ſoit pas profonde, ni accompagnée de clapiers, le malade peut ſe borner au traitement par le ſublimé corroſif, ou à celui par frictions & extinction. Sur la fin du trai-

tement, il ſe ſervira de la poudre n°. 64, pour ronger les chairs baveuſes & les calloſités. Il fera de tems en tems, autour du poulain, des legeres frictions avec l'onguent mercuriel n°. 57, & panſera la plaie avec une emplâtre d'onguent de la mere. Lorſque les petites duretés & calloſités ſeront fondues ; que les chairs baveuſes ſeront rongées, & que la plaie ſera vermeille, il finira les panſemens avec l'emplâtre de Nuremberg n°. 60.

Si au contraire le poulain fiſtuleux eſt ancien, qu'il ſoit accompagné de pluſieurs clapiers profonds, ſinueux & qui gagnent les gros vaiſſeaux, qu'on y ſente pluſieurs duretés, que la matiere qui en ſort ſoit abondante, &c. le malade préférera le traitement par friction & ſalivation. Ce traitement ſuffit ſouvent ſeul pour fondre les duretés, amollir les calloſités ; de maniere que le malade eſt preſque guéri ſans autre remede. Cependant, s'il n'en étoit pas ainſi, le malade auroit alors recours à un habile Chirurgien,

qui faiſant les opérations & panſemens néceſſaires, termineroit aiſément la cure.

§. II.

De la terminaiſon du poulain par deliteſcence.

Quoique le poulain au lieu de ſe réſoudre, ait tous les ſignes d'une ſuppuration plus ou moins éloignée; que la tumeur devienne moins dure, qu'on y ſente une fluctuation manifeſte, enfin que la collection du pus ſoit ſenſible, il arrive quelquefois alors que cette matiere purulente rentre peu-à-peu, ou même ſubitement dans la maſſe des humeurs. Tous les dépôts peuvent avoir cette terminaiſon : c'eſt ce qu'on appelle une terminaiſon par déliteſcence. Elle ſeroit très-favorable dans le poulain, ſi elle ne mettoit le malade dans l'obligation d'avoir recours à un traitement antivénérien général. Au reſte, s'il n'y a pas d'autre ſymptôme, la vérole

dans ce cas étant des plus récentes, le malade peut employer le traitement par le sublimé corrosif, comme étant le plus commode de tous, & plus que suffisant en ce cas.

§. IV.

De la terminaison du poulain par gangrene.

Causes de la terminaison du poulain par gangrene

Il arrive quelquefois, quoique rarement, que le poulain s'annonce subitement avec un gonflement considérable, une inflammation vive & maligne, & une douleur violente; alors, si l'on ne s'y prenoit pas, pour arrêter ses progrès, aussi vivement que la maladie le demande, elle se termineroit bientôt par gangrene; ce qui pourroit avoir des suites très-fâcheuses.

Traitement à faire alors.

Pour les prévenir, le malade se fera saigner promptement, & réitérera cette opération de quatre en quatre heures, à proportion de ses forces & de la violence des symptômes. Il appliquera sur la tumeur des

cataplasmes émolliens de mie de pain & de lait n°. 51. Il observera une diette e acte, ne prendra que du bouillon & du petit-lait, & gardera le lit. Ces moyens suffisent ordinairement pour appaiser la violence des symptômes, & permettre au malade de suivre la méthode ordinaire prescrite dans l'article premier de ce chapitre.

Néanmoins, si par la négligence du malade, ou la vivacité de la maladie, la gangrene se déclaroit tout-à-fait; pour empêcher que la mortification ne fasse des progrès dans le tissu cellulaire, & ne s'étende, soit du côté des anneaux, soit le long de la partie supérieure de la cuisse, on aura recours à un Chirurgien qui se hâtera d'ouvrir la tumeur, & de faire des scarifications plus ou moins profondes dans les parties gangrénées. Ensuite, on pansera les plaies avec des plumasseaux chargés de quelque digestif animé, & on recouvrira le tout avec des compresses trempées dans de l'eau-de-vie camphrée. La gangrene une

fois bornée, le malade sera traité comme si le poulain s'étoit terminé par suppuration, & pour plus grande sûreté, fera usage pendant la cure des remedes mercuriels internes, comme il est dit à la section premiere de cet article.

§. V.

De la terminaison du poulain par induration.

Causes de la terminaison du poulain par induration.

Le poulain peut se terminer par induration de trois manieres : premierement, dès ses principes il peut se former peu à peu, sans aucune, ou du moins, avec très-peu de douleur, & pour ainsi dire, sans que le malade s'en apperçoive, & acquérir de cette façon très-peu de tendance à se terminer par suppuration ; secondement, il peut paroître vouloir se terminer par suppuration, & lorsque la tumeur sera devenue mollette, la partie la plus fluide du liquide qui y est contenue, rentrer dans les voies de la cir-

culation, ou tranſpirer par les pores de la peau, & la partie la plus craſſe ſe fixer & s'aglutiner dans les vaiſſeaux ; troiſiémement, le poulain peut ſe réſoudre en partie par l'application des remedes & laiſſer un noyau dur dans ſon milieu, ce qui eſt ſouvent la ſuite des poulains de nature œdémateuſe ; de quelque maniere que cette induration ſe forme, c'eſt ce que l'on nomme, poulain ſquirreux.

Différences des poulains ſquirrheux.

Les poulains de cette eſpece différent entr'eux, à raiſon de leur volume & de leur forme, les uns étant conſidérables, les autres d'un volume fort petit ; les uns étant fort proéminens, les autres étant plus applatis, ronds, longs, &c. à raiſon de la quantité de glandes qui entrent dans leur formation, & de la ſituation de ces glandes, y ayant de ces tumeurs formées par pluſieurs glandes, & d'autres par une ſeule, ou ces glandes étant ſuperficielles, ou profondes : à raiſon de leur mobilité, les uns étant adhérens, d'autres étant tout-à-fait ſéparés des

parties voisines : à raison de leur sensibilité, les uns étant insensibles & indolens, les autres étant accompagnés de douleur sourde, lancinante, &c. enfin, à raison de la couleur de la peau qui les recouvre, cette peau, dans les uns, gardant sa couleur naturelle, & dans les autres ayant quelque tendance à l'inflammation.

Leur prognostique.

Le prognostique de ces tumeurs ne peut pas être avantageux en général : cependant leur danger doit être estimé selon leur degré de dureté, selon leur volume, selon la quantité & la situation des glandes qui les forment, selon leur mobilité, enfin selon leur sensiblité. Elles sont surtout très-dangereuses, lorqu'elles sont accompagnées de douleurs lancinantes, qui indiquent toujours qu'il est à craindre qu'elles ne dégénérent en cancer.

Le malade doit bien se garder d'attaquer ces poulains avec des caustiques, ou d'appliquer dessus des remedes capables d'échauffer l'humeur qui les forme, & d'y produire

quelque mouvement inteſtin, ce qui ne manqueroit pas de lui faire prendre le caractere d'un vrai carcinome; maladie toujours fort dangereuſe.

Traitement de ces poulains.

Le ſeul moyen qu'il doive employer, eſt un traitement anti-vénérien général : on ſent bien néanmoins que ce traitement eſt indiqué ici, moins pour détruire les miaſmes véroliques qui peuvent infecter toute la machine, que pour rendre toutes les humeurs plus fluides, & les vaiſſeaux engorgés, par conſéquent, plus perméables. C'eſt pourquoi, dans ces circonſtances, il doit faire choix d'un traitement par lequel on introduit dans le corps beaucoup plus de molécules groſſieres de mercure, que de ſes particules ſubtiles. Celui donc qui paroit convenir le mieux à cet effet, & dont on doit faire uſage, eſt celui par frictions & extinction. Il obſervera de ſe bien préparer avant le traitement par l'uſage des ptiſannes rafraîchiſſantes, des bains domeſtiques, &c. Pendant le traitement, il fera de legeres frictions ſur

la tumeur avec l'onguent mercuriel, & appliquera une emplâtre de *Vigo cum mercurio* étendue sur un morceau de peau assez long pour l'embrasser dans toute son étendue. Il pourra mettre des intervalles entre chaque friction, plus considérables que nous n'avons dit en parlant de ce traitement, & en continuer l'usage beaucoup plus long-tems. Il se purgera encore de tems en tems pendant ce traitement, avec les pillules mercurielles, ou avec quelqu'autre médecine n°. 28, selon l'indication.

Par le moyen de ce traitement, il arrive ordinairement que la tumeur se fond entiérement, mais aussi il peut se faire qu'elle ne se fonde qu'à moitié, & qu'il subsiste toujours une espece de noyau squirreux & très-dur. Pour détruire entierement ces restes, le malade ne peut pas employer de remedes plus efficaces, que les eaux Thermales en douches, ou leurs boues en cataplasme, sur ces tumeurs. Cependant, si l'usage de ces derniers re-

medes excitoient des douleurs lancinantes, il faudroit que le malade les quittât sans s'obstiner davantage, & se contentât de couvrir la partie malade avec une emplâtre, composée de partie égale de diabotanum, & de mucilage. D'ailleurs, il vivra de régime & laissera à la nature le soin du reste.

§. VI.

Du poulain carcinomateux.

Signes qui annoncent la formation d'un cancer.

Les progressions suivant lesquelles un poulain squirreux dégénere en cancer, sont les mêmes que celles que l'on remarque dans tous les autres cas où une tumeur devient cancéreuse.

On commence d'abord à sentir dans la partie une chaleur inaccoutumée : elle est douloureuse si on la comprime ; elle augmente en volume, devient plus rénitente, produit des élancemens de tems à autre. Dans cet état le carcinome est commençant.

Ensuite, la chaleur, la douleur,

la tuméfaction, la rénitence augmentent : la tumeur produit des élancemens plus fréquens & plus vifs ; elle forme une pointe qui saillit & qui est recouverte d'une peau tendue, unie, luisante& rougeâtre. Alors le cancer est confirmé & occulte.

Enfin, la peau qui recouvroit la pointe de la tumeur se creve ; il s'y forme un ulcere d'où suintent du sang, de l'ichorosité, de la sanie : l'ulcere s'aggrandit de jour en jour, la matiere devient plus abondante ; les bords de la plaie se tuméfient, se renversent & se replient en dehors : le milieu se couvre d'une chair fongueuse, mal-unie & couverte d'une sanie purulente : la douleur devient violente, brûlante & lancinante : les environs de l'ulcere deviennent livides, & l'on y remarque de côté & d'autre des veines variqueuses & rampantes de différente grosseur. A ce point, le cancer est confirmé & ulcéré.

Il seroit fort difficile de dire au juste, quelles sont les causes qui opé-

rent ces différens phénomenes, & quelle est la maniere dont elles peuvent avoir agi. Au-reste, le mal étant fait, qu'importe de sçavoir qui l'a causé ? ne vaut-il pas mieux sçavoir comment y porter remede ?

Diagnostique de ces tumeurs.

Le danger du poulain carcinomateux doit s'estimer selon le degré d'adhérence qu'il a avec les parties voisines. S'il est bien mobile, & séparé des parties environnantes, qu'il soit à quelque distance des gros vaisseaux, on peut l'extirper avec l'instrument & guérir le malade par cette opération : mais s'il est adhérent, comme on ne peut en faire l'opération, il est incurable ; & l'on ne doit employer en ce cas, que des remedes palliatifs qui adoucissent la férocité du mal, & le rendent plus supportable.

On voit par-là, que le poulain cancéreux est une maladie dangereuse, puisque, ou elle est incurable, ou elle ne peut se guérir que par le moyen d'une opération cruelle & dangereuse. Au reste, plus le poulain cancéreux a de volume, plus

il fait de douleur, & plus il est fâcheux. Par les mêmes raisons, il est moins dangereux s'il n'est qu'occulte, & qu'il ne soit pas encore ulcéré.

Traitement à suivre en pareil cas.

Nous disons que si le cancer est mobile & parfaitement détaché des parties environnantes, & sur-tout des gros vaisseaux ; il faut absolument l'emporter avec l'instrument tranchant, & cela plutôt que plutard. En ce cas, le malade doit se préparer à cette opération par l'usage des remedes généraux, de la saignée, de la purgation, des remedes rafraîchissans & humectans, le lait, les eaux minérales, les bains, &c. mais principalement il ne doit pas négliger de suivre un traitement anti-vénérien général, que les soupçons d'un vice vérolique caché, rendent le plus souvent nécessaire. Ensuite, pour se faire opérer, il aura recours à un Chirurgien habile, qui aura soin de bien emporter toute la tumeur, & de ne pas laisser la moindre glande attaquée du même mal, pas la plus petite radicule d'un nou-

veau cancer. Ces perſonnes ſeront enſuite dirigées ſelon les regles de l'Art : nous ne devons pas entrer dans ces détails.

Dans le ſecond cas, où les adhérences du cancer n'en permettent point l'extirpation, il faut que le malade, après avoir ſuivi très-exactement un traitement anti-vénérien général, s'en tienne aux avis qu'un habile Médecin pourra lui donner, quant à ſon régime, ou aux remedes qn'il devra employer pour rendre ſon mal moins inſupportable.



CHAPITRE V.

Des ulceres vénériens locaux.

Causes générales des ulceres vénériens locaux.

On s'apperçoit bien que dans ce Chapitre il ne s'agit point des ulceres qui doivent leur origine, ou qui sont entretenus par un vice vérolique répandu dans toute l'habitude du corps ; mais seulement de ceux qui étant la suite immédiate d'un commerce impur, se déclarent quelques jours après le coït qui leur a donné naissance. Nous avons montré supérieurement que les miasmes véroliques enchaînés dans l'humeur qui leur sert de véhicule, & déposés aux orifices des canaux excrétoires des glandes, ou sur une partie membraneuse, y excitoient une inflammation, & augmentoient ou même troubloient la sécrétion & l'excrétion qui doivent se faire par le ministere de ces glandes : ce qui est la cause de la gonorrhée. Nous avons

avons dit que si cette même humeur infectée de miasmes véroliques, étoit pompée par les pores de la peau & convoyée au moyen des vaisseaux lymphatiques dans quelque glande, il s'ensuivroit une inflammation de ces mêmes glandes, capable de se terminer par résolution, suppuration, induration, délitescence, gangrene : ce qui constitue l'origine des poulains ou bubons vénériens. D'après cela, on doit concevoir que si les mêmes miasmes se trouvent arrêtés sur des fibrilles ou houpes nerveuses, il doit en résulter de même une inflammation ; mais qui vû les parties infectées, se terminera le plus souvent par suppuration, qu'autrement. Voilà en peu de mots la théorie des ulceres vénériens locaux. Le gland, & principalement la couronne, la face interne du prépuce chez les hommes ; les nymphes, l'intérieur même des grandes levres, les caroncules myrthyformes, en un mot, l'orifice externe du vagin chez les femmes ; l'areole qui est autour du mammelon, les levres, la lan-

gue chez les deux sexes , sont des parties remplies & composées , en plus grande partie, de houpes nerveuses. C'est donc dans ces endroits, s'ils se trouvent exposés à l'action des miasmes véroliques , que doivent se former ces ulceres vénériens locaux , plus ou moins grands, plus ou moins difficiles à guérir, & plus ou moins sujets à donner la vérole aux malades qui en sont attaqués. On a donné à ces ulceres le nom de chancres , sans doute à cause de la promptitude avec laquelle ils rongent le plus souvent les parties qui en sont le siege , si on néglige de les traiter avec les remedes convenables.

Nous croyons devoir diviser ce Chapitre en deux Articles , comme le précédent. Dans le premier de ces Articles , nous parlerons des symptômes de la maladie , & des moyens de la guérir : dans le second, nous exposerons les accidens dont elle peut être accompagnée ou suivie , & les méthodes à suivre en pareil cas.

Article I.

Des ſymptômes & du traitement des chancres.

Le premier ſymptôme qui annonce la formation d'un chancre vénérien, eſt une démangeaiſon ou un prurit violent, auxquels ſuccéde un picottement incommode dans la partie qui doit être affectée. Enſuite, il s'éleve dans le même endroit un petit bouton dont la pointe blanchit ſenſiblement, s'applatit & s'ouvre enfin tout-à-fait, pour laiſſer pleurer une matiere plus ou moins mordicante. Cette matiere rongeant peu-à-peu les bords de la plaie, en forme un petit ulcere plus ou moins large, plus ou moins profond. Symptômes des chancres vénériens.

Ces ulceres ſe manifeſtent chez les hommes, à l'extrémité du gland, quelquefois même à l'extrémité de l'urethre intérieurement, à la couronne du gland, à la face interne

ou au bord du prépuce, à la racine du frein, où ils empiétent moitié sur le gland & moitié sur le prépuce : chez les femmes, aux faces internes des grandes levres, aux faces internes, externes & sur les bords des nymphes, autour du prépuce, aux caroncules myrthiformes, &c. Dans les deux sexes, à la circonférence de l'anus, aux areoles & aux papilles des mammelles, aux côtés de la langue, sur les bords des levres, &c.

Leurs différences.

Tantôt les chancres sont nombreux, & ne sont point séparés les uns des autres, ou bien ils sont disposés sur une même ligne, ou un cercle ; tantôt ils sont en petit nombre & séparés les uns des autres.

Il y en a qui sont benins, presque superficiels, peu larges, & qui ne donnent qu'un pus louable, dont les bords ne sont pas durs ni enflammés, & dont le fonds est d'une couleur assez bonne. D'autres sont malins, irréguliers quant à la figure, anguleux, leur fonds est noir, livide ou d'un rouge foncé, quelquefois

couvert d'une péllicule jaunâtre. Ce qui en ſort eſt plutôt ſanieux que purulent, & cette ſanie en corrodant les chairs voiſines, les augmente de plus en plus : leurs bords ſont durs, calleux, proéminens, rouges, enflammés. Ces ſortes de chancres ſont fort ſujets à produire le phymoſis, le paraphymoſis, la chryſtalline, &c. dont nous parlerons à l'Article ſuivant.

Enfin, les chancres différent entre eux, à raiſon de la cauſe qui les fait naître. Les uns ſuccédent à un commerce impur, & ſont des vices locaux ; les autres ſe manifeſtent ſans qu'un coït récent & ſuſpicieux ait précédé, & ſont des ſignes d'un vice interne répandu dans toute l'habitude du corps.

Suivant ce que nous venons de dire, il ne doit pas être difficile au malade de juger de ſa maladie, de ſa cauſe médiate ou immédiate, enfin de ſes différences. Cependant, quant aux chancres qui attaquent intérieurement l'extrémité de l'urethre, & dont le ſiege eſt ordinaire- Diagnoſtique de cette maladie.

ment dans les fosses naviculaires, on pourroit aisément s'y tromper, & prendre cette maladie pour une gonorrhée, si l'on ne faisoit attention que, dans ce cas, l'écoulement purulent qui se fait par l'extrémité de l'urethre, est moins abondant que dans la gonorrhée; que la douleur ne se fait point sentir au périné, mais à l'extrémité de la verge, & à l'endroit affecté. De plus, au moyen d'une bougie, que le malade introduira dans le canal de l'urethre, il pourra s'assurer encore mieux de la présence de ces chancres.

Prognostique

Comme on a vu ci-dessus que les parties attaquées par les chancres, étoient les fibrilles ou les houpes nerveuses, on peut presque toujours être assuré que ce symptôme local sera suivi d'une vérole universelle, s'il n'en est pas déja accompagné. Outre ce prognostique qui est assez fâcheux, mais qui ne regarde que le futur, on doit encore sçavoir que le danger présent de la part du vice local, augmente à proportion de la qualité & de la quantité des chan-

cres ; & qu'il eſt conſidérable, s'ils ſont accompagnés des accidens dont nous devons parler dans l'Article ſuivant.

Traitement à ſuivre pour la cure de ces maladies.

D'après ce prognoſtique, nous croyons qu'un malade attaqué de chancres vénériens, ne peut rien faire de mieux que de ſe mettre à l'uſage d'un traitement général anti-vérolique, après avoir fait les remedes généraux propres à diminuer les ſymptômes inflammatoires dont cette maladie peut être accompagnée. Le traitement général à préférer en ce cas, eſt celui par le ſublimé corroſif, pour les raiſons que nous avons détaillées plus haut dans cet ouvrage ; & encore, parce que, pourvu que les chancres ſoient en petit nombre & benins, ou que les accidens qui les accompagnent ſoient légers ; après avoir fait précéder les remedes généraux dont nous venons de parler, le malade n'aura d'autres panſemens à y faire que de les baſſiner ſouvent, dans la journée, avec l'eau de chaux & le mercure doux, n°. 25.

Cependant, ſi quelques raiſons empêchent le malade de ſuivre l'avis que nous venons de lui donner, nous ne pouvons nous diſpenſer de lui indiquer les moyens de remédier à la maladie locale, juſqu'à ce que des occaſions plus favorables lui permettent, ou des ſymptomes moins équivoques le preſſent de faire uſage d'un traitement anti-vérolique général. Avant d'entrer dans ces détails, nous ferons obſerver que, quoique nous n'ayons intention de parler dans ce qui ſuivra que des chancres qui peuvent naître ſur le gland ou aux environs ; néanmoins, la cure de tous ceux qui peuvent venir dans d'autres parties, doit être modelée d'après ce que nous allons expoſer.

Traitement plus particulier des chancres.

La premiere indication qu'un malade attaqué de chancres ait à ſuivre, eſt de remédier aux ſymptômes inflammatoires qui les accompagnent, ou de prévenir ceux qui menaceroient de les accompagner. Pour la remplir, il ſe fera ſaigner une ou pluſieurs fois au bras, ou

au pied, ſelon ſes forces, ſon âge, ſon tempérament, ſon ſexe, la violence des ſymptomes, &c. Si l'inflammation eſt forte, il ſe tiendra, pour toute nourriture, au bouillon, & à pluſieurs ſoupes ; il boira abondamment de la ptiſanne n°. 13, ou du petit lait. Il ſe baignera fréquemment les parties affectées dans de l'eau ou du lait tiede, ou dans une décoction émolliente n°. 18, & il ſe les couvrira d'un cataplaſme de mie de pain & de lait n°. 51.

On ſent bien que ces remedes ne ſont néceſſaires qu'autant que l'inflammation eſt forte ; les parties affectées, tendues & douloureuſes. Car, dans le cas d'un ſimple chancre benin & de peu de conſéquence, qui n'eſt accompagné ni d'inflammation ni de douleur, on peut trèsbien s'en paſſer.

L'inflammation étant tout-à-fait ceſſée, ou n'étant plus à craindre, le malade ſe panſera tous les jours ſoir & matin avec un petit plumaſſeau de charpie couvert de baſilicum, dans lequel on aura mêlé

du précipité rouge n°. 59. Si néanmoins le chancre eſt d'une certaine grandeur, que ſon fond ſoit couvert d'une mucoſité jaunâtre, ou de chairs baveuſes, d'un rouge livide ou foncé, il le touchera legérement avec la pierre infernale. Alors il recouvrira le chancre de charpie rapée, & aſſujettira le tout au moyen d'un linge graiſſé d'onguent mercuriel n°. 57. Il couvrira le tout de cataplaſme de mie de pain & de lait, comme ci-devant, qu'il ſoutiendra d'un bandage convenable.

Le moyen le plus commode de ſoutenir cet appareil, eſt de faire avec un morceau de linge quarré une croix de chevalier. On fait un trou de quelques lignes de diametre au milieu de cette compreſſe. Le malade ayant retiré le prépuce en arriere pour bien découvrir le gland, & appliqué le plumaſſeau & l'emplâtre, appliquera la croix de chevalier, de maniere que le trou pratiqué dans ſon milieu, réponde à l'ouverture de l'urethre. Il rabattra enſuite les branches de la croix

de chaque côté, & assujettira le tout au moyen d'une bandelette.

Cependant, le malade se fera sur la partie affectée & aux environs, de légéres frictions mercurielles, qu'il répétera tous les trois ou quatre jours de la même façon & avec les mêmes précautions, que nous avons exposées ci-devant, en parlant du traitement de la chaude pisse. S'il est gras & replet, il joindra encore à tous ces remedes, l'usage de la ptisanne sudorifique n°. 22, dont il prendra plusieurs verres par jour, le matin à jeun dans son lit, dans la journée & le soir en se couchant. Il aura aussi attention de se purger de tems en tems pendant le traitement, avec les pillules mercurielles n°. 36.

L'usage des remedes externes ou topiques qui sont rongeans & brûlans, procurera une petite escarre qui doit se détacher au bout de quelques jours. Alors, si les chairs qui se trouvent sous cette escarre sont d'une belle couleur & grenues, si la suppuration est louable, on pan-

ſera l'ulcere avec du baſilicum pur & ſans mêlange de précipité, dont on couvrira le petit plumaſſeau de charpie qu'on mettra ſur la plaie. S'il reſte quelque partie qui ſoit encore couverte de chairs baveuſes, ou que les bords ſoient encore durs & calleux, on brûlera de nouveau les premieres en les touchant légérement avec la pierre infernale, ou en les ſaupoudrant avec la poudre eſcarrotique n°. 64 : & l'on tâchera de fondre les calloſités, en faiſant deſſus & aux environs, de légéres frictions avec l'onguent mercuriel n°. 57 ; friction qu'on répétera tous les jours.

Enfin, lorſque les chairs ſeront preſque de niveau, que les calloſités ſeront bien détruites, que la plaie ſera vermeille & d'une belle couleur, on tâchera d'en procurer la cicatrice en la panſant avec un mêlange de baume d'Arceus & d'onguent Napolitain n°. 57. On couvrira le petit plumaſſeau chargé de ce mêlange, avec un petit linge graiſſé de pompholix.

Au reſte, ce n'eſt que lorſque les chancres ſont un peu conſidérables, qu'on eſt forcé d'employer toute cette méthode. La plupart du tems les chancres ne ſont pas plus grands qu'une tête d'épingle : alors, il ſuffit de les brûler avec la pierre infernale, dont on les touche légérement. On fait, aux environs, des frictions mercurielles qu'on répete tous les jours ; & lorſque l'eſcarre eſt tombée, on en obtient ordinairement la guériſon en peu de jours, en les couvrant d'un petit plumaſſeau de charpie graiſſée d'onguent mercuriel, qu'on y aſſujettit, moyennant le bandage que nous avons décrit ci-deſſus.

Si le chancre étoit ſitué à l'extrémité interne de l'urethre, au moyen d'une bougie, on l'enduira des mêmes médicamens & dans le même ordre que nous l'avons dit ; ayant ſoin, 1°. de ne pas laiſſer la bougie dans l'urethre, 2°. de recommencer les mêmes médicamens à chaque fois qu'on ſera obligé de lâcher ſon urine.

Dès que l'inflammation eſt paſſée, le malade peut vivre comme à ſon ordinaire, pourvu que ſon régime ſoit réglé, humectant & médiocre.

Si les chancres ſe trouvoient accompagnés de poulains ou de gonorrhée, on combineroit facilement les traitemens de ces maladies. Mais, dans ces circonſtances, le plus court & le plus sûr, eſt d'avoir recours à un traitement anti-vénérien général.

Avant de finir cet article, nous devons faire obſerver, que dans le cas, où un malade auroit recours à un traitement anti-vénérien pour ſe guérir d'un chancre, il faut qu'il arrange les choſes de maniere que la maladie locale ſoit guérie, avant que le traitement général ſoit fini: autrement, il riſque de ſe manquer; & que la vérole ſe manifeſte par la ſuite, comme s'il ne ſe fût pas traité.



ARTICLE II.

Des accidens qui accompagnent les chancres, ou qui leur ſuccédent.

§. I.

Du phymoſis, du paraphymoſis & des chryſtallines.

LORSQUE les chancres qui attaquent la face interne du prépuce, le frein ou le filet du gland, ou ſa couronne, ſont en grand nombre, ſerrés les uns contre les autres, très-douloureux, malins, ou ſi avant que l'inflammation ait été bien appaiſée, on les touche avec des remedes eſcarrotiques violens; il arrive que le prépuce, ou le gland, ou tous les deux enſemble, ſe gonflent ou augmentent en volume, & s'enflamment. — Cauſes générales des tumeurs du gland & du prépuce.

L'inflammation de ces parties, de quelque cauſe qu'elle provienne, eſt — Différences de ces tumeurs.

phlegmoneuse, œdémateuse ou squirrheuse. Dans le premier cas, elle est accompagnée de chaleur, de douleur, de rougeur & de rénitence : dans le second, les symptômes sont beaucoup moindres, & au lieu de rénitence, les parties paroissent luisantes, & cédent à l'impression du doigt : enfin, dans le troisieme, il n'y a ni douleur, ni chaleur, ni rénitence ; mais la dureté des parties est si grande, qu'elle ne cede en aucune façon à la pression du doigt.

Le phymosis.

De quelque maniere que le prépuce soit tuméfié, tantôt il est si serré à son extrémité, qu'il est difficile ou même impossible de le tirer en arriere & de découvrir le gland ; on appelle cette maladie phymosis : tantôt il est si resserré au-delà de la couronne du gland qu'il laisse à nud, qu'il est impossible de le faire revenir dans sa situation naturelle ; c'est ce qu'on nomme paraphymosis.

Le paraphymosis.

La chrystalline.

Quelle que soit la tumeur du gland, il arrive souvent, si elle dure depuis un

un certain tems, qu'il s'éleve à ſon extrémité ou à ſa ſurface, des petites bulbes de différentes groſſeurs, pleines d'une eau rouſsâtre, ſemblables à ces cloches qui s'élevent ſur la peau lorſqu'on s'eſt brûlé ; on appelle cette maladie chryſtalline.

Ces maladies, quoique propres aux parties de la génération de l'homme, ſe peuvent néanmoins auſſi rencontrer en quelque ſorte chez les femmes, & aux autres parties que nous avons dit être ſujettes aux chancres vénériens.

Toute tumeur vénérienne du gland, ou du prépuce, eſt toujours fâcheuſe, tant à cauſe des ſymptômes qu'elle occaſionne préſentement, qu'à cauſe de ceux qu'elle peut occaſionner. Le danger néanmoins eſt encore bien plus grand, lorſque la gangrene & le ſphacele ſe mettent de la partie ; maladies auxquelles on ne peut s'oppoſer que par des remedes violens, comme ſcarifications, amputations, &c. ainſi que nous le dirons plus bas. Quant aux accidens qu'elle occaſionne, le phymoſis eſt moins

Prognoſtique général de ces maladies.

dangereux que le paraphymosis, qui étranglant le gland, & interceptant le cours de la circulation dans cette partie, peut facilement la faire tomber en gangrene. Les chrystallines, qui se joignent à ces symptômes, ne peuvent que rendre le prognostique plus fâcheux, puisqu'elles annoncent une mortification qui commence.

Cure générale de ces symptômes.

La cure de la tumeur vénérienne du gland, ou du prépuce, consiste à procurer au plus vîte la résolution de l'inflammation qui la produit; à empêcher que la gangrene ou le sphacele ne soient la suite de l'étranglement des parties, & à déterger & cicatriser les petits chancres qui entretiennent ces symptômes. Nous allons détailler plus particuliérement les moyens que l'on doit employer dans ces vices, en parlant séparément du traitement qui convient au phymosis, au paraphymosis, & aux chrystallines.

Traitement du phymosis.

I. Le malade attaqué d'un phymosis, se fera saigner plus ou moins selon son âge, ses forces & la vio-

lence de la maladie. Si l'inflammation est considérable, le malade peut se faire tirer, le premier jour, trois pallettes de sang, & répéter cette opération de quatre en quatre heures. Il se mettra au bouillon seul, & à l'usage d'une ptisanne rafraîchissante n°. 13, dont il boira abondamment. Il entourera la partie malade d'un cataplasme de mie de pain & de lait, n°. 51, qu'il renouvellera toutes les six heures. Cependant, comme la sanie purulente qui sort des chancres cachés sous le prépuce, ne peut qu'entretenir & même augmenter l'inflammation, il injectera, entre le prépuce & le gland, de l'eau de guimauve n°. 11, tiede, à plusieurs reprises, chaque fois qu'il renouvellera son cataplasme.

Dès que l'usage exact de ces remédes aura un peu calmé les accidens, chaque fois que le malade changera de cataplasme, il introduira à l'aide d'une sonde, entre le prépuce & le gland, quelques brins de charpie trempée dans la même eau de guimauve, ou dans l'eau de

chaux n°. 25 ; tant pour adoucir l'âcreté de la sanie qui découle des chancres, que pour les déterger un peu, & empêcher que le prépuce n'adhere au gland; ce qui empêcheroit dans la suite le malade de le retirer en arriere.

Aussi-tôt que l'état des parties le permettra, le malade aura soin de découvrir le gland, pour panser les chancres qui peuvent y être, de la même maniere que nous avons détaillée à l'article précédent. Il doit néanmoins bien prendre garde de ne pas retirer le prépuce avec trop de force, de peur de ne pouvoir ensuite le faire revenir, & de faire changer le phymosis en paraphymosis.

Sur la fin de la maladie, lorsque l'inflammation sera tout-à-fait cessée, le malade se purgera tous les deux jours en prenant, le soir en se couchant, le bol n°. 45 ; & le lendemain matin à jeun, la médecine n°. 30.

Si cependant du commencement de la maladie les saignées, les pti-

ſannes, les cataplaſmes, n'empêchoient pas le phymoſis d'augmenter, ou du moins n'arrêtoient pas ſes progrès; pour peu qu'il y eut à craindre que la gangrene ne ſuccédât à cette violente conſtriction contre-nature, il faudroit que le malade s'adreſsât à un Chirurgien qui fît alors l'opération néceſſaire en pareil cas. Cette opération conſiſte à couler entre le prépuce & le gland une ſonde crénelée, & à paſſer dans la crénelure de cet inſtrument un biſtouri, pour fendre dans toute ſa longueur le prépuce tuméfié. L'opération faite & le gland bien découvert, la plaie récente & les chancres vénériens ſeront panſés ſelon l'Art.

Traitement du paraphymoſis.

II. Comme dans lepara phymoſis, les chancres qui ſont la premiere cauſe du mal, ſont à découvert, cet accident ſeroit ſans doute moins fâcheux que le précédent, ſi l'étranglement qu'il cauſe ne menaçoit de faire tomber en gangrene les parties ſupérieures à la ligature, dont il fait l'office, & d'intercepter tout-à-fait

le cours des urines, en comprimant l'urethre, & en bouchant exactement ce canal. Si donc, le phymosis demande des secours prompts, à combien plus forte raison doit-on ne pas négliger l'accident dont nous traitons ?

Le malade se fera faire des saignées de proche en proche ; il gardera le lit, observera une diete sévere, & boira abondamment d'une ptisanne rafraîchissante n°. 13 ; il enveloppera sa verge d'un cataplasme de mie de pain & de lait n°. 51, qu'il renouvellera toutes les six heures. Dès que ces remedes auront procuré quelque relâche, il essayera de faire revenir le prépuce dans son état naturel, ayant soin cependant de modérer ses efforts, qui, s'ils étoient superflus & violens, ne tarderoient pas de renouveller l'inflammation. Lorsque le prépuce aura pû être ramené dans sa situation naturelle, le malade ne négligera pas pour cela les cataplasmes ; mais, de plus, il fera des injections fréquentes, entre le gland & le prépuce,

avec quelque décoction émolliente, n°. 11, comme dans le phymosis, pour tâcher de calmer de plus en plus l'inflammation : il y introduira encore, comme nous avons dit ci-dessus, de la charpie imbibée d'eau de chaux n°. 25, au moyen d'une petite sonde, tant afin d'expliquer le prépuce, que pour empêcher que les chancres, dont il est couvert, ne se collent avec ceux qui attaquent le gland. Enfin, les symptômes inflammatoires étant cessés, il traitera ses chancres selon que nous l'avons dit à l'article précédent.

Cependant, si le malade au bout de quelques jours ne pouvoit ramener le prépuce sur le gland, si l'inflammation ne diminuoit point, enfin, s'il y avoit danger que la mortification ne se mît de la partie, le malade auroit recours à un Chirurgien, pour se faire débrider la partie, au moyen de quelques coups légers de bistouri donnés transversalement aux rugosités que forme le prépuce en ce cas. Ce débride-

ment fait, la plaie & les chancres ſeront panſés ſelon l'Art.

Traitement des chryſtallines.

III. Nous avons dit que les chryſtallines étoient de petites bulbes remplies d'une eau rouſsâtre, qui s'élevoient ſur le prépuce, dans le cas où ces parties étoient extraordinairement tuméfiées. Dans le phymoſis, elles ſe manifeſtent à l'extrémité du gland; lorſque ce dernier eſt gonflé de maniere à ne pouvoir être tout-à-fait contenu ſous le prépuce. Le bord de celui-ci étant extrêmement ſerré autour de la partie du gland qui le déborde, forme une ligature qui étrangle le gland, & menace de le faire tomber en mortification. Dans le paraphymoſis, ces bulbes chryſtallines s'élevent ſur toutes les parties du gland, & même du prépuce. Elles indiquent toujours une mortification commençante; ainſi le malade doit voir que dans ce cas il n'y a point à différer.

Les parties étant bien débridées, car c'eſt par-là qu'il faut commencer en ces circonſtances, le malade

étuvera les chryſtallines avec un mêlange d'infuſion de fleurs de ſureau & d'eau-de-vie camphrée n°. 7, ſi elles ne ſont pas conſidérables. Si, au contraire, elles ſont conſidérables, qu'elles contiennent de l'air, que leur baſe ſoit d'un rouge livide; comme ce ſont des indices que la mortification s'eſt déja manifeſtée, on coupera la pointe de ces véſicules; & lorſque l'eau en ſera ſortie, on en ſcarifiera la baſe avec la pointe du biſtouri; puis on les panſera avec un petit plumaceau trempé dans l'eau-de-vie camphrée, & exprimé légérement. Enſuite, lorſque la ſuppuration ſera bien établie, on panſera le tout ſelon l'Art, ſoit avec le baſilicum & le précipité rouge, n°. 59, ſi les chairs ſont baveuſes: ſoit avec le baſilicum pur ou mêlé avec l'onguent mercuriel, &c.

Nous n'entrons pas dans un plus grand détail ſur ces accidens, parce qu'ils demandent ordinairement la main du Chirurgien. Nous nous contenterons de faire obſerver que dans toutes ces maladies, il faut

que le malade garde le lit, ſoit couché ſur le dos, & que ſa verge ſoit contenue ſur ſon ventre, au moyen d'un bandage convenable ; afin de faciliter, par cette ſituation, le retour du ſang & des eſprits. Du reſte, lorſque le danger ſera paſſé, le régime du malade doit être humectant, rafraîchiſſant & médiocre.

§. II.

De la gangrene & du ſphacele des parties attaquées par les chancres vénériens.

Cauſes de la gangrene des parties génitales.

Quelquefois les chancres ſont ſi malins, ou en ſi grand nombre, que l'inflammation qu'ils occaſionnent eſt aſſez vive pour faire tomber en gangrene les parties qu'ils attaquent. Cela arrive encore plus fréquemment lorſqu'en pareil cas, on n'emploie pas aſſez promptement les remedes propres à réſoudre l'inflammation, ou que dans le cas d'étranglement, on ne débride pas aſſez promptement les parties étran-

glées. Voici la maniere dont ces ſymptômes ſe manifeſtent.

Symptômes qui annoncent cette terminaiſon.

La tumeur inflammatoire qui étoit tendue, rénitente, unie, luiſante & extrêmement douloureuſe, ſe flétrit, devient moins élaſtique au toucher, d'une couleur plus obſcure; la douleur & la chaleur qu'on y reſſentoit s'appaiſent un peu. Tels ſont les ſignes d'une gangrene imminente.

La peau ſe relâche enſuite de plus en plus, s'affaiſſe; la tumeur céde plus facilement à l'impreſſion du doigt, devient de plus en plus livide; la douleur, la chaleur & le ſentiment s'éteignent dans la partie. Alors, la gangrene eſt commençante.

Enfin, il s'éleve de tous côtés des véſicules, pleines d'une eau rouſsâtre & ſanguinolente, qu'on appelle *phlyctenes*, & dont la baſe eſt plus ou moins noirâtre: on ne ſent plus dans la partie ni chaleur, ni douleur; l'impreſſion du doigt y reſte marquée. C'eſt ce qu'on appelle gangrene confirmée, ou ſphacele.

On ſent bien qu'il n'y a rien à eſpérer de bon de pareils ſymptômes, & qu'on ne doit abſolument négliger aucun moyen pour empêcher la gangrene de ſe déclarer, ſi elle n'eſt qu'imminente ; pour arrêter ſes progrès, ſi elle ne fait que commencer, ou pour l'extirper entiérement, ſi elle eſt tout-à-fait confirmée.

Il eſt inutile que nous rapportions la cure de ces accidens, puiſque dans ces circonſtances, il eſt impoſſible que le malade ſe traite lui-même. D'ailleurs, ces accidens étant communs à toutes les inflammations, ils ne ſont pas plus de notre ſujet que de tout autre où ils peuvent également ſe rencontrer. Le malade ſe remettra donc en pareil cas entre les mains d'un habile Chirurgien, qui fera les débridemens, les ſcarifications & autres opérations néceſſaires, & qui panſera les plaies ſelon les régles de l'Art. On doit auſſi concevoir que ces accidens ſont pour le malade des obligations de plus, de ſuivre un traitement anti-

vénérien général, ſoit pendant, ſoit après la cure.

§. III.

Des tubercules calleux & des cordes ſquirrheuſes, qui ſuccédent aux chancres vénériens.

Après que les tumeurs vénériennes inflammatoires du gland & du prépuce, chez les hommes, des parties externes de la génération, chez les femmes, &c. & que les chancres qui attaquoient ces parties ſont guéris, il reſte encore quelquefois des callosités dures & rénitentes, plus ou moins nombreuſes, & de grandeur différente, tantôt ſéparées les unes des autres & formant des eſpeces de nœuds, tantôt contiguës & formant un cordon. Dans le premier cas, on les appelle des tubercules; dans le ſecond, des cordes ſquirrheuſes. Quoique ces accidens puiſſent ſe rencontrer indifféremment dans tous les points de ces parties, néanmoins ils ſe manifeſtent

Symptômes de ces maladies, & leur ſiege.

plus ordinairement dans les endroits qui ont été attaqués de chancres plus profonds. Ainsi, chez les hommes, ils se trouvent plutôt à l'extrémité du prépuce, à la couronne du gland, au frein ou au filet : chez les femmes, au prépuce, aux nymphes, & aux caroncules myrthiformes : chez ceux qui se sont adonnés à une copulation contre-nature, on les trouve à la marge de l'anus, où ils forment un cordon circulaire squirrheux, qui fait l'office de bourrelet, & qui empêche les grosses matieres de passer, à moins qu'elles n'aient été d'abord délayées par le moyen des lavemens.

Leurs différences.

Ces nodosités sont, ou simplement squirrheuses, ou dégénerent en carcinome, ou enfin sont tout-à-fait carcinomateuses.

Tant qu'elles ne sont que squirrheuses, elles ne sont point douloureuses & ne deviennent même incommodes qu'autant qu'elles grossissent, & que si elles se trouvent, chez les hommes, au bord du prépuce en forme annulaire, ou autour

de la couronne du gland, elles peuvent occaſionner un phymoſis ou paraphymoſis habituel. Lorſqu'elles ſont ſur le frein, elles contribuent à le raccourcir, & de cette maniere nuiſent à la génération. Chez les femmes, ſi elles forment un anneau à l'entrée du vagin, elles en retréciſſent l'orifice, & leur donnent lieu de faire les étroites vis-à-vis de ceux qui ignorent ces circonſtances.

Lorſqu'elles menacent de dégénérer en carcinome, elles ſe tuméfient peu-à-peu; on y ſent une chaleur inaccoutumée, une douleur obſcure lorſqu'on les comprime, & de tems en tems des élancemens douloureux.

Enfin, ſi on n'y remédie pas, les parties voiſines deviennent douloureuſes, la tumeur forme une pointe, la peau qui la recouvre devient vive, luiſante & tendue; les élancemens douloureux ſont plus fréquens & même continuels: alors le cancer eſt occulte; & ſi la peau s'ouvre, qu'il en ſuinte une ſanie ichoreuſe, que les bords ſe renverſent & de-

viennent calleux, il prend le nom de cancer ulceré.

Prognostique

Tant que les tubercules calleux & les cordons squirrheux sont petits, mobiles, en petit nombre, ils ne sont point dangereux, ni incommodes. Lorsqu'ils sont gros, nombreux & situés annulairement au bord du prépuce, à l'orifice du vagin, ou de l'anus, ils sont très-incommodes; puisqu'ils gênent dans l'acte de la génération, ou dans l'excrétion des matieres fécales. Le danger se joint à l'incommodité, lorsqu'ils commencent à dégénérer en carcinome, ou que le cancer est déja formé.

Lorsque les cancers sont mobiles, le danger est moins considérable, parce qu'on peut les extirper; mais s'ils sont adhérens, ou situés dans des endroits d'où il soit impossible de les tirer, alors, tôt ou tard, ils causent la mort du malade.

Cure de ces accidens.

La cure de l'accident dont nous traitons, doit rouler sur trois points. 1°. Il faut tâcher de fondre & de résoudre les tubercules calleux & les cordes squirrheuses, avant qu'elles

les commencent à dégénérer en cancer. 2°. Si elles ſont dégénérées en carcinome, il faut tâcher d'arrêter leur progrès. 3°. Enfin, ſi le cancer eſt formé, & même ulcéré, il n'y a d'autre parti à prendre que de l'emporter avec l'inſtrument tranchant, s'il eſt mobile; ou de pallier le mal, s'il eſt adhérent ou ſitué dans un endroit d'où il ſoit impoſſible de l'extirper.

Pour répondre à la premiere indication, le malade commencera par ſuivre un traitement anti-vénérien général, s'il y a lieu de croire que le vice vérolique ſoit répandu dans toute l'habitude du corps; ce qui arrive preſque toujours en pareil cas. Pendant ce traitement général, il ſe fera tous les cinq ou ſix jours une friction légere ſur les parties affectées, avec l'onguent mercuriel n°. 57. Cette friction faite, il recouvrira la partie avec une emplâtre de *Vigo cum mercurio*, ſi cela ſe peut faire commodément; ſinon, il le recouvrira ſeu-

lement d'un linge graissé du même onguent mercuriel. Il continuera ces frictions pendant plusieurs mois de suite. Il se purgera aussi de tems en tems, par exemple, tous les quinze jours, avec les pillules mercurielles n°. 36. Son régime, du reste sans être strict, sera réglé, humectant & rafraîchissant. Le traitement général à préférer en pareil cas, est celui par extinction, les remedes préparatoires à ce traitement étant seuls capables d'opérer une grande partie de la cure. En se servant de ce traitement, le malade peut éloigner, dans les circonstances présentes, les frictions plus que nous ne l'avons dit à l'Article où nous l'avons décrit.

Si faute de ces remedes, ou malgré leur cours exact, le malade s'apperçoit que les tubercules veuillent dégénérer en carcinome, alors il faut qu'il s'abstienne de tout remede externe; qu'il suive un traitement général anti-vénérien, si précédemment il ne l'a pas fait; &

qu'enſuite, ſi les choſes ſont toujours dans le même état, il ait recours à l'opération. Si néanmoins il ne veut pas encore s'y ſoumettre, il ne pourra arrêter les progrès de la maladie, que par les remedes généraux indiqués en pareil cas, comme les ſaignées répétées de tems à autre, les boiſſons délayantes, tempérantes & humectantes; la diete laitée, les eaux minérales acidules légeres, &c, les bains, les demi-bains, &c.

Lorſque le cancer eſt tout-à-fait ulceré, il n'y a pas à balancer: il faut néceſſairement que le malade ſe faſſe extirper la tumeur avec l'inſtrument tranchant, ſi elle eſt mobile & bien détachée des parties voiſines. La plaie ſera panſée ſelon l'Art, comme une plaie ſimple; d'abord avec un digeſtif, & enſuite avec quelque baume déterſif & cicatriſant. Si la tumeur ulcérée eſt adhérente ou ſituée dans un endroit où il ne ſoit pas poſſible d'opérer, le malade aura recours à un habile

Médecin, qui lui preſcrira le régime & les remedes néceſſaires, non pour guérir la maladie, ce qu'on ne peut eſpérer, mais pour la pallier.



CHAPITRE VI.

Des maladies vénériennes cutanées, qui peuvent ne dépendre que d'un vice local.

Causes générales des excroissances vénériennes qui défigurent la peau.

On ne peut pas être surpris de ce que la peau, qui est la premiere exposée à l'action des miasmes véroliques, soit aussi sujette à en être lesée. Mais il est plus facile d'imaginer qu'alors elle doit s'enflammer, s'excorier, se gerser, que de se former une idée de la maniere dont elle peut être défigurée par des excroissances de diverses especes. En effet, quoiqu'en dise le célébre Auteur du Traité des Maladies Vénériennes, il n'est pas vraisemblable que la cause des excroissances contre-nature qui s'y forment, soit dûe à l'épaississement de la lymphe, ou à sa plus grande cohérence. Il paroît que le siege de ces maladies est dans ces papilles si petites qu'elles

ne sont visibles qu'au microscope, & dont toute la peau est généralement couverte, mais encore plus particuliérement vers la couronne du gland, au bord & à la face interne du prépuce, au frein; le long du prépuce chez les femmes, du clitoris, des nymphes, à l'orifice du vagin, aux environs des mamellons, autour de l'anus, &c. Quelle doit être la finesse des vaisseaux qui se distribuent à de pareilles papilles? Le fluide qui abreuve des vaisseaux si délicats, ne doit-il pas être de la derniere subtilité? N'est-il donc pas plus que probable que pour peu que ce fluide devienne un peu plus épais, ou plus cohérent que de coutume, il ne pourra plus passer dans des vaisseaux aussi fins? En conséquence, si ce fluide ne peut y entrer, loin de les faire augmenter en volume, ils doivent au contraire dépérir faute de nourriture. D'ailleurs, quand on supposeroit que ce fluide pourroit encore y circuler, ou plutôt y pénétrer, s'il les obstrue à cause de sa ténacité supposée, comment expli-

quer l'accroiſſement des tubercules qui feront la ſuite de cette obſtruction.

En ſuivant la théorie que nous avons poſée, nous pourrions plutôt dire, que comme nous avons montré que l'humeur infectée de miaſmes véroliques produiſoit ſur les papilles nerveuſes ſur leſquelles elle étoit dépoſée, une irritation ou un agacement capable de produire une inflammation, plus ou moins violente, & dont la terminaiſon eſt différente : ſi cette même humeur ſe trouve chargée d'une quantité moins grande de miaſmes, alors l'agacement qu'elle doit cauſer eſt moins fort, & trop peu conſidérable pour produire des ſymptômes inflammatoires, mais aſſez ſenſible pour exciter toujours dans la partie une circulation plus vive des eſprits animaux, & conſéquemment un convoi plus grand des ſucs nourriciers ; convoi qui eſt l'origine de toutes les excroiſſances contre-nature, ou du moins du plus grand nombre.

Au reste, quoiqu'il en soit, il est toujours certain que quelquefois l'effet des miasmes véroliques déposés sur une partie, est d'y causer des excroissances contre-nature de différentes especes.

Différence de ces excroissances.

Lorsque ces excroissances sont longuettes, cylindriques & menues, on les appelle *porreaux*.

Lorsqu'elles sont plus grosses, moins allongées, posées sur une base plus large que leur corps, on leur donne le nom de *verrues*.

Si elles sont plus applaties, plus étendues, qu'elles aient une forme irréguliere, que leur substance soit un peu plus molle, on les nomme *condylomes*.

Quelquefois leur volume est considérable, & elles sont découpées & feuilletées à-peu-près comme des crêtes qui pendent au-dessous du bec des poules & d'autres volatiles, & alors elles retiennent le nom de *crêtes*.

Selon leur volume & leur forme, on les appelle *thyms*, si elles ressemblent à la tête du vrai thym de

Candie ; *fraiſes* ou *meures*, ſi elles reſſemblent à ces fruits ; *fics*, ſi elles ont la figure d'une figue ; *choux-fleurs*, ſi elles paroiſſent repréſenter ce végétal.

Les porreaux, verrues, condylomes & crêtes ſe rencontrent autour de la couronne du gland, à la face interne du prépuce, ſur le frein, au clitoris, aux nymphes, à l'orifice du vagin, autour du mammelon, &c. Les thyms, fraiſes, meures, fics, choux-fleurs, ſe trouvent plus fréquemment à la marge de l'anus, & ſont ſouvent accompagnés de gerſures dans la peau, d'où il découle une ſanie plus ou moins abondante & purulente : on appelle ces gerſures *rhagades*. Ils peuvent auſſi être accompagnés de fiſtules, clapiers, &c.

Parties ſujettes à ces ſymptômes vénériens.

Toutes ces excroiſſances peuvent venir immédiatement après un commerce impur, & alors le vice peut être regardé comme local ; ou elles peuvent ſurvenir ſans qu'un coït impur ait précédé récemment. Ces dernieres ſont un ſigne de vérole con-

Différentes dégénérations de ces ſymptômes.

firmée, & répandue dans toute l'habitude du corps.

Comme elles participent toutes de la nature du squirre, elles peuvent en suivre toutes les dégénérations, & devenir par conséquent cancers occultes, ou même cancers confirmés & ulcérés. Les symptomes qui annoncent ces dégénérations, sont les mêmes dont nous avons déja fait mention ailleurs.

Le malade connoîtra aisément la nature de toutes les excroissances, dont il pourra être attaqué aux parties de la génération. Quant à celles qui peuvent survenir à la marge de l'anus, comme elles dépendent quelquefois, quoique très-rarement, d'autres causes que du vice vérolique, ou de plaisirs infâmes & contre-nature, le sens intime de la conscience ou quelques autres symptômes véroliques concomitans, le guideront mieux, en toutes ces occasions, que tout ce que nous pourrions dire.

Prognostique

Les excroissances vénériennes cutanées sont toutes dangereuses, tant à raison de la cause qui leur a donné

naiſſance, qu'à raiſon des moyens néceſſaires pour les guérir. Si elles commencent à dégénérer en cancers, elles ſont encore plus fâcheuſes : & ces maladies ſont preſque déplorées, ſi elles ſont devenues ulcérées & carcinomateuſes. Celles qui ſurviennent ſans que le malade ſe ſoit récemment expoſé au haſard de les contracter, ſont plus dangereuſes que celles qui naiſſent après un commerce ſuſpect ; puiſque celles-ci peuvent ne dépendre que d'un vice local ; au lieu que les autres tirent leur origine d'un vice répandu dans toute la machine. Les porreaux, verrues & autres, qui naiſſent aux parties de la génération de l'homme, ſont moins dangereuſes que celles qui viennent aux parties naturelles de la femme ; parce qu'il eſt plus facile d'y porter remede. Par la même raiſon, celles qui viennent aux parties de la génération des deux ſexes, ſont accompagnées de moins de péril que celles qui entourent la marge de l'anus. Enfin, le danger des rhagades vénériennes

doit être eſtimé à proportion de leur largeur, de leur profondeur, de la multitude d'excroiſſances vénériennnes dont elles ſont environnées, des ſinus, fiſtules & clapiers qui les accompagnent, de leur plus ou moins de tendance à devenir cancéreuſes.

Cure de ces ſymptômes.

La cure de toutes ces tumeurs doit être variée ſelon leur groſſeur, ſelon la partie qui en eſt attaquée; ſelon qu'elles tendent plus ou moins à devenir cancéreuſes, ou qu'elles ſont déja changées en carcinomateuſes.

Si elles ſont petites, cylindriques, longuettes & poſées ſur un pédicule mince, on pourra venir à bout de les faire tomber en les liant près de leur baſe avec une ſoie fine ou un crin de cheval, qu'on ſerrera tous les jours de plus en plus. Lorſque la tumeur aura été coupée par ce moyen, on en conſumera la baſe par le moyen de la pierre infernale, dont on la touchera à pluſieurs repriſes, ou du baſilicum mêlé avec le précipité rouge n°. 59, avec lequel on les panſera tous les jours.

Lorſque la racine aura été tout-à-fait détruite, on panſera la petite plaie qui pourra reſter, avec le baume d'Arcæus. Tel eſt le procédé qu'on ſuivra pour ſe défaire des porreaux.

Si elles ſont plus larges & moins élevées, que leur baſe ſoit élargie, alors il n'eſt gueres poſſible de les lier. On les coupera donc de près, ſoit avec le raſoir, ſoit avec les cizeaux, & on conſumera ce qui reſte de la même maniere que nous venons de dire. Dans le cas où on ne voudroit pas les couper, on les deſſéchera & on les fera tomber, en les mouillant avec de la ſalive & les ſaupoudrant avec la poudre n°. 63 : ou bien, après avoir étendu ſur un morceau de linge de grandeur convenable, un morceau d'emplâtre de diapalme ; on fera un trou au milieu de cette emplâtre, de maniere qu'étant appliquée, le tubercule que l'on veut détruire paſſe en entier par le trou, & que les parties voiſines ſoient bien couvertes & défendues par le reſte de l'emplâtre. Enſuite, on touchera la tumeur de quelque

liqueur cauſtique, comme avec de l'eau mercurielle, ou de l'huile de vitriol, ou de beurre d'antimoine. Pour la toucher commodément avec ces liqueurs, on trempera dans celle qu'on aura choiſie, une paille ou une allumette, & on fera l'opération ſuſdite avec le bout mouillé de ces inſtrumens. On réitérera cette opération juſqu'à ce que la maladie ſoit radicalement détruite ; après quoi, on panſera la plaie reſtante avec le baume d'Arcæus. On peut ſuivre cette pratique pour les verrues & les condylomes qui viennent aux parties génitales.

On pourroit employer le même traitement pour toutes les excroiſſances dont nous avons parlé : cependant, ſi elles ſont plus conſidérables, comme lorſqu'elles ſont thymales, meurales, ficoïdes, &c. alors, il eſt beaucoup mieux de les emporter avec l'inſtrument tranchant. On aura donc recours pour ces opérations, à un Chirurgien, qui, après les avoir extirpées, en rongera les racines avec les catæ-

rétiques que nous avons dit ou autres ſemblables, & mondifiera & cicatriſera les plaies reſtantes, avec le baume d'Arcæus ou autre de même qualité.

Lorſque ces tumeurs menacent de dégénérer en cancers, on ne peut trop ſe hâter de les faire extirper avec l'inſtrument tranchant. Enfin, ſi elles ſont tout-à-fait dégénérées en carcinomes, & en carcinomes ulcérés, on ne balancera pas à les faire extirper, s'il eſt poſſible de le faire; ou ſi elles ſont ſituées dans des parties où il n'y ait pas moyen de pratiquer ces opérations, on ſe conduira d'après ce que nous avons dit à la Section III, Art. II du Chapitre précédent.

Pour panſer les rhagades, on ſe ſervira avec ſuccès de la pommade n°. 56.

Obſervation à faire au ſujet de ces maladies.

Il eſt néceſſaire d'avertir les malades que tous ces moyens ne peuvent être de quelqu'utilité, qu'autant qu'il n'y aura pas de vice vérolique univerſel, capable de fomenter & d'entretenir ces maladies. Si

donc ces tumeurs ſurviennent ſans aucun commerce impur & récent, il eſt néceſſaire, avant tout, de ſuivre un traitement anti-vénérien général. Celui qui eſt à préférer en ce cas, eſt celui par frictions & extinction, dont les préparations ſeules font diminuer de beaucoup les ſymptômes locaux. Si elles ſont la ſuite immédiate de quelque commerce ſuſpect, le malade fera aller de pair, avec les remedes que nous venons d'indiquer, les frictions légeres ſur les parties adjacentes, dans le même ordre & avec les mêmes précautions détaillées à l'Article qui traite de la chaude-piſſe, & à celui où il eſt parlé des poulains.



APPENDIX.

APPENDIX.

Du régime & des médicamens qui conviennent au traitement des Maladies Vénériennes.

Nous diviſerons cet *Appendix* en trois Articles : dans le premier, nous parlerons du régime général que le malade doit obſerver pendant le traitement des Maladies Vénériennes ; le ſecond contiendra les formules des médicamens convenables au traitement de ces maladies, & que nous avons indiquées dans le cours de cet ouvrage ; enfin, dans le troiſieme, nous ferons mention de quelques autres médicamens dont nous n'avons pas parlé, mais qui néanmoins peuvent être de quelqu utilité dans certaines occaſions. Diviſion de cet appendix.



ARTICLE I.

Du régime général à obſerver pendant le traitement des Maladies Vénériennes.

Ce qu'on doit entendre par le régime.

PAR le régime, nous entendons les choſes néceſſaires à la conſervation de la vie, & auxquelles les anciens ont donné le nom de *non-naturelles* : elles ſont au nombre de ſix. Nous croirions cet ouvrage imparfait, ſi nous manquions à indiquer la maniere dont elles doivent être réglées pour les malades attaqués de maladies vénériennes, & qui ſuivent les remedes propres à les guérir. Ces choſes non-naturelles ſont, l'air, les alimens, le ſommeil & la veille, l'exercice & le repos, la replétion & l'évacuation, les paſſions de l'ame.

Des qualités de l'air convenables aux traitemens anti-vénériens.

I. Il eſt néceſſaire que pendant tout le cours des remedes anti-vénériens, qui la plupart ſont mercuriels, le malade ſoit toujours dans

un air tempéré quant à la chaleur, & quant à la sécheresse. Il faut de plus, que l'air dans lequel il vit alors, soit pur. Nous avons deja fait remarquer en son lieu, que lorsque le malade fait usage de mercure, l'air froid, en resserrant prodigieusement les pores de la peau, & les émonctoires sur lesquels il peut agir, peut occasionner des suppressions de transpiration, & des catharres ou fluxions; symptômes d'autant plus fâcheux, qu'ils sont subits, & qu'il est impossible de les faire cesser aussi-vîte qu'ils sont survenus. Si, dans les mêmes circonstances, l'air est trop chaud, il occasionne une raréfaction prodigieuse du sang dans les vaisseaux, qui, jointe à la fluidité que lui communiquent les molécules grossieres du mercure, & à l'agacement que causent sur les nerfs les particules subtiles de ce minéral (agacement capable d'augmenter la vîtesse de la circulation) peut produire des hémorrhagies funestes & des fiévres de mauvaise nature, & toujours dangereuses dans l'état pré-

ſent du malade. La trop grande humidité de l'air diminue ſon élaſticité & le rendant conſéquemment moins propre à réagir contre les vaiſſeaux du poumon dans la reſpiration, peut donner lieu à des hémophtyſies ou crachemens de ſang. De plus, lorſque l'air a cette qualité à un extrême degré, les fibres du corps ſont bientôt relâchées, leur élaſticité ſe perd, & il lui ſuccede une inertie qui peut donner lieu à des accidens fâcheux; comme à des toux, des catharres, des fluxions, des diarrhées, œdématies, &c. Si l'air, au contraire, eſt trop ſec, les fibres du corps en deviendront trop tendues, & trop ſujettes à être irritées, ce qui n'eſt déja que trop à craindre de la part des particules ſubtiles du mercure, ou des ptiſannes ſudorifiques. Les malades qui ſe traiteront doivent donc avoir attention que l'air de leur chambre ſoit toujours à-peu-près à un degré moyen quant à la chaleur & à la ſéchereſſe: & même, ſi nous n'avions peur de pouſſer le ſcrupule trop loin, nous leur conſeil-

lerions de faire ufage du thermometre & de l'hygrometre, pour être toujours affurés de l'état exact de ce fluide.

Il n'eft pas douteux que la variation dans la péfanteur de l'air ne puiffe auffi influer de beaucoup fur les maladies, & fur-tout fur celles qui fe traitent par frictions & falivation, puifqu'on a toujours remarqué que la falivation étoit plus prompte & plus copieufe, felon les changemens qui arrivent dans l'atmofphere; mais nous ne nous arrêtons pas à cet article, parce qu'il n'eft pas au pouvoir du malade d'y obvier, fi ce n'eft en fe frictionnant avec beaucoup de prudence, lorfque l'air paroit vouloir devenir plus leger.

Enfin, nous difons que l'air de la chambre du malade doit être pur. On doit principalement faire attention à cet article lorfqu'on fe traite par frictions & falivation. Il n'arrive le plus fouvent des flux de bouche fubits & trop copieux, & des délabremens à cet organe, que pour avoir négligé de renouveller fouvent

l'air contenu dans la chambre du malade. Cet air au bout de quelques frictions est chargé de particules mercurielles, de miasmes déléteres de toutes sortes de nature qui sont forcés hors du corps du patient par les sueurs, par la transpiration, par l'expiration. Quand bien même on ne craindroit pas qu'un tel air produisît les symptômes dont nous venons de parler, peut-on croire qu'il soit propre à être respiré? & ne doit-on pas craindre qu'il ne cause lui seul à la longue quelque maladie fâcheuse? Le malade doit donc avoir soin, dans ces circonstances, de renouveller l'air de sa chambre matin & soir, en faisant ouvrir pendant quelques momens la porte & les fenêtres, pendant qu'il sera dans son lit bien couvert, & entouré de ses rideaux.

Des alimens convenables pendant les traitemens anti-vénériens.

II. Si le malade doit avoir beaucoup d'égards aux qualités de l'air, il ne doit pas faire une moindre attention aux alimens nécessaires à sa subsistance pendant le cours de la maladie dont il se traite, puisque le

ſang & les fluides qui s'en ſéparent, doivent participer de leur nature.

On ne doit point perdre de vue, que dans le traitement des maladies vénériennes, on doit avoir deux intentions : la premiere, d'attaquer le mal dans ſa ſource ; la ſeconde, de remédier aux ſymptômes ſecondaires. On remplit la premiere indication de deux manieres, comme nous l'avons dit dans le cours de l'Ouvrage : 1°. en renouvellant tout-à-fait la maſſe du fluide infecté de miaſmes véroliques, ce qui s'opere par le moyen des ptiſannes ſudorifiques, purgations, &c. 2°. en détruiſant les miaſmes dont ce fluide eſt infecté, ce dont on vient à bout au moyen des particules ſubtiles du mercure. On remplit la ſeconde indication en délayant les fluides groſſiers de notre corps qui ſont épaiſſis, en les adouciſſant lorſqu'ils ſont âcres, en les tempérant lorſqu'ils ſont trop échauffés.

Lorſque, pour remplir la premiere indication, on fait uſage des ptiſannes ſudorifiques, il eſt clair

que pour bien renouveller la masse du fluide, il faut commencer par en bannir au moins la plus grande partie. En conséquence, pendant les premiers jours que l'on fait usage des remedes propres, on ne doit prendre que très-peu d'alimens, & encore de ceux qui sont le moins capables d'engendrer des esprits animaux. C'est aussi par cette raison que du tems où cet espece de traitement étoit en vogue, on faisoit observer aux malades qui le suivoient, le jeûne le plus rigide pendant les premiers jours, ou, on ne substantoit leur machine, qu'en leur accordant en vingt-quatre heures quelques onces de pain cuit deux fois & quelques raisins secs ou quelques amandes. A peine, lorsque le malade étoit de la plus grande foiblesse, lui accordoit-on de plus, quelques legers bouillons de poulet. Il y a même apparence que ce traitement n'est tombé en discrédit, qu'à mesure qu'on a voulu se relâcher de ces regles pénibles à observer, & qu'on a eu plus d'indulgence pour

les malades qui en faiſoient uſage.

Si, pour obtenir la guériſon des maladies vénériennes, on aime mieux avoir recours aux particules ſubtiles du mercure, comme, outre leur ſpécificité à détruire les miaſmes véroliques, elles ont encore une qualité extrêmement irritante & agaçante; on voit qu'il eſt eſſentiel en pareil cas, & ſur-tout, ſi l'on ſe ſert d'un traitement par lequel il ſoit difficile d'eſtimer la quantité de ces particules qui entrent dans le corps; il eſt, dis-je, eſſentiel & de faire précéder à ce traitement un régime préparatoire capable d'amollir & de détendre les fibres, afin qu'elles ſoient moins promptes à être irritées, & de ne prendre pendant le cours du traitement que des alimens capables d'entretenir cette ſoupleſſe, & d'émouſſer leur trop grande ſenſibilité.

Comme l'effet réſultant de l'infection du fluide nerveux par les miaſmes véroliques, eſt de rendre les autres fluides de notre corps épais, groſſiers, âcres, corroſifs, échauf-

sés, les alimens dont le malade doit faire usage dans la curation des maladies vénériennes, sont ceux dont la vertu est de délayer, d'adoucir, de tempérer les mêmes fluides : & l'estomach pendant un cours de remedes quels qu'ils soient, mais surtout, anti-vénériens, étant toujours moins propre à faire ses fonctions, il est intéressant que les mêmes alimens soient de très-légére digestion, & pris en médiocre quantité. Le malade, en se nourissant selon ces principes pendant le cours de ses remedes, satisfera de cette façon à la seconde indication.

L'article des alimens est d'une conséquence trop grande, quant à la cure des maladies vénériennes, pour que nous nous en tenions à ces généralités. On nous permettra donc d'entrer dans les détails suivans.

Maniere de faire les bouillons.

Pendant le traitement des maladies vénériennes, le malade fera toujours gras. Ses bouillons seront faits avec partie égale de ruelle de veau & de tranche de bœuf, par exemple, une livre de chaque, &

un poulet ou un quartier de volaille. On fera bouillir le tout dans une ſuffiſante quantité d'eau, pour être réduit en conſiſtance de gelée très-claire. Si le ventre eſt relâché, au lieu de la ruelle de veau, on prendra du bout ſaigneux de mouton, & on ajoutera au tout un peu de riz enfermé dans un nouet de linge, ou dans une boule d'étain. On pourra auſſi ajouter, ſi le malade le deſire, quelques oignons blancs, ou quelques navets, mais point d'autre légume.

Ses ſoupers ſeront compoſés de quelques morceaux de croûtes remiſes une ſeconde fois au four, qu'on fera mitonner dans ſuffiſante quantité de ces bouillons. Pour les varier, on pourra les faire auſſi avec du riz, de la ſemouille, du vermichel, dans ces mêmes bouillons.

Ses alimens ſolides ſeront de viandes de boucherie & de volailles ou viandes blanches, bouillies, grillées ou rôties.

Son pain ſera leger, de fine farine, bien levé & bien cuit.

Il pourra faire usage de lait, de crême & d'œufs frais ; mais il ne mangera ni beurre, ni fromage.

Les seules herbes potageres qui lui sont permises, sont les laitues, les poirées, les oseilles, les épinars : les artichaux, les asperges, le persil, le céleri & autres de cette nature, lui sont interdits. Les premieres seront cuites & accommodées dans du bouillon.

Il ne doit point faire usage de légumes farineux, comme fêves, poix, lentilles.

Il peut manger des fruits, pourvu qu'ils soient cuits ou confits au sucre.

Toute espece d'épices, lui doit être absolument interdite.

La boisson. Sa boisson doit être purement aqueuse ; il doit fuir toutes sortes de liqueurs fermentées. Tout au plus, en certains cas dont nous avons fait mention dans le cours de l'ouvrage, peut-il rougir son eau avec un peu de vin de Bourgogne vieux.

Du sommeil & de la veille. III. La troisieme des choses nécessaires à la vie, est le sommeil.

La machine animale ſe détruiroit bientôt par la diſſipation des eſprits animaux & les frottemens inſéparables des mouvemens, ſi le ſommeil ne réparoit le tort que peuvent produire dans notre corps ces deux cauſes. Pendant que l'animal repoſe, la diſtribution des ſucs nourriciers ſe faiſant plus également, le mouvement du cœur, des arteres, celui de la reſpiration, étant plus forts, plus ſouples & plus réguliers, les ſécrétions, la tranſpiration & la nutrition s'opérent avec plus de liberté. De-là, ce calme & cette fraîcheur que l'on ſent dans tout le corps; de-là cette netteté d'idées, qui ſuccéde à un ſommeil naturel & pris à tems, & que la veille continuée fait deſirer de nouveau. Si dans l'état parfait de ſanté, & pour prolonger ſes jours, rien n'eſt plus eſſentiel que l'état alternatif de repos & de travail, ou de ſommeil & de veille, bien compenſé l'un ſur l'autre; quelle attention ne doit-on pas porter à cet article, pendant le traitement des maladies vénérien-

nes ; où quoique la plupart du tems on puiſſe vaquer à ſes affaires, néanmoins on doit toujours ſe regarder au moins dans un état de convaleſcence? Comme néanmoins, pendant tout le cours du traitement, les alimens doivent être legers & pris en médiocre quantité : on convient que le ſommeil, en ce cas, doit être prolongé ; mais ce qu'on ne doit point perdre de vue, c'eſt que la liberté de la tranſpiration étant abſolument néceſſaire, le malade aura ſoin de ſe coucher toujours de bonne-heure, & au plus tard ſur les dix heures du ſoir ; pendant le cours du traitement qui exige le moins de ſoin.

De l'exercice & du repos.

IV. L'exercice forcé eſt un grand obſtacle à la guériſon des maladies vénériennes. Il augmente conſidérablement la chaleur naturelle, eſt capable d'enflammer le ſang, de concilier aux fibres une trop grande roideur, de dépriver les humeurs de leurs parties les plus fluides, & conſéquemment de les rendre plus groſſieres, plus craſſes, plus épaiſſes.

Nous avons détaillé dans le cours de l'ouvrage les circonſtances où, entre-autres, il étoit le plus préjudiciable, & où le malade doit garder exactement le repos, & même le lit : il n'eſt pas néceſſaire d'être plus long ſur cet article.

V. Les matieres qui doivent être chaſſées hors du corps, & qui font l'excrétion, ou l'évacuation, ſont les matieres fécales, l'urine, la matiere de l'inſenſible tranſpiration, la ſemence, les régles des femmes. De la replétion & des évacuations.

Pendant le cours du traitement des maladies vénériennes, le malade ne doit être ni reſſerré, ni dévoyé; il doit donc remédier à l'un par l'uſage des lavemens, & à l'autre par une nourrirure modérée & facile à digérer.

S'il a ſoin de ne point échauffer ſon corps, par l'exercice, par la boiſſon; &c. les urines viendront en quantité raiſonnable, & proportionnée à ſa boiſſon.

La nature devant ſe débarraſſer par la voie de l'inſenſible tranſpiration, non-ſeulement de toutes les

parties nuisibles qui pouvoient être contenues dans les humeurs, mais aussi par conséquent des miasmes véroliques, des particules subtiles du mercure qui seroient de trop, &c. le malade doit avoir soin de l'entretenir toujours dans un juste degré, & de ne point risquer de la réprimer, ou de l'arrêter, en s'exposant à l'air froid, ou en se couchant à des heures indues.

La continence est nécessaire pendant le traitement des maladies vénériennes, non-seulement à cause de la déperdition que l'on fait des esprits animaux dans l'acte de copulation, non-seulement à cause de la roideur que cet acte fréquemment répété, concilie aux fibres & aux agacemens qu'il occasionne dans le systême nerveux, mais encore plus particulierement, parce qu'il suffit pour renouveller plusieurs symptômes vénériens locaux en convoyant dans les parties destinées à l'excrétion de la semence, une plus grande quantité de sang & d'esprits, & en renouvellant fort souvent les

les petits ulceres dont les parties génitales peuvent être attaquées.

Il n'eſt pas moins eſſentiel dans le cours du traitement des maladies vénériennes, que les femmes ſoient bien réglées. C'eſt pourquoi elles auront ſoin d'éviter tout ce qui pourroit donner la moindre atteinte à la régularité des évacuations menſtruelles : & elles placeront les remedes indiqués, comme les ſaignées & les purgations, de maniere à n'en point déranger le cours.

VI. Enfin, les paſſions de l'ame étant capables de cauſer les plus grands dérangemens dans la machine, lorſqu'on ne ſçait pas les refréner, & leurs effets s'opérant toujours par le miniſtere du fluide nerveux, on conçoit de quelle conſéquence il eſt de leur tenir la bride, pendant tout le tems que les remedes doivent agir ſur ce fluide ſubtil. Celles ſur-tout auxquelles on ne doit point ſe livrer, ſont le chagrin, l'amour & le déſeſpoir. Des paſſions de l'ame.

ARTICLE II.

Formules des médicamens indiqués dans le cours de cet ouvrage.

N°. 1.

Bouillon au veau.

PRENEZ une demi-livre de rouelle de veau coupée par tranches, & un poulet écraſé, avec une poignée de feuilles de bourache, de bugloſſe, de laitue & de chicorée lavées & coupées par morceaux. Faites bouillir le tout dans trois chopines d'eau de riviere, juſqu'à réduction de la moitié. Retirez du feu, & paſſez à travers un linge pour être partagé en deux bouillons.

Eau de veau.

En ajoutant au tout un tiers d'eau, on aura une eau de veau qui peut ſervir de boiſſon ordinaire, dans les circonſtances indiquées.

N°. 2.

Bouillon au veau, avec la racine de grande conſoude.

Au lieu des feuilles indiquées au n° précédent, on emploiera celles

de plantain & une racine de grande consoude, ratissée & coupée par tranches.

N°. 3.

Au lieu du poulet n°. 1, on prendra une vingtaine d'escargots de vigne, & les cuisses d'une douzaine de grenouilles : & en place de feuilles de bourache, de buglosse, &c. on prendra le blanc de quatre poireaux, ou une demi-douzaine de petits navets. On ajoutera au tout un petite poignée d'orge mondé & on procédéra du reste, comme nous avons dit. Bouillon aux escargots.

N°. 4.

On emplira un poulet écorché & vuidé de ses entrailles, d'une once & demie des quatre grandes semences froides mondées & un peu écrasées. On le mettra dans un pot de terre vernissé, versant dessus trois pintes d'eau de riviere. On fera bouillir le tout à petit feu, jusqu'à ce qu'il soit réduit à deux pintes. On passera à travers un linge avec une expression legere, & on gardera cet eau de poulet dans un vaisseau de Eau de poulet.

terre, pour faire la boiſſon ordinaire du malade.

N°. 5.

Petit-lait.

Prenez une pinte de lait de vache, délayez-y gros comme une fêve de preſure. Mettez le vaſe qui contient ce mêlange, dans l'eau bouillante & l'y laiſſez pendant une demi-heure. Retirez-le de l'eau, laiſſez-le refroidir & preſſez le mêlange à travers un linge fin.

Ou bien : prenez une pinte de lait de vache écrémé. Faites-le bouillir dans un poëlon de terre verniſſé. Lorſqu'il commencera à bouillonner, jettez-y un demi-gros de crême de tartre en poudre. Retirez-le du feu, laiſſez-le refroidir, & le paſſez par un linge fin.

N°. 6.

Infuſion de menthe.

Faites bouillir dans un pot de terre verniſſé, une pinte d'eau de riviere. Lorſqu'elle commencera à jetter les premiers bouillons, jettez-y quelques ſommités ſeches de menthe. Couvrez le pot de ſon couvercle, retirez-le du feu & laiſſez infuſer pendant quelques minutes.

Ensuite, passez à travers un linge sans expression.

N°. 7.

Faites bouillir, comme précédemment, une pinte d'eau de riviere. Jettez-y une bonne poignée de fleurs de sureau. Retirez du feu & laissez infuser pendant une heure. Infusion de fleurs de sureau.

On coupe cette infusion de fleurs de sureau avec un tiers, ou une moitié d'eau-de-vie simple ou camphrée, selon les circonstances.

N°. 8.

Prenez un demi-paquet de chiendent, que vous ratisserez & concasserez. Mettez bouillir sur un peu plus d'une pinte d'eau de riviere. Lorsque le tout aura bouilli un demi-quart d'heure, on retirera le pot du feu, & on y jettera un gros ou deux de racine de réglisse ratissée & effilée. Ptisanne de chiendent.

N°. 9.

Prenez deux gros d'orge ordinaire, lavez-le dans l'eau chaude, & essuyez-le dans un linge. En- Eau d'orge.

ſuite, faites-le bouillir dans un peu plus d'une pinte d'eau de riviere, juſqu'à ce qu'il ſoit crevé.

Pour rendre cette eau d'orge plus agréable à boire, en retirant le pot du feu, on y ajoutera un gros ou deux de racine de régliſſe ratiſſée & effilée.

N°. 10.

Eau de riz. Faites bouillir une cuillerée de riz dans une pinte d'eau de riviere. Lorſqu'il ſera crevé retirez le pot du feu, & paſſez la liqueur dans un linge.

Eau de riz ferrée. Pour ferrer cette eau de riz, on fera rougir la queue d'une pèle à feu, & on l'éteindra dedans, ce qu'on pourra répéter pluſieurs fois pour la rendre plus aſtringente.

N°. 11.

Eau de guimauve. Prenez demi-once de racine de guimauve épluchée & ratiſſée. Coupez cette racine par tranches minces. Jettez les tranches dans trois chopines d'eau de riviere avec une cuillerée à caffé de graine de lin enfermée dans un linge fin. Faites

bouillir le tout jusqu'à ce que la liqueur soit diminuée d'un tiers.

On peut y ajouter, en retirant le pot du feu, un ou deux gros de racine de réglisse ratissée & effilée.

N°. 12.

Faites fondre un demi-gros de trochisques blancs de rhasis, dans deux ou trois onces de la décoction précédente, pour être injectée dans l'urethre. Injection calmante.

N°. 13.

Sur une pinte d'eau d'orge n°. 9 ou d'eau de riz n°. 10, on fera fondre un demi-gros de sel de nitre. Ptisanne rafraîchissante.

N°. 14.

Faites bouillir dans un pot de terre vernissé, couvert de son couvercle, une poignée de feuilles d'oranges dans trois chopines d'eau de riviere, jusqu'à la diminution d'un tiers. Passez par un linge avec expression. Le malade boira toutes les trois heures un verre de cette ptisanne. Boisson anti-épileptique.

N°. 15.

Faites bouillir dans trois pintes d'eau de riviere, deux onces de ra- Ptisanne astringente.

cine de grande consoude, & une demi-douzaine de petites oranges vertes, jusqu'à la diminution d'un tiers. Passez à travers un linge & gardez pour l'usage.

N°. 16.

Décoction de son, pour un lavement commun.

Faites bouillir dans une chopine d'eau, un poignée de son. Passez à travers un linge & y mêlez une bonne cuillerée d'huile d'olive, ou d'huile d'amandes douces, ou bien, faites-y fondre gros comme une noix de beurre frais.

N°. 17.

Lavement laxatif.

Faites fondre dans la décoction précédente, deux onces de miel mercurial, ou bien:

Faites fondre dans une chopine d'eau de riviere, deux onces de caffe mondée, & un gros de crystal minéral.

N°. 18.

Lavement émollient.

Faites bouillir dans une pinte d'eau, une poignée de feuilles de mauve, de guimauve, de pariétaire, de seneçon, de mercuriale, de bouillon-blanc, & une cuillerée à caffé de graine de lin enfermée dans

un petit linge fin. Lorſque toutes ces herbes ſeront cuites, retirez le tout du feu & paſſez avec expreſſion.

On prendra des lavemens avec cette décoction émolliente en y ajoutant du beurre frais, de l'huile, de la caſſe, comme ci-deſſus, pour les rendre plus laxatifs. Lavement laxatif.

Le marc de cette décoction, c'eſt-à-dire, les feuilles cuites, hachées ou même pilées & réduites en boullie, ſerviront de cataplaſmes émolliens, ſelon le beſoin, après les avoir arroſées & humectées avec un peu de la décoction. Cataplaſme émollient.

N°. 19.

On fera cuire une fraiſe de veau dans ſuffiſante quantité d'eau de riviere. Ce bouillon ſervira pour des lavemens calmans. Lavement calmant & rafraîchiſſant.

N°. 20.

Dans ſuffiſante quantité de décoction de ſon, n°. 16, on fera fondre un bout de chandelle, pour un lavement calmant. Lavement calmant.

N°. 21.

Décoction de gayac.

Faites infuser à froid pendant vingt-quatre heures, quatre onces de rapûre de gayac, dans deux pintes d'eau de riviere. Ensuite, après avoir bien fermé le vase avec son couvercle, faites bouillir le tout à petit feu jusqu'à réduction de la moitié. Passez la liqueur à travers un linge, & gardez dans des bouteilles pour l'usage.

N°. 22.

Ptisanne des bois, ou sudorifique.

Prenez de la racine de squine, de celle de sarsepareille, de la rapûre de gayac & du bois de sassafras, de chaque deux onces. Faites infuser le tout à froid dans cinq pintes d'eau de riviere pendant vingt-quatre heures. Fermez le vase exactement avec son couvercle, & faites bouillir jusqu'à diminution d'un tiers. En retirant le pot du feu, on jettera dedans une demi-once ou une once de racine de réglisse ratissée & effilée.

On peut ajouter à ces bois, deux onces d'antimoine crud & pulvérisé, enfermées dans un linge fin.

On y ajoute auſſi, ſi l'on veut, un pareil noüet de mercure crud.

N°. 23.

Jettez dans une pinte de la ptiſanne ſudorifique précédente, un gros de panacée mercurielle. Faites bouillir le tout : laiſſez repoſer la liqueur & la verſez par inclination. Faites ſécher la panacée, qui ſera tombée au fond du vaſe, porphyriſez-la, & la remettez bouillir une ſeconde fois dans la même ptiſanne. Enfin, réitérez la même opération, juſqu'à ce qu'il ne reſte plus du tout de panacée.

Ptiſanne anti-vénérienne mercurielle.

Ou bien :

Faites fondre ſimplement un demi-gros de panacée mercurielle dans deux ou trois pintes d'eau commune diſtillée. La doſe de cette derniere ſolution, doit être plus forte, que de la précédente.

Solution de panacée mercurielle dans l'eau diſtillée.

N°. 24.

Mettez dans trois pintes d'eau de riviere, trois onces de racine de ſarſepareille la plus fraîche & de la meilleure qualité. Faites bouillir ce mêlange dans un vaiſſeau couvert,

Décoctoin de ſarſepareille.

juſqu'à la diminution d'un tiers. En retirant le pot du feu, on peut y mettre un peu de la racine de régliſſe effilée. On paſſera la liqueur à travers un linge, & on la gardera dans une bouteille de verre pour l'uſage.

N°. 25.

Eau de chaux.

Prenez deux livres de chaux vive, verſez dans une pinte d'eau de riviere : laiſſez infuſer vingt-quatre heures, au bout duquel tems vous verſerez la liqueur par inclination. Remettez ſur la chaux reſtée au fond du vaſe, une autre pinte d'eau, laiſſez pareillement infuſer. Les vingt-quatres écoulées, on prendra douze onces de cette eau ſeconde de chaux, & on y fera fondre deux gros de mercure doux. On agitera le mêlange pluſieurs fois, & au bout de douze heures, on verſera la liqueur par inclination dans une bouteille de verre, & on la gardera pour le beſoin.

N°. 26.

Injection aſtringente.

Dans huit onces de l'eau de chaux précédente, on fera fondre un gros de ſucre de Saturne.

Ou bien :

Dans cinq onces d'eau de plantain, on fera fondre un demi-gros de pierre médicamentaire de Crollius.

N°. 27.

Prenez des quatre ſemences froides majeures, de chacune deux gros; des ſemences de laitue & de pavot blanc, de chaque un gros; une demi-douzaine d'amandes douces épluchées. Pilez le tout dans un mortier de marbre en y mêlant peu-à-peu de l'eau d'orge n°. 9, juſqu'à la quantité d'une pinte. Coulez & exprimez la liqueur à travers un linge, puis diſſolvez-y deux onces de ſyrop de nénuphar. On y mêlera, ſi l'on veut, une ou deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange double. Emulſion.

Si on veut rendre cette émulſion calmante, on y diſſolvera de plus une demi-once de ſyrop diacode.

N°. 28.

Faites bouillir légérement dans ſix onces d'eau de riviere, deux gros de follicules de ſenné & deux Potion purgative.

gros de sel d'epsom. Ensuite, faites fondre dans cette décoction, deux onces de manne grasse, & retirez le pot du feu. Passez par un linge avec expression.

On ajoutera si l'on veut, dans cette colature, deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange double.

N°. 29.

Potion purgative.

Dans un verre d'eau de riz n° 10, on fera fondre deux onces de manne, & une once de catholicon double.

N°. 30.

Potion laxative.

Dans une chopine d'eau de riviere ou de petit-lait, on fera fondre une once & demie de casse mondée & autant de manne grasse, deux gros de sel de Seignette & un gros de sel de nitre. On passera à travers un linge & on partagera en deux verres, à prendre à une demi-heure de distance l'un de l'autre.

N°. 31.

Potion anti-épileptique.

Prenez, eau distillée de fleurs de pivoine mâle & de tilleul, de chaque trois onces; poudre de guttete & racine de valériane sauvage

en poudre, de chaque un gros & demi; quinze gouttes de teinture de caſtor & une once & demie de ſyrop de ſtœchas composé. Mêlez pour une potion à prendre à la cuilliere.

N°. 32.

Lotion déterſive.

On diſſolvera une once de miel roſat dans un demi-ſeptier d'eau d'orge n°. 9.

N°. 33.

Collyre de Lanfranc.

Prenez, orpiment, trois gros; verd-de-gris, un gros; myrrhe & aloës, de chaque un ſcrupule. Pulvériſez ces drogues & jettez-les dans une pinte de vin blanc. On aura ſoin de remuer le tout avant que d'en prendre pour s'en ſervir.

N°. 34.

Mercure gommeux.

Prenez un gros de mercure revivifié du cinabre, & deux gros de gomme arabique pulvériſée. Mettez le tout dans un mortier de marbre avec aſſez d'eau pour réduire la gomme en mucilage. Battez le tout juſqu'à ce que le mercure ſoit bien éteint. Enſuite, ajoutez-y quatre

onces de ſyrop de guimauve, & une chopine d'eau de riviere.

Lorſque le malade aura un dévoiement colliquatif, au lieu d'eau, on ſe ſervira du *decoctum album*, ou d'eau de riz ferrée. On pourra auſſi ſe ſervir de ſirop diacode à la doſe d'une once ou deux.

N°. 35.

Solution de ſublimé corroſif.

On diſſolvera huit grains de ſublimé corroſif dans douze onces d'eau-de-vie. On ajoutera à ce mélange trois onces de ſyrop de guimauve, & une once de ſyrop diacode.

N°. 36.

Pillules mercurielles purgatives.

Prenez du mercure revivifié du cinabre, dix gros. Eteignez-le dans un mortier avec ſuffiſante quantité de thérébentine. Enſuite, mêlez-y deux gros d'aloës ſuccotrin, un gros de trochiſques d'agaric, & quatre onces de rhubarbe, le tout en poudre. Faites une maſſe pillulaire, ſelon l'Art, en y ajoutant, s'il eſt néceſſaire, une ſuffiſante quantité de ſyrop de roſes ſolutif.

On

On partagera cette masse en pillules de douze grains chacunes.

La dose pour un adulte, est de quarante-huit grains, ou de quatre pillules.

N°. 37.

Prenez, racine de jalap en poudre, & rhubarbe en poudre, de chaque douze grains; *aquila alba*, un scrupule. Incorporez dans suffisante quantité de confection hamech & partagez en deux bols, ou six pillules, à prendre dans du pain-à-chanter. Bols purgatifs.

N°. 38.

Prenez, des trochisques alhandal & de la scammonée pulvérisés, de chaque huit grains; incorporez dans suffisante quantité de confection hamech, pour faire un bol, ou plusieurs pillules, à prendre comme les précédentes. Pillules purgatives.

N°. 39.

Dans un demi-gros de thérébentine, on éteindra deux gros de mercure revivifié du cinabre: ensuite, on y ajoutera un demi-gros de pillules de coloquinte avec l'aloës: & s'il Pillules mercurielles laxatives.

eſt néceſſaire, un peu de poudre de yeux d'écreviſſe pour donner au mêlange la conſiſtance néceſſaire. On partagera le tout en douze pillules, qu'on roulera dans de la poudre de régliſſe.

N°. 40.

Pillules mercurielles.

Eteignez deux gros de mercure revivifié du cinabre dans ſuffiſante quantité de thérébentine. Ajoutez un gros de gomme de gayac réduite en poudre, & partagez la maſſe en dix-huit pillules.

N° 41.

Pillules de panacée mercurielle.

Incorporez un gros de panacée mercurielle dans ſuffiſante quantité de conſerve de roſes, & partagez la maſſe en trente pillules, qu'on roulera dans la poudre de régliſſe.

N°. 42.

Pillules d'æthiops.

Incorporez un gros d'æthiops minéral dans ſuffiſante quantité de conſerve de roſes, & partagez la maſſe en cinq pillules à prendre dans du pain-à-chanter.

N° 43.

Pillules de thérébentine cuite.

Faites bouillir dans de l'eau la quantité que vous voudrez de thé-

rébentine, jusqu'à ce qu'elle soit de la consistence de la colophane ou de la poix résine. Ensuite, pendant que ce mêlange est encore chaud, réduisez-la en pillules de la grosseur d'un pois.

N°. 44.

Prenez, sang-dragon en poudre, trois gros; camphre en poudre, deux gros, thérébentine de Venise, deux onces. Mêlez le tout & partagez en pillules de la grosseur d'un pois, qu'on roulera dans de la poudre de réglisse. Pillules astringentes.

N°. 45.

Incorporez douze grains de mercure doux dans suffisante quantité de conserve de roses. Bol laxatif.

N°. 46.

Prenez, dix-huit grains de diascordium de Fracastor : faites-en un bol à prendre dans une cuillerée d'eau & de vin. Bol calmant.

N°. 47.

Prenez, électuaire lénitif & baume de copahu, de chaque une once, racine de jalap en poudre, deux gros; sel de prunelle, un gros. Mêlez & faites, selon l'Art, un Opiate laxative.

électuaire, dont on prendra soir & matin la grosseur d'une noisette.

Les personnes délicates pourront substituer la rhubarbe en poudre au jalap.

N°. 48.

Opiate astringente.

Prenez, conserve d'églantier & baume de copahu, de chaque, une once; cachou préparé, deux gros; sucre candi en poudre, suffisante quantité, pour faire du tout une opiate, dont la dose est de la grosseur d'une noisette, matin & soir.

N°. 49.

Opiate astringente.

Prenez, saffran de mars astringent, quatre scrupules; os de seche, succin préparé, cachou préparé, sang-dragon pulvérisé, de chaque, deux scrupules; syrop de mirthe, suffisante quantité pour faire du tout une opiate, dont la dose est d'un demi-gros, matin & soir.

N°. 50.

Opiate anti-épileptique.

Prenez, quinquina pulvérisé, six gros; de serpentaire de Virginie en poudre, deux gros; syrop de stœchas composé, une quantité

suffisante pour faire une opiate, dont la dose est d'un gros, matin & soir, en buvant par-dessus une cuillerée de la potion n°. 31.

N°. 51.

Mettez sur le feu une suffisante quantité de lait de vache; lorsqu'il sera moyennement chaud, vous jetterez dedans de la mie de pain émiée le plus finement que faire se pourra, jusqu'à ce que le tout soit réduit en forme de bouillie. Lorsque le mêlange aura jetté quelques bouillons, en le retirant du feu on jettera dedans un ou deux jaunes d'œuf, qu'on y mêlera exactement. Cataplasme de mie de pain & de lait.

N°. 52.

Prenez telle quantité que vous voudrez des quatre farines résolutives; délayez-la exactement dans suffisante quantité de décoction émolliente n°. 18. Faites cuire le tout sur le feu jusqu'à ce qu'il soit réduit en forme de boullie. En retirant du feu, on y mêlera quelques cuillerées d'huile de millepertuis. Cataplasme résolutif.

N°. 53.

Cataplaſme maturatif.

On ſera fondre dans le cataplaſme n°. 51, quelques petits morceaux d'onguent de la mere.

N°. 54.

Cérat de Turner.

Prenez de la meilleute cire jaune & du beurre frais, de chaque, deux onces ; de l'huile d'olive pure & nouvellement préparée, un peu plus de deux onces. Mettez le tout dans une terrine de terre verniſſée, ſur un feu modéré. Lorſque le tout ſera fondu & mêlé, retirez-le du feu, & jettez dedans environ deux onces de pierre calaminaire, bien broyée & paſſée au tamis fin. On obſervera de remuer toujours ce mêlange, juſqu'à ce qu'il ſoit tout-à-fait refroidi, afin que la poudre de pierre calaminaire ne ſe précipite pas au fond du vaiſſeau.

N°. 55.

Pomade adouciſſante.

Dans deux onces d'onguent roſat, on mêlera un ſcrupule de mercure doux.

N°. 56.

Pomade déterſive.

On mêlera exactement un gros de précipité blanc, ſur deux onces de pommade de jaſmin.

N°. 57.

Onguent mercuriel.

On prendra un quarteron de mercure revivifié du cinabre, qu'on éteindra dans ſuffiſante quantité de thérébentine commune. Enſuite, on ajoutera à ce mêlange trois onces de ſain-doux. On broyera l'onguent pendant un ou deux jours; enſuite, on y ajoutera une once de ſuif de mouton fondu & à moitié refroidi. On continuera de triturer ce mêlange juſqu'à ce qu'il ſoit parfaitement homogene, & qu'il ne paroiſſe plus aucun globule de mercure. C'eſt l'onguent Napolitain des Apotiquaires de Paris.

N°. 58.

Pomade mercuriel.

On coupera l'onguent mercuriel précédent, avec un tiers, ou une moitié de ſain-doux, pour en faire un onguent plus foible, ou une pomade mercurielle.

N°. 59.

Onguent détersif & rongeant.

On mêlera deux gros de précipité rouge avec suffisante quantité de basilicum, pour faire un onguent plus ou moins rongeant.

N° 60.

Emplâtre de Nuremberg.

On fera fondre dans un vaisseau de terre vernissé, quatre onces de cire jaune. Lorsqu'elle sera fondue, on y ajoutera pareille quantité d'huile d'olive, on jettera dans ce mêlange, deux onces & demie de céruse en poudre, & lorsque par la cuisson il aura aquis la consistance d'emplâtre, on y ajoutera une demi-once de camphre pulvérisé. On aura soin de toujours remuer la matiere pendant la coction, & après y avoir mêlé le camphre, jusqu'à ce qu'elle soit totalement refroidie.

N°. 61.

Bougies simples.

On fera fondre dans un plat de terre, deux onces de suif de mouton, & une once de cire vierge. Lorsque le mêlange sera fondu, on le retirera du feu, & on trempera dedans un morceau de linge fin & à demi-usé, de huit pouces de lon-

gueur, ſur autant de largeur qu'on voudra. On ſuſpendra ce linge pour le laiſſer égouter. Lorſqu'il ſera preſque froid, on le coupera en languettes d'un demi-pouce, de trois quarts de pouce ou même d'un pouce de largeur. Enſuite, on roulera ces languettes entre les doigts, ou ſur une table bien unie, & enſuite entre deux planchettes unies & frottées légérement d'huile. On aura, ce qu'on appelle, des bougies ſimples.

N°. 62.

Faites fondre dans un plat de terre, deux onces de diachylon gommé. Lorſqu'il ſera fondu, ajoutez-y une demi-once d'antimoine crud pulvériſé & paſſé au tamis. Cependant, éteignez une once de mercure crud dans ſuffiſante quantité de thérébentine, & lorſque l'emplâtre ſera à moitié refroidie, mêlez-y ce mercure éteint. Remuez bien la compoſition, & trempez-y ſur le champ un morceau de linge à demi-uſé, de ſept ou huit pouces de long, comme ci-deſſus. Bougies fondantes & ſuppuratives.

Suſpendez votre linge pour le laiſſer égoutter, & lorſqu'il ſera preſque froid, coupez-le en petites bandelettes de ſix, huit ou dix lignes de large. Roulez-les, comme précédemment, les unes après les autres, & enſuite, paſſez-les entre deux planches unies & frottées d'huile. Ces bougies ſont ſuppuratives & fondantes.

On peut en faire qui ſeront moins actives, en faiſant fondre ſimplement parties égales d'onguent de la mere & de cire jaune, & opérant comme ci-deſſus.

N°. 63.

Poudre déſicative & rongeante.

Prenez du précipité rouge, deux parties, d'alun brûlé & de ſabine pulvériſés, de chaque une partie. Mêlez.

On peut incorporer cette poudre dans une ſuffiſante quantité de baſilicum.

N°. 64.

Poudre catæretique.

Prenez partie égale de précipité rouge & d'alun pulvériſé. Mêlez.



ARTICLE III.

De quelques autres médicamens qui peuvent être utiles en certains cas de Maladies Vénériennes.

UNE des premieres manieres d'employer le mercure au traitement des maladies vénériennes, fut de le réduire en vapeurs, & d'y exposer le malade. Pour cela, on le plaçoit nud dans un instrument convenable fait en forme de cuve; on mettoit à ses pieds un réchaud plein de charbons ardens, & on jettoit sur ces charbons soit du mercure éteint dans de la thérébentine, de la salive, &c. soit du cinabre pur ou mêlé avec de l'encens, de l'oliban, du mastich, &c. La commodité plus grande des frictions mercurielles, fit bientôt tomber cette premiere manœuvre, & on se contenta de la retenir pour quelques cas particuliers, dans lesquels on ne peut

Fumigations mercurielles.

nier qu'elle ne ſoit ſuivie du ſuccès. Les circonſtances particulieres où l'on ſe ſert avec avantage des fumigations mercurielles, ſont lorſque le malade eſt attaqué de quelque chancre ou ulcere malin à la verge, à l'anus, à la vulve, dans les narines, ou au goſier. Dans les premiers cas, le malade placera un réchaud plein de charbon, ou une brique rouge au fond d'une chaiſe percée; il jettera ſur ces charbons une ou deux pincées de cinabre artificiel réduit en poudre, & en s'aſſeyant ſur la chaiſe, il recevra ces vapeurs de mercure ſur les parties malades. Dans les derniers cas, il jettera de même du cinabre réduit en poudre ſur des charbons allumés, & il conduira la vapeur qui s'en élevera, ſur les parties affectées, au moyen d'un entonnoir renverſé. Il répétera cette opération deux ou trois fois par jour.

Cette manipulation continuée pendant quelques jours, arrête ordinairement les progrès des chan-

cres ou ulceres vénériens, & les diſpoſe à une louable ſuppuration. Le malade enſuite doit ſe conduire ſelon les avis ordinaires & détaillés plus haut.

Pillules anti-vénériennes, avec le ſublimé corroſif.

On s'eſt quelquefois ſervi avec ſuccès du ſublimé corroſif, uni avec des remedes purgatifs & fondus en forme de pilules. Voici la formule de ces pilulles anti-vénériennes telle qu'on la trouve dans un fort bon ouvrage ſur les maladies vénériennes.

» Prenez mercure ſublimé cor-
» roſif, demi-gros : mercure doux,
» un gros & demi ; triturez-les pour
» les mêler exactement dans un mor-
» tier de verre, avec un pilon de
» même matiere ; ajoutez-y enſuite
» un gros de gomme ammoniaque,
» autant de gomme de gayac, deux
» gros de ſenné en poudre & autant
» de pyrethre pulvériſée. Mêlez le
» tout & formez une maſſe avec
» ſuffiſante quantité de ſyrop de
» nerprun, que vous diviſerez en
» pillules égales de ſix grains cha-
» cunes. On donne quatre de ces

» pillules le matin à jêun, & autant
» le soir en se couchant, dose qu'on
» doit diminuer, lorsque les circons-
» tances le requierent : on en fait
» usage pendant neuf ou dix jours.

» Ce remede est d'une ressource
» infinie dans toutes les véroles in-
» vétérées, & principalement lors-
» que les malades ont été man-
» qués plusieurs fois, & qu'ils ont
» pour ainsi dire, les organes
» émoussés par une infinité de re-
» medes administrés sans méthode
» & sans succès. Mais ceux qui ont
» voulu employer les mêmes pillules
» dans les cas ordinaires, & sur-
» tout dans les véroles récentes, ont
» toujours éprouvé qu'elles étoient
» infideles, & qu'elles causoient
» quelquefois des accidens fâcheux;
» c'est pourquoi j'avertis expressé-
» ment qu'on doit être très-réservé
» sur leur usage ».

Ces pillules excitent la salivation en très-peu de tems, ce qui ne peut provenir que de la quantité de particules grossieres & subtiles de mercure qui s'y trouvent renfermées.

En prenant ce remede, comme il eſt conſeillé, on prend tous les jours environ deux grains de ſublimé, & ſix de mercure doux, ce qui nous paroit un peu vif. Quoiqu'il en ſoit de leurs vertus, nous croyons toujours que le ſublimé corroſif n'eſt pas un médicament dont on puiſſe faire uſage en ſubſtance ſans péril. On riſquera toujours beaucoup moins de le prendre diſſous dans quelque liqueur, dans laquelle on eſt maître de l'étendre plus ou moins, & de cette maniere, d'augmenter ou de diminuer autant qu'on le veut ſa qualité corroſive.

On a dû voir plus haut dans les formules, que nous diſſolvions le ſublimé corroſif dans l'eau-de-vie, à la doſe d'environ un grain par once d'eſprit. Quelques-uns préferent de diſſoudre un gros de ce ſel mercuriel dans une once d'eſprit-de-vin, & donnent dix, douze ou quinze gouttes de cette ſolution le matin à jeun dans un verre d'eau d'orge, ou de ptiſanne ſudorifique. Ce remede eſt principalement mis

Solution de ſublimé corroſif, dans l'eſprit de vin.

en uſage par les Charlatans, pour la cure de la gonorrhée, qui, de cette maniere, eſt expéditive, mais ne manque gueres de dégénérer en vérole confirmée. Ce remede purge ordinairement par haut & par bas, & fait baver le malade dans ſon lit environ une heure. Pour des perſonnes fortes, on augmente peu-à-peu la doſe de cette ſolution juſqu'à trente gouttes, & on répéte même ce remede le ſoir en ſe mettant au lit.

Tous les Médecins ſe ſont toujours fort récriés contre cette pratique, qui faiſoit le plus ſouvent dégénérer les chaude-piſſe en vérole. Nous ne ſommes pas là-deſſus tout-à-fait de leur avis : & aſſurément on ne nous blâmera pas d'être d'une opinion contraire, ſi l'on veut bien faire attention, comme nous l'avons déja fait remarquer pag. 297, que la chaude-piſſe traitée le plus méthodiquement qu'il eſt poſſible, laiſſe ſouvent après-elle des maladies de l'urethre très-difficiles à guérir, quelquefois même

me incurables, & de plus, toujours un ſoupçon de vérole qui tourmente autant l'eſprit des malades, que s'ils étoient certains d'avoir cette maladie.

C'eſt ſans doute par cette même raiſon, que pluſieurs Médecins n'ont pas fait difficulté d'employer à la cure de la chaude-piſſe, les remedes les plus violens, & les plus capables, par les grandes révulſions qu'ils occaſionnent, d'arrêter promptement le progrès & le ſymptôme vénérien, au riſque de donner la vérole à leurs malades. Un des remedes les plus vantés à cet effet, eſt le précipité verd, dont la doſe eſt de deux ou trois grains incorporés dans la conſerve de roſes, & qu'on prend deux ou trois fois, de deux jours l'un. L'opération de ce remede eſt des plus violentes : ainſi, il n'y a que des perſonnes de la plus forte conſtitution qui puiſſent riſquer d'en faire uſage. De plus, on ne doit en faire uſage qu'après avoir fait précéder les remedes généraux, & calmé les ſymptômes in- Précipité verd.

flammatoires, que nous avons vû accompagner les gonorrhées dans leurs principes.

Turbith minéral.

Lorsque les chancres sont d'une nature maligne & menacent de faire tomber en gangrene les parties qu'ils attaquent; après avoir fait prendre les remedes généraux, on pourra prendre avec succès un bol de six, huit ou neuf grains de turbith minéral dans la conserve de roses. Ce remede excite un vomissement violent : si on le répéte à deux ou trois jours d'intervalle, ordinairement on vient à bout par ce moyen, à cause de la forte révulsion qu'il occasionne, de borner la maladie & d'arrêter ses progrès. Ensuite, on se traitera selon les méthodes que nous avons proposées, & on n'oubliera pas alors les frictions mercurielles continuées pendant long-tems, ou quelque traitement général anti-vénérien.

Outre toutes les manieres de préparer le mercure, de maniere qu'il soit propre à la cure des maladies vénériennes, dont nous venons de

parler dans cet article, ou dont nous avons fait mention dans le corps de notre ouvrage, il y en a encore une multitude d'autres, dont nous n'avons pas cru devoir faire mention. Pour donner à nos Lecteurs une idée de ces différentes manieres, & de la docilité avec laquelle ce minéral s'eſt laiſſé manier, il ſuffira de leur dire qu'on a trouvé le moyen de faire avec le mercure, des pains ou biſcuits anti-vénériens, des ſyrops anti-vénériens, des ratafiats anti-vénériens. Sans doute, avant qu'il ſoit peu, les confiſeurs feront des confitures anti-vénériennes, & les cuiſiniers des ragouts anti-vénériens. Le joli rafinement! Alors on pourra avoir autant de plaiſir en ſe traitant des maladies vénériennes, qu'on en aura eu en les gagnant.

Ptiſanne ſudorifique, avec des plantes de notre pays.

Les bois ſudorifiques qui nous viennent d'outre-mer, ne ſont pas les ſeuls qui puiſſent ſervir à la guériſon des maladies vénériennes. C'eſt mal-à-propos qu'on s'eſt plaint que la nature agiſſant avec nous en

marâtre, avoit placé le mal en Europe, & les remedes en Amérique. Notre pays nous fournit des ſudorifiques qui ont auſſi-bien guéri les maladies vénériennes, que ceux du Nouveau-Monde. On a reconnu une pareille vertu dans les racines de nos roſeaux, de patience, de cabaret, de tormentille, d'anis, d'aunée, de tamariſc, de bardane, &c. On a encore beaucoup vanté la vertu de la ſaponnaire dans les mêmes circonſtances, & on en fait une ptiſanne ou décoction de la maniere ſuivante, qui pourra ſervir de modele pour les autres décoctions de même nature.

Penez deux poignées de ſaponnaire verte : faites infuſer dans quatre pintes d'eau de riviere pendant douze heures. Enſuite, faites bouillir juſqu'à ce que la plante ſoit cuite. On en prendra trois demi-ſeptiers avec le marc, qu'on paſſera à travers un linge avec expreſſion, & qu'on prendra chaudement le matin dans ſon lit. Le reſte édulcoré avec du ſucre ou des raiſins

ſecs, ſervira de boiſſon ordinaire pendant la journée.

Nous terminerons enfin cet article par rapporter une formule de teinture de coloquinte, dont le même Auteur que nous avons cité il n'y a qu'un moment, dit s'être ſervi avec ſuccès dans un cas déſeſpéré. Le malade qui fait le ſujet de ſon obſervation, eut une chaudepiſſe qui, au bout de deux ans de guériſon apparente, ſe manifeſta de nouveau. Huit ou dix jours après le renouvellement de cet écoulement, ſurvint une ophtalmie qui ſe diſſipa après quelques ſaignées. Immédiatement après, le malade ſentit à la malléole interne du pied gauche & preſque dans tout le métatarſe du pied droit, une douleur ſourde. Enſuite, d'autres douleurs ſe firent ſentir au bras, ſur le ſternum, & à d'autres parties du corps. Pendant qu'on préparoit le malade pour les grands remedes, il ſurvint un gonflement au genou, & ceux du pied & de la malléole étoient auſſi augmentés. Le traitement par

Teinture de coloquinte.

frictions & salivation fini, tout étoit à-peu-près dans le même état. On fit encore quelques-autres remedes qui furent sans aucun effet. Enfin, au bout de cinq mois, on fit faire usage de la teinture suivante, qui guérit le mal comme par enchantement. D'abord, la gonorrhée commença à couler avec moins d'abondance & à fournir une matiere plus belle; ensuite, elle s'arrêta d'elle-même. Les douleurs & les gonflements disparurent successivement; l'embonpoint revint. En un mot, le malade fut parfaitement guéri avant que l'usage de la teinture prescrit par la formule, fût fini. Voici la recette de ce remede.

Prenez, pulpe de coloquinte, dont on aura ôté les pepins, & réduite en poudre grossiere, une once & demie; six clous de gerofle; anis étoilé concassé, un gros; saffran, douze grains; terre foliée de tartre, une once: mettez toutes ces drogues en digestion dans vingt onces d'esprit-de-vin pendant un mois; ensuite, filtrez la liqueur,

& gardez-la dans une bouteille bien bouchée.

On prend douze gros de cette teinture dans deux ou trois onces de vin d'Eſpagne pour en mêler avec de l'eau, pendant trois jours de ſuite le matin de bonne-heure : le quatrieme jour, le malade ſe repoſe; le cinquieme, il recommence à en prendre trois jours de ſuite, pour ſe repoſer le jour d'après. On continue de cette maniere juſqu'à ce qu'on en ait pris vingt ou vingt-cinq priſes. Une heure après que le malade aura avalé chaque priſe de cette teinture, il boira deux ou trois verres à demi-heure de diſtance l'un de l'autre, d'une ptiſanne faite avec l'orge & la régliſſe. Son régime doit conſiſter à manger principalement du rôti.

F I N.

De l'Imprimerie de P. Alex. LE PRIEUR,
Imprimeur du Roi.